

L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Publié sous la direction de M. Robert de Caix de Saint-Aymour

avec la collaboration de MM. Jean-Louis Deloncle; Henri de Peyerimhoff de Fontenelle; Charles Mourey; Edouard Payen; Paul Labbé; J.-H. Franklin, etc.

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction au Bulletin du Comité de l'Asie Française.
Paris, 19-21, rue Cassette. — Téléph. 732.84. Adresse télégr. : COMASIE PARIS.

SOMMAIRE

105 ^e liste de souscripteurs.....	505
Le Comité.....	506
Les obsèques de M. Jean Dupuis.....	511
L'œuvre de Jean Dupuis, par CH. FOURNIER-VAILLY... ..	512
La crise orientale et les relations entre la France et la Turquie, par ROBERT DE CAIX.....	515
La nomination du nouveau gouverneur du Liban et les modifications du statut libanais.....	519
L'emprunt chinois.....	520
Le protocole annexe de l'accord russo-mongol du 3 novembre 1912, par KAT.....	522
La révolution et les Chinois de Cochinchine, par ALBERT MAYBON.....	525
Indochine. — La question des distilleries du Tonkin et du Nord-Annam. — Dans les services civils. — Le tutoiement des indigènes. — La répression des délits commis par les fonctionnaires indigènes....	528
Levant. — L'inauguration des nouveaux bâtiments de la Faculté française de médecine de Beyrouth...	529
Extrême-Orient. — Chine : La future assemblée nationale. — La question de l'opium. — La question du Tibet.....	530
Japon : Le changement de ministère.....	531
Perse : La situation intérieure. — Incident dans le Sud.....	532
Nominations officielles.....	534
Bibliographie.....	535

105^e LISTE DE SOUSCRIPTEURS

MM.

Victor Collin, ministre plénipotentiaire.....	30	»
Armand Descande, à Biarritz.....	12	»
Georges Lacaze, magistrat à Saïgon.....	75	»
Beauvais, consul de France.....	20	»
Cercle des officiers de Sept-Pagodes.....	15	»
Compagnie du Canal de Suez.....	12	»
Général Houry, des troupes coloniales.....	15	»
Baron G. de Gunzburg, à Paris.....	25	»
Colonel Burnol, à Bordeaux.....	15	»
Colonel Vimont, de l'infant. coloniale.....	20	»
Auguste Schaal, à Nice.....	20	»
Chambre syndicale des agents de change.....	200	»
Cercle militaire de Nouméa.....	20	»
Procure de Chung-te-tang.....	15	»
Command. Morel, de l'infant. colon.....	12	»
* Bibliothèque de garnison de Nancy.....	20	»
Colonel Billet, à Fismes.....	25	»
Crédit algérien, à Paris.....	300	»
Général Tétard, à Paris.....	12	»
Biblioth. des offic. du 44 ^e d'infanterie.....	12	»
* Henri Bar, à Pékin.....	20	»
Réunion des officiers de Bayonne.....	24	»
Chambre de commerce de Paris.....	100	»
Jacques Legrelle, à Versailles.....	25	»
M ^{me} Albert Dumont, à Cherbourg.....	20	»
Cercle des officiers de Tuyenquang.....	15	»
Biblioth. des officiers du 9 ^e colonial.....	24	»
Command. Viala, du 3 ^e tonkinois.....	15	»
Capit. Michaut, de l'infant. colon.....	12	»
Rabreau, à Paris.....	20	»
Command. Broussaud, à Héricourt.....	12	»
A reporter.....	1.162	»

(1) Les noms marqués d'un * sont ceux des nouveaux souscripteurs. — Pour faciliter le contrôle, le Bulletin ne publiera plus désormais les souscriptions qu'après encaissement de leur montant.

Nous prions MM. les membres bienfaiteurs, donateurs, adhérents et souscripteurs qui ne verraient pas figurer leurs noms dans la deuxième liste publiée après l'encaissement de leur souscription de vouloir bien nous signaler l'omission.

Pour être membre adhérent au Comité de l'Asie Française, il suffit de verser une cotisation annuelle de 25 francs.

Les adhérents reçoivent toutes les publications du Comité, sont convoqués aux réunions que ce dernier donne, et participent à son action.

Report.....	1.162 »
Bibliothèque de l'Ecole de guerre.....	12 »
* Bibliothèque de garnison de Toul.....	20 »
— de Meknès.....	20 »
G. Marquis, à Paris.....	12 »
Command. Cohas, à Fontainebleau.....	15 »
Musée commercial de Lille.....	12 »
Comte de la Selle, à La Barbée.....	12 »
Dr Yersin, à Nha-trang.....	20 »
Biblioth. des offic. du 22 ^e colonial.....	15 »
Cercle militaire de Lille.....	12 »
Colonel J. Monlezun, à Paris.....	20 »
Colonel Revertegat, à Bone.....	15 »
Rainaud, professeur de faculté.....	12 »
Cercle militaire de Versailles.....	12 »
W. Tondon, avocat à Pékin.....	20 »
Banque de l'Indochine, à Pnom-penh.....	20 »
— à Paris.....	20 »
Command. Ferry, de l'infant. colon.....	24 »
Bibliothèque de l'état-major, Tananarive.....	12 »
Cercle militaire de Nice.....	12 »
Leduc, consul général de France.....	12 »
* G. Carrère, à Changhaï.....	20 »
Biblioth. de l'Ecole Saint-Cyr.....	12 »
* Jean de Mecquenem, à Paris.....	20 »
R. P. Bousquet, à Kwei-Yang.....	20 »
Biblioth. des officiers du 51 ^e d'infanterie.....	25 »
Cercle militaire de Grenoble.....	20 »
Biblioth. municipale de Tien-tsin.....	12 »
Ecole principale du Service de santé, Bordeaux	20 »
Bureau du Contrôle civil, à Tunis.....	20 »
Mouraux, à Pont-Audemer.....	15 »
Dr J.-A. Gauthier, à Suez.....	15 »
Ch. Lépissier, au consulat de Changhaï.....	15 »
F. Couget, consul général de France.....	25 »
Biblioth. des officiers du 4 ^e colonial.....	12 »
* Eug. Boyer, à Egliseneuve-d'Entraigues.....	20 »
Cercle des officiers du Mans.....	20 »
2 ^e Bureau de l'état-major général.....	12 »
C. Tabary, professeur de lycée.....	12 »
Chef d'état-major de l'Indochine.....	20 »
Ecole coloniale, à Paris.....	24 »
Biblioth. du ministère des Affaires étrangères.....	24 »
Bibliothèque du Cercle militaire de Paris.....	25 »
Cercle militaire de Clermont-Ferrand.....	12 »
— d'Alger.....	25 »
— de Poitiers.....	25 »
A. Gestrand, à Saumur.....	20 »
Gaston Dupin, à Gujan-Mestras.....	20 »
Dr Boucher, médecin-major à Fez.....	25 »
Julien Potin, industriel à Paris.....	12 »
Capit. Sougnac, de l'infant. coloniale.....	12 »
Souscriptions diverses.....	374 »
Total.....	2.424 »

AVIS IMPORTANT

Afin d'éviter des frais d'encaissement élevés, nous prions les adhérents du Comité de bien vouloir nous envoyer directement leur souscription pour 1913. Nous adressons la même prière à ceux de nos souscripteurs pour 1912 qui n'ont pas encore réglé leur cotisation échue.

Les envois de souscriptions peuvent être faits 19, rue Cassette, sous forme de chèque ou de mandat-poste au trésorier.

LE COMITÉ

Le vendredi 6 décembre, à 5 heures, M. Khaïrallah a fait, dans notre salle de la rue Cassette, sous la présidence de M. Emile Senart, assisté de M. le marquis de Reverseaux, de M. Paul Doumer et de MM. le comte de Labry et le baron de Contenson, une conférence pour nos adhérents de Paris sur la Turquie d'Asie et principalement la Syrie. En voici le texte :

Messieurs,

Ce n'est point pour la première fois que la brutalité des faits ramène par devant la diplomatie européenne la classique question d'Orient. Depuis le traité de Bucarest qui donnait en 1812 la Bessarabie à la Russie, plus d'une fois le glas funèbre se fit entendre et le monde fut convié aux funérailles du malade séculaire : à Navarin, à Nézile, en Crimée, à San-Stéfano et enfin à Tchataldja. Mais toujours l'homme malade ressuscite et alors comme aujourd'hui, il se dégage, en laissant entre les griffes qui l'enserrent une extrémité ou l'autre; la Turquie reprend sa vie d'emprunt, la question reste ouverte et au lieu d'une grande page d'histoire, comme le disait le comte de Mun, c'est toujours une préface indécise qu'on écrit.

Répondant à un de ses collègues qui argumentait en faveur de la paix dans la guerre italo-turque, un journaliste de Beyrouth disait : « Pour de l'or, pour beaucoup d'or, voulez-vous que nous vendions le sang de nos héros? Hier nous avons vendu la Bosnie et l'Herzégovine et la Bulgarie, aujourd'hui, nous vendons la Tripolitaine, demain l'Egypte, après-demain la Syrie... En sommes-nous donc à une liquidation générale. »

Que le journaliste de Beyrouth se rassure : la Turquie ne doit pas, la Turquie ne peut pas finir par une liquidation générale.

Lorsqu'en 1453, Mohamed II entra à Constantinople et que, prenant possession de la demeure des Césars, il récitait ce vers persan : « Dans les palais vides l'araignée tisse sa toile; et maintenant que les maîtres n'y sont plus, c'est comme s'ils n'avaient jamais existé », alors prit naissance la question d'Orient. Ce fut d'abord question d'arrêter le conquérant; puis le conquérant écrasé sous le poids de sa victoire, de le conquérir; puis les symptômes de la décrépitude se déclarant, la question du partage se posa : on ne put s'entendre et le Turc resta campé à l'Orient de l'Europe. Son empire pénétré de toutes parts, emmailloté par des influences étrangères, voulut un soir se transformer. On se mit quatre ans durant à dresser une façade à l'europpéenne et voilà qu'au premier choc la façade s'écroule pour laisser voir derrière elle autant de misère et de désordre que l'empire ottoman en avait jamais révélé.

Malgré les noirs nuages encore amoncelés à l'horizon, une lueur de vérité se lève, qui éclaire le dédale de la question d'Orient : c'est que la Turquie ne peut pas et ne doit pas finir par une liquidation générale, par le partage. Un facteur nouveau entre en jeu, et si le cadre qui bloquait la mosaïque turque éclate de toutes parts, les peuples qui se libèrent, ne le font pas pour courir à d'autres chaînes. Aujourd'hui c'est la crise libératrice des peuples de l'Europe et demain quoique autrement c'est celle des peuples de l'Asie.

... « C'est une vérité bien dure à avouer, disait dans la lettre qu'il vient d'adresser au sultan, le prince Sabah eddine, mais dont il faut nous convaincre : ce n'est point l'Italie, ce ne sont point les puissances balkaniques, ce n'est point une Europe hostile qui nous abat, c'est nous qui nous tuons nous-mêmes... Si la néfaste politique de

centralisation à outrance nous mène au bord de l'abîme, le salut ne viendra que par l'application d'une saine et large décentralisation.

C'est là, croyons-nous, la solution la plus rationnelle et la plus digne de la question d'Orient asiatique, qui se posera au lendemain de la paix. En quoi consiste cette question d'Orient asiatique, comment s'est-elle formée? Quels en sont les éléments et les influences qui les affectent? Voilà, Messieurs, le sujet de cette causerie.

* * *

Un éminent publiciste de Damas, Mohammed effendi Kurd'ali, passant en revue, dans une conférence publique, les différentes races et religions qui se partagent la Turquie, ne put s'empêcher d'exprimer un regret : pourquoi le conquérant n'a-t-il pas fait l'unité dans l'empire, en fusionnant races et religions?

Le regret est assez inutile parce qu'il est trop tardif, c'est un fait contre lequel il ne sert de rien de récriminer : les races et les religions existent, et impuissance ou calcul, insouciance ou dédain, les conquérants n'ont pas même essayé de les supprimer et c'est là l'origine de la question d'Orient asiatique.

... « Une nation, dit un publiciste libanais, M. Chebl Dammous, dans le *Mouhazzeb* occupe, pendant six siècles, une terre et reste séparée des peuples qui l'habitent ; c'est un fait étonnant et pourtant c'est celui de la nation ottomane. L'empire romain s'abattit aux pieds du conquérant de Constantinople et ses troupes en occupèrent l'étendue retranchées comme dans un camp. Elles ne se mêlèrent aux populations conquises ni ne leur permirent de se mêler à elles, s'isolant dans leurs traditions, leur sang et leur langue, comme derrière une barrière infranchissable et posant dès lors en problème insoluble cette question de race qui resta vivace, arrêta tout contact possible, alluma des haines inextinguibles, et fit que l'élément conquis garda sous la chaîne un frémissement non déguisé de révolte, qui est loin de s'apaiser et qui ne s'apaisera jamais. »

On peut trouver peut-être la raison d'être de cette politique dans les circonstances de temps et de lieu : ce ne fut point un idéal d'expansion coloniale qui poussa à la conquête pour que l'assimilation en fût la conséquence ou le but. C'était plutôt la gloire, le besoin de s'imposer, le butin.

Peu importait au maître que l'on fût de telle ou telle religion, de telle race; il suffisait d'être *raya*, de se courber et de payer. Bien mieux, pour prévenir la révolte des forces coalisées, il fallait maintenir les divisions et perpétuer l'anarchie, gage de la durée. D'un autre côté, pendant que les Musulmans allaient guerroyer, il fallait que d'autres fussent occupés à labourer et à ensemercer, et c'était la tâche du Chrétien. Quoi qu'il en soit, les races furent maintenues, généralement groupées autour d'un principe religieux et l'on peut dire qu'il y a en Turquie autant de questions que de races distinctes, puisqu'en somme cette Turquie n'est pas assez forte pour les étouffer, ni assez libérale pour les satisfaire.

Pour mieux se rendre compte de ces questions, un aperçu rapide sur la constitution physique et ethnique de la Turquie est indispensable.

Un regard sommaire nous laisse voir trois grandes divisions, deux immenses presqu'îles, au Sud et au Nord, l'Arabie et l'Asie Mineure, ayant pour fond l'Arménie et le Kurdistan, et pour les séparer ou relier la Syrie et la Mésopotamie.

L'Asie Mineure ou Anatolie, qui confine à l'Europe, présente une étendue presque égale à celle de la France et qui est évaluée à 501.400 kilomètres carrés avec une population de 9.089.000 et une densité moyenne de 18 habitants

par kilomètre carré. Elle comprend administrativement 9 provinces ou vilayets.

L'Asie Mineure possède de grandes richesses naturelles : campagnes fertiles, forêts vastes et magnifiques, un sous-sol où abondent les mines et les eaux thermales ou minérales, le tout avec une bordure maritime de rades et de ports des meilleurs dans le bassin de la Méditerranée. Seule et bien administrée, elle pourrait faire un grand et riche empire qui se suffirait à lui-même, avec une population de 9 millions, mais doublée et même quadruplée.

La population y présente une certaine homogénéité ethnique et linguistique. Les Musulmans comptent plus de 7 millions dont les quatre cinquièmes sont de race turque. Le reste ce sont les émigrés (Mouhadjers), Bosniaques, Bulgares, Crétois, Caucasiens, Tcherkisses, avec les Kizils-Baches (têtes rouges), tribus d'agriculteurs, et les Lazes adonnés à la marine. (Kizils-Baches et Lazes sans être tout à fait musulmans sont classés officiellement comme tels et se laissent ranger dans cette classification.)

Le groupe chrétien, fort de plus d'un million et demi, est représenté par les Grecs et les Arméniens, les premiers habitant surtout les villes du littoral et les autres restant disséminés à l'intérieur. Ils détiennent les carrières libérales et le commerce et représentent l'élément intellectuel et actif.

Un petit groupe de juifs et de quelques hordes de tzinganes ou tchinganés complètent l'effectif de la population.

L'Arménie et le Kurdistan présentent une superficie de 186.500 kilomètres carrés avec une population d'environ 3 millions et une densité moyenne de 13 habitants par kilomètre carré.

Retranchés dans leur bordure de montagnes, éloignés du mouvement commercial, et dépourvus de voies de communications, l'Arménie et le Kurdistan sont condamnés pour longtemps à n'être qu'un pays agricole. Leur sol riche fournit la consommation locale de fruits et de céréales, la difficulté des débouchés et l'anarchie administrative ne permettant pas une plus grande production.

Administrativement, ils sont divisés en 5 vilayets, dont la population est aux quatre cinquièmes musulmane; l'élément kurde prédomine mêlé de Turcs, de Kizils-Baches et de Tcherkisses. Les Chrétiens ce sont des Grecs (13.000), des Syriens nestoriens (150.000) et des Arméniens. On rencontre encore quelques juifs et quelques Yézidiés.

La présence des Kurdes et l'anarchie administrative font que cette région est peut-être la plus éprouvée de la Turquie.

L'Arabie présente une étendue de 3 millions de kilomètres carrés. Quant à sa population totale, on a émis les données les plus variées : 5, 10, 15 millions. Mais elle est loin d'appartenir tout entière à la Turquie, qui n'y possède que trois provinces : l'Hedjaz et l'Yémen le long de la mer Rouge et Al-Haçà sur le golfe Persique, c'est-à-dire une étendue de plus de 500.000 kilomètres carrés avec une population de plus de 2 millions, présentant une densité moyenne de 4 habitants par kilomètre carré.

Ce n'est pas, à proprement parler, un pays important par ses richesses ou la douceur de son climat. C'est un sol maigre et un climat aride. La révolte y est à l'état chronique par l'humeur sauvage et indépendante de ses habitants. Il vaut à la Turquie des charges onéreuses en hommes et en or. Mais il renferme les souvenirs les plus augustes du monde musulman, les deux villes saintes de La Mecque et de Médine.

La population de l'Arabie est exclusivement arabe et musulmane, et se divise en Bédouins ou nomades et en Hadar ou sédentaires. Les premiers vivent principalement de l'élevage du mouton, du chameau, du cheval et de l'âne et se livrent pour compléter leurs ressources au rezzou traditionnel. Les deux autres s'adonnent au commerce, à l'agriculture et à quelques industries primitives.

La *Mésopotamie*, c'est l'opposé de l'Arabie pour la richesse et la fertilité. Les grands souvenirs que son nom évoque rappellent son ancienne splendeur et le rôle qu'elle a joué dans l'antiquité comme à l'aurore de l'islamisme. Mais elle est bien déchue, bien pauvre, bien éprouvée. Sur une superficie de 340.000 kilomètres carrés, elle possède à peine une population de 2 millions, avec une densité de 5 habitants par kilomètre carré. Administrativement elle est divisée en trois vilayets.

La population est toute arabe et pour les neuf dixièmes musulmane. C'est le centre le plus important des Chiites en Turquie comprenant un groupement de plus d'un million, à côté desquels vivent 900.000 Sunnites, 100.000 chrétiens et juifs et un nombre insignifiant d'adhérents de sectes primitives Chobaks, Yézidiés.

La *Syrie*, c'est la région la plus connue de la Turquie d'Asie, non point par l'importance de son étendue, mais par sa position, la multiplicité de ses relations et les souvenirs qu'elle renferme. Administrativement la Syrie est divisée en trois vilayets et le Liban autonome. Sa superficie totale est de 296.000 kilomètres carrés, avec une population de 3 millions et une densité de 10 habitants au kilomètre carré. Elle est toute de langue arabe et se trouve répartie en plusieurs groupes religieux dont le musulman constitue la moitié, le chrétien le quart, et le reste réparti entre Juifs, Druses, Naucaris et quelques Yézidiés et Tzi-ganes.

*
* *

Dans ce rapide coup d'œil sur la Turquie d'Asie, la première chose qui fixe l'attention, c'est la présence de deux éléments considérables, de deux races, de deux langues, le turc et l'arabe. Jusqu'à présent une rivalité sourde les a divisés : des propos aigredoux ont été parfois échangés, mais bientôt la question se posera nettement et franchement et constituera, si elle n'est vite tranchée, le danger le plus sérieux pour l'existence de l'empire ottoman.

La race turque est confinée à l'Anatolie, le centre de son empire. Dans ses épiques chevauchées à travers les pays arabes, elle n'a laissé ni colonie, ni langue, ni monument, ni civilisation, pas même un nom de ville; de la Syrie à l'Arabie, comme en Mésopotamie, n'était-ce la présence de quelques garnisons et fonctionnaires, rien ne trahit son passage, rien, si ce n'est une longue traînée de dévastations et de misères. La langue officielle est le turc, mais personne ne le connaît; la langue reste arabe, les habitudes arabes, les traditions arabes et quand on éprouve le besoin de connaître une langue étrangère, ou de lui emprunter un mot, ce sont les langues européennes qu'on choisit. Le lien qui existe, c'est la soumission ou plutôt une résignation fataliste à la force, renforcée par les divisions habilement exploitées. Jusqu'ici une vague fraternité religieuse, plutôt sentimentale qu'effective, a arrêté l'explosion. Mais si les choses continuent, celle-ci se fera plus terrible. Les Turcs eux-mêmes commencent à sentir le danger et les clairvoyants parmi eux élèvent la voix pour le conjurer et réclament pour l'élément dont les droits sont méconnus. De là est née la pensée de la décentralisation que ne cesse de défendre le prince Sabah Eddine et qui fait honneur à son sens politique et à sa loyauté.

Comment, dans un empire, un élément de 7 millions de sujets occupant un territoire de 1.136.000 kilomètres carrés peut-il vivre sans droits, maintenu sous la chaîne par un autre qui compte 6 millions d'individus à peine et ne couvre que 501.400 kilomètres carrés, quand le premier, à sa supériorité numérique et économique, ajoute la supériorité intellectuelle, et est conscient de cette triple supériorité ?

Nous assistons depuis quelques mois en Syrie à une lutte sourde et grosse de conséquences entre la presse arabe et l'autorité turque. A Damas, un journal est frappé

d'une amende, il riposte, les gendarmes envahissent la direction; le directeur s'enfuit et son frère est arrêté. A Beyrouth, un journal est suspendu, puis deux, trois, quatre subissent le même sort. Enfin un rédacteur est enchaîné et dirigé sur Damas. A Saïda un autre subit le même sort et arrive à Beyrouth les menottes aux mains. Mais c'est en vain, les journaux suspendus reparaissent sous un autre nom et leur aspiration commune est jetée comme un défi dans cette devise du *Mufid*, devenu *Lissan ul-Arab* (organe arabe) : *Nous sommes nés Arabes et Arabes nous mourrons.*

Puis un Comité se constitue à Damas. Voici ses revendications :

1° La nation arabe est un élément vivant ayant des droits effectifs;

2° La langue arabe doit être une langue officielle;

3° L'exercice des fonctions publiques appartient aux Arabes dans leurs contrées respectives. Ils se connaissent mieux et ont plus droit à se gouverner;

4° Les soldats et officiers arabes accompliront leur service dans leurs contrées;

5° Les attributions des assemblées générales seront étendues et les gouverneurs auront à leur rendre raison de leurs actes;

6° Les tribus nomades, inscrites sur les registres civils ou non, auront droit de vote à la représentation nationale.

Sur ce, le Comité convie tous les Arabes sans distinction de religion ou de pays à se dresser comme un seul homme pour soutenir par la parole, la plume et l'épée ces revendications.

Comme on le voit, un commencement d'organisation se dessine, que la presse accentuera et dont elle précipitera la maturité.

Les événements des Balkans n'ont pu manquer de produire au fond des âmes un sourd gémissement. Le khalife qui abandonne Tripoli, qui perd l'Europe et en arrive au point de devoir se demander s'il lui faudra plier sa tente pour désertier le Bosphore, ne peut manquer de sortir amoindri de la lutte et déjà, çà et là, on signale des prétendants à la succession. Depuis longtemps le correspondant du *Times* avait mentionné les prétentions de l'émir de l'Afghanistan au khalifat. On a parlé du khédive. Ce qui est certain, c'est que le cheikh Senoussi s'est proclamé lui-même et a pris le Turc Enver bey pour son ministre de la Guerre. La Turquie aura à compter avec toutes ces convoitises et ces revendications, et si ses dirigeants ne veulent pas renoncer à leur politique traditionnelle, son existence est sérieusement menacée. Le facteur qui a déterminé la solution de la question d'Orient en Europe, c'est-à-dire les nations asservies, entrera aussitôt en jeu pour l'Asie et cette fois la lutte sera courte et plus décisive.

Je le sais, les Turcs gardent comme un pis-aller l'Anatolie pour suprême refuge. Peut-être ont-ils raison! car en somme l'Asie Mineure est bien assez vaste pour eux, assez riche pour leur permettre une aisance préférable à leur médiocrité présente, menacés qu'ils sont et traqués partout. C'est là réellement une terre turque avec des traditions, des souvenirs et une langue également turque. Cette unité leur promet une vie calme et paisible et s'il est absolument besoin de protecteurs, l'Allemagne est toujours là.

Cependant, là aussi, par une inéluctable fatalité, surgissent deux questions : la question kurde et la question arménienne.

La question kurde est d'une simplicité qui ne comporte pas beaucoup de mots : c'est celle de la barbarie qui est destinée à plier sous la force ou à disparaître.

Quant à la question arménienne, le public français connaît déjà, au moins pour avoir entendu parler de ses malheurs, la nation arménienne. Plus d'une fois, il lui a témoigné son intérêt et cet intérêt est pleinement mérité.

Les Haïkanes (comme les Arméniens s'appellent eux-mêmes) sont une des nations les mieux douées de l'Orient. Avides d'instruction, habiles à tout, ils possèdent au plus haut point l'aptitude au commerce et à la spéculation, avec une flexibilité de caractère qui leur a permis de se conserver dans un milieu profondément difficile, flexibilité qu'on aurait tort de taxer de ruse. Toujours massacrés et toujours debout malgré le sang qui coule, ils ont conservé dans leur solitude, le long des siècles, la même langue, la même religion, et un idéal national qui commande la sympathie et l'admiration.

Divisés en trois tronçons les uns appartiennent à la Russie, les autres à la Perse, le reste à la Turquie. Leur principal centre est situé en Russie, à Etchmiadzin, où réside leur premier chef spirituel, le *catholicos*.

On peut observer chez les Arméniens de Turquie trois tendances : les uns, acceptant le fait existant, se rallient à la Turquie dont ils espèrent recevoir des droits et des garanties. D'autres se tournent vers la Russie : là, du moins, disent-ils tristement, on ne massacre pas. La troisième tendance est franchement pour l'indépendance. De ces trois tendances naît la question arménienne aussi intéressante que difficile.

L'intérêt vient de ce qu'on est enfin las d'entendre parler de ces effroyables massacres, de voir passer, sur nos plages orientales, toutes les victimes des massacres d'Arménie. Quelque bon ottoman que l'on soit, on ne peut s'empêcher d'un frémissement devant ces horreurs, défi de la barbarie à toute la civilisation moderne, dont le passé projette son ombre sanglante sur l'avenir.

La difficulté vient de l'éparpillement des Arméniens qui manquent de centre compact. Disséminés un peu partout dans l'Anatolie, l'Arménie et le Kurdistan, ils sont mêlés, sans se confondre, à leurs pires ennemis. Un aperçu statistique nous fait toucher du doigt cette difficulté (1) :

	Habitants	Arméniens
Dans le vilayet de Trébizonde sur	950.000	47.200
— — Erzeroum —	646.000	134.965
— — Angora —	933.000	14.298
— — Sivas —	1.057.000	228.433
— — Konia —	1.069.000	9.700
— — Adana —	422.000	97.430
— — Alep —	996.004	37.999
— — Mamourat —	575.000	63.718
— — Diarbékir —	472.000	79.189
— — Bithis —	399.000	131.391
— — Van —	380.000	79.998
— — Bagdad —	614.000	3.300
— — Bassora —	433.000	1.500
— — Smyrne —	1.396.000	15.105
— — Bigha —	130.000	1.688
— — Brousse —	1.622.000	8.899
— — Ismidt —	222.000	45.635
(partie asiatique) Constantinople		2.647
Total		1.169.644

Une autre difficulté d'ordre intérieur est la différence de culte au sein de la nation, qui ne possède pas seulement des catholiques et des grégoriens, mais encore des protestants. Sur le nombre donné, 969.549 Arméniens sont grégoriens, 144.768 sont catholiques et 55.327 protestants.

* * *

Il est à espérer que la Turquie, ramenée à la réalité par la rude épreuve qu'elle traverse, saura prévenir toutes ces tendances séparatistes. Les hommes d'Etat prendront la peine de se renseigner, mieux que par le passé, sur l'état, le caractère et les aspirations des groupes qui constituent

(1) Cette statistique est empruntée à Tigrane-Derviche.

l'empire, car à ce propos on rapporte des traits scandaleux. Un personnage turc, qui fut plusieurs fois ministre, demandait une fois à un Syrien, et sans malice, quelle langue on parlait en Syrie. Le chinois, fut-il tenté de lui dire ; mais la pitié arrêta la plaisanterie sur ses lèvres. Il est évident qu'avec une ignorance aussi insouciance que profonde, on ne saurait aller loin. Heureusement le gouvernement turc trouve de bons collaborateurs pour lui faciliter la tâche : ce sont les puissances de l'Europe et même de l'Amérique. Car il ne faut pas croire que les Etats-Unis se désintéressent de la Turquie.

... « L'Amérique, disait en 1880 Midhat pacha, alors gouverneur de Syrie, dans un rapport officiel, dans le but d'avoir des protégés, se livre à une propagande intense de protestantisme, dans la montagne des Ausariés, entre Hama et Lattaquié. Ces Ausariés, dans l'intention de se soustraire aux exactions des percepteurs d'impôts et surtout en vue de se soustraire aux charges de la conscription militaire, embrassent en foule le protestantisme... »

Depuis Midhat pacha, l'influence américaine n'a fait que grandir et elle s'affirme actuellement par une grandiose institution universitaire. Mais à cette infiltration religieuse et d'ordre privé, vient s'ajouter une autre d'ordre politique, qui promet de devenir sérieuse et grâce à laquelle, le jour où les Etats-Unis le voudront, ils supplanteront toutes les autres influences, du moins en Syrie. En effet, ils possèdent sur leur territoire plus de 300.000 émigrants syriens qui, après cinq ans de séjour, ont droit à la naturalisation et en profiteront pour la plupart. A leur retour, le consul américain ne manquera jamais de faire valoir ses droits à leur protection. C'est là un puissant moyen d'influence effective que les Américains penseront un jour ou l'autre à utiliser, apportant ainsi aux Turcs un nouveau concours, puisqu'ils n'en ont pas assez avec la collaboration européenne.

L'Allemagne, de son côté, se sent une sympathie très prononcée pour l'Anatolie, sympathie assez grande pour aller même jusqu'à la Mésopotamie. Et pour relier ses deux amours, elle construit une grande voie ferrée qui la mènera en quarante-huit heures de Constantinople à Bagdad. Cette sympathie a des infiltrations en Syrie.

Rouge encore du sang arménien, Abdul Hamid se trouvait en 1900 dans un triste isolement. Alors le kaiser lui tendit la main, et debout, tête découverte, devant la tombe du grand Saladin : « Dites, a-t-il dit, aux 300 millions de musulmans que je suis leur ami !... » De retour au Deutschland, pour réaliser cette amitié, le kaiser expédia des canons Krupp, des fusils Mauser, des munitions, des instructeurs, des rails, des locomotives, des ingénieurs et enfin, par une délicate attention, des colonies allemandes pour la Palestine. Puis ce furent des missions savantes : Balbek est déblayé, Ninive et Babylone sont relevées de leurs cendres et maintenant encore la mission Von Oppenheim fouille les ruines de la Mésopotamie et plus encore peut-être l'âme du bédouin qui y a planté sa tente.

Près de l'activité du colosse allemand, l'activité russe semble se ralentir, détournée par la Perse.

Il n'en est pas de même de l'Italie. Elle avait commencé par faire un grand déploiement d'énergie dans ses écoles, l'œuvre de ses missionnaires, l'action directe de ses consuls, et elle en eut des plus éminents, comme M. E. Vitto, mort laissant des regrets dans tout l'Orient. Elle tendait à disputer à la France son protectorat. Elle eut bientôt la conviction du néant de ses aspirations et se tourna vers Tripoli. Maintenant qu'elle a réalisé ses espérances, en a-t-elle assez, ou va-t-elle jeter encore son dévolu sur quelque autre point du territoire turc, pour y apporter sa collaboration ?...

L'activité la plus grande, la plus suivie et la plus assidue, c'est l'activité britannique. Assurer la route des

Indes, voilà le mobile, le but et la justification de l'œuvre poursuivie encore plus peut-être par l'initiative privée des agents comme des simples sujets que par le gouvernement lui-même. Après s'être installé à Chypre pour protéger la grande voie, l'Angleterre s'installe en Egypte et poursuit son installation le long de la route. Les côtes de l'Arabie dans la mer Rouge, à commencer par la presqu'île du Sinaï et le golfe d'Akaba, dépendances de l'Egypte, jusqu'à Bab-el-Mandeb, sans oublier Périm et Kamaran, se trouvent sous son action directe, et son regard surveille le Hedjaz et l'Yémen et cherche avec intérêt les ombrages de Sanâ du haut du roc d'Aden brûlant comme un cratère. Franchissant le détroit, elle s'étend sur la côte de l'Océan où, depuis Aden jusqu'à Mascate elle a passé des traités avec les tribus indépendantes, en les attachant par les subventions annuelles et les présents. Après avoir ainsi conquis économiquement le Hedjaz, l'Yémen, le Hadramont, l'Amman (Oman), grâce à l'activité de son résident d'Aden, qui pénètre tous les jours plus avant dans le cœur de l'Arabie, elle ne désespère pas de voir flotter un jour le drapeau britannique sur le château du sultan de Mascate, qui lui a cédé néanmoins l'île de Kura-Mura et le protectorat de Socotora. Le résident de Bouchir n'est pas moins actif : la *Ligue de la trêve* groupe autour de lui tous les chefs arabes et persans des côtes du golfe Persique. Il règle ainsi les conflits, exerce la garde et la police et applique aussi les amendes et la prison. A l'entrée du golfe, dans l'île Tavailé ou Kichim, l'Angleterre a installé une station navale et militaire, en face de Bender-Abbas. L'île de Bahrein est sous son protectorat et quand l'Allemagne cria victoire en obtenant la concession de la ligue de Bagdad, elle lui répondit par l'occupation de Koueit, fermant ainsi l'unique débouché de la grande voie projetée.

Pour être complète, l'énumération serait trop longue. Il en ressort que son admirable organisation permet à la Grande-Bretagne de s'immiscer partout, d'être au courant de tout et jamais prise au dépourvu, d'être toujours prête à profiter de l'occasion qui s'offre. Servis par une marine de premier ordre, jamais désavoués dans le libre exercice de leur initiative privée, ses agents disposent de sommes considérables qui leur permettent de s'entourer d'un grand faste qui rehausse leur autorité et leur prestige aux yeux du peuple oriental.

Ainsi, pour assurer la sécurité des Indes, il semble que l'Angleterre ait besoin de tenir, de posséder tout le territoire asiatique qui les précède : l'Arabie comme la Mésopotamie, la Perse et même la Syrie. Mais en Perse, elle se heurte à la Russie, en Mésopotamie à l'Allemagne, en Syrie à la France. En Perse l'échange de vues a eu lieu avec la Russie ; en Mésopotamie, la collaboration anglo-germanique est en bonne voie par l'entente de la Deutsche Bank, créatrice du chemin de fer de Bagdad, et l'Euphrates and Tigris Steam Navigation Company de M. Lynch. Mais avec la France, quelle entente ou plutôt quel échange de vues y a-t-il eu ?...

*
* *

Nous ne sommes pas dans les secrets de la politique, mais toujours est-il que nous ne pouvons nous empêcher d'une certaine appréhension en entendant dire que la France s'est désintéressée de la Syrie. La belle initiative de M. Poincaré notifiant à la Turquie que la France entendait exercer son protectorat effectif des catholiques d'Orient constitue un démenti à ces bruits tendancieux qui nous déconcertent. Mais, dans la pratique, quel effet peut avoir cette initiative qui fait honneur aux traditions chevaleresques de la France et qui aura son retentissement en Orient, commencé déjà par les acclamations de toute la presse ? Devant une propagande directe, de-

vant une action concrète qui pose ses jalons, crée des intelligences, des alliances secrètes peut-être, que peut faire une simple déclaration ? Si la France se contente de la gloire d'une politique sentimentale et humanitaire et renonce dès à présent au résultat concret, fort bien ! elle est dans la bonne voie et elle ne saurait mieux faire que de laisser tout le profit de son initiative et les avantages de sa position incomparable à son amie et alliée. Mais si ce n'est pas le cas, il est temps d'agir, et l'initiative des autres devrait stimuler la sienne et leur exemple est peut-être bon à suivre.

En Syrie, la France prédomine grâce à ses traditions et à l'expansion incomparable de sa culture. L'Angleterre y possède au contraire peu de moyens et c'est pour cela qu'elle prend l'Egypte comme base d'opération pour, de là, lancer la chatoyante idée de l'annexion. L'Egypte fut toujours l'asile des Syriens persécutés qui y vinrent de bonne heure et y trouvèrent une large hospitalité. L'administration, les carrières libérales, la haute spéculation en sont pleines. Ces Syriens aiment toujours la France, mais la France se désintéresse d'eux et ne daigne même pas s'apercevoir qu'ils existent. C'est cette élite que l'Angleterre parvient à s'attacher qui constitue la force de son action en Syrie.

Ce n'est pas tout ; l'Egypte tout entière est de la partie et les voyages de délasserment que font en Syrie les agents britanniques ne sont pas sans intérêt. Y a-t-il une calamité ? L'Egypte s'empresse, ses princes s'agitent et suivent le regard sur la statue d'Ibrahim pacha qui montre du doigt la terre syrienne : Voilà la sœur jumelle ! disent-ils dans une clameur unanime. Les boulets italiens qui s'abattent sur Beyrouth y font couler l'or égyptien. Les sinistrés de Damas, c'est dans la vallée du Nil qu'ils trouvent le plus de larmes de compassion et, ce qui est mieux, de quoi reconstruire ce que le feu a détruit. Cette générosité fait honneur au peuple égyptien.

La presse égyptienne, syrienne pour sa majorité et ralliée au gouvernement, trouve un immense écho dans sa patrie d'origine. Les auteurs syriens sont accueillis avec sympathie, encouragés, patronnés, décorés et les fêtes qui vont avoir lieu en l'honneur du poète syrien Khalil Montrau décoré par khédivé ne sont pas peu significatives. L'Angleterre, n'ayant point d'écrivains anglais à sa disposition, patronne les écrivains arabes et se les attache. Que ne ferait-elle pas, si elle disposait comme la France de cette jeune pléiade qui cultive sa langue ? Vous seriez étonné si je vous citais tous les auteurs français de la Syrie. Je ne veux point parler de ceux que vous avez connus, que vous avez admirés et applaudis comme l'auteur d'*Antar* et l'auteur des *Sultans ottomans*. Mais il est bien des jeunes et obscurs auteurs qui s'adonnent avec amour à la culture française et qui s'essaient à écrire dans notre langue et ne se laissent point rebuter par l'indifférence où la patrie de leur âme les relègue.

Il y a deux ans, le prince égyptien Méhemet Ali entreprenait un voyage en Syrie pendant lequel il visita tous les personnages influents et après son retour et maintenant encore, il cultive ces amitiés que lui avaient valu son amabilité naturelle et son beau talent de causeur. Croyez-vous qu'un voyage pareil ne fait pas avancer l'idée de l'annexion ? Mais la Syrie a émigré en partie. Ses six cent mille émigrants, dont New-York est le principal centre, sont destinés à jouer un rôle prépondérant dans les affaires syriennes et pour cela, l'*ami de la Syrie*, le prince Méhemet Ali, se met encore en voyage et les paroles éloquentes qu'il adresse à la colonie de New-York ont un tel retentissement dans la mère-patrie, que pas un journal ne manque de les reproduire.

Les correspondants du *Temps* ont signalé, ces derniers jours, un redoublement d'activité britannique en Syrie. Mais quoi qu'il en soit, il est un coin qui nous restera

fidèle, dont le comte de Mun a pu dire avec raison que c'était un morceau de la France, c'est le Liban.

Il y a douze ans, le baron de Contenson traversait, en voyageur qui note les impressions, la Turquie d'Asie. Demandant à un Libanais sa nationalité : « Maronite, catholique et Français », répondit le montagnard (1). La majorité des populations libanaises peut redire cette même réponse, car parmi toutes les protections qui s'offrent à eux, les Libanais savent qu'il est une protection qui reste seule efficace. Il est un drapeau que l'on voit flotter dans les heures sombres comme un phare de salut et c'est ce drapeau que vient d'agiter l'homme de la France au regard de la Turquie refoulée, de la Turquie qui serait tentée peut-être de laver en Asie l'humiliation subie en Europe. Le Liban sait qu'en dehors de toute considération politique, il peut compter sur la France, que là où s'arrêtent les intérêts son sentiment chevaleresque continue toujours et que même si le ciel est trop haut la France n'est jamais trop loin... C'est pour cela qu'il l'aime, que depuis cinq siècles il ne s'est pas lassé de l'aimer. Elle n'est plus pour lui la grande protectrice seulement, c'est aussi cette belle entité de la civilisation moderne dont il bégaie avec amour la langue, et rêve la pensée. Si le chrétien du Liban, quand il en parle, a son âme qui frémit et son regard qui brille, c'est parce qu'il se sent envahi par la grandeur du souvenir et illuminé par le resplendissement multicolore de la gloire française.

Gesta Dei per Francos! nous répétait quand nous étions encore sur les bancs du collège d'Antaura le bon M^{sr} Duval, délégué de Rome en Syrie, et cette parole erre encore dans notre mémoire comme le souvenir des croisés sur les ruines de nos collines. *Gesta Dei per Francos!* ce mot est peut-être un peu naïf pour ceux que l'activité de la vie moderne absorbe et emprisonne dans un cercle rigoureux de réalisme pratique par le *quotient*, la *laïcité*, le grondement des grèves futures... Mais dans nos humbles petites vallées, en regard de nos gigantesques montagnes qui semblent se prosterner dans l'azur avec leur manteau de neige en une éternelle adoration, que l'on soit catholique, réformé ou libre penseur, pourvu qu'on ait un cœur français, ce mot conserve sa magie d'enthousiasme et son retentissement qui a traversé les siècles.

Mais le bon M^{sr} Duval, qui nous le disait, n'est plus et pour le remplacer, nous avons un moine italien qui ne sait pas le dire, qui ne veut pas peut-être et qui ne rappelle sa présence que par les anathèmes qu'il lance : anathème aux écoles, anathème aux écrivains, aux journalistes, aux moines, à tout ce qui a vie ou idée.

Si la France a mission de protéger les catholiques, elle a en retour des droits qu'elle devrait faire valoir. Et croyez-vous que le représentant du Pape n'ait pas son influence même politique? On dit que la place resta vacante pendant plus de six mois d'attente vaine et qu'enfin, devant cette indifférence, on se résolut à prendre un moine italien. A qui la faute? Je ne sais... Mais je ne puis m'empêcher d'un regret, regret de ne plus voir, dans sa robe blanche de Lacordaire, un Français venir dans nos écoles lancer comme un appel à l'amour de la France cette belle parole qui fait partie quand même du glorieux patrimoine national, *Gesta Dei per Francos!*

*
* *

Permettez-moi, Messieurs, un dernier mot sur la question du Liban. Il ne suffit pas de protéger un peuple contre le glaive du fanatisme, il lui faut encore donner le moyen de vivre et c'est là toute la question du Liban, ce que le Liban réclame et ce que la France revendique pour lui. De 1860 à 1880, notre population avait doublé présentant une

densité de 115 habitants par kilomètre carré. Comment un nombre si considérable peut-il vivre sur une montagne sans un lopin de terre, sans commerce, sans industrie, avec une administration vieille et pourrie dont le chef ne pense qu'à s'enrichir et à semer les divisions, germes de l'anarchie future? Et le peuple émigra en masse. Et c'est dans cet état que la Turquie voulait nous immobiliser. La France protesta et la solution n'est pas encore venue. Quelle va être, à ce propos, la répercussion de la crise balkanique? Le gouvernement de Kiamil pacha va-t-il continuer la politique traditionnelle qui ne tend à rien moins qu'à étouffer le Liban pour lui faire expier, en jalouse marâtre, ses sympathies non déguisées? Ou bien va-t-il suivre les avis que, hier même, M. Poincaré parlant au nom de la France, à la commission des Affaires extérieures, exprimait avec netteté, avis qui constitue le meilleur gage de paix dans une heure où les complications ne manquent pas?

Quoi qu'il en soit, Messieurs, cette parole du président du Conseil ira porter au cœur des Libanais l'espoir avec un peu de joie. Car c'est si triste maintenant la belle et riante montagne découronnée de sa jeunesse qui s'en est allée, c'est si triste de voir toutes ces femmes en noir, au sourire mélancolique, dont le regard tristement résigné sonde l'horizon dans l'attente du cher absent. Pour garder le foyer, il n'y a plus que des femmes, des vieillards, des moines et des curés. L'émigration a pris le reste.

Croyez-vous, Messieurs, que nos mères n'aient pas l'âme déchirée, quand, nous arrachant de leurs bras, elles nous voient nous en aller, emportant pour tout bagage, avec leur dernier espoir, notre seule jeunesse? Et nous, Messieurs, ce n'est pas un, ce n'est pas dix, ce n'est pas cent, c'est dix mille, c'est cent mille, deux cent mille, trois cent mille. Eh bien! c'est ce douloureux exode que l'initiative de la France veut arrêter, car la France veut rendre sa joie et sa force au foyer libanais, à ce dernier boulevard du christianisme refoulé; elle veut rendre leurs fils à ceux qui, pendant l'année terrible, disaient, l'âme anxieuse : Mon fils, prions pour Elle!

Et la France, Messieurs, ce n'est pas seulement son gouvernement, c'est vous, ce sont tous les partis, c'est sa presse qui a déjà si gracieusement prêté son puissant concours, c'est l'opinion publique tout entière qui approuvera la belle initiative commencée, qui la soutiendra, la stimulera en vue de la conservation du grand patrimoine national, de la plus grande France dont le Liban est une partie.

LES OBSÈQUES DE M. JEAN DUPUIS

Les obsèques de M. Jean Dupuis ont eu lieu le 4 décembre à Saint-Just la Pendue, en présence de nombreuses personnalités du monde politique et colonial. M. Charles Lallemand, préfet de la Loire, représentait le gouvernement et a rendu, le premier, hommage au grand explorateur qui vient de disparaître. M. Louis Finot, chargé du cours d'histoire et de philologie indo-chinoises au Collège de France, a prononcé ensuite, au nom du Comité de l'Asie Française, qui l'avait spécialement délégué pour cette mission, les paroles suivantes :

Messieurs,

Je dois à l'amitié dont m'honorait M. Jean Dupuis le privilège d'apporter sur sa tombe le suprême hommage du Comité de l'Asie Française.

(1) *Chrétiens et musulmans*, par L. DE CONTENSON, p. 165.

Il y a dix ans, l'intrépide voyageur avait voulu, à l'occasion du Congrès international des études d'Extrême-Orient, revoir encore une fois la terre tragique où il avait combattu et souffert. J'eus la joie de le recevoir à Hanoi. L'École française d'Extrême-Orient, l'élite savante qui s'était groupée autour d'elle, se plurent à entourer d'honneurs l'illustre survivant de l'âge héroïque. Ce souvenir avait créé entre nous des liens que la mort seule a rompus, et quand le printemps le ramenait à Paris, au milieu de ses amis, je n'attendais guère avant de voir paraître sur mon seuil sa vénérable tête blanche.

Le noble vieillard à la physiologie grave et douce, à la parole spirituelle et captivante, nous a maintenant quittés, mais son œuvre demeure. Il a vu mûrir les moissons qu'il a semées. Son initiative hardie a fait surgir une pléiade de héros qui ont écrit une nouvelle page de l'épopée française. Ce qui était avant lui une colonie s'est agrandi aux proportions d'un empire. Il a pu mourir dans la fière sérénité d'une grande tâche accomplie.

Des revers immérités ont assombri cette vie qui avait connu de si radieux espoirs. Dupuis ne s'y résigna pas. Il n'était pas de ceux qui subissent les événements au lieu d'y résister. Il soutint avec une inlassable énergie ce qu'il croyait être la cause de la vérité et de l'équité. Deux ans seulement avant sa mort, il voulut comparaître en quelque sorte à la barre de l'histoire et dans un livre, qui renfermait sa pensée définitive, adresser à l'avenir la protestation de sa raison inflexible et de son cœur indompté.

Maintenant le repos est venu pour lui. Il prend place dans le calme sanctuaire où la France entoure d'un même culte pieux tous les vaillants qui l'ont aimée et servie. Sa mémoire restera chère à la France d'Europe, et la France d'Asie, dont il a posé les fondements, la gardera fidèlement, comme une grande leçon de foi, de ténacité et d'énergie.

D'autres discours ont été prononcés par le Dr Merlin, conseiller général de la Loire, maire de Saint-Just-la-Pendue; M. Paul Labbé au nom de la Société de Géographie et de la Société de Géographie commerciale de Paris; Laforest, au nom de la presse coloniale; Gabriel Forest, au nom de la Société de Géographie commerciale de Saint-Etienne; Peuvergne, avocat, au nom de la ville de Saint-Etienne.

L'ŒUVRE DE JEAN DUPUIS

Le 5 mai 1871, l'explorateur Jean Dupuis écrivait de Lao-kay à M. le comte Méjean, notre consul général à Changhaï, pour lui donner l'assurance que le fleuve Rouge était navigable et que lui-même, d'accord avec les autorités chinoises du Yunnan, le remonterait avec des vapeurs dès l'automne de 1872. Il s'agissait, pour le vice-roi du Yunnan, de se faire ravitailler, en armes et en munitions, par une voie plus courte et plus facile que celle empruntant le fleuve Yang-tseu pour relier les provinces chinoises du Sud-Ouest au reste de la Chine. Notre compatriote Jean Dupuis, après un voyage au Yunnan en 1868-1869, avait fait, en 1870-1871, une première exploration du fleuve Rouge en poussant en territoire annamite, jusqu'en aval du point

où se trouve aujourd'hui la ville de Yen-bai. Convaincu qu'il avait ainsi découvert une voie nouvelle, il s'était engagé à assurer par cette voie le ravitaillement dont il s'agit.

Depuis longtemps les explorateurs recherchaient une route rapide et sûre qui donnât l'accès de la mer aux provinces sud-ouest de la Chine, le Yunnan et le Seutchouan. Les Anglais qui, les premiers, abordèrent la question avaient naturellement essayé de trouver cette voie dans la direction de l'Inde. Dès 1824, une route avait été proposée entre Rangoun et le Sud-Ouest du Yunnan à travers les bassins de la Salouën et du Mekong, puis divers autres tracés qui, tous, présentaient cet inconvénient d'être perpendiculaires à l'axe des vallées et par conséquent pénibles, longs et dispendieux.

De notre côté, nous cherchions à relier les provinces chinoises à la Cochinchine française et, en 1866, une commission était nommée pour explorer la vallée du Mekong. Les membres de cette commission, sous la direction de Doudart de Lagrée, passèrent le fleuve Rouge ou « Song-Coi », en territoire chinois, mais ne le descendirent pas suffisamment pour s'assurer de sa navigabilité. Néanmoins, ils pressentirent la solution de la question et Francis Garnier, qui faisait partie de l'expédition, avait dit par la suite : « Il y avait à étudier là une question commerciale d'un grand avenir et d'un intérêt exclusivement français, puisque le Tong-kin, par suite des traités qui nous lient à la cour de Hué, se trouve placé sous notre influence politique.

« La pacification du Yunnan rendra au vaste bassin du Song-Coi la vie commerciale et la richesse que lui assurent ses produits si variés et précieux. La proximité de l'embouchure du fleuve et du port français de Saïgon leur offre un débouché facile et économique. Une politique jalouse a pu détourner jusqu'à présent de leur voie naturelle les denrées du Sud-Ouest de la Chine; elles vont chercher à Canton ou à Changhaï un marché éloigné et onéreux. Il nous appartient d'user de notre influence auprès des cours de Pékin et de Hué pour faire cesser cet état de choses. Notre colonie de Cochinchine est légitimement appelée, par la force même des choses, à recueillir l'héritage de Canton et Saïgon offrira aux produits du Yunnan et de l'Indochine septentrionale un port de chargement mieux situé pour leur échange contre des marchandises européennes. Malheureusement, le manque d'interprètes et, par suite, la difficulté de recueillir des renseignements précis et sérieux empêchèrent M. de Lagrée de pousser ses investigations de ce côté aussi loin qu'il était nécessaire et Francis Garnier concluait : « L'ouverture, par la vallée « du Tong-kin, de relations commerciales avec « le Sud de la Chine est l'un des résultats les « plus importants que la politique française doive « chercher à obtenir en Indochine. »

C'est cette politique qui, en moins d'un demi-siècle, a été réalisée avec le succès que l'on sait. C'est Jean Dupuis qui en a été le premier artisan

avec une audace patriotique qui lui vaudra dans l'histoire une place d'honneur entre les meilleurs Français et les plus fiers conquérants.

Jean Dupuis voulut tout d'abord intéresser à son entreprise le gouvernement français et, dans ce but, se rendit à Paris au ministère de la Marine. Il y rencontra l'amiral Dupré, alors gouverneur de la Cochinchine, tout disposé dès le début à le soutenir. Toutefois, sur des renseignements faux ou tout au moins exagérés, l'amiral Dupré crut d'abord, et avec lui le ministre de la Marine, que le Tonkin était dans une insécurité telle qu'il serait impossible à Jean Dupuis d'y passer. Ce à quoi notre explorateur, sur l'observation qui lui en était faite, répondit à l'amiral que lui-même revenait du Tonkin, que deux bandes chinoises rebelles, les Pavillons noirs et les Pavillons jaunes, y tenaient la campagne, en effet, mais qu'elles n'étaient pas dangereuses et ne lui susciteraient, d'ailleurs, aucune difficulté; qu'en ce qui concernait les Annamites, il ne les craignait pas, car il tiendrait le milieu du fleuve avec ses navires; qu'on lui tirerait peut-être quelques coups de canon lorsqu'il serait devant les villes, mais qu'il passerait outre et qu'une fois le fait accompli, on serait bien obligé de l'accepter: « Avec quatre hommes et un caporal », dit Jean Dupuis en terminant, « on peut passer. »

Malgré cette assurance, le ministre de la Marine ne voulut prendre aucun engagement et laissa entendre à l'explorateur qu'on le laisserait agir à ses risques et périls (1). Néanmoins, Jean Dupuis obtint qu'un navire de guerre fût mis à sa disposition pour le conduire de Saïgon à Hué.

Il n'en usa pas, d'ailleurs. De retour en Cochinchine, il reçut des notabilités de la colonie le conseil de ne pas se prévaloir auprès de la cour de Hué de ses attaches avec le gouvernement français. Nous étions alors en très mauvais termes avec Hué. Postérieurement au traité avec l'Annam du 5 juin 1864 qui nous avait donné trois provinces de Cochinchine, celles de Saïgon, My-tho et Bien-hoa, à la suite de troubles fomentés dans notre nouvelle possession, l'amiral de la Grandière avait été amené, en 1867, à occuper les citadelles de Vinh-long, Chaudoc et Hattien. L'amiral Dupré, gouverneur de la Cochinchine, avait reçu mandat de faire reconnaître par la cour de Hué, en lui consentant au besoin quelques concessions, le nouvel état de choses. L'on conçoit, dès lors, que l'amiral pouvait, à un moment donné, se trouver gêné par l'entreprise de Dupuis au Tonkin autant qu'il était, par ailleurs, désireux de la voir réussir, cette entreprise devant, pendant un certain temps, faciliter ses projets. D'où l'incertitude qui gêna le gouverneur de la Cochinchine et ne lui permit pas, sans doute, de suivre une ligne de conduite aussi nette que l'aurait voulu Jean Dupuis.

Ce dernier a toujours pensé, en effet, que nous

devions nous attacher à installer notre protectorat directement au Tonkin sans nous occuper de la cour de Hué. Il fondait son opinion sur ce qu'il savait du pays et de l'aversion des habitants pour les mandarins représentants du gouvernement de Hué. La dynastie des Nguyen, qui avait pris le pouvoir tout au début du XIX^e siècle avec Nguyen Anh, pouvait, en effet, apparaître aux Tonkinois comme usurpatrice. Lorsque la dynastie des « Lé », souverains légitimes du pays d'Annam, avait été renversée du trône, emportée par la tourmente politique qui bouleversa tout l'empire avec la révolte des Tay-Son, Nguyen Anh n'était que vice-roi de la Cochinchine. Renversé, comme son souverain, il était réduit à la plus misérable condition lorsque notre compatriote, l'évêque d'Adran, M^{sr} Pignault de Béhaine, lui fournit, avec quelques Français, une aide si précieuse que l'ancien vice-roi put réprimer la révolte. Il monta sur le trône sous le nom de Gia Long. Jean Dupuis savait que le moindre appui donné par la France à l'un des chefs tonkinois se prétendant descendants des « Lé » favoriserait un mouvement insurrectionnel, lequel balayerait du pays le gouvernement annamite. Par le fait plusieurs demandes en ce sens furent adressées à notre compatriote pendant son expédition à travers le Tonkin.

Le gouvernement français ne voulut pas s'engager dans cette voie et crut pouvoir assurer plus facilement notre domination sur le pays par l'intermédiaire de la cour de Hué.

Jean Dupuis s'était rendu aux conseils qui lui étaient donnés à Saïgon et il fut décidé qu'après avoir préparé son expédition à Hong-kong il gagnerait directement le Tonkin. Il devait « d'ailleurs » y retrouver un navire de guerre français, le *Bourayne*, commandant Senès, avec lequel il avait pris rendez-vous. Partie de Hong-kong, le 26 octobre 1872, avec une flottille composée de deux canonnières, le *Hong-kiang* et le *Lao-kay*, d'une chaloupe, le *Sontay*, ainsi que d'une jonque de mer, l'expédition arriva le 9 novembre dans les eaux tonkinoises où se trouvait déjà le *Bourayne*. Le commandant Senès, sans donner à l'expédition l'attache officielle du gouvernement français, la mit toutefois en rapports avec les mandarins annamites auxquels il la recommanda. Ceux-ci firent, dès l'abord, des objections. Il était extrêmement dangereux de remonter le fleuve Rouge qui n'était pas navigable. Les brigands massacraient l'expédition. D'autre part, les pouvoirs exhibés par M. Dupuis n'étaient pas réguliers n'ayant pas été approuvés par Pékin; les mandarins ne pouvaient rien faire sans en référer à la cour de Hué. Malgré l'insistance du commandant Senès, le mandarin annamite qui avait autorité sur les provinces maritimes maintint son refus de laisser Jean Dupuis remonter le fleuve Rouge sans en référer à Hué. Ce que voyant l'explorateur passa outre, une fois expiré le délai qui avait été demandé par les mandarins pour obtenir une réponse de la cour. Le *Bourayne* avait, entre temps, quitté les eaux tonkinoises.

(1) Mémoires de la Société académique indochinoise de Paris. Tome II. « L'ouverture du fleuve Rouge au commerce et les événements du Tong-Kin, 1872-1873. » Journal de voyage et d'expédition de J. Dupuis.

Dès lors, l'expédition fut en lutte ouverte avec les mandarins. Son chef considérant qu'il agissait en vertu des pouvoirs qui lui avaient été conférés par la Chine, Etat suzerain de l'Annam, ne tint aucun compte des défenses qui lui étaient faites. Il avait pris avec lui, comme secrétaire, un mandarin chinois représentant les autorités du Yunnan. Considérant que la résistance rencontrée était sans droit, il y répondit par l'emploi de la force. Rien ne l'arrêta, ni les barrages improvisés sur le fleuve, ni les coups de fusils qu'il entendit, mais n'atteignirent par ses bateaux, les soldats annamites se tenant à une distance respectueuse. Le 22 décembre 1872, la flottille arrivait devant Hanoï au grand effarement des mandarins qui témoignèrent du plus grand empressement en venant saluer Jean Dupuis, mais refusèrent de lui fournir les jonques qui lui étaient nécessaires pour remonter le fleuve dont les eaux à cette saison de l'année étaient fort basses. Rien n'y fit et après une intervention en sa faveur, sans résultat, de M^{gr} Puginier, évêque du Tonkin, Jean Dupuis se décida à quitter Hanoï, sur des jonques dont il s'était emparé avec l'assentiment secret de leurs propriétaires.

La population tonkinoise, a-t-il raconté dans son journal de voyage, lui était favorable ainsi que la population chinoise de Hanoï. Mais l'une et l'autre, la première surtout, tout en formant des vœux pour sa réussite, craignaient de se compromettre aux yeux des mandarins. Les autorités annamites avaient, entre temps, fait appel au général chinois qui occupait Bac-ninh avec ses troupes pour se débarrasser de Dupuis. Les Chinois occupaient, en effet, divers points du Tonkin où ils avaient été appelés par le gouvernement annamite pour purger le territoire des bandes chinoises provenant de la rébellion du Quang-si. Cette rébellion une fois domptée (elle avait résisté victorieusement de 1849 à 1865) un des principaux chefs s'était réfugié au Tonkin avec sa bande forte de plusieurs milliers d'hommes. Ce chef, Oua Tsong, mourut en 1866 et ses deux principaux lieutenants se réfugièrent, l'un sur le fleuve Rouge à Lao-kay, Luu Vinh Phuoc, chef des Pavillons noirs, et l'autre sur la rivière Claire, Hoang Tsong In, chef des Pavillons jaunes. Quant aux troupes chinoises elles restèrent au Tonkin. Nous devons les y trouver et les combattre en 1883, lors de l'expédition d'Henri Rivière.

Mais, en 1873, les Chinois se conduisirent en amis des Français et le général chinois Tchên, sollicité par les mandarins annamites, donna raison à Jean Dupuis et les menaça même d'appuyer militairement notre compatriote.

Ce dernier n'avait pas attendu cet appui pour continuer sa route et, le 20 février, il arrivait à Lao-kay chez les Pavillons noirs. Il avait été, sur sa route, bien reçu par les Pavillons jaunes et il ne fut pas traité en ennemi par les Pavillons noirs. Enfin, le 4 mars, l'expédition arrivait avec ses jonques à Man-hao, point terminus de la navigabilité du fleuve, d'où Jean Dupuis partait pour Yunnanfou où il exposa aux autorités chinoises

les péripéties de son voyage. Les mandarins chinois lui proposèrent immédiatement de mettre à sa disposition un corps de 10.000 hommes pour la libre navigation du fleuve Rouge en territoire annamite. Mais notre compatriote voulait réserver à la France le bénéfice de son expédition; il refusa les offres chinoises.

Dès le retour à Hanoï de Jean Dupuis, la lutte entre les mandarins et lui prit une acuité particulière: Annamites et Chinois incarcérés et torturés pour avoir entretenu des relations avec Jean Dupuis, délivrance par la force de ces derniers, débarquement en armes de l'expédition, incarcération par elle, à bord des navires, des chefs de police et de hauts personnages annamites, occupation armée, même, de la ville marchande par Dupuis, qui adresse des proclamations au peuple, voilà ce que les deux partis se reprochent mutuellement. A la fin, le pavillon français ayant été hissé à bord des bateaux, au cours d'une des luttes qui se reproduisaient presque quotidiennement, le gouvernement annamite s'adressa au gouverneur de la Cochinchine en le priant de débarrasser le Tonkin de Jean Dupuis. « Ce n'est plus nous qui sommes les maîtres, disaient les mandarins, c'est lui. » Et l'expédition était composée d'une poignée d'hommes renforcée par une centaine de soldats chinois ramenés du Yunnan ou envoyés du Quang-si!

Dès lors l'intervention officielle du gouvernement français se produisit. Une ambassade annamite était arrivée à Saïgon et la cour de Hué demandait l'envoi d'un officier français avec quelques hommes pour mettre Dupuis à la raison. L'amiral Dupré ne laissa pas échapper l'occasion et envoya le lieutenant de vaisseau Francis Garnier qui fit route vers le Tonkin sur le *d'Estrées* accompagné de la canonnière *l'Arc* et emmenant avec lui 30 soldats d'infanterie de marine commandés par un sous-lieutenant, M. de Trentinian, et 56 hommes d'équipage, dont 10 Annamites.

L'on sait comment cette poignée de braves s'empara du Tonkin avec l'aide des hommes de l'expédition Jean Dupuis. L'on sait aussi que le traité Philastre consentit à l'abandon des avantages que nous avait assurés le succès de nos armes. Avec la première phase de la question du Tonkin, le rôle de Jean Dupuis, chef d'expédition était terminé et l'explorateur se trouva, pour un temps, sacrifié à la politique de bienveillance pratiquée à l'égard de la cour de Hué. Les navires et son matériel, provisoirement séquestrés furent retenus à Haïphong et ce fut plus tard seulement que des compensations lui furent accordées par le gouvernement français. L'on sait aussi ce que fut la seconde phase de la question du Tonkin, la conquête du pays et, enfin, l'établissement définitif de notre protectorat sur tout le pays d'Annam.

Il n'y a plus lieu de se demander aujourd'hui quelle était la meilleure politique à suivre: de celle que préconisait Jean Dupuis, vigoureuse et rapide, ou de celle qui fut adoptée par le gouvernement.

L'homme qui vient de mourir, il y a un mois à peine, aura pu voir, avant de fermer les yeux à tout jamais, se réaliser son rêve patriotique. La voie fluviale ouverte par lui a cessé, en partie, d'être employée pour le transport des marchandises; mais la voie ferrée l'a remplacée et le sifflet de la première locomotive qui a dépassé la gare frontière de Lao-kay a dû retentir aux oreilles des vieux Chinois, qui se souviennent, comme un cri de triomphe : celui de l'énergie française.

CH. FOURNIER-VAILLY.

La Crise Orientale

ET LES RELATIONS

ENTRE LA FRANCE ET LA TURQUIE

Beaucoup de personnes ne se posent qu'une question en face de la crise orientale : nous attirera-t-elle une guerre européenne ? Mais même si elle ne va pas jusqu'à cette extrémité, elle doit poser devant nous beaucoup de problèmes. Comment vont se « tasser » les relations des peuples balkaniques entre eux ? Quel concours de capitaux et de compétences techniques pourront-ils nous demander pour se refaire de leur guerre et pour organiser et mettre en valeurs leurs nouveaux territoires si négligés sous le régime turc ? Enfin, quels efforts vont être faits dans la Turquie elle-même ? Il ne faut pas oublier qu'elle durera, très grande encore, après cette bourrasque, et peut-être même d'autant plus capable de vivre sagement et de se réorganiser que sa liquidation européenne aura été plus complète.

*
* *

Nous savons combien il est malaisé de faire accepter une amputation, même si la gangrène est évidente et si on donne, dans l'esprit le plus amical et avec l'intérêt le plus sincère, le conseil de s'y résigner. C'est cependant une liquidation de son territoire européen, hors la banlieue de Constantinople et la rive de la mer de Marmara, que les vrais amis de la Turquie doivent souhaiter pour elle. Les autres, ceux qui désirent que la question reste ouverte, quitte à épuiser l'attention et les efforts de la Turquie, lui conseilleront de reprendre sous quelque forme bâtarde, une partie des territoires conquis par les alliés. On lui dira de garder la suzeraineté sur une Macédoine, ou un reste de Macédoine, confiée à un ou plusieurs gouverneurs chrétiens. On lui fera faire de nouvelles Rouméliques orientales, pensant qu'elle a oublié l'histoire de la révision du traité de San Stephano, la surprise de 1885 et tous les efforts perdus qui n'ont eu d'autre issue que l'effondrement de 1912.

Que ceux qui veulent l'affaiblissement, la division des Etats balkaniques, quitte à provoquer

l'usure de la Turquie, obligée de maintenir dans un équilibre impossible ce nouveau rocher de Sisyphe, conseillent à la Turquie une demi-solution menteuse, qui sauverait vaguement la face des gouvernants de Constantinople, cela se conçoit fort bien. Mais les vrais amis de l'empire ottoman ne sauraient désirer pour lui un vain replâtrage; ceux qui veulent vraiment la consolidation de la Turquie lui souhaitent d'être libérée complètement de ce qu'elle a perdu sans retour, de ce qu'elle avait même déjà virtuellement perdu avant la guerre. La Macédoine et la majeure partie de la Thrace ne sont jamais devenues des pays turcs; la population chrétienne n'y a pas été ralliée au drapeau ottoman. Lorsqu'une conquête restée ainsi purement militaire est perdue, il n'y a pas plus de chances que de prétextes pour espérer pouvoir la reprendre.

Dans leurs conquêtes, les Turcs n'ont en effet su ni s'assimiler ni se concilier les populations vaincues. On a vanté leur tolérance qui fut très réelle, mais faite pour une bonne part d'indifférence et de mépris. Adoptant une des solutions que le prophète avait prévues pour les relations entre les croyants et les infidèles courbés sous le sabre, ils ont laissé vivre les chrétiens sur les terres conquises, pourvu qu'ils payassent tribut. Les Turcs, seuls honorés du service militaire, restaient le groupe conquérant et guerrier superposé à des *rayas* qui conservaient leur organisations religieuse et civile, libres de leurs affaires intérieures du moment qu'ils demeuraient taillables et soumis. C'est ainsi que l'empire ottoman, surtout en Europe, fut une armée turque, une race de garnisaires campée au milieu de populations qui ne se rapprochaient pas du vainqueur.

Celui-ci se détériora pour ainsi dire lui-même à ce régime. Vivant sans trop de peine de l'impôt des *rayas*, comme soldat ou comme fonctionnaire, il devint moins capable d'efforts industriels, agricoles et commerciaux que ses sujets chrétiens. Il se trouva inférieur à l'heure où le machinisme moderne vint transformer le monde et solliciter les activités vers des directions nouvelles. C'est seulement comme dominateur militaire et politique qu'il était capable de régner dans son propre empire. Il conserva les défauts et les qualités qu'accentue dans une race ce genre d'industrie héréditairement pratiquée et c'est en partie cette incapacité d'accepter de plein pied la concurrence de ses sujets chrétiens qui explique comment l'élément turc, après le rêve d'ottomanisme de 1908, s'exaspéra dans le « turquisme » qui a été la cause de l'alliance balkanique et de la guerre de 1912.

C'est, en effet, en 1908, que la Turquie a perdu la dernière chance de parer aux suites de son erreur séculaire. Ces conquis, qu'elle eût pu ou non — nous n'avons pas à aborder ici un tel problème — assimiler, elle aurait au moins dû essayer de leur donner une administration juste, ménagère, ordonnée. Il n'en a rien été. Aussi longtemps que le Grand Turc était toujours vain-

queur, que l'Europe chrétienne était tenue au loin, ce régime n'était pas trop dangereux pour la Turquie. Mais il le devint terriblement lorsque la marée turque commença à reculer, que des sympathies s'éveillèrent en Europe pour les chrétiens des Balkans, surtout le sentiment russe de la solidarité slave et orthodoxe. Le péril augmenta encore quand les guerres inspirées en partie par cette solidarité eurent constitué en Etats autonomes ou même indépendants une partie des nationalités chrétiennes des Balkans. Le reste devait être instinctivement attiré vers ces terres libérées, se polariser vers elles pour ainsi dire. Cependant la Turquie semblait n'avoir rien appris de la perte de la Grèce, de la Moldo-Valachie, de la Serbie, de la Bulgarie. Son administration restait aussi mauvaise en Macédoine. Un instant, en 1908, elle eut une chance. La révolution jeune-turque provoqua une de ces heures d'unanimité sentimentale dont il faut savoir profiter sans perdre de temps. Serbes, Grecs et Bulgares de Macédoine renoncèrent un instant à leurs tendances centrifuges pour se rallier à un Empire ottoman régénéré. Mais ces effusions n'eurent pas d'autre lendemain que le turquisme à outrance du Comité Union et Progrès. On sait le reste.

Aujourd'hui l'Europe est irrémédiablement perdue pour la Turquie. Le Turc ne peut y rester que comme gardien des détroits. Si de faux amis veulent lui conserver un plus gros morceau de la terre européenne, ce sera, comme nous l'avons dit, dans un état instable, précaire, éphémère, qui ferait un peu penser à ces palais de bois peints en pierre que l'on voit se mirer dans les eaux du Bosphore. Les peuples balkaniques, fortifiés matériellement et moralement par leurs victoires, n'auraient d'autre idée que d'achever la libération de leurs frères encore soumis à l'Empire ottoman. Au lieu d'avoir la frontière rassurante parce qu'indiscutée qu'elle peut se donner entre Andrinople et Constantinople, la Turquie vivrait en Europe dans des limites rétrécies, mais toujours menacées. Ses vrais amis lui souhaitent non cette trêve fragile, mais une paix définitive. Comme le disait excellemment notre ambassadeur à Constantinople, M. Bompard, en recevant la colonie le 1^{er} janvier : « Ce qu'il faut avant tout à la Turquie, c'est une paix véritable, non une trêve suivie de nouveaux combats, mais une paix définitive qui ne continuera aucun germe de futurs conflits. C'est à une telle paix que la France aspire pour la Turquie et en vue de laquelle elle multiplie ses efforts et s'associe à ceux des puissances qui veulent aussi le bien de la Turquie. »

Plutôt que d'essayer de garder ce qui lui échappe sans remède, l'Empire ottoman doit reporter tout son effort sur ce qui peut encore avoir de l'avenir : l'œuvre de sa consolidation en Asie. Là elle va retomber sur une base solide, le groupe compact des 8 à 9 millions de Turcs de l'Anatolie. Là elle est une nation au lieu de n'être qu'une armée campée au milieu de populations étrangères comme dans les vilayets européens où l'on ne

trouve que des groupes turcs infimes par rapport à la masse slave, grecque ou albanaise dans laquelle ils ont été jetés comme une inconsistante poussière. Sans doute l'Asie renferme d'autres éléments : en première ligne des Arabes plus nombreux que les Turcs eux-mêmes, mais du moins un lien religieux les lie-t-il au calife de Constantinople. Avec quelques réformes libérales celui-ci s'en ferait accepter. En fait de chrétiens, le Turc ne trouve en Asie qu'une frange grecque étroite sur une partie des côtes et des Arméniens qui, comme le montre la conférence publiée en tête de ce numéro, ne sont en majorité dans aucune province et ne peuvent donc guère espérer devenir un pays quoiqu'ils soient incontestablement une nation. C'est une raison pour qu'une politique tolérante ou tout au moins et immédiatement protectrice puisse les rallier. Quant aux Kurdes, qui eux sont musulmans, on ne saurait guère dire encore qu'ils aient un nationalisme et aucun de leurs espoirs, s'ils en nourrissaient de nationaux, ne les porterait à regarder en dehors des limites de l'Empire.

En Asie, l'œuvre de consolidation, de reconstitution est encore non seulement possible, mais pleine de promesses. Elle exige cependant une paix assez prompte qui ne laisse pas d'encouragements ni d'occasions aux éléments de dissociation qui existent déjà, sans aucun doute, dans les pays arabes et arméniens. La Turquie a payé cher de ne pas savoir faire la paix à temps avec l'Italie, si justement exaspérée qu'elle fût de l'attaque italienne qui ne prit même pas la peine de se parer d'un prétexte. Si elle ne sait pas conclure avec les Balkaniques, c'est l'Asie elle-même qu'elle aventure en laissant durer le trouble des eaux qui donne des occasions non seulement aux ennemis de l'intérieur, mais encore aux intrigues et à l'appétit de certaines puissances plus désireuses sans doute de trouver des compensations que de se lancer dans la formidable aventure d'une guerre européenne. Déjà certains n'ont-ils pas dit que le gouvernement russe pourrait être tenté de « se compenser » du côté de l'Arménie des déceptions et humiliations que sa politique incertaine risque si fort de lui ménager dans l'affaire austro-serbe ? Et quelle curée ne pourrait être déterminée par un tel signal ?

*
*
*

La France, en tous cas, n'a aucun désir d'être appelée à y prendre part. Elle est absolument sincère dans le désir qu'elle exprime de voir consolider ce qui peut l'être entre les mains des Turcs. Non seulement de vieilles traditions, mais encore l'évidence de son intérêt sont un gage éclatant de son désintéressement et de sa bonne foi.

L'Empire ottoman est non seulement pour la France un champ d'activité économique, mais encore et surtout un terrain de rayonnement intellectuel et d'expansion de sa culture. Tout ce qui est arraché à la Turquie est interdit à la conquête de la langue française. Sans doute les

Etats balkaniques peuvent être d'aussi bons clients que l'Empire ottoman pour nos capitaux et nos industries : on sait quelle est la nationalité de la métallurgie qui leur a fourni l'artillerie avec laquelle ils ont vaincu. Mais qui pourrait dire qu'une ville grecque, serbe ou bulgare fera à l'usage de la langue française la place dominante, flatteuse à la fois et touchante, que lui fait Constantinople ? Dans ces pays des Balkans comme ailleurs, le français peut être une langue de raffinés — il deviendrait peut-être même plus si la confédération balkanique s'organisait d'une manière durable — il a des chances d'être cultivé par un nombre grandissant de femmes instruites, forme sous laquelle, par exemple, aidé par les efforts de l'Alliance française, il gagne du terrain aux Etats-Unis. Mais cela ne ressemble pas à l'emploi fait de notre langue dans les grands centres de l'Empire ottoman, où des natifs en usent pour écrire et où des familles s'habituent à le parler au foyer. Nous n'espérons guère trouver en Orient, hors de l'Empire ottoman, des auteurs turcs ou arabes qui, pour écrire, choisissent notre langue et en fassent usage parfois avec un si réel talent.

C'est une raison d'intérêt pour l'Empire ottoman qui ne le menace d'aucune conquête. Le Turc le plus soupçonneux ne saurait en prendre ombrage. C'est par choix libre qu'il parle notre langue et nous ne prétendons pas nous imposer à cette liberté.

Jusqu'ici les pertes subies par l'Empire ottoman n'ont pas trop affecté notre domaine linguistique. L'immense majorité de nos écoles du Levant sont à Constantinople et en Asie. Celles qui existent dans les territoires occupés par les alliés et qui leur resteront sans doute, le lycée français de Salonique par exemple, pourront continuer à vivre comme les établissements français que l'annexion bulgare a trouvés et respectés à Philippopoli. Mais, nous le répétons, si le démembrement de la Turquie se poursuivait les pertes de notre domaine pour ainsi dire culturel deviendraient vite irréparables. C'est pourquoi, en dehors de ce que nous dicte notre vieille amitié pour la Turquie, nous souhaitons, et nous ferons de notre mieux pour conserver longue vie à l'Empire ottoman. M. Bompard, dans l'allocation dont nous avons déjà cité plus haut une phrase, a résumé le sentiment qui anime à cet égard tous les Français qui réfléchissent : « Pour mener à bien son œuvre de régénération, a-t-il dit, la Turquie aura besoin de coopérations étrangères. Elle n'en saurait trouver de meilleure que celle de la France, car il n'en est pas de plus désintéressée et de plus intéressée en même temps. La France n'a en vue que la prospérité de la Turquie, mais elle y a des intérêts matériels et moraux si nombreux et si divers, incorporés au pays même, qu'ils se confondent avec les intérêts mêmes de la Turquie et font bloc avec eux. Que nous le voulions ou non, nous sommes solidaires dans cet ordre de faits et les Français savent qu'ils auraient autant à pâtir

dans leurs intérêts des malheurs de la Turquie qu'ils sont assurés d'avoir part dans ses succès. »

* * *

C'est dans ce sentiment de traditions et de culture, et non pour nous marquer, à tout hasard, ce qu'on appelle une sphère d'influence, que nous portons un intérêt plus particulier encore à une partie de l'Empire ottoman : la Syrie.

Il a été parlé à plusieurs reprises de la Syrie ces temps derniers. Certains esprits s'étaient demandés si le zèle de certains agents de la politique anglaise en Egypte ne nous présageait pas une concurrence inattendue et inquiétante dans le pays où la France a tant fait depuis les Croisades. En 1909, sir Eldon Gorst avait fait en Syrie un voyage dans un appareil imposant. En outre certains Libanais installés en Egypte poussaient les Anglo-Egyptiens à adopter une politique plus active du côté de la Syrie. Nous croyons savoir que l'on s'émut à Paris et que l'on posa une question à Londres qui répondit de la manière la plus satisfaisante. S'il y avait eu quelque feu sous cette fumée, c'était celui d'agents locaux que la politique anglaise ne désirait pas soutenir.

Cela n'a pas empêché les mêmes inquiétudes de se reproduire plus récemment. Le trouble des eaux orientales les a émues depuis quelques semaines. On a fait observer que les relations entre la Syrie et l'Egypte sont bien étroites. Sous Abdul Hamid un grand nombre de Syriens ont quitté leur pays pour se réfugier en Egypte. De nombreuses familles syriennes, souvent parmi les plus en vue et les plus fortunées, se sont ainsi installées à Alexandrie et au Caire, où beaucoup possèdent de grands intérêts, surtout dans la culture du coton. La facilité naturelle aux Syriens, leur souplesse et leur habileté n'ont pas manqué de leur assurer un rôle sur les rives du Nil comme banquiers et surtout comme journalistes : une grande partie de la presse égyptienne est entre leurs mains. De l'autre côté, les riches Egyptiens prennent de plus en plus l'habitude d'aller en été se reposer dans les stations d'altitude du Liban. On pouvait craindre que la politique anglo-égyptienne ne mit à profit ce contact continu entre gens d'Egypte et de Syrie. Un journal du Caire, qui passe pour avoir des attaches anglaises, demandait que l'on donnât aux deux pays voisins des destinées communes. Enfin on annonçait, en lui prêtant une grosse signification politique, un prochain voyage de lord Kitchener en Syrie. Certains grands journaux français avaient jeté le cri d'alarme. Cependant la déclaration suivante, faite par M. Poincaré au Sénat, a arrêté tous ces racontars :

Je n'ai pas besoin de dire au Sénat que, au Liban et en Syrie notamment, nous avons des intérêts traditionnels et que nous entendons les faire respecter.

Je suis heureux de pouvoir ajouter que c'est tout à fait sans motif qu'on a imaginé l'existence de je ne sais quels

dissentiments entre le gouvernement anglais et nous sur ce point. Le gouvernement anglais nous a très amicalement déclaré qu'il n'avait dans ces régions ni intention d'agir, ni desseins, ni aspirations d'aucune sorte.

Nous sommes nous-mêmes très résolus à maintenir, en Asie, l'intégrité de l'empire ottoman, mais nous n'y abandonnerons aucune de nos traditions, nous n'y répudierons aucune des sympathies qui nous sont acquises, nous n'y laisserons en souffrance aucun de nos intérêts.

Déjà le président du Conseil avait fait, en termes plus généraux, à la commission des affaires extérieures de la Chambre et à la Chambre elle-même, des déclarations relatives « aux grands intérêts dont la France a la garde en Orient ». Il a répondu ainsi aux inquiétudes qui avaient pu se produire dans le Levant et en France — en dehors même de l'idée que les Anglais avaient adopté en Syrie une politique dont nous dussions prendre ombrage. Nous devons dire d'ailleurs que cette idée nous a toujours paru bien mal justifiée par les faits : que des agents anglais d'Égypte aient pu jeter les yeux du côté de la Syrie, c'est fort possible ; mais qui croira que l'Angleterre ait voulu compromettre ainsi l'entente cordiale, ajouter gravement aux difficultés qu'elle a sur des terrains plus vitaux pour elle, à un moment où ses amis reprochent à sa politique non pas l'excès de son audace, mais bien celui de sa réserve et de sa timidité ?

*
* *

La défense des intérêts français dans le Levant, que M. Poincaré a déclaré ne pas vouloir laisser périliter s'est déjà manifestée par quelques améliorations apportées au statut libanais, grâce aux efforts de notre ambassade à Constantinople. Nous en parlons dans un article ci-après : on verra que nous ne trouvons pas encore ces modifications suffisantes. En ce qui concerne les finances surtout, question capitale pour le Liban, rien n'est fait. L'œuvre de notre diplomatie à l'égard du statut libanais ne saurait donc encore être considérée comme achevée.

Il ne s'agit d'ailleurs pas de pousser la Turquie, pour servir les seuls intérêts du Liban, dans une voie qui ne mènerait pas à sa consolidation. Une politique sincère et libérale de décentralisation, réalisée en partie avec le concours d'Européens engagés au service de la Porte, serait le meilleur brevet de longue vie pour l'Empire ottoman.

Mais demain, quand la Turquie devra faire appel aux concours étrangers, financiers et autres, dont la nécessité est si facile à prévoir, nous aurons à nous préoccuper de nous faire accorder par elle ce qui est nécessaire à nombre d'intérêts français en Syrie qui se trouvent en souffrance. Nos chemins de fer, par exemple, devront obtenir certaines satisfactions, notamment en ce qui concerne la concurrence que leur fait la ligne du Hedjaz. Le principal souci que nous aurons à apporter dans les tractations à faire aboutir avec la Turquie sera la consolidation de notre situation morale et économique en Syrie.

Sans doute, certains intérêts privés chercheront à en mettre d'autres au premier plan de la politique de notre ambassade à Constantinople. Il y a un projet de 1.900 à 2.000 kilomètres de chemin de fer à construire dans les vilayets d'Arménie, qui peut paraître infiniment plus intéressant et savoureux, d'autant que ce seraient des lignes chères, à 700.000 ou 800.000 francs le kilomètre. Mais, en l'espèce, les intérêts financiers ne se confondent pas nécessairement avec les intérêts durables du pays, quelle qu'ait été la place — excessive à notre gré — que ces projets de chemins de fer dans l'Anatolie orientale ont tenu ces dernières années dans la politique de la France en Turquie.

Il faudra revenir sur ces questions, bien qu'il fût bon d'en signaler dès aujourd'hui quelques-uns des éléments. Elles exigent tout un programme arrêté avant les demandes de concours qui ne manqueront pas de se produire. C'est en y pensant, en le fixant à l'avance, que l'on sauvegardera ces grands intérêts que M. Poincaré a eu raison de rappeler aux Chambres et au pays à l'heure où trop de gens sont portés à penser que nous n'aurions plus guère à nous préoccuper des suites de la crise orientale du moment où la difficulté austro-serbe serait résolue. Cette crise va nous obliger au contraire à passer la revue de nos intérêts dans le Levant et à nous demander à quelles nécessités ils nous obligent de répondre. Et, comme nous le disions en débutant, la Turquie n'a pas à s'alarmer de cette attention, même si la tradition nous amène à la porter plus fortement sur la Syrie que sur les autres provinces. Nous considérons le maintien de l'Empire ottoman comme une nécessité pour le rayonnement de notre culture que toutes les classes éclairées de la Turquie veulent bien identifier avec leur propre vie intellectuelle. La sincérité de nos intentions éclate assez aux raisons qui déterminent celles-ci. Ce n'est pas en héritiers, mais en amis et, si on le veut bien, en médecins, que nous approchons du « malade d'Orient » à l'heure où il traverse une nouvelle et cruelle crise et où il doit se préoccuper des remèdes et de l'hygiène de sa convalescence.

ROBERT DE CAIX.

AVIS IMPORTANT

Afin d'éviter des frais d'encaissement élevés, nous prions les adhérents du Comité de bien vouloir nous envoyer directement leur souscription pour 1913. Nous adressons la même prière à ceux de nos souscripteurs pour 1912 qui n'ont pas encore réglé leur cotisation échue.

Les envois de souscriptions peuvent être faits 49, rue Cassette, sous forme de chèque ou de mandat-poste au trésorier.

LA NOMINATION DU NOUVEAU GOUVERNEUR DU LIBAN

ET
LES MODIFICATIONS DU STATUT LIBANAIS

Le 4 décembre dernier le président du Conseil parlant à la Commission des Affaires extérieures de la Chambre exprimait l'espoir que le gouvernement ottoman mettrait « sans retard à exécution les réformes demandées depuis plusieurs mois par la France en faveur des populations libanaises ».

Le 21 décembre, dans son éloquente déclaration au Sénat, M. Poincaré, témoignant de nouveau l'intérêt tout particulier qu'il portait à cette question, disait de même : « Depuis de longs mois notre ambassadeur à Constantinople appuie auprès de la Porte, d'accord avec les puissances, un projet de réformes en faveur des Libanais ; mais les pourparlers traînent en longueur et rien n'a encore abouti. »

Cependant, dès le surlendemain, le télégraphe apportait la nouvelle, bientôt confirmée, que le nouveau gouverneur venait d'être nommé et qu'un protocole modifiant le statut libanais avait été signé par les ambassadeurs des six puissances intéressées dans les affaires de la Montagne et le ministre ottoman des Affaires étrangères. Ainsi ont brusquement abouti, alors que rien ne paraissait le faire prévoir, des négociations qui duraient depuis de si longs mois. Il semble difficile d'expliquer actuellement les raisons de cette détermination subite.

Comme nous l'avions déjà indiqué, le nouveau gouverneur n'est autre que l'Arménien Ohannès effendi Coyoundjian, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, qui va diriger le Liban pendant cinq années. Ce choix est loin de nous satisfaire : tous ceux qui s'intéressent au Liban savent depuis longtemps qu'il vaudrait mieux ne pas lui donner pour gouverneur un fonctionnaire ottoman qui a encore tout un avenir administratif à attendre de ses complaisances envers le gouvernement de Constantinople.

En ce qui concerne les réformes introduites dans le statut de la Montagne, on ne saurait prétendre, dès aujourd'hui, les analyser entièrement et d'une façon précise : l'insuffisance des renseignements transmis par le télégraphe ne permet pas encore de le faire. Cependant, à l'aide des indications qui sont parvenues, on peut déjà esquisser d'une façon générale quelles sont celles des revendications libanaises auxquelles le nouveau protocole a fait droit, celles, au contraire, qu'il paraît avoir rejetées et donner ainsi une impression d'ensemble.

Le Conseil administratif. — Cet organe, qui constitue en quelque sorte un petit Parlement libanais, vient de subir des modifications pro-

fondes qui en amélioreront le fonctionnement de la façon la plus heureuse. Ainsi que nous l'avions indiqué dans une étude parue dans ce Bulletin au mois de mai dernier, le mode d'élection des conseillers administratifs, jusqu'ici uniquement choisis par les cheicks des villages, donnait des résultats déplorables. Le protocole récemment signé a adopté une combinaison, dont nous avons fait mention, en décidant d'adjoindre désormais aux cheicks électeurs un certain nombre de délégués des contribuables. C'est un système d'élection à deux degrés qui, en augmentant le nombre des électeurs, constitue une mesure excellente.

D'autre part, nous avons indiqué également que, bien que formant à eux seuls les deux tiers de la population de la Montagne, les Maronites ne comptaient cependant que quatre membres sur les douze dont se compose le Conseil administratif. Nous ajoutions qu'il était étrange que l'importante ville de Deir-el-Kamar, en majorité de population maronite, n'envoyât pas un représentant à cette assemblée. Cette lacune vient d'être comblée, ce qui augmente d'une unité le nombre des conseillers maronites.

Enfin, l'étude en question mentionnait la situation étrangement précaire des conseillers qui, aucune garantie ne leur étant accordée, se trouvaient entièrement à la merci d'un gouverneur trop souvent porté à abuser d'un pouvoir discrétionnaire. Justice vient enfin de leur être rendue, le protocole ayant « arrêté des dispositions pour assurer l'indépendance des membres du Conseil administratif qui ne pourront être suspendus que pour des fautes graves, après avis conforme du Conseil », suivant les termes mêmes du communiqué.

L'organisation financière. — Nous avons signalé les procédés étranges du gouvernement libanais qui imposait d'ordinaire au Conseil administratif un budget qui n'était même pas publié. Sur ce point encore, nous notons une amélioration sensible : « Le budget sera élaboré par le Conseil et publié. »

Mais cela est absolument insuffisant, car bien d'autres réformes auraient dû être introduites dans cet ordre d'idées, l'organisation financière étant à peu près inexistante au Liban de sorte que le gouverneur se croit autorisé à frapper la Montagne de taxes arbitraires pour se procurer des ressources. Sur ce point, le nouveau protocole paraît se contenter d'une promesse pour l'avenir ; nous craignons que ce ne soit, comme on dit, qu'un bon billet. Cependant il faut enregistrer cette promesse faite d'une manière formelle. Il est en effet stipulé que le gouverneur élaborera un projet de réformes financières qui sera, six mois avant l'expiration de son mandat, soumis à l'examen de la Porte et des ambassades. La résistance du gouvernement ottoman a donc été, en cette matière, particulièrement opiniâtre.

L'organisation judiciaire. — Le protocole enregistre à ce sujet une amélioration dont l'oc-

troi ne faisait depuis quelque temps plus de doute, tellement son application est simple : c'est la création pour les Libanais d'un tribunal commercial, afin de leur éviter d'aller jusqu'à Beyrouth pour faire juger leurs litiges commerciaux.

Mais c'est la seule réforme dont il soit fait mention dans cet ordre de choses. Les Libanais auraient pourtant également désiré le retour au régime judiciaire établi par le protocole de 1864 et aboli en 1885 par l'arbitraire d'un gouverneur. Ils auraient voulu de même voir accorder aux magistrats des garanties d'indépendance plus sérieuses que celles dont ils jouissent actuellement. Ce qu'on leur donne est donc, en somme, assez peu de chose. La question judiciaire reste entière.

La milice libanaise. — On sait que les 800 hommes dont se compose aujourd'hui la milice libanaise, chargée de maintenir l'ordre dans une région particulièrement accidentée ne comptant pas moins de 400.000 âmes, étaient complètement insuffisants. Leur chiffre est porté à 1.200. C'est un progrès déjà sensible. Certains auraient désiré une augmentation plus considérable. Mais où trouver maintenant l'argent nécessaire pour payer les nouveaux miliciens puisque la réforme financière est ajournée ?

Nous avons signalé également l'organisation défectueuse de cette milice et son manque de qualités militaires. Le protocole décide qu'on y adjoindra un des officiers étrangers chargés de réorganiser la gendarmerie ottomane. Est-il besoin d'ajouter que nous considérerions comme une solution inacceptable que cet officier ne soit pas Français. Cet honneur nous revient à tous égards : ce sont deux de nos compatriotes qui ont organisé la milice libanaise en 1861 ; ils lui ont donné nos sonneries, un uniforme qui rappelle celui de nos zouaves ; c'est à des Français aussi de la réorganiser aujourd'hui. Sous la direction du colonel français Baumann, plusieurs de nos officiers sont chargés de l'inspection de la gendarmerie ottomane : l'un d'eux réside précisément à Beyrouth.

Ouvertures des ports libanais. — On n'a pas oublié toute l'importance que, depuis longtemps, les Libanais ont attaché à cette question et l'âpreté avec laquelle ils poursuivaient la réalisation de leur désir. Privés de port, disaient-ils, ils se trouvaient enfermés dans leurs montagnes souvent arides et réduits à y mourir de faim ou à émigrer en Amérique. L'opposition de la Porte sur ce point avait toujours été particulièrement intransigeante. C'est donc un résultat appréciable que de l'avoir amenée à une vue plus équitable des nécessités de la vie du Liban. Un des rêves les plus chers des Libanais est enfin réalisé : ils ont leurs ports : l'un, situé au Nord de Beyrouth, est celui de Djouni dont il a souvent été question, situé au fond d'une baie très échanquée, l'autre, moins connu, au Sud de la même ville, appelé Nebi Younès n'est autre que le point où, d'après la tradition, Jonas sortant du ventre de la baleine reprit pied sur la terre ferme.

Le fait que la France a fait obtenir l'ouverture des ports de la Montagne mettra définitivement fin à une légende créée par des esprits mal intentionnés qui prétendaient que, en raison des intérêts que nous possédons dans l'entreprise du port de Beyrouth, nous nous opposerions toujours au désir des Libanais, par crainte d'une concurrence imaginaire. Pour mettre le comble au vœu du Liban et déchaîner son enthousiasme, il ne reste plus qu'à envoyer un des paquebots de la Compagnie des Messageries maritimes, qui font escales en Syrie, toucher le port de Djouni : il faut espérer que cela sera fait sous peu.

Le communiqué télégraphique mentionne que cette dernière clause a fait l'objet d'une notification aux ambassades en dehors du protocole. Nous espérons que cette procédure n'a pas pour but de pouvoir éluder cet engagement, mais seulement de lui donner une forme plus agréable pour le gouvernement de Constantinople.

Parmi les revendications libanaises qui n'ont pas été prises en considération, signalons le souhait de voir rectifier les limites de la Montagne pour lui restituer une portion de territoire du côté de Tripoli, une partie de la plaine de la Békaa et même le territoire et le port de Beyrouth. Nous n'avions pas manqué d'indiquer ce que ces aspirations d'agrandissement territorial avaient d'irréalisable dans les circonstances actuelles.

D'autres auraient également voulu que le protocole apportât quelque atténuation au pouvoir à peu près omnipotent du gouverneur. Il eût été difficile d'obtenir cela de la Porte qui a toujours opposé aux réformes libanaises une résistance qu'il faut faire entrer en ligne de compte pour apprécier les résultats obtenus par notre diplomatie. La Montagne va d'ailleurs bénéficier déjà d'une manière appréciable de nos efforts. Nous saurons bientôt comment les Libanais eux-mêmes apprécient les modifications apportées à leur statut.

L'EMPRUNT CHINOIS

Les négociations actives ont été reprises entre le consortium des six groupes et le ministre des Finances du gouvernement provisoire chinois pour la conclusion d'un emprunt dit de réorganisation, dont le montant est fixé, cette fois-ci, à 25 millions de livres, soit 625 millions de francs. Ces négociations ont abouti à la rédaction d'un projet de contrat dont un certain nombre de clauses, parmi les plus importantes, sont encore en discussion, mais qui donne une base de négociation, bien plus approchée de ce qui est désirable que tous les projets antérieurs.

Plusieurs événements arrivés au cours du mois de décembre ont permis d'en arriver là.

Le premier est que le banquier Crisp, levant

le masque, a fini par reconnaître ce dont on se doutait bien, que l'émission en octobre dernier de la première tranche de l'emprunt de 250 millions de francs n'avait pas eu le succès qu'il avait annoncé et n'avait pu être couverte. Crisp lui-même avait souscrit 50 millions sur les 125 offerts au public et ne demandait qu'à être soulagé de sa lourde obligation vis-à-vis de la Chine. Il avait dès maintenant que l'hostilité déclarée du Foreign Office, et surtout la protestation élevée par les ministres à Pékin contre la garantie de son emprunt, qui était la gabelle du sel, laquelle était déjà engagée aux puissances pour le paiement de l'indemnité boxer, lui enlevait tout espoir d'émettre, au printemps prochain, la seconde tranche de 125 millions de livres promise à la Chine. En règle quant au versement des acomptes qu'il s'était engagé à fournir, il se déclarait prêt à renoncer à son droit de préférence pour d'autres emprunts, pourvu qu'une opération avec le consortium et le versement d'une indemnité appropriée le libérât de ses obligations et lui permit en outre de se procurer les 50 millions qu'il doit encore à la Chine sur la première émission payables à la fin de février 1913.

On se souvient que le consortium déclinait toute négociation directe avec Crisp et demandait à la Chine de mettre fin par elle-même à cette difficulté. Il semble qu'un accord soit sur le point d'être signé entre les contractants de l'emprunt de septembre. Crisp fournirait de suite (grâce à des concours que seuls sa bonne volonté rendra effectifs), les 50 millions qu'il devait verser en septembre ; il renoncerait à son droit de préférence et recevrait, à titre de compensation à son droit d'émettre la seconde partie de l'emprunt de 250 millions, une somme à déterminer entre 100.000 et 200.000 livres (probablement 150.000 livres), représentant d'après lui les bénéfices qu'il attend de l'opération.

Un second événement est la publication, au *Journal officiel chinois*, le 6 novembre, d'un décret portant institution d'une Cour des comptes chargée de la vérification et de l'apurement de la comptabilité publique.

Sur ces bases, les négociations ont pu reprendre : les lignes générales du projet de contrat d'emprunt comportent, en ce qui concerne le contrôle, la vérification et le gage des emprunts, les dispositions suivantes :

L'emprunt étant essentiellement gagé sur le revenu entier des gabelles (sous réserve bien entendu des garanties antérieures déjà concédées sur ce gage), la Chine organise *proprio motu* un inspectorat général des gabelles comprenant des inspecteurs généraux chinois et étrangers des gabelles, qui assurent conjointement la responsabilité de toute cette administration et ont sous leurs ordres, dans chaque district, des inspecteurs de district chinois et étrangers, également responsables de la perception et de la conservation de tout le revenu des gabelles. Les sommes perçues sont versées, non pas dans une banque d'Etat chinoise, mais dans les banques étrangères relevant

du consortium, lequel est ainsi constitué gardien des fonds provenant de son gage. Ces sommes ne peuvent sortir des banques que sous la signature conjointe des inspecteurs généraux étrangers et chinois. Tel est l'organisme qui doit présider à la réorganisation des gabelles, sans que d'ailleurs il soit dit explicitement comment et sur quels principes sera réorganisée cette administration.

En attendant qu'elle rapporte suffisamment pour garantir le service de l'emprunt, certaines provinces auront à fournir, mais à titre temporaire seulement, des contributions mensuelles d'un montant approprié prises sur certains revenus non encore engagés, qui resteront dans les caisses des banques et remplaceront les manques provenant de l'insuffisance des gabelles.

Le contrôle des dépenses sera assuré par la Cour des comptes et le bureau des emprunts étrangers, organismes chinois qui comprendront cependant le premier, un conseiller étranger, et le second, un directeur étranger.

Les réquisitions d'argent sur les fonds provenant des emprunts déposés dans les caisses des banques devront être signées par les directeurs étranger et chinois du bureau des emprunts et contresignées par un représentant des banques qui aura mission de vérifier la concordance entre les demandes d'argent et les destinations prévues par le contrat d'emprunt.

Ce qui n'est pas encore réglé c'est la manière dont seront choisis le conseiller étranger de la Cour des comptes, le directeur étranger du bureau des emprunts et l'inspecteur général étranger des gabelles. Les ministres et les banques veulent que le gouvernement chinois s'engage par écrit à les choisir sur des listes présentées par les légations ; les Chinois déclarent cette stipulation humiliante et prétendent les désigner *proprio motu*, n'acceptant sur ce point que des consultations officieuses avec les légations.

Un problème plus grave et plus loin d'être résolu est de savoir dans quel ordre les fonds provenant de l'emprunt seront appliqués aux dépenses urgentes de la Chine. Les gouvernements entendent faire reconnaître que parmi ces dépenses urgentes figurent les indemnités résultant des troubles issus de la révolution chinoise, indemnités dont on ne s'est pas encore préoccupé jusqu'à présent, malgré leur importance. On dit que les Chinois seraient intransigeants sur ce point et qu'ils ne reconnaîtraient à aucun prix le principe de l'indemnisation des étrangers. S'il en est ainsi, nous espérons bien et même nous comptons que les gouvernements ne donneront pas leur autorisation à l'émission d'un emprunt public destiné à rendre les plus grands services à un gouvernement qui ne reconnaît pas ses obligations internationales les plus essentielles. Il existe à cet égard un précédent qui est celui de l'emprunt cubain, que le gouvernement français s'est refusé à laisser inscrire à la cote tant que Cuba n'a pas admis les réclamations françaises résultant de l'insurrection contre l'Espagne.

Sous réserve de cette discussion, qui touche au

fondement même de la question de savoir si la Chine est tenue d'indemniser les étrangers victimes des troubles révolutionnaires, l'ordre des préférences en ce qui concerne l'utilisation des fonds de l'emprunt serait le suivant :

1° Paiement des sommes déjà exigibles de la Chine et de celles qui seront exigibles à brève échéance;

2° Remboursement des emprunts provinciaux (contractés presque tous sans le consentement du gouvernement central);

3° Licenciement des troupes révolutionnaires;

4° Rachat de billets de banque militaires et de billets des gouvernements provinciaux;

5° Besoins urgents de l'administration chinoise;

6° Dépenses de réorganisation des gabelles chinoises.

Quant aux besoins d'argent immédiats de la Chine, ils seraient les suivants ;

Décembre.....	125 millions.
Janvier.....	75 —
Février.....	75 —
Mars.....	75 —

Le reste, soit 275 millions, devrait être versé dans les six mois à dater de la signature de l'emprunt.

Le taux demandé à la Chine pour cet emprunt est de 6 0/0 et non plus de 5 0/0, type que la Chine aurait pu obtenir si elle avait traité plus vite, mais que l'état actuel de l'Europe ne permettrait plus d'offrir avec succès au public. Il est cependant probable qu'après discussion le taux sera fixé finalement à 5 1/2 0/0.

Les demandes d'argent des Chinois sont, on le voit, très élevées; ils n'acceptent pas encore certaines clauses très légitimes qu'on lui demande. Et cependant que de réserves il y aurait à faire sur l'octroi immédiat à ce pays encore en révolution d'une somme de 625 millions de francs, alors que la liquidation de la crise balkanique exigera des disponibilités énormes, qui représentent la satisfaction de besoins urgents et d'un intérêt vital pour l'Europe.

Ceci montre l'erreur commise par le gouvernement chinois en temporisant sans cesse et remettant à plus tard la possibilité de traiter avec les 6 groupes. Les embarras de Crisp doivent lui montrer qu'elle a peu de chances de renouveler des opérations comme celle de septembre, qui la laissent, moyennant un soulagement financier bien momentané, plus désemparée après qu'avant. L'Etat de l'Europe peut lui faire craindre de n'obtenir plus rien du tout immédiatement malgré l'urgence de ses besoins.

Cette situation permet aux groupes de se montrer plus exigeants que jamais en matière de garanties et de contrôle, et leur en fait même un devoir impérieux.

Terminons par une bonne nouvelle: le groupe anglais s'est enfin ouvert au marché de Londres et comprendra désormais un certain nombre de grandes banques, parmi lesquelles la Chartered Bank of India et la banque Schröder. Ainsi se

trouve écarté le reproche de monopole fait pendant si longtemps à la Hong-Kong bank par les financiers de la cité.

KAT.

LE PROTOCOLE ANNEXE

DE

L'ACCORD RUSSO-MONGOL

DU 3 NOVEMBRE 1912

Nous avons commenté en détail, dans notre chronique de novembre, le traité russo-mongol du 21 octobre/3 novembre 1912 dont l'économie générale consiste dans les deux propositions suivantes :

1° La Russie garantit à la Mongolie son autonomie ainsi que le maintien de son armée nationale et s'engage à empêcher la Chine de renvoyer dans ce pays ni garnison, ni fonctionnaires, ni colons.

2° La Mongolie s'engage à maintenir à la Russie le bénéfice des privilèges commerciaux qu'elle détient du traité russo-chinois de 1881 et ne signera avec aucune puissance, pas même avec la Chine, aucun accord susceptible de porter atteinte à ces privilèges.

Nous ajoutons que les privilèges commerciaux de la Russie étaient spécifiés dans un protocole annexe dont le texte était provisoirement gardé secret et dont la divulgation serait d'autant plus désirable qu'on le soupçonnait très important. La Russie en annonçait d'ailleurs la publication à brève échéance, mais elle a préféré le soumettre d'abord à l'examen du gouvernement chinois et c'est ce qui explique que le texte en a été connu le 24 de ce mois par Pékin, où la notion du secret n'existe pas.

Voici l'analyse sommaire de cet important document rédigé en 17 articles.

L'article premier proclame le droit des sujets russes de résider et de circuler librement en Mongolie, d'y faire le commerce et d'y obtenir toutes espèces de concessions. Il consacre l'ouverture très générale et très libérale du pays, mais au profit des Russes seulement.

L'article 2 dit que « les Russes en Mongolie auront comme par le passé le droit d'importer et d'exporter en toutes circonstances, en franchise de droits d'entrée et de sortie, toutes espèces de marchandises en provenance de Russie, Mongolie, Chine et autres contrées et de faire librement le commerce sans payer aucun impôt ou taxes quelconques. » Pour comprendre l'économie de ce texte, il faut le rapprocher de l'article 12 du traité russo-chinois de 1881, ainsi libellé :

« Les sujets russes sont autorisés à faire, comme par le passé, le commerce en franchise de droits dans la Mongolie soumise à la Chine, tant dans les localités, dans les aimaks où il se trouve une

administration chinoise, que dans ceux où il ne s'en trouve point. Les sujets russes jouiront également de la faculté de faire le commerce en franchise de droits dans les villes et autres localités des provinces de l'Ili, de Tarbagataï, de Kachgar, d'Ouroumtchi et autres, situés sur les versants nord et sud de la chaîne des Tianchan, jusqu'à la Grande Muraille. Cette immunité sera abrogée lorsque le développement du commerce nécessitera l'établissement d'un tarif douanier, conformément à une entente à intervenir entre les deux gouvernements.

Les sujets russes pourront importer dans les susdites provinces de la Chine et en exporter toutes espèces de produits de quelque provenance qu'ils soient. Ils pourront faire des achats et des ventes, soit au comptant, soit par voie d'échange; ils auront le droit d'effectuer leurs paiements en marchandises de toutes espèces. »

Il n'est que juste d'ajouter qu'un règlement pour le commerce frontière, très détaillé, a été annexé au traité de 1881, et qu'il parle dans tous ses articles de produits importés et de produits exportés, de manière à donner l'impression qu'il ne s'agit nulle part du commerce fait en Mongolie, par des sujets russes, de produits indigènes achetés et revendus sur place. Les Chinois, passés maîtres dans l'art de la chicane, et trouvant plus profitable à leur thèse de s'en référer au règlement pour le commerce, plutôt qu'au texte bien plus explicite du traité de 1881, ont prétendu que les marchands russes ne pouvaient en Mongolie vendre que des produits russes ou acheter, pour l'exportation, que des produits chinois. Ils en ont également conclu que les produits et le commerce russes n'étaient exempts que des taxes douanières proprement dites, lesquelles constituent un revenu général de l'empire, et non des taxes spéciales variables selon les provinces, qui profitent aux administrations locales et en constituent même les principales ressources.

Si nous insistons sur ces textes, c'est qu'ils ont constitué toute la base ostensible du long conflit commercial russo-chinois qui a abouti à la conclusion de l'accord russo-mongol de 1912; le texte de l'article 2 du protocole annexe de novembre 1912 étant des plus formels et la Mongolie d'ailleurs hors d'état de contester les interprétations russes, il est clair que la Russie a entendu par là notifier à la Chine une interprétation souveraine de la portée et de la signification de l'article 12 du traité de 1881.

Les articles 3 et 4 du protocole annexe établissent au profit des banques russes le droit d'ouvrir des succursales en Mongolie et d'y faire des opérations de crédit avec les sujets mongols. Ce même droit est spécifié au profit des simples particuliers, toutefois sous la réserve que le gouvernement et les princes mongols ne pourront être rendus responsables des dettes privées de leurs sujets. Cette clause, étrange à première vue, parce qu'elle semble aller de soi, répond à des préoccupations qui se sont fait jour dans la presse,

touchant le rôle joué primitivement par les banquiers chinois vis-à-vis des sujets mongols, dont l'incurie et l'imprévoyance sont proverbiales à tel point qu'ils engageaient leurs biens et jusqu'à leurs personnes dans les monts-de-piété chinois et que les Célestes prétendaient ensuite rendre les autorités locales responsables des engagements inexécutés de leurs sujets insolubles.

L'article 5 consacre l'interdiction dans l'avenir des monopoles de commerce concédés par l'autorité locale et le non-renouvellement des monopoles déjà octroyés: le commerce devra être entièrement libre. Ceci paraît viser un monopole du commerce du thé que s'était constitué arbitrairement un groupe de mandarins chinois dès 1910, pour faire échec aux commerçants russes.

L'article 6 permet aux sujets russes de prendre à bail ou d'acheter le sol pour y élever des constructions, y faire le commerce ou y exercer des industries, ainsi que le droit de louer des terres vacantes pour y pratiquer l'agriculture, à condition que ces achats et locations n'aient pas pour but la simple spéculation et ne soient pas pratiqués aux dépens des ordres religieux.

Par l'article 7, les Russes obtiennent le droit très important d'exploiter, par tenure directe du Grand Mongol, des concessions minières et forestières et des pêcheries fluviales.

L'article 8 autorise l'établissement de consuls russes partout où le besoin s'en fait sentir, après entente avec le Grand Mongol, qui est admis, de son côté, à désigner des fonctionnaires consulaires dans les régions frontières russes.

L'article 9 vise l'établissement des concessions territoriales (settlements), sous la seule autorité du consul, partout où se trouveront des consulats ou même simplement une entreprise russe quelconque. Cela consacre à la fois la pleine ouverture de la Mongolie et le renforcement, au profit des Russes, de l'exterritorialité.

Les articles 10 et 11 visent l'organisation d'un service postal russe, lequel est autorisé à utiliser les embryons de services publics mongols, tels que la réquisition des chevaux et des véhicules de transport.

L'article 12 proclame la liberté de navigation des fleuves mongols et le droit pour les Russes, de l'aménager par l'installation de bouées, balises et feux nécessaires. Cet article paraît d'une application limitée. Les eaux mongoles sont restreintes, le haut de l'Iénisseï est entièrement compris dans la région dite Ouriankaï qui, revendiquée par la Russie en vertu du traité de Bourine de 1727 et se trouvant à l'extrême nord de la Mongolie extérieure, ne manquera pas de faire retour rapidement à la Sibérie. Le Kéroulène (nom porté par le haut Argoun qui n'est lui-même que le haut Amour) n'est guère navigable; enfin les quelques lacs mongols paraissent également sans avenir au point de vue de la navigation et le plus important d'entre eux, le Kossogol, est compris dans l'Ouriankaï.

L'article 13 vise le transport des marchandises

et du bétail russes, qui peuvent utiliser toutes les voies de communication, bacs et ponts existants. Les Russes obtiennent le droit d'améliorer toutes les voies de communications et de construire à leurs frais et risques des routes, ponts et ouvrages d'art, avec la permission, non négligeable, de percevoir sur ces ouvrages d'art des taxes de péage correspondant aux services rendus. C'est là le seul droit consacré au profit des Russes par le protocole, qui revête dans une certaine mesure le caractère d'un monopole, encore que le fait d'établir des droits de péage sur des ponts construits à grands frais ne soit pas excessif en lui-même. Mais au delà de l'usage, il faut voir l'abus possible et les conséquences politiques que peut en tirer une diplomatie hardie comme l'est celle de la Russie en Mongolie.

Il n'est pas question, comme on semblait le craindre à Pékin, de la concession d'un chemin de fer entre Kiakta et Ourga. Le reste du protocole spécifie certaines dispositions de détail, et organise notamment une procédure de juridiction gracieuse mixte, rendue conjointement par les consuls russes et les fonctionnaires mongols pour régler les conflits entre sujets russes et mongols.

Le texte du protocole russo-mongol a fait naturellement sensation à Pékin quand il y a été connu, l'agitation et l'effervescence qui s'est produite contre la Russie à la suite de la conclusion de l'accord mongol s'en est trouvée renforcée. Cependant l'Agence d'Extrême-Orient, dirigée on le sait par des Chinois, l'a commenté avec une certaine modération et l'a trouvé moins inacceptable pour la Chine que l'accord lui-même, beaucoup plus impérieux et plus attentatoire à la souveraineté chinoise puisqu'il prétend interdire à la Chine toute intervention chez sa vassale. Le communiqué de l'Agence d'Extrême-Orient se borne à épiloguer sur la portée de l'article 2 et le compare, comme nous l'avons fait nous-même, au texte de l'article 12 du traité de 1881. Il tire de cette comparaison la conclusion inattendue que, d'après le traité de 1881, le commerce russe en Mongolie était libre seulement dans un rayon de 50 lis à partir de la frontière russe, et que la franchise elle-même était temporaire. Le communiqué se termine ainsi : « La Russie reconnaît donc le bien fondé de la thèse chinoise puisque, pour faire triompher ses prétentions, elle a proposé à la Mongolie un texte différent du traité de 1881. »

Il est impossible de prendre plus galamment son parti des choses.

Mais l'opinion chinoise, toute désespérée qu'elle soit, a employé à titre de protestation un procédé moins anodin. Elle a organisé contre le commerce russe en Chine un véritable boycottage. Cette arme paraissait oubliée par la Chine depuis plusieurs années. Les Chinois de Hankéou (où sont concentrés, on le sait, les plus gros intérêts commerciaux de la Russie dans les dix-huit provinces) ont retiré tous leurs fonds de la Banque russo-chinoise et fait des meetings. Le ministre

de Russie a dû adresser à ce sujet des protestations à Yuan Chi Kaï, tout en continuant à discuter avec lui sans trop d'aigreur sur le fond même de la question de Mongolie.

Le gouvernement chinois paraît maintenant résigné. Le bruit avait été répandu, au début de décembre, de l'envoi d'une expédition de 40.000 hommes, en trois corps, contre la Mongolie extérieure. Le premier corps, venant de Kalgan, aurait été exposé à toutes les misères de la faim et de la soif dans le désert de Gobi, le second partant du Kansou, aurait essayé de rallier et secourir Kobdo, où se trouvent encore quelques troupes chinoises assiégées. Le troisième, venant de Moukden, aurait pris les Mongols à revers par Tao-nan-fou. C'eût été d'ailleurs le seul dont l'action aurait pu, à la rigueur, être efficace. Déjà le vice-roi de Mandchourie avait envoyé, avec quelque succès en août et septembre, une quinzaine de mille hommes vers Tao-nan-fou (Mongolie orientale). Quant à l'envoi par la Chine d'effectifs s'élevant à 40.000 hommes, c'est une pure absurdité; la Chine en serait bien incapable. Ce bruit a d'ailleurs été démenti officiellement, ou plutôt le gouvernement chinois a fait savoir à la Russie que, pour montrer sa modération (quel euphémisme!), il renonçait à cette expédition.

Signalons, parmi les nouvelles publiées, le bruit répété d'après lequel M. Korostovetz, l'envoyé russe qui a négocié l'accord russo-mongol, serait nommé résident général de Russie à Ourga, pour établir un parallélisme entre la situation de la Mongolie et celle qui a longtemps caractérisé la Corée.

On va même jusqu'à dire que la mission de fonctionnaires, envoyée par le koutouktou d'Ourga à l'empereur de Russie pour le remercier de son appui contre la Chine, est chargée de demander cette nomination au tsar.

La situation de la Mongolie paraît désormais très nette. Mais une question encore reste pendante, c'est celle de savoir où s'arrête la Mongolie autonome et si elle doit aller jusqu'à la Grande Muraille de Chine, ou si, comme cela semblerait plus équitable et plus conforme à la géographie, elle ne comprend que la Mongolie extérieure séparée par un désert de la Mongolie intérieure. Attendons-nous à ce que cette question soit posée et résolue dans le sens le moins favorable à la Chine, et cela dans un avenir très rapproché.

KAT.

Plusieurs de nos adhérents d'Orient et d'Extrême-Orient nous ont exprimé le désir de nous adresser des correspondances et des notes sur les événements qui se passent dans leur région. Nous recevrons avec empressement toutes les communications de ce genre et nous utiliserons dans notre Bulletin celles d'entre elles qui pourraient être publiées sans inconvénient et seraient de nature à intéresser nos lecteurs.

LA RÉVOLUTION

ET LES CHINOIS DE COCHINCHINE

Changhaï, novembre.

Avant de monter au Nord pour étudier les résultats obtenus par la révolution chinoise, surtout dans les provinces du Tonkin, j'ai tenu à me rendre compte en passant en Cochinchine des effets que cette grande crise a pu produire sur la colonie chinoise de Cholon. Justement, peu après mon arrivée, un événement s'est produit qui a permis aux Chinois de cette ville de se manifester : le 7 octobre fut inaugurée à Cholon l'école « primaire supérieure » cantonaise, installée dans un immeuble construit à cet effet avec les revenus d'une pagode voisine de la rue Caymay. Cette institution, qui fonctionne depuis le dernier Têt, avait déjà reçu la visite du gouverneur général. La cérémonie d'inauguration officielle fut présidée par M. Destenay, lieutenant-gouverneur par intérim de la Cochinchine. Les Cantonais, en smoking noir et blanc, reçurent leurs invités avec l'amabilité maniérée qu'ils n'ont pas perdue avec leur natte. M. Ly Dang, président du Conseil d'administration de l'école, s'empressa particulièrement auprès des autorités françaises; il prononça un discours dont je noterai ces passages :

« C'est grâce aux idées françaises, rayonnant à travers le monde, que tous les peuples se sont soulevés tour à tour pour conquérir leur liberté et c'est grâce à l'exemple de la France que la Chine vient de proclamer la République. Maintenant que notre révolution est victorieuse, nous ne devons pas oublier l'accueil si cordial que la France sut réserver à notre grand Sun Yat Sen, quand il parcourut le monde pour le bien de la patrie. On peut dire, sans crainte de se tromper, que, désormais, la France et la Chine seront de plus en plus unies par des liens d'affectueuse sympathie et que les deux peuples se traiteront comme des frères. Nous espérons que le gouvernement français saura nous accueillir sur tout son territoire avec les sentiments d'égalité et de fraternité qui sont sa devise et, de notre côté, nous lui en marquerons notre reconnaissance d'une manière effective... Notre congrégation a tenu à donner dans cette école une place importante à l'enseignement du français : on aime toujours les gens dont on parle la langue... »

Du discours de M. Destenay, je citerai les phrases de la fin :

« Je n'ai pas l'intention de vous proposer dans ses détails un programme complet d'enseignement qui vous permette de réaliser le désir que vous avez de voir vos enfants cimenter l'union effective de votre patrie à la colonie française voisine, en vue d'avantages communs à obtenir... »

Mais je prends acte de votre désir de donner dans votre école une place prépondérante à l'enseignement du français dont la connaissance est indispensable à ceux qui veulent s'assimiler notre civilisation et aussi nous connaître et par cela même nous apprécier. »

Après ces harangues, des élèves, des enfants de sept à quatorze ans — groupés en bon ordre, sur deux rangs, talons joints, mains sur la couture du pantalon de même teinte grise que le dolman et que la casquette à large visière — firent entendre des chants :

Ce soir, à la troisième veille, nous monterons à l'assaut.
Nobles glaives! Fiers coursiers qui nous coûte si cher,
Grâce à vous, tout à l'heure, nous serons des héros!...

Nos glaives sont acérés, nos cœurs sont pleins d'audace,
Nous ne craignons ni les blessures ni la mort.

L'épouse bien-aimée exhorte son époux à partir en guerre.
Bonne chance, lui dit-elle, va prendre des drapeaux,
Exterminer des chefs...

Ces chants, dont la traduction fut donnée par un journal de Saïgon, suffiraient, suivant le sentiment de quelques Français, à faire suspecter la pensée qui a donné naissance à l'école de Cholon. N'est-elle pas destinée, cette école, malgré les belles paroles de M. Ly Dang, à donner une éducation strictement nationaliste aux petits Cantonais de Cochinchine, et d'ailleurs, ajoutet-on, répond-elle à un besoin? Un lycée franco-chinois a en effet été ouvert le 18 mars 1912, dont le but, suivant l'article 2 de ses statuts, est précisément de donner aux enfants chinois « un enseignement moderne, comprenant l'étude pratique des langues chinoise et française, des langues commerciales usitées en Extrême-Orient et l'étude des sciences physiques et naturelles ». Les Chinois ne sauraient reprocher à cet établissement d'être sous la dépendance étroite du gouvernement, puisqu'il a été créé par une association de Chinois formée en vue de ce but, et qu'il est administré par un Conseil de dix-huit membres, comprenant seulement six Français. D'ailleurs quand, en 1904, M. Beau conçut l'idée de ce lycée, les Chinois souscrivirent 120.000 piastres. Mais la réalisation du projet traîna des années, les bâtiments s'élevèrent de 1905 à 1908, et en 1910 enfin M. Klobukowski nomma son secrétaire particulier, M. Challamel, directeur du lycée. Des fils d'immigrés chinois d'Indochine, qui auparavant étaient ou eussent été envoyés par leurs parents dans des écoles étrangères à Hongkong, à Singapour, furent inscrits. Il y avait lieu d'espérer de nouvelles entrées dans le courant de l'année scolaire; mais loin de s'accroître, le nombre des élèves diminua et le lycée n'en compte plus aujourd'hui qu'une cinquantaine. Le directeur, qui s'était efforcé d'organiser un enseignement adéquat au but poursuivi, voulut connaître les raisons de ces défections; il lui revint que les élèves jugeaient les matières du programme trop difficiles, l'enseignement des caractères et des classiques inutile et qu'ils désiraient une discipline moins stricte et des jeux plus nombreux. Il s'ingénia à satisfaire les jeunes gens

qui lui restaient fidèles. Déjà, pour être agréable à ses pensionnaires, il avait autorisé la création dans son établissement d'une sorte de cercle abonné à des feuilles républicaines du Kouang-tong; il retarda l'heure du lever et fit organiser un tennis qui, du reste, fut dédaigné par ceux mêmes qui réclamaient des divertissements. Je ne sais si le directeur réussira à retenir le noyau qui demeure ou à obtenir de nouvelles adhésions. D'autre part, les souscriptions chinoises sont loin d'affluer; et il est heureux que M. Sarraut ait accordé à cette œuvre scolaire, cette année, une subvention de 5.000 piastres.

On comprend donc que certains Cochinchinois amis du lycée ne laissent pas d'être inquiets et que, pour eux, la fondation de l'école cantonaise signifie que les souscripteurs les plus généreux de Cholon s'en désintéressent. J'ai noté, il est vrai, d'un autre côté que cette inquiétude n'était pas justifiée. L'école cantonaise, m'a-t-on dit, n'a pas été créée dans un but de concurrence, pour nuire au lycée, mais bien au contraire dans la pensée d'assurer gratuitement à tous les enfants de la puissante congrégation de Canton une instruction élémentaire; les élèves les plus méritants, les mieux doués pourront poursuivre leurs études, grâce à la situation de fortune de leurs parents ou à la libéralité de la collectivité, en allant au lycée qui s'adresse aux Chinois en état de payer un prix de pension. De fait, il semble bien que ces deux sortes d'enseignement se complètent au lieu de se combattre et que l'on ne doive rien trouver à redire contre l'initiative de la congrégation de Canton. Je ne crois pas cependant qu'il faille l'approuver sans réserves, car, en premier lieu, cette initiative a été prise en dehors de nous, alors que, par sa participation à la création du lycée, la communauté chinoise avait en quelque sorte accepté la direction de la France en matière d'instruction, d'éducation; et, en second lieu, les fondateurs de l'école ont, plus que leurs autres compatriotes peut-être, la conviction que la révolution a libéré les Chinois de toutes les sujétions, de toutes les entraves, de toutes les ingérences étrangères, où que ce soit en Asie.

* * *

Le plus en vue de ces fondateurs est M. Ly Dang, conseiller municipal de Cholon, qui depuis plusieurs années mène ouvertement campagne pour la suppression entière des formalités d'identification à l'entrée des Chinois dans nos possessions et pour la création d'un consulat à Saïgon, dont il espère d'ailleurs être le premier titulaire. Si M. Ly Dang eût été un agitateur de profession, sans attaches réelles en Indochine, ai-je entendu dire, peut-être se fût-on ému de sa propagande, mais il est propriétaire d'immeubles à Cholon, à la tête d'une vaste entreprise d'épicerie en gros, de la Société de navigation cochinchinoise et d'une importante usine cotonnière près de Pnom-penh.

Durant les dernières années de la dynastie mandchoue, M. Ly Dang fut l'un des principaux agents du parti révolutionnaire en Cochinchine. Il abrita sous son toit le docteur Sun Yat Sen et alimenta de dons pécuniaires, spontanés ou provoqués, la caisse de celui-ci qui, encore aujourd'hui, sait pouvoir compter sur le dévouement du négociant de Cholon. Depuis la proclamation de la République, l'influent personnage cantonais de Cochinchine s'occupe des souscriptions dont le produit est particulièrement destiné à subvenir aux besoins du gouvernement du Kouang-tong. Au cours de la période révolutionnaire eut lieu dans notre Indochine méridionale un premier versement d'un million de piastres. Après la proclamation de la République, deux listes, une pour Cholon et le Cambodge et une pour Saïgon furent lancées; leur total atteignit, le 31 juillet dernier, le chiffre de 123.325 piastres encaissées. L'accueil fait aux nouvelles listes mises en circulation faisait prévoir que la souscription atteindrait 200.000 piastres avant la fin de l'année. Des Européens m'ont dit que, depuis la révolution, 4 millions de dollars furent versés au crédit des réformateurs de Nankin et de Canton. Ce chiffre paraît bien gros, mais il ne faut pas oublier que les Chinois ne tiennent pas à faire connaître le montant exact des souscriptions faites au détriment des créanciers français et annamites. Ils se rendent parfaitement compte que nous sommes autorisés à leur reprocher pareille émigration de capitaux alors que leurs détenteurs n'ont pas payé leurs dettes; aussi M. Ly Dang, avec les personnages qui sont à la tête de ce mouvement, ne manque pas de faire remarquer que les Chinois qui ont souscrit sont en grande majorité cantonais, que les déconfitures de ces derniers temps ont surtout atteint les gens du Fou-kien — les propriétaires de la rizerie Ban-So-An qui a fait en juin de cette année une faillite de 5 à 6 millions étaient originaires d'Amory — et que, par conséquent, la sortie de cet argent, qui d'ailleurs se fait par des opérations en banque, n'a pas pu nuire à la situation financière de la Cochinchine. Sous cette forme, pareil raisonnement est difficilement admissible. Les différents groupes de la colonie chinoise ne sont pas à cloisons étanches; gens du Fou-kien et gens de Canton, en dépit de leur défaut d'accord, sont tout au moins en relations d'affaires, et il se peut que le débours de sommes plus ou moins fortes, obtenu pour les caisses révolutionnaires de tous les Chinois sans distinction d'origine, et souvent par extorsions, ait affaibli le crédit de la collectivité.

Quoi qu'il en soit, depuis l'institution du régime dit républicain, cette agitation autour des listes de souscription et de l'émission d'un emprunt chinois ne cesse pas à Cholon; il en est résulté un état d'esprit particulier qui, à première vue, paraît être nationaliste mais qui cache quelque chose de moins sentimental. En voici une manifestation publique: M. Albert Sarraut ayant rétabli au service de l'immigration, afin

d'assurer la sécurité générale, la reproduction et le classement des empreintes digitales, exigibles des Asiatiques étrangers de 5^e et de 6^e catégories, que M. Beau avait supprimés en 1906, une protestation, signée de tous les chefs de congrégations, des industriels et des usiniers chinois de Cholon, fut adressée le 10 avril dernier au gouverneur général de l'Indochine.

« Cette mesure nous blesse profondément, disait la requête, dans notre dignité d'homme et de travailleurs paisibles... Nos compatriotes ne peuvent pas comprendre, au moment où la Chine vient de faire un long et douloureux effort, enfin couronné de succès, pour se débarrasser d'un gouvernement despotique et rétrograde et se mettre au rang des nations modernes, que ce soit la plus généreuse, la plus libérale et la plus éclairée des nations occidentales qui leur inflige un traitement réservé aux criminels. » Cette citation d'un document sur lequel il y aura à revenir est suffisamment significative pour donner une idée de l'aisance avec laquelle les immigrés chinois jugent une mesure administrative française. Il est certain que, par cette manifestation, les signataires de la requête, et tout particulièrement M. Ly Dang, ont voulu attirer l'attention du gouvernement sur les aspirations nouvelles des colons chinois des possessions européennes, aspirations qui se résument en ces mots : suppression de tout contrôle de l'immigration.

C'est devant un tel état d'esprit que l'on se demande si la création de l'école cantonaise est pure de toute intention politique et si la crise du lycée franco-chinois n'est pas due en partie à une attitude nouvelle prise, à la suite de la révolution, par quelques meneurs chinois. J'ai voulu me rendre compte d'un peu plus près du point de vue de M. Ly Dang et de ses amis.

Quand fut fêté, le 10 octobre, l'anniversaire des journées révolutionnaires de Hankéou, dans les rues de Cholon pavoisées par les commerçants de Canton de drapeaux républicains et français — les Foukiénois étaient la plupart demeurés indifférents — je n'avais rencontré que des Chinois aimables, accueillants, mais peu disposés à laisser deviner leur pensée sur les choses de la politique chinoise, qui, d'ailleurs, ne passionnent que les chefs de file. Au cercle des négociants de riz, il n'y a pas, suivant mes renseignements, une opinion bien ferme et à la chambre de commerce, où s'agitent vainement des négociants et des artisans sans grande surface, rien ne se dégage qui mérite d'être considéré sérieusement. Au « Tai Lan », sorte de club de vingt-deux membres, l'état d'esprit politique est davantage en lumière, et là, assis à une table de banquet, près de M. Ly Dang, homme écouté du lieu, je pus noter une impression personnelle très nette. La révolution que ces Chinois ont largement « financée » semble être une affaire qui a réussi, une affaire longtemps couvée, méditée, dont ils parlent avec une satisfaction de marchands, une affaire qui, si elle leur a coûté de l'argent, leur a donné, croient-ils, plus d'autorité, plus de cré-

dit, plus de « face » pour étendre, pour consolider dans ce pays d'immigration leurs entreprises commerciales et industrielles. Ils se soucieraient donc moins, en fin de compte, de la réalisation des programmes des partis de leur pays que de leurs propres intérêts sur la terre d'Indochine, et ils ne souhaiteraient le succès chez eux du « gouvernement du peuple », du régime représentatif, que dans la pensée de s'autoriser du prestige national qui, suivant leur croyance, en découlera pour étendre leurs moyens d'action.

Cette tendance, encore timide, à s'appuyer sur leur gouvernement pour obtenir chez nous les avantages qu'ils désirent est au moins discutable ; mais leurs intérêts, dont ils ont un soin si visible, sont-ils absolument opposés, en présence de l'inaction économique du Français et de l'Annamite, à ceux de la colonie ? Il ne le semble pas. On pourrait envisager les choses autrement, s'il se produisait des tentatives sérieuses en vue de l'éviction des grands entrepreneurs chinois. Or, du côté des Annamites, on n'a pas encore vu surgir d'hommes industriels et actifs, capables de concevoir des projets de quelque ampleur, aptes à les réaliser. Je n'ai connu qu'une initiative indigène ; elle a été prise par trois frères du nom de Tràn. Comme me l'a expliqué l'un d'eux, qui habite Cholon, elle a pour objet « l'affranchissement du joug économique des Chinois par le groupement des intérêts français et annamites ». Il s'agirait, pour être plus clair, d'acheter le paddy au producteur, de le transporter à Cholon où une usine serait installée pour la décortication, opérations faites de tout temps exclusivement par des Chinois ; une banque agricole serait en outre créée avec des capitaux français pour prêts à longs termes en vue de satisfaire aux besoins des cultures. Mais il ne faut pas compter, je crois, que les frères Tràn parviennent à vaincre bien sérieusement la routine de leurs compatriotes, propriétaires fonciers, qui croient l'intermédiaire chinois indispensable. D'autre part, dans nos milieux, je l'ai constaté, le projet Tràn inspire une confiance bien médiocre ; suivant une opinion, c'est à l'administration qu'il appartiendrait de se préoccuper de la situation matérielle de l'indigène et avant tout d'étudier un système de crédit agricole qui réponde à l'un des buts que visent les frères Tràn : soustraire les Annamites à la rapacité des créanciers et prêteurs chinois, et du même coup, il serait juste de le reconnaître, à la cupidité de leurs compatriotes.

Ainsi rien en réalité ne permet d'espérer que la domination économique du Cantonais, du Foukiénois puisse avant longtemps prendre fin. Ce serait cependant une faute que de considérer l'état de choses actuel comme immuable ; les Chinois d'ailleurs, les premiers, s'y opposent, puisqu'ils revendiquent un statut nouveau. La question est à étudier plus en détail, mais de ces quelques résultats d'enquête l'on peut conclure que la révolution chinoise a eu pour conséquence

principale, en ce qui concerne notre colonie, de remettre à l'ordre du jour le problème, depuis longtemps envisagé, de la situation des Chinois en Indochine.

ALBERT MAYBON.

Indochine

La question des distilleries du Tonkin et du Nord-Annam. — Trois mois seulement nous séparent de l'expiration du contrat des distilleries du Tonkin et du Nord-Annam et nous ne sachions pas que le gouvernement ait encore pris une décision dans cette affaire, dont l'importance est plus politique encore que fiscale. Le bruit court, cependant, que la mesure arrêtée par lui a au moins l'avantage de lui donner un nouveau délai pour étudier la solution de la question de l'alcool : le contrat aurait été prorogé pour une année. Espérons que l'on fera un usage plus utile de ce délai nouveau que des périodes pendant lesquelles on aurait pu et dû choisir une solution.

Sans doute les intérêts privés vont continuer à s'exercer contre l'intérêt public qui, en l'espèce, consiste à mettre fin à un régime qui exaspère la population contre le régime français. Il s'agit bien moins de telle ou telle combinaison fiscale que de répondre aux désirs exprimés par les représentants des indigènes à la demande du gouverneur général lui-même, d'assurer le respect de la parole donnée par M. Klobukowski et de débarrasser les villages des perquisitions, inséparables du monopole de l'alcool et qui devraient suffire à le condamner sans atermoiements.

Dans les services civils. — Le nouveau décret organique des services civils aura eu au moins une conséquence inattendue et plutôt désagréable pour le personnel de cette administration : M. Sarraut a pris en effet la décision qu'il ne serait pas établi cette année de tableau d'avancement. La raison qui en est donnée est la suivante : on sait que le décret du 24 juin 1912 oblige les commis des services civils candidats au grade d'administrateur de 5^e classe à subir un examen d'aptitude. Celui-ci, dont les épreuves auront lieu simultanément à Hanoï et à Paris pour ne pas désavantager les fonctionnaires en congé, ne pourra pas être subi avant plusieurs mois, car il faut le temps matériel pour l'organiser, et l'arrêté gouvernemental qui le concerne n'a d'ailleurs pas encore été approuvé par le ministre.

Tel est le motif officiel donné par le gouverneur général lui-même, mais on conçoit finalement que cette raison n'est pas la seule, car le gouvernement aurait fort bien pu publier le tableau en réservant les inscriptions pour le grade d'administrateur de 5^e classe. S'il ne l'a pas fait, c'est que les cadres des administrateurs viennent

d'être fixés et que le rapprochement de l'existant et des nouveaux cadres, loin de laisser aucune disponibilité, fait apparaître des excédents importants : 9 dans le grade d'administrateur de 1^{re} classe, 7 administrateurs de 2^e classe, 2 de 4^e classe, 6 de 5^e classe. De ce fait, aucune vacance n'est à prévoir, et c'est par mesure de bienveillance que M. Sarraut déclare qu'il examinera la possibilité de promouvoir aux 1^{er} janvier et 14 juillet, dans la plupart des grades et classes, un certain nombre de fonctionnaires, calculé à raison d'une nomination par deux unités disparaissant de l'excédent. Or, le nombre des inscriptions figurant encore au tableau étant supérieur au double des nominations à faire à ce titre, la nécessité d'un nouveau tableau ne se faisait pas sentir.

Pour qui connaît les compétitions multiples qui, à cette époque de l'année, se jouaient autour de la commission d'avancement, on se doutera combien la déception aura été grande dans tout le personnel ; et cependant, on ne peut s'étonner de la décision prise par M. Sarraut. Pour combattre la pléthore de fonctionnaires dont souffrent certains services de l'Indochine, il faut des réformes énergiques, et les Indochinois ne doivent pas prendre pour des vexations des mesures qui sont l'inévitable conséquence d'un trop grand laisser-aller dans le passé.

On doit regretter toutefois que le gouvernement ne dispose plus d'aucun moyen pour combattre le découragement qui se manifeste parmi ses agents. Le décret du 24 juin 1912 a augmenté la solde des administrateurs de 1^{re} et de 2^e classe, et si cette réforme pouvait se concevoir, étant donné que l'autorité supérieure a l'intention de raréfier le nombre des titulaires de ces deux grades, dans l'état actuel, elle aura été assez mal jugée ; les fonctionnaires d'un rang inférieur, dont l'avancement se trouve aujourd'hui presque complètement arrêté, en auront déduit que les faveurs étaient réservées pour les grands, tandis que les petits continuent à souffrir. Il aurait donc été plus rationnel de réserver le crédit nécessaire à ces augmentations de soldes pour le répartir en avancements de 500 ou de 1.000 francs attribués aux administrateurs de 5^e, de 4^e et de 3^e classe après un certain nombre d'années de grade.

Enfin, signalons que le projet de création d'un cadre de commis principaux est aujourd'hui décidé, et qu'il sera loisible aux administrateurs de 5^e classe d'opter pour ce cadre. Cette mesure aura peut-être pour effet de créer quelques disponibilités parmi les administrateurs de la dernière classe, et elle offrira une juste compensation aux commis qui seraient inaptes aux fonctions d'administrateur et qui, suivant le nouveau décret, voyaient leur carrière limitée au grade de commis de 1^{re} classe.

Le tutoiement des indigènes. — Le général Pennequin a pris, au mois d'octobre dernier, une mesure qui devrait attirer l'attention des

principaux chefs de service de l'Indochine et les inciter à édicter pareille réforme dans leur administration particulière. Il a, en effet, par ordre de service du 20 octobre 1912, interdit aux hommes des cadres européens de tutoyer les gradés indigènes.

« Le peuple annamite, dit-il, est très formaliste ; il use dans les relations sociales des formules de politesse dont les nuances, très nombreuses, ont à ses yeux une grosse importance ; aussi nos cadres indigènes seraient-ils volontiers enclins à voir dans le tutoiement dont ils sont l'objet une preuve que nous pouvons nous refuser à leur accorder l'estime et la considération qu'ils recherchent et qu'ils méritent à tous égards. Ce sentiment, nos collaborateurs ne doivent pas l'avoir. »

Cette question du tutoiement a plus d'importance qu'on ne pourrait le croire. Il est bien évident que les Français qui tutoient un secrétaire indigène ne le font pas pour l'humilier ; mais ce résultat n'en est pas moins acquis. A part quelques Français un peu frustes qui se refusent à faire aucune différence entre un simple couli et un lettré, la plupart de nos compatriotes savent à cet égard trouver un juste critérium ; on n'en arrive pas moins à ce résultat quelque peu paradoxal de voir, par exemple, un préposé des douanes et régies tutoyer un secrétaire indigène, alors que son propre chef, contrôleur ou inspecteur, ne le fera pas. Il importe donc que les chefs d'administration appellent l'attention de leurs subordonnés sur ce point, et qu'ils veillent à ce que les instructions qui sont données en cette matière ne demeurent pas lettre morte.

La répression des délits commis par les fonctionnaires indigènes. — Si le gouverneur général a déjà pris de nombreuses mesures tendant à faire respecter l'indigène, il a su également se garder de tomber dans un excès d'indulgence, comme le prouve la circulaire du 7 octobre dernier par laquelle il recommande aux chefs d'administration de déférer aux tribunaux réguliers les fonctionnaires ou agents indigènes qui seront convaincus d'un acte délictueux.

Jusqu'à présent ces fonctionnaires étaient punis de peines disciplinaires plus ou moins diverses, lorsqu'ils étaient convaincus de malversations, détournements ou vols, mais le plus souvent on avait la faiblesse de les conserver dans l'administration à laquelle ils appartenaient. M. Sarraut entend donc mettre un terme à ces errements, et on ne peut qu'approuver la décision qu'il a prise à cet égard.

Tous les souscripteurs reçoivent le Bulletin du Comité pendant douze mois à dater du 1^{er} janvier de l'année de leur souscription.

La Banque de l'Indochine reçoit gratuitement, dans toutes ses agences, les souscriptions à l'Œuvre du Comité.

Levant

L'inauguration des nouveaux bâtiments de la Faculté française de médecine de Beyrouth. — Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier Bulletin, l'inauguration des nouveaux bâtiments de la Faculté française de médecine de Beyrouth a eu lieu le 19 novembre dernier.

Il y avait un an exactement que l'on avait procédé à la pose de la première pierre de ces édifices. Si l'on considère la masse imposante des nouveaux bâtiments, ce laps de temps a été relativement très court pour mener à bien une œuvre aussi considérable. La construction centrale ne mesure, en effet, pas moins de 72 mètres de façade ; elle est entourée de deux autres édifices qui portent à un total de 108 mètres le développement des trois bâtiments.

A midi, un grand banquet, présidé par le consul général de France et le délégué apostolique, réunissait autour de leurs professeurs les nombreux anciens élèves de la Faculté qui avaient tenu à venir, parfois de fort loin, pour accomplir un pèlerinage de reconnaissance en faisant leurs adieux à l'ancienne Faculté, berceau encore modeste de leur carrière médicale, et en assistant à l'épanouissement de la nouvelle Faculté, asile plus grandiose de leurs cadets.

Après le banquet commença le défilé des invités qui, se frayant un passage au milieu de la foule immense massée le long de la route de Damas, sur laquelle s'ouvre l'entrée de la Faculté, vinrent prendre place, aux sons de la *Marseillaise* et de l'hymne national ottoman. On remarquait, au milieu de nombreux Français, toutes les notabilités syriennes qui ont à cœur de ne négliger aucune occasion pour donner à notre pays un témoignage public de leur sympathie. Autour de M. Conget, consul général de France à Beyrouth, de M^{gr} Giannini, délégué apostolique en Syrie et du R. P. Cattin, chancelier de la Faculté de médecine, se groupaient, outre les professeurs, chargés de cours et chefs de cliniques ou de laboratoires de la Faculté, les membres des jurys médicaux français et ottoman. Le premier, sous la présidence du professeur de Lapersonne, de la Faculté de médecine de Paris, comprenait les professeurs Neveu-Lemoine de Lyon et Euzière de Montpellier. Le second était composé du docteur Rami bey, président, et des docteurs Ismaïl Ali bey et Kemal Djenab bey, tous trois de la Faculté de Constantinople. Ainsi que nous en exprimions dernièrement l'espoir, des officiers de notre marine ont très heureusement pu assister à cette cérémonie, deux de nos navires de guerre, le *Henri IV* et le *Montcalm*, se trouvant à ce moment en rade de Beyrouth. La présence de ces officiers, ayant à leur tête le capitaine de vaisseau Chevalier, commandant du *Henri IV*, n'a pas peu contribué à accentuer encore le caractère de manifestation française que comportait la cérémonie.

Le directeur des chemins de fer de Beyrouth à Damas et à Alep, le directeur de la Banque ottomane, le président de l'Alliance française de Beyrouth étaient également présents. Enfin, autour du délégué apostolique se trouvaient réunis les chefs des communautés religieuses protégées par la France et les directeurs des établissements religieux français de Beyrouth. C'était M^{gr} Rohmani, patriarche des Syriens catholiques, M^{gr} Chelli, le sympathique archevêque maronite de Beyrouth, à qui le gouvernement français a récemment conféré la croix de la Légion d'honneur et, à ses côtés, l'archevêque maronite de Baalbeck, que son patriarche avait tenu à déléguer spécialement pour le représenter à cette cérémonie, l'archevêque grec catholique de Beyrouth et des membres des communautés arménienne et chaldéenne. Parmi les religieux français, on remarquait les représentants des Lazaristes, des Capucins, des Frères des Ecoles chrétiennes et des Frères Maristes.

La séance fut ouverte par le chancelier de la Faculté qui proclama les noms des candidats ayant subi avec succès les épreuves que venait de leur faire passer le jury franco-ottoman. Chaque nouveau diplômé, à l'appel de son nom, après avoir prêté, dans un silence impressionnant, le serment de s'acquitter avec conscience des devoirs de sa profession, venait recevoir son diplôme des mains du représentant de la France. Nous reviendrons un peu plus loin sur le résultat des examens.

De nombreux discours furent ensuite prononcés par un des nouveaux diplômés, par le Dr Alfred Khoury, chef de la clinique médicale qui, prenant la parole au nom des anciens élèves, termina son discours en s'écriant : « Tout ce que l'on voit ici est un hymne de louanges à la gloire de la France » ; par le professeur de Lapersonne qui rappela l'intérêt particulier prêté par le gouvernement français à la Faculté de Beyrouth ; par le Dr Rami Bey et par le consul général de France. Ce dernier, après avoir remercié les personnes présentes de la preuve de sympathie donnée par elles à une œuvre française, fit ressortir combien cette cérémonie était un triomphe pour la Faculté qui allait prendre sur une assise nouvelle un essor toujours croissant.

Puis le délégué apostolique, assisté par le chancelier de la Faculté, procéda à la bénédiction des nouveaux bâtiments.

La solennité dont nous venons de rendre compte fut l'occasion d'une touchante ovation dont le R. P. Cattin fut l'objet de la part de tous les assistants et particulièrement de la part de ses élèves et anciens élèves. Tous ont tenu à rendre ainsi hommage à son dévouement et à marquer que c'était son énergie, sa persévérance et son habileté qui avaient réussi à donner à l'œuvre de la Faculté de Beyrouth le couronnement qu'elle fêtait en ce jour.

En ce qui concerne plus particulièrement le résultat des examens, sur les 42 candidats qui se sont présentés, 37 ont été reçus avec le titre de docteur

en médecine et deux autres avec celui de pharmacien, trois candidats seulement ayant été ajournés. Ce total, qui surpasse de douze unités le chiffre atteint l'année dernière, est un des plus élevés qui ait jamais été obtenus. Il porte au nombre de 507 le total des élèves sortis de notre Faculté depuis vingt-neuf ans seulement qu'elle fonctionne. Comme les années précédentes, les nouveaux diplômés sont originaires des contrées les plus diverses du Levant, 2 seulement sont de Beyrouth et 6 du Liban, 7 proviennent d'autres parties de la Syrie (Tripoli, Damas, Alep), 5 viennent du Caire, 8 d'Arménie, 3 de la Turquie d'Europe, 1 de Mossoul, 1 de Jérusalem, 2 de Brousse, etc... Cette récapitulation montre combien le succès de la Faculté est universel dans tout l'Orient.

La première partie du programme de transformation de notre Ecole de médecine de Beyrouth se trouve donc heureusement achevée. Dès maintenant, les étudiants ont à leur disposition de vastes amphithéâtres, des laboratoires savamment aménagés. Il leur manque encore un hôpital. On sait que, grâce à la souscription ouverte sous le patronage du Comité de l'Asie française, les fonds nécessaires à sa construction sont déjà entièrement réunis, le terrain est déjà acheté et peut-être, l'année prochaine, pourra-t-on procéder à l'inauguration du nouvel hôpital. A ce moment, l'œuvre sera complète. Si son passé n'était pas le meilleur garant de ses succès futurs, on serait tenté de dire que, mieux outillée, notre Faculté de Beyrouth sera à même de poursuivre plus facilement l'œuvre humanitaire et patriotique qu'elle s'est donnée pour tâche et dont la France retire tant de bénéfices pour son influence dans le Levant.

Extrême-Orient

CHINE

La future assemblée nationale. — Le correspondant du *Times* à Pékin constate que l'on ne fait aucun effort sérieux par procéder aux élections. L'assemblée nationale ne pourra donc se réunir à la date prévue du 10 février 1913. Une prolongation du gouvernement provisoire — qui est peut-être d'ailleurs l'objet poursuivi par Youan Chi Kai — est par conséquent inévitable. Une dépêche d'autre source arrivée à Paris à la fin de décembre annonçait d'ailleurs que l'ouverture du Parlement est ajournée au 15 avril.

La question de l'opium. — Nous avons dit qu'à diverses reprises sir John Jordan, ministre britannique à Pékin, avait averti le gouvernement chinois que l'Angleterre ne pourrait pas continuer à appliquer la convention du 8 mai 1911,

si la Chine ne cessait pas de la violer. On se rappelle que cette convention, faite pour hâter la suppression des ventes de l'opium de l'Inde en Chine, dont la convention de 1907 prévoyait la cessation complète au bout d'une période de dix années, stipulait que ce commerce pourrait être aboli dans un délai moins long, si, parallèlement, la Chine réussissait à supprimer complètement la production de l'opium indigène.

Mais, comme nous l'avons maintes fois signalé, l'édit impérial de 1907 contre l'opium, qui avait été d'abord strictement appliqué au point que la culture du pavot avait presque complètement cessé, n'est plus respecté depuis la révolution. Partout la production de la drogue a repris. Mais, en outre, l'Angleterre peut se plaindre d'une autre violation, celle-là commise à son préjudice direct, de la convention de 1911. Aux termes de celle-ci l'opium de l'Inde entreposé à Changhaï et à Canton, et dont les importations étaient appelées à diminuer en même temps que la production indigène, devait être librement vendu. Or, aujourd'hui, les autorités provinciales, qui ne luttent plus contre la culture du pavot dont elles bénéficient, trouvent moyen d'empêcher la vente de l'opium indien entreposé dans les deux grands ports.

Le 25 décembre, le gouvernement chinois a remis une réponse peu satisfaisante aux protestations et avertissements de sir John Jordan. Le président a envoyé aux provinces, en vue de faire respecter l'accord de 1911, des instructions dont les termes sont trop vagues pour forcer la main aux mandarins locaux. Il n'est d'ailleurs pas le moins du monde certain que Yuan Chi Kai soit en situation de se faire obéir par ceux-ci.

La situation du gouvernement britannique est très difficile. Sans doute il pourrait dénoncer la convention de 1911, mais sans beaucoup d'effet; on ne voit pas comment il ferait vendre le stock d'opium entreposé à Canton et Changhaï et que l'on dit valoir 250 millions, ni les autres quantités de la drogue indienne dont il renoncerait à limiter l'importation en Chine. Sa dénonciation de la convention de 1911 serait donc fort platonique. Quant à recourir à des mesures de rigueur, outre que les circonstances générales ne lui permettent guère d'y songer, il craindrait sans doute de le faire en présence d'une opinion anglaise fort éloignée de se sentir de l'indulgence pour les marchands d'opium.

Cependant ceux-ci, ayant agi selon le traité de 1911, avec la conviction que l'Angleterre saurait le faire appliquer, se trouvent dans la plus fâcheuse position. Ils demandent au moins au gouvernement de l'Inde de cesser complètement ses ventes pour ne pas déprécier les stocks entreposés à Canton et Changhaï, et ils lui réclament le remboursement de droits d'exportation payés par eux sur une marchandise dont ils croyaient que le traité de 1911 assurait l'écoulement en Chine dans les limites de plus en plus étroites d'ailleurs qu'il prévoyait pour ce commerce.

De fréquentes questions continuent à être posées sur ce sujet au gouvernement par des membres

de la Chambre des communes qui craignent que l'Inde n'ait été sacrifiée dans son commerce et son budget à un but humanitaire dont la continuation de la culture du pavot en Chine fait une dérision, et qui se soucient des pertes des marchands qui ont des stocks énormes bloqués à Changhaï et à Canton.

La question du Tibet. — Après quatre mois le gouvernement de Pékin a fini par répondre à la note britannique du 17 août, relative au Tibet et dont nous avons donné la teneur.

On se rappelle que l'Angleterre réclamait, en en faisant une condition de sa reconnaissance de la république chinoise, que le gouvernement de Pékin s'engageât à respecter le *statu quo* du Tibet, c'est-à-dire à se contenter de la suzeraineté qu'il s'était borné à exercer jusqu'à l'expédition de Tchao-Eurh-Fong, laquelle avait pour but de le transformer en souveraineté directe.

Au lieu de répondre nettement et de se déclarer prêt à prendre l'engagement demandé, le gouvernement de Pékin dit qu'il n'a rien à faire de semblable, puisqu'il n'a pas l'intention de violer le *statu quo*. C'est une équivoque et même presque un refus : parmi les arguments qu'invoque le gouvernement chinois, est citée en effet la constitution provisoire qui traite expressément le Tibet comme une des provinces de la Chine.

Tout dans l'attitude du gouvernement de Pékin est pour pousser les Anglais à agir au Tibet comme les Russes dans la Mongolie extérieure, bien que le second de ces pays soit d'un accès beaucoup plus facile que le premier.

JAPON

Le changement de ministère. — Une crise ministérielle a éclaté au Japon dans des conditions plus intéressantes et un peu moins inintelligibles aux étrangers que celles où se produisent d'ordinaire ces crises dans ce pays où les partis sont encore si peu nettement différenciés.

Dans sa politique d'économies, qu'il est impossible de ne pas considérer maintenant comme nécessaire au Japon, le cabinet Saïonji s'est heurté à ce que l'on doit appeler le parti militaire, vu la tournure que prennent certains éléments de la politique japonaise. Le ministre de la Guerre, général Uchara, ayant demandé, sans l'obtenir de ses collègues, la création de deux nouvelles divisions en Corée, a donné sa démission. Le cabinet s'est trouvé alors dans l'impossibilité d'avoir un titulaire de la guerre : au Japon ce poste ne peut être rempli que par un officier en activité et aucun d'entre eux n'aurait voulu aider un gouvernement à refuser des dépenses demandées par le parti militaire. Dans de telles conditions, le marquis Saïonji, qui ne voulait pas renoncer à sa po-

litique d'économies, a remis la démission de tout le cabinet.

Cette crise était fort embarrassante. Appeler au pouvoir, comme cela fut préconisé, le général comte Terauchi, gouverneur général de Corée, soutenu dans le conseil des *genrô* par le prince Yamagata, chef du parti militaire, c'était se heurter à l'opposition de la Diète ennemie des dépenses nouvelles parce qu'elle ne veut pas soumettre le pays à des impôts nouveaux. Dissoudre le Parlement serait aller à une victoire de la politique d'économies pour laquelle les électeurs se prononceraient sans aucun doute.

Pour franchir ce mauvais pas, l'empereur a fait appel au prince Katsura dont, lorsqu'il fut, il y a quelques mois, nommé grand chambellan, puis admis à prendre part aux réunions des *genrô*, on annonçait la retraite définitive de la politique active. Le prince Katsura est partisan d'une politique d'économies. Mais c'est sous un gouvernement présidé par lui que la guerre de Mandchourie a eu lieu, puis que la Corée a été annexée. Il a la réputation d'être beaucoup plus impérialiste que le marquis Saïonji, ce qui le rend moins suspect s'il veut combattre la politique mégalomane. Enfin, *genrô* lui-même, il lui est plus facile de s'arranger avec le prince Yamagata, qui est l'un des plus importants de ces « anciens ». Quoi qu'il en soit, le prince Katsura a accepté de former un cabinet dont la composition a été publiée le 19 décembre et qui doit avoir pour ministre des Affaires étrangères le baron Kato, ambassadeur à Londres.

Le programme du nouveau gouvernement comporte, d'après ce qu'ont publié les grands journaux japonais, l'ajournement à une année au moins de la création de deux divisions nouvelles, une réduction de 50 millions de yen (125 millions de francs) sur les dépenses, un effort sérieux pour amortir la dette. En ce qui concerne la politique étrangère, le prince Katsura s'est déclaré, dans des interviews, éloigné de chercher des raisons d'intervenir en Chine et partisan d'une paix extrême-orientale fondée sur l'alliance du Japon avec l'Angleterre et ses ententes avec la Russie et la France.

On prévoit que, malgré l'autorité de son chef, le nouveau cabinet rencontrera des difficultés des deux côtés qu'il s'agit de concilier. Il est mal vu du parti que l'on pourrait appeler parlementaire et qui tend à donner au Japon un régime constitutionnel au sens occidental de ce mot. Ce parti sait que le prince Katsura n'a pas beaucoup de goût pour ses idées ; et il ne verra pas d'un bon œil cet ex-grand chambellan et ce *genrô* qui rentre dans la politique active où il ne peut manquer d'apporter les tendances du milieu auquel il appartient maintenant, même d'une manière officielle. Cependant le prince Katsura ne trouvera pas que des amis de l'autre côté, de celui qui, comme lui, veut le maintien du système de gouvernement qui a si bien fait la grandeur du Japon depuis le Meiji. On lui pardonne mal sa résistance aux vues du parti militaire et les hommes qui repré-

sentent encore dans la politique du Japon moderne l'ancien clan de Satsuma ne lui seraient pas, dit-on, favorables.

Quoi qu'il en soit de l'avenir, cette crise a été intéressante : sa solution nous montre l'empereur et ses conseillers, désireux d'éviter des difficultés avec la Diète et le corps électoral et recourant pour ce faire à un personnage peu populaire dans le Parlement, mais jugé plus capable que tout autre de faire accepter la politique nécessaire par le parti militaire. Quant à cette politique, celle des économies, elle s'impose évidemment. Après ses victoires, après avoir réalisé son entente avec la Russie, le Japon peut vivre en sécurité et même être prêt à défendre tous ses intérêts en Chine sans se faire écraser sous le poids de son armure.

PERSE

La situation intérieure : incidents dans le Sud. — Le retour de Saad ed Daouleh continue à défrayer les conversations, et sa problématique candidature a été diversement commentée. Les partisans de l'ancien ministre sont poussés avant tout par leur désir de s'assurer la présence d'un homme énergique. Peu leur importe d'ailleurs qu'il revienne au pouvoir en qualité de Régent, de Premier ou de ministre de l'Intérieur, ce qui éviterait un « coup d'État ». Etant donnée l'existence d'un gouvernement central solide le Medjliss persan peut fort bien revivre s'il est convenablement représentatif et si son influence est contrebalancée par l'existence d'une seconde chambre. Un député anglais ayant demandé à la séance des Communes du 26 novembre à sir E. Grey s'il était vrai que le premier ministre de Perse, en rappelant à Téhéran Saad ed Daouleh, avait agi sur les conseils du ministre d'Angleterre, le chef du Foreign Office lui avait répondu : « ... Cette décision a été prise il est vrai avec l'encouragement du ministre anglais. J'ai des raisons de croire que le retour de Saad ed Daouleh pouvait être utile dans la crise actuelle et j'ai donné des instructions dans ce sens à mon agent. Je crois d'ailleurs qu'il y a une tendance de la part de certaines personnes à confondre Saad ed Daouleh avec Salar ed Daouleh ou même Shuja ed Daouleh. Il n'y a rien de commun entre ces trois personnages. » Cette déclaration de sir E. Grey lui a valu une longue lettre signée de M. Lynch, président du Comité persan de Londres, G. Browne, vice-président, et F. Whelan secrétaire, que la presse anglaise a publiée. La réponse du ministre a, disent les signataires de cette lettre, une double signification. Elle semble indiquer que le Foreign Office ignore les antécédents de Saad ed Daouleh, et qu'il a été pris à l'improviste, tandis que l'on préparait un coup d'État en Perse pour remplacer le ré-

gime constitutionnel par un régime absolutiste inféodé à la Russie.

Notre secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, continue la lettre, paraît croire que les appréhensions ressenties dans ce pays au sujet de Saad ed Daouleh sont dues à une confusion avec Salar ed Daouleh, frère de l'ancien chah et révolté contre le gouvernement persan, ou avec Shuja ed Daouleh, l'oppresseur de Tabriz. Ce n'est pas le cas, et il n'y a guère à choisir entre eux. Saad ed Daouleh a été exilé par le gouvernement constitutionnel en compagnie d'Amir Bahadour et d'autres réactionnaires de marque et il n'a pas été compris dans l'amnistie qui a suivi à cause de ses idées trop réactionnaires. Depuis cette époque on sait qu'il a intrigué pour la restauration de l'ancien chah. On dit couramment en Perse et même dans la colonie européenne que son retour prépare sa nomination à la régence.

La Constitution persane a pour base la proclamation royale d'août 1906 et les lois fondamentales de 1906 et 1907. Le chah actuel a prêté serment de fidélité à cette Constitution. La pierre angulaire est le Medjliss ou Assemblée nationale. Le choix d'un Régent dépend expressément de cette Assemblée et du Sénat, dans le cas où le souverain est mineur. Aucun changement ne peut être apporté à la Constitution sans l'approbation de l'Assemblée nationale. Ce corps a également pleins pouvoirs en ce qui concerne les concessions des chemins de fer et des travaux publics.

L'Assemblée nationale a été dispersée dans la période troublée qui accompagna l'envoi des deux ultimatums de la Russie à la Perse au moment de l'affaire Shuster. Mais le cabinet actuel est essentiellement le même cabinet qui a été laissé par l'Assemblée et le Régent, le même que celui qu'elle a choisi. Le cabinet n'a pas le pouvoir de changer la Constitution ou de nommer un nouveau Régent. Qui plus est, ce dernier n'a jamais refusé de rentrer en Perse. Il est disposé à rendre au Parlement compte de ses actes quand le Parlement sera de nouveau réuni.

Si notre gouvernement s'engageait à « encourager » le gouvernement persan dans telle ou telle voie, sûrement son avis consisterait à l'exhorter à réunir le Medjliss sans délai conformément aux lois constitutionnelles. Si la Perse conserve encore un vestige d'indépendance, le Medjliss peut être gardé en puissance. Nous savons que, d'avis de gens compétents, il est besoin d'apporter des modifications au fonctionnement de la Constitution persane. Si ces vues sont partagées par notre gouvernement, rien n'empêche de les soumettre au Medjliss qui doit juger en dernier ressort.

La réalité des faits répond mal à ces généreuses déclarations persanophiles et l'insécurité générale du pays appelle une fois de plus la vigilante surveillance des puissances protectrices et directement intéressées. Une dépêche récente de Téhéran signalait deux incidents particulièrement graves. Des Kurdes ont massacré près de Lohinjan, au Sud-Ouest du lac Ourmiah, non loin de la frontière turco-persane, neuf personnes parmi lesquelles M. Dumez, un inspecteur belge des douanes. A quelque temps de là le capitaine A.-B. Eckford, du 39^e régiment de la cavalerie centrale indienne, était tué par une tribu de Boerahmadis près de Chiraz non loin de l'endroit où, il y a un an, le consul anglais M. Smart avait été maltraité. Voici le récit détaillé de cette attaque, tel qu'il a été fait par le major Kettlewell, du 39^e également, qui accompagnait

le capitaine Eckford, au consul anglais de Chiraz et que ce dernier a télégraphié à son département :

Le groupe comprenait Kettlewell, Eckford, un officier indigène, 26 sowars, 17 serviteurs et 17 mules portant les bagages. Il partit de Khanehzinian le 11 décembre, précédé à une heure et demie de temps par 150 soldats persans environ qui suivaient le même trajet. Au pont qui traverse le Kazaagach un officier de la gendarmerie persane avec deux gendarmes montés qui avaient accompagné Kettlewell jusqu'à la rivière galopèrent en avant pour inspecter le poste de gendarmerie de Burjitinuri au sommet du col de Sinihsafid Kettlewell avait dépêché en avant également un officier indigène et deux sowars pour préparer l'étape à Dastarjin. Des éclaireurs étaient postés sur les collines boisées sur le flanc gauche. Après une courte halte le groupe repartit. La route à cet endroit court à travers la brousse sur une longueur de un demi-mille environ. Deux officiers accompagnés de six ou sept sowars avaient traversé cette brousse et les mules de tête débouchaient également quand des collines de gauche partirent un feu nourri. Il était difficile à cause de l'épaisseur des fourrés d'apercevoir l'ennemi. C'est à ce moment que tomba le capitaine Eckford d'une balle qui lui traversa le cœur. Quelques instants après Kettlewell vit se précipitant de la crête de la colline jusqu'aux bords de la rivière 150 à 200 hommes sur lesquels son escorte tira mais qui disparurent rapidement dans la brousse épaisse. Kettlewell ramenant ses hommes traversa la rivière et vint relever pour l'emporter avec lui le corps du capitaine Eckford.

La malheureuse victime était âgée de trente-quatre ans. Entré dans l'armée indienne en 1899, Eckford avait été promu au grade de capitaine en 1907.

Conformément aux instructions immédiatement envoyées de Londres à la suite de cette nouvelle, le ministre d'Angleterre adressa le 13 décembre au ministre des Affaires étrangères persan une note déclarant que le gouvernement britannique considérait comme présentant un caractère très grave le récent incident survenu près de Chiraz, et au cours duquel un officier anglais trouva la mort. Cette note demandait que le gouvernement persan précise les mesures qu'il se proposait de prendre en vue d'une réparation. Le gouvernement persan devait se souvenir qu'il faut que toute réparation comporte la punition sévère du coupable. La note se terminait par la déclaration que si le gouvernement persan est impuissant à punir le coupable, il incombera au gouvernement anglais de prendre les mesures nécessaires pour obtenir la réparation désirée.

Le gouverneur du Fars, Mukir es Sultaneh, dans un long télégramme adressé au gouvernement, expliqua de son côté les circonstances de la mort du capitaine Eckford. Il dit que la route était sûre depuis au moins deux mois. La troupe du capitaine Eckford se joignit à une caravane peu avant l'attaque. Au moment où le capitaine Eckford tomba, il se tenait à cheval entre l'avant-garde de gendarmerie et la caravane. On croit que l'attaque était dirigée contre la caravane.

Le ministre des Affaires étrangères, Ala es Sultaneh, envoya, le 15 décembre, une réponse

écrite à la note anglaise exprimant tous les regrets de son gouvernement pour la fin tragique du capitaine Eckford. Après en avoir fait un récit sur la foi des renseignements contenus dans le télégramme du gouverneur général du Fars, le ministre conclut en déclarant que le gouvernement persan attachait la plus grande importance à cet incident et qu'il était pleinement résolu à agir avec énergie pour empêcher le retour de semblables incidents. De son côté, le ministre de Perse à Londres se rendit au Foreign Office pour transmettre à sir Edward Grey les condoléances de son gouvernement. Il fit une démarche analogue auprès de sir A. Macpherson, le parent le plus proche du capitaine Eckford à Londres.

Les chefs bakhtiariens ont tenu à Téhéran de longs conciliabules à la suite desquels ils ont décidé de faire eux-mêmes les frais d'une expédition destinée à venger la mort de l'officier anglais. Des ordres ont été envoyés aux gouverneurs bakhtiariens d'Ispahan et de Bebehan pour mettre leurs hommes à la disposition du gouverneur général du Fars, avec lequel, d'autre part, le gouvernement se tient en communication télégraphique pour aviser aux mesures à prendre.

Le colonel Hjalmarson, l'organisateur de la gendarmerie suédoise, a exprimé la conviction que lorsqu'on aura envoyé dans le Fars les troupes de police qu'il exerce actuellement, il ne se reproduira plus d'incidents du genre de celui dont le capitaine Eckford vient d'être victime. Le major Siepvert, qui commande le détachement de gendarmerie suédoise à Chiraz, a fait immédiatement les préparatifs nécessaires pour envoyer une petite troupe dans le Fars. Un officier suédois est parti récemment à Bouchir pour prendre livraison de mille fusils, deux canons et un demi-million de cartouches arrivés pour le compte du gouvernement persan.

La question de la gendarmerie suédoise, ainsi que celle des troupes indiennes en service en Perse, ont été soulevées à propos de la mort du capitaine Eckford à la Chambre des lords et aux Communes.

Interrogé par sir J. Lonsdale, sir E. Grey a répondu à l'honorable député de l'opposition que la question de la protection du commerce anglais en Perse était l'objet de toutes les attentions de son département, du Board of Trade et du gouvernement.

Différents projets furent examinés et finalement on adopta la création d'une gendarmerie commandée par des officiers suédois. Je sais que, au début de 1910, certaines maisons anglaises commerçant avec la Perse exprimèrent leur consentement de se laisser imposer une taxe de 10 0/0 à Bouchir pour payer les frais de police sur la route Bouchir-Ispahan, mais il apparut vite clairement que la somme ainsi obtenue était insuffisante et qui plus est, m'a-t-on dit, l'opinion des firmes intéressées n'était pas unanime en faveur de cette mesure et encore moins de l'extension d'une surtaxe applicable à tous les ports persans du golfe qui fut proposée par la suite.

A la Chambre Haute, lord Newton ayant de-

mandé combien il y avait de soldats des effectifs indiens dans la Perse méridionale, lord Morley répondit qu'il y en avait 1.286 répartis en trois stations principales et en quelques autres moins importantes. A Chiraz, il y a 12 officiers anglais et 491 soldats indiens; à Bouchir, 5 officiers et 420 soldats; à Jask, 5 officiers et 236 soldats. Ces forces ne sont là que provisoirement pour rétablir l'ordre et seront retirées aussitôt que possible. Le secrétaire pour l'Inde, le marquis de Crewe est ensuite venu expliquer que les troupes envoyées avaient surtout Chiraz pour objectif: pour garder le Sud tout entier, ce n'est pas moins de 5.000 à 6.000 hommes qui auraient été nécessaires. Lord Curzon a critiqué les méthodes du gouvernement en disant que si son intention véritable était de protéger les consuls, le but n'est pas atteint et que la présence de troupes de l'Inde portait ombrage au gouvernement persan.

NOMINATIONS OFFICIELLES

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Naggiar est nommé consul suppl. à Changhai;
M. Destailleur est nommé consul à Philippopoli.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Troupes coloniales.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

Indochine. — M. le *général de division* Lefèvre est nommé command. supér. des troupes de l'Indochine.

INFANTERIE

Chine. — M. le *chef de bataill.* Gautier est désig. pour le 16^e rég.

Annam-Tonkin. — M. le *colonel* Millot est nommé chef d'état-major des troupes de l'Indochine.

MM. le *chef de bataill.* Gaillemain et les *lieut.* Rémy, Ravignon et Deltel sont désig. pour le Tonkin.

Cochinchine. — MM. le *lieut.-col.* Noguès; les *capit.* Villon et Drevet et le *lieut.* Labadie sont désig. pour la Cochinchine.

ARTILLERIE

Annam-Tonkin. — M. le *chef d'escad.* Grandjean est désig. pour le Tonkin.

Cochinchine. — MM. les *capit.* Cres et Marchat; le *lieut.* Guignet et le *sous-lieut.* Vaillant sont désig. pour la Cochinchine.

Officiers d'administration.

Annam-Tonkin. — M. l'*offic. d'administ. de 2^e cl.* Groff est désig. pour le Tonkin.

Cochinchine. — MM. les *offic. d'administ. de 1^{re} cl.* Joly et de *3^e cl.* Gaudiche sont désig. pour la Cochinchine.

CORPS DE L'INTENDANCE

Annam-Tonkin. — M. le *sous-intend. de 3^e cl.* Saleine est désig. pour le Tonkin.

Officiers d'administration.

Cochinchine. — M. l'*offic. d'administ. de 2^e cl.* Migneau est désig. pour la Cochinchine.

CORPS DE SANTÉ

Indochine. — M. le *pharm. aide-maj. de 2^e cl.* Papin est désig. pour l'Indochine.

Annam-Tonkin. — MM. le *méd.-maj. de 1^{re} cl.* Doreau; les *méd.-maj. de 2^e cl.* Pouthiou-Lavielle, Ricau; les *méd. aides-maj. de 2^e cl.* Henry, Labout et le *pharm.-maj. de 2^e cl.* Masson sont désig. pour le Tonkin.

Cochinchine. — MM. le *méd.-maj. de 2^e cl.* Reynaud et le *pharm. aide-maj. de 2^e cl.* Grech sont désig. pour la Cochinchine.

Nouvelle-Calédonie. — M. le *méd. aide-maj. de 2^e cl.* Kervrann est désig. pour la Nouvelle-Calédonie.

Océanie. — M. le *méd.-maj. de 1^{re} cl.* Gautier est désig. pour Tahiti;

M. le *méd.-maj. de 2^e cl.* Bellonne est désig. pour les Iles-sous-Vent.

MINISTÈRE DE LA MARINE

ÉTAT-MAJOR DE LA FLOTTE

Levant. — M. l'*enseig. de vaiss. de 1^{re} cl.* Marrast est désig. pour la *Jeanne-Blanche* à Constantinople;

M. l'*enseig. de 2^e cl.* du Plessis de Grenedan est désig. pour le *Bruix*.

Extrême-Orient. — M. le *capit. de vaiss.* Testu de Balincourt est nommé au command. du *Montcalm*;

M. le *capit. de vaiss.* Daveluy est nommé au command. du *Kléber*;

M. l'*enseig. de 1^{re} cl.* Caude est désig. pour la *Manche*;

M. l'*enseig. de 1^{re} cl.* Aubin est désig. pour le *Doudart-de-Lagrée*.

Pacifique. — M. l'*enseig. de 1^{re} cl.* Charron est désig. pour la *Zélée*, à Tahiti.

MINISTÈRE DES COLONIES

M. Destenay (L.-L.-J.-G.) est nommé résid. supérieur au Tonkin.

Bibliographie

COMPTES RENDUS D'OUVRAGES

Tseu Hi, impératrice de Chine, 1835-1909.

En 1911 paraissait à la librairie William Heinemann à Londres un ouvrage in-octavo de xxv et 325 pages contenant trente illustrations et intitulé *China under the Empress dowager* (La Chine sous l'impératrice douairière) de MM. Bland et Backhouse.

Cet ouvrage fort bien accueilli — les plus grands journaux de la capitale anglaise en donnèrent un compte rendu plus que favorable — devait bientôt et par la force des choses passer sur la terre française. Dès le début de l'année 1912 paraissait en effet à la librairie Hachette, 260, boulevard Saint-Germain, à Paris, *Tseu Hi, impératrice douairière. La Chine de 1835 à 1909*, un volume in-octavo de vii et 350 pages contenant 26 illustrations, traduction exacte de l'ouvrage anglais ci-dessus cité.

Des félicitations doivent tout d'abord être adressées tant à M. William Heinemann qu'à la maison Hachette pour le soin qu'ils ont apporté à donner au public un livre « qui se présente bien » par son aspect extérieur, par son impression, par ses nombreuses gravures artistiques au nombre desquelles se font remarquer « la vue du Palais d'Été » prise du lac (page 452 de l'édition anglaise), le portrait de l'impératrice douairière (page 482 de la même édition) ainsi qu'une reproduction d'une peinture sur soie exécutée par l'impératrice elle-même (page 284 idem).

Les éditions anglaise et française possèdent toutes deux un plan de Pékin plus ou moins complet, mais dont le modèle facilement reconnaissable est celui qui se trouve en vente dans toutes les librairies de la capitale chinoise.

L'édition anglaise donne en tête du volume, outre la table des matières, la nomenclature des illustrations, le plan de Pékin et une note explicative de ce plan, la liste des hautes autorités ou des différents personnages mentionnés au cours du récit. A la fin du volume se trouvent un appendice et un index utiles à consulter.

Dans l'édition française l'appendice et l'index disparaissent; la table des matières et la nomenclature des gravures sont reportées à la fin du volume; il en est de même du plan de Pékin et de sa note explicative. Cependant l'éditeur a fort à propos donné en annexe le tableau généalogique de la famille impériale et dans un avant-propos indiqué, à l'aide du livre de M. Henri Cordier, membre de l'Institut: les *Relations de la Chine avec les puissances occidentales*, un certain nombre d'organes administratifs dont il est question dans l'ouvrage.

Il faut également féliciter les auteurs, MM. Bland et Backhouse, qui, par l'utilisation de papiers d'Etat et de documents privés dont plusieurs étaient inédits, ayant été découverts sans aucun doute par M. Bland, vieux résident pékinois, à l'endroit voulu et en temps opportun, ont eu l'intention d'écrire une grande page d'histoire.

Ils ont, tout au moins, montré clairement au lecteur captivé, ce que fut à la cour de Chine la vie de l'impératrice douairière Tseu Hi, ce que fut la vie des empereurs qui, durant un siècle presque entier, régnèrent avec elle et sous son égide. Ils ont naturellement placé ces hautes personnalités dans leur cadre et par suite dépeint leur entourage ainsi que la caste mandchoue, la grande responsable et la grande coupable, caste qui, après avoir suscité le mouvement xénophobe de 1900, devint le dernier refuge de la réaction et du fanatisme jusqu'au moment où, ayant perdu sa seule et grande protectrice, elle s'écroula si lamentablement au printemps de l'année 1911.

*
* *

« La Chine sous l'impératrice douairière » contient sur tous les points qui viennent d'être énumérés des renseignements si détaillés et si précieux que ceux-ci, en éclairant d'un jour plus vaste et plus nouveau la partie de l'histoire chinoise à laquelle ils se rapportent, débordent en quelque sorte le cadre d'un simple compte rendu bibliographique et méritent d'être au passage notés et commentés.

L'impératrice douairière faisant l'objet et fournissant le titre de l'ouvrage qui nous intéresse, c'est d'elle dont il sera parlé en premier lieu. En général que savait-on d'elle avant sa mort? En Chine, beaucoup de choses dont certaines n'étaient que murmurées sous le manteau; dans les contrées étrangères peu de choses et encore ce peu de choses était-il tout à l'avantage de la « Mère-Sacrée ». Les hommes de l'extérieur vantaient ses qualités de chef d'Etat et ceux même d'entre eux qui furent attaqués dans le quartier des légations en 1900 et qui subirent les maux les plus durs du fait de Tseu Hi n'eurent, dans la suite, jamais assez de paroles élogieuses pour vanter cette femme qui, cependant, avait décrété leur extermination.

Or, telle fut Tseu Hi :

D'une grande beauté physique, elle eut en partage de si grandes qualités qu'elle n'aurait jamais dû laisser percer en elle les défauts de son caractère, ou pour mieux dire ses vices.

Ambitieuse, infatuée d'elle-même et de sa supériorité

sur tous, même sur les étrangers, capricieuse, dépourvue de scrupules, se laissant aller à des mouvements de colère terribles, cruelle et d'une indifférence cynique à l'encontre de tous ceux qui touchaient à sa sécurité et à son autorité personnelles, elle mit en tutelle empereurs et impératrices. A l'heure où elle se disait débordée, au plus fort des événements de 1900, le prince Touan, père de l'héritier présomptif et chef boxeur, ne fut lui-même qu'un jouet entre ses mains.

Superstitieuse, subissant l'influence des astrologues et des devins, elle n'hésita pas à encourager le mouvement xénophobe, et à lancer la Chine dans la plus terrible des aventures.

Aimant l'argent non pour l'amasser mais pour le dépenser, elle dilapida les fonds de l'Etat, employant, pour ne citer qu'un exemple, les fonds destinés à l'accroissement de la marine de guerre chinoise à l'installation du Palais d'été, sa résidence préférée. Elle n'escomptait pas alors les conséquences malheureuses que cette mesure allait avoir sur l'issue du conflit sino-japonais.

N'observant les rites que lorsque ceux-ci servaient sa cause, elle fit désigner les héritiers présomptifs du trône contre toute tradition sans avoir souci de l'inimitié violente qu'elle s'attira de ce fait de quelques princes, des ministres d'Etat (Ou Ko Tou n'hésita pas à recourir au suicide pour témoigner son indignation) et des lettrés.

Ses goûts la portaient vers la peinture et la poésie et cependant combien souvent Tseu Hi se laissa-t-elle guider par ses instincts primitifs et sauvages !

Nouvelle Messaline, elle se livra sans retenue à ses passions amoureuses, elle aima le théâtre jusqu'à l'exagération et presque jusqu'au ridicule, s'en remettant aux eunuques et en particulier à leurs chefs, les fameux Ngan Té Hai et Li Lien Yi, du soin d'organiser toutes les orgies possibles. Ceux-ci d'ailleurs surent profiter de l'influence qu'ils exerçaient sur l'impératrice et tant au point de vue privé que public se trouvèrent toujours à la base des trahisons et des défaillances de la Cour durant la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Criminelle enfin à ses heures, Tseu Hi se débarrassa de ceux qui la gênaient, des empereurs Tong Tche et Kouang Siu en excitant en eux les passions les plus viles, de l'impératrice Tseu Ngan par le poison, de la concubine Tchong Fei en la faisant jeter lors de la fuite de la Cour en 1900 dans un des puits du palais d'hiver. A l'époque même de sa mort, à l'automne de l'année 1908, elle fut accusée d'avoir fait tuer l'empereur par le poison.

Peu importe qu'elle ait imaginé ou ordonné ce dernier crime vraisemblable mais non prouvé; elle n'en commit pas moins tant de fautes que le jugement impartial de l'histoire eût été pour elle d'une sévérité exceptionnelle si elle n'avait racheté ses fautes par un emploi judicieux de ses qualités remarquables au nombre desquelles doivent être citées en première ligne son intelligence, sa volonté poussée jusqu'à la ténacité et son habileté politique.

Entrée à l'âge de 17 ans au palais impérial et choisie comme concubine de l'empereur Hien Fong elle put, grâce à ces qualités, gagner peu à peu des amitiés fidèles; ne citons que celle de Yong Lou et assurer dès avant le règne de l'empereur Tong Tche sa toute puissante domination.

Souveraine absolue, elle sut distinguer le mérite et écouter les plus pénibles vérités, sans toujours s'y rendre, de la bouche de ceux de ses conseillers dont elle avait éprouvé la fidélité.

Merveilleusement ondoyante et diverse, elle comprit combien grande était la faiblesse et la vanité humaines et, du début jusqu'à la fin de son règne, lorsque la force et l'intimidation ne lui parurent pas les moyens les plus

sûrs pour arriver au but qu'elle poursuivait, elle appliqua pour asseoir son autorité ou conserver le pouvoir les trois vertus cardinales du gouvernement citées par Kia Yi, sophiste de la dynastie Han :

- 1° Simuler l'affection ;
- 2° Prononcer de douces paroles ;
- 3° Traiter ses inférieurs en égaux.

En y ajoutant le vieux principe international « diviser pour régner ».

C'est ainsi qu'en 1900, après une courte période d'indécision, la seule de sa longue carrière, elle sauva son trône en jetant de la poudre aux yeux des étrangers par la captation de leur confiance. Son prestige vis-à-vis de ses sujets s'en accrût d'autant plus qu'elle n'eut pas à faire amende honorable, ayant l'air d'accorder ce qu'en fait on lui avait arraché.

Conservatrice dans l'âme mais sincère, l'impératrice suivit dès lors une politique de conciliation et de réformes, et sans pardonner aux réformateurs de 1898 et à Kong Yeou Wei qu'elle haïssait particulièrement, elle fit plus pour le libéralisme que les libéraux ne lui avaient jamais demandé. Les étrangers qu'elle méprisait toujours la couvrirent de louanges et la Chine du Sud qui lui avait été si longtemps hostile lui pardonna momentanément ses erreurs passées (1).

Le 3 novembre 1908, son soixante-treizième anniversaire fut célébré dans tout l'empire, et Pékin se couvrit d'arcs de triomphe sur lesquels on pouvait lire l'inscription suivante « Wan-chéou » « Dix mille longévités ». Ce souhait devait être fatal à l'altière souveraine car le 15 novembre de la même année elle expira non sans avoir donné un dernier et bel exemple de sa courageuse ténacité. L'empereur Kouang Siu était à l'agonie — il mourut la veille du décès de l'impératrice, c'est-à-dire le 14 — elle avait le 13 donné audience aux conseillers d'Etat et présidé la séance du grand conseil au cours de laquelle malgré une assez vive opposition le fils du prince Tchouen avait été désigné comme héritier présomptif. Elle dut à cette occasion, étant très faible, surmonter ses souffrances physiques; elle parla d'ailleurs avec son ardeur et sa lucidité habituelles. Comme vaincue par cet héroïque effort, elle tomba le surlendemain pour ne plus se relever.

« Tseu Hi a vécu, travaillé et gouverné suivant des méthodes tout à fait différentes de celles des Occidentaux; le premier devoir de l'historien est donc de la juger suivant les idées de son pays et non suivant les nôtres. »

Remercions MM. Bland et Backhouse d'avoir mis à la lumière son énigmatique figure et d'avoir fait comprendre à nos mentalités européennes cette mentalité extrême-orientale, si différente de la nôtre et si curieuse qui vivra dans les annales chinoises pendant 10.000 années.

* *

Si la figure de l'impératrice douairière domine et de très haut le livre de MM. Bland et Backhouse, cet ouvrage n'en contient pas moins nombre d'appréciations intéressantes tant sur les empereurs qui régnèrent du vivant de Tseu Hi que sur l'entourage des personnages impériaux, sur la caste mandchoue et la lutte que cette caste dut soutenir contre les partis politiques nouveaux.

Nous allons successivement examiner ces divers points.

Si l'on voulait écrire l'histoire de Chine sous une forme satirique on pourrait qualifier toute la période qui s'étend de 1835 à 1909 de la façon suivante : « Histoire d'une femme et de trois pantins. » Les empereurs ne furent en effet pour Tseu Hi que des marionnettes qu'elle manœuvra à son gré.

Hien Fong était un souverain faible et débauché, inca-

(1) A l'exception toutefois de certains journaux indigènes du Sud et de la presse étrangère des ports libres.

pable d'inspirer affection ou loyalisme à son peuple; il mourut très jeune de paralysie. Tseu Hi lui ayant donné un fils assura de ce fait sa situation à la Cour et prit dès cette époque une part active à l'administration de l'État.

Tong Tche, plus actif que Hien Fong, prit vis-à-vis de l'impératrice Tseu Hi, au moment où il assumait le pouvoir en 1872, une attitude assez indépendante et même peu respectueuse; c'est ce qui d'ailleurs le perdit. Tseu Hi craignant d'être reléguée « favorisa sa vie de dissipation et lorsque ses dérèglements eurent abouti à une sérieuse maladie, elle ne fit rien pour empêcher l'issue fatale, négligeant même de faire appel au secours des médecins. Il était fréquent de voir le jeune souverain rentrer au palais après des orgies nocturnes, longtemps après l'heure fixée pour l'audience du matin. L'empereur prenait d'ailleurs part à des rixes de cabaret et se compromit avec la lie de la population de Pékin. »

Le 13 janvier 1875, atteint de la petite vérole, « il monta sur le dragon qui le transporta dans les hauteurs célestes ».

Kouang Siu fut encore plus faible et plus malheureux que ses deux prédécesseurs immédiats bien qu'il régnât plus longtemps qu'eux. Il devait sa haute situation à l'impératrice puisque celle-ci l'avait fait proclamer empereur en violation flagrante des rites; il lui témoigna sa reconnaissance par une docilité à toutes épreuves. De 1887 à 1897, période au cours de laquelle il dirigea lui-même les destinées de son peuple, Tseu Hi retirée au Yi-ho-yuan (Palais d'été) surveilla de très près ses actes et prit connaissance de tous les documents officiels. Quand elle allait à Pékin, l'empereur se conformait à l'étiquette et s'agenouillait humblement à la porte du palais pour lui souhaiter la bienvenue, « il se rendait aussi cinq à six fois par mois au Palais d'été pour lui présenter ses respects ».

Mais l'impératrice ne pouvait pas accepter longtemps de jouer un second rôle sur la scène politique. La guerre sino-japonaise venait de se terminer par une défaite humiliante pour la Chine. La situation politique était grave par suite du mécontentement des provinces. Tseu Hi n'hésita pas à engager la responsabilité même du fils du Ciel et déclara que la guerre contre le Japon n'aurait pas dû être faite sans ses conseils ni sans son approbation. C'en était trop! Kouang Siu nullement responsable en l'espèce et acquis d'autre part aux idées libérales tenta de s'émanciper. Cette tentative qui date de l'année 1898 et qui fut dirigée par le réformiste Kang Yeou Wei dura exactement cent jours. Trahi par celui-là même sur qui il comptait le plus, par Yuan Che Kai sur le rôle duquel nous reviendrons ultérieurement, l'empereur fut arrêté par les gardes et les eunuques de l'impératrice et interné dans l'ilot situé au milieu du lac du Palais d'été. Il eut la vie sauve et pour le moment devait rester sur le trône mais tous ses décrets de réforme furent rapportés. Interné pendant vingt-trois mois il devint pour ses sujets une sorte de fantôme et ne dut même de conserver son existence qu'à l'intervention énergique du représentant diplomatique de l'Angleterre à Pékin.

D'après le journal de King Chan, mandchou de la bannière jaune, qui fait l'objet du chapitre XVII de *Tseu Hi, impératrice douairière*, l'impératrice ne pouvant plus faire disparaître son ex protégé résolut de s'en débarrasser d'une autre façon. A l'audience du 15 janvier 1900 elle proposa de déposer Kouang Siu et de choisir son remplaçant dont le règne commencerait à partir du premier jour de l'année nouvelle. Lorsque l'empereur apprit de la bouche même de Tseu Hi la décision qui allait être prise à son encontre, il prononça ces seules paroles : « Ce que Votre Majesté propose est bien fait et répond à mes propres vœux », puis il demeura hébété et comme dans un rêve.

La révolte des boxeurs et les événements qui en résultèrent ne permirent d'ailleurs pas à l'impératrice douai-

rière de donner suite à la décision qu'elle avait prise.

Mais combien doit-on plaindre un souverain qui alla au moment de la fuite de la Cour en 1900 jusqu'à subir les injures et les sévices du fils du prince Touan, héritier présomptif du trône, qui vit presque sous ses yeux précipiter dans un puits du Palais d'hiver, ainsi que nous l'avons dit précédemment, la seule femme qu'il affectionnait et qui, pour conjurer son triste sort, ne put que se jeter aux genoux de son implacable dominatrice. Il souffrit tant qu'il rechercha durant les dernières années de sa vie l'oubli dans le plaisir. Ainsi que son prédécesseur Tong Tche, usé par les abus et par le chagrin sinon par le poison des eunuques, il mourut le 14 novembre 1908 sans avoir jamais su, malgré toutes ses bonnes intentions, être à la hauteur de la tâche qui lui avait été confiée.

*
*
*

Devant la souveraine absolue que fut Tseu Hi et ces empereurs qui ne furent que les premiers de ses sujets, il est facile de deviner quelle ligne de conduite suivirent les différents personnages qui fréquentaient le palais et dont le rôle est apprécié avec tant d'exactitude dans le livre de MM. Bland et Backhouse.

L'immense majorité d'entre eux furent moins des serviteurs dévoués que des laquais obséquieux de l'impératrice douairière, ramassant les restes qui tombaient d'une table toujours bien garnie.

Au nombre de ceux-ci se place le grand ennuque Li Lien Yi. « Corrompu, avare, vindicatif, féroce et cruel pour ses rivaux (et qui plus est xénophobe), Li avait pour lui d'être un gai compagnon, un excellent acteur, un aimable causeur et un hôte généreux. C'est lui qui organisait et mettait à exécution toutes les besognes louches que Tseu Hi ordonnait. Il était puissamment riche car il mit en coupe réglée tous les hauts emplois de l'empire, partageant souvent les revenus de ces opérations avec sa souveraine. Bien qu'ayant perdu toute sa fortune au moment des troubles de 1900, il avait en 1908 tant dans les établissements de prêts sur gage que dans les bureaux de change de la capitale chinoise une somme estimée à environ 50 millions de francs. On peut être pour ce prix un serviteur dévoué et reconnaissant. »

Dans le petit nombre des amis fidèles et désintéressés il convient de citer tout d'abord Tseng Kou Fan, homme d'une intelligence et d'un courage exceptionnels qui vint à bout de la révolte des T'ai-P'ing et reçut en retour de nombreux témoignages de la faveur impériale.

Citons aussi Yong Lou, dont le rôle a été diversement apprécié, détesté qu'il fut par les réactionnaires et par les réformistes mais dont la figure, lorsque le temps aura fait son œuvre, apparaîtra certainement comme très belle.

Simple commandant de la gendarmerie métropolitaine au moment des funérailles de l'empereur Hien Fong, Yong Lou permit à Tseu Hi de déjouer le complot dirigé contre elle par le prince Yi et qui consistait à lui enlever purement et simplement le pouvoir. Devenue régente l'impératrice accorda à son sauveur toute sa confiance. D'aucuns prétendent même qu'elle devint sa maîtresse, mais MM. Bland et Backhouse ne se sont point faits l'écho de ce bruit qui cependant a quelque vraisemblance puisque Yong Lou fut tout à coup relevé de ses fonctions du jour où Tseu Hi, dans un accès de jalousie, le surprit dans les appartements réservés aux femmes du harem de l'empereur défunt avec l'une de ces femmes mêmes. Yong Lou, après avoir reçu les faveurs du trône, dut vivre dans une retraite obscure mais son loyalisme, ses conseils et son courage s'imposèrent de nouveau à l'impératrice à partir de 1898. S'il mit à cette époque tout en œuvre pour faire échouer le mouvement de réformes dirigé par Kang Yeou Wei, c'est évidemment parce que son

auguste protectrice allait être sacrifiée. Il n'avait aucune confiance dans la destinée de l'empereur Kouang Siu, ce qui ne voulait pas dire qu'il était acquis à la réaction. Il fit tout au contraire pour en détacher Tseu Hi.

Le livre de MM. Bland et Backhouse retrace avec précision les efforts qu'il dut accomplir de 1898 à 1903, année dans le courant de laquelle il mourut, pour faire entrer la Chine dans la voie d'un sage libéralisme (*Tseu Hi, impératrice douairière*, chapitre xxv) et pour défendre en 1900 les étrangers contre le parti boxeur. A la signature du traité de paix, en 1901, l'impératrice vanta par décret impérial le dévouement de Yong Lou « qui avait vivement conseillé d'exterminer les boxeurs et qui non content des services précieux qu'il rendait au trône avait contribué plus que personne à protéger les légations ».

Cette affirmation est d'une importance capitale quand on sait surtout que le corps diplomatique à Pékin considéra Yong Lou comme un suspect et méconnut le rôle et le caractère de cet homme d'État qui parvint aux plus hautes charges publiques.

Un autre haut fonctionnaire chinois qui, lui, n'eut pas la sympathie de l'impératrice, mais qui fut cependant l'un des serviteurs les plus précieux de Sa Majesté, Li Hong Tchang, s'imposa par sa connaissance profonde des affaires diplomatiques et par l'habileté qu'il apporta à négocier avec les puissances étrangères. Une seule faute lui fut reprochée, au cours de sa longue carrière, celle d'avoir engagé la Chine dans un conflit avec le Japon. Sa responsabilité fut en l'espèce très minime ainsi qu'on pourra le voir lorsqu'il nous sera donné de parler de Yuan Chi Kai et Tseu Hi prit sa défense. Il sut dans les dernières années de sa vie racheter grandement sa faute en obtenant en 1901 des Alliés victorieux des conditions de paix honorables. Il mourut peu après et Tseu Hi, bien que Li ait eu un franc et rude parler avec elle, quant au mouvement xénophobe, voulut lui prouver sa reconnaissance et fit élever à Pékin un temple à sa mémoire.

De tous les adversaires de l'impératrice douairière, le prince Li, Touan Houa, Seu Chouen et même le prince Kong pour sa part et en son temps, furent ceux de la première heure; ou ils durent se soumettre ou ils furent brisés. Le même sort devait être réservé aux adversaires de la dernière heure, au nombre desquels se firent remarquer Ou Ko Tou qui, nous l'avons dit ci-dessus, se pendit de désespoir lorsqu'il constata avec combien peu de respect Tseu Hi observait les rites et la tradition historique et surtout Liang Ki Tch'ao et Kang Yeou Wei, qui faillirent tous deux payer de leur tête leur velléité d'indépendance et leur politique réformiste.

Kang Teou Wei, promoteur du mouvement réformiste, fut reçu pour la première fois en audience par l'empereur Kouang Siu le 14 juin 1898 et ne tarda pas à exercer une influence prépondérante sur l'esprit de ce souverain « dont il sut exploiter la faible volonté et la nature impulsive ».

Il aurait nourri l'ambition de devenir tout puissant et s'il porta contre l'impératrice douairière et Tong Lou les accusations les plus violentes, « ce fut sans doute moins pour donner libre cours à sa vertueuse et patriotique indignation que parce qu'il savait que, si Tseu Hi gardait le pouvoir, ses espérances resteraient irréalisables et sa situation précaire. »

Il dénonça donc à l'empereur les désordres et les prodigalités de cette femme qu'il haïssait, il lui représenta que l'impopularité de la domination mandchoue dans le Sud était due surtout au mépris que le peuple éprouvait pour l'impératrice et lui conseilla enfin d'écarter à jamais celle-ci du gouvernement, car elle était le principal obstacle aux réformes.

Les réformes qui furent décrétées sont exposées tout au long dans l'ouvrage de *Tseu Hi, impératrice douairière* ainsi que dans l'ouvrage de M. H. Cordier, déjà cité : *Les*

relations de la Chine avec les puissances occidentales. Nous n'insisterons pas sur ce sujet.

Mais lorsque Tseu Hi eut été mise au courant par Yuan Chi Kai et Tong Lou du complot qui se tramait contre elle et qu'elle sortit de la profonde retraite de son palais, Kang Yeou Wei était condamné. Il avait pu s'enfuir quelques jours auparavant grâce à un avertissement que lui avait fait parvenir l'empereur, mais le territoire chinois lui était désormais interdit sous peine « d'être immédiatement arrêté et décapité par les autorités compétentes ».

Il est bon d'ajouter qu'au cours de la dernière révolution chinoise, Kang Yeou Wei ne fut appelé à jouer aucun rôle saillant. Il parut sans doute trop modéré aux révolutionnaires de 1911, à moins que son ambition étant connue de tous il ne fût considéré plutôt comme un futur dictateur que comme un chef véritablement capable de diriger une démocratie.

S'il y eut à la cour de Chine le parti de l'impératrice et le parti que l'on pourrait qualifier « d'opposition », il y eut aussi, gravitant autour de ces deux partis, des personnages qui, ayant au-dessus de tout souci de leur intérêt personnel, cherchèrent à ne pas se compromettre en ne s'inféodant à aucun clan et en se mettant, suivant les circonstances, du côté du plus fort.

C'est ainsi que les partisans du prince King, tous gens de moralité douteuse, ainsi que l'affirment MM. Bland et Backhouse, surent toujours naviguer entre deux eaux; ils suivirent en cela l'exemple de leur « patron » qui, alors que le coup d'État de l'impératrice douairière allait être perpétré en 1898, prévint avec son flair habituel la crise et demanda un congé de maladie.

Lorsque la politique qui fut suivie à cette époque et jusqu'à l'année 1900 eut abouti au mouvement xénophobe, le prince King, assez fin et assez cultivé pour en prévoir le dénouement, soutint malgré ses répugnances les étrangers devant Tseu Hi elle-même et eut dans la suite, au regard de la Cour, le grand mérite d'avoir vu clair. Il assura de ce fait sa situation et bien qu'il ne fût pas aimé de l'impératrice, celle-ci, à la mort de Yong Lou en 1903, dut reconnaître qu'il était le seul dignitaire capable de prendre la charge du grand Conseil. Son influence devint alors prépondérante au Palais et l'est restée jusqu'en l'année 1911, date à laquelle éclata la révolution qui renversa le gouvernement mandchou.

A l'exemple du prince King, Yuan Chi Kai (c'est le dernier des personnages dont nous étudierons le rôle à la Cour) suivit aussi une politique toute personnelle.

Le livre de MM. Bland et Backhouse donne à son sujet des renseignements assez typiques. Il se fait en particulier l'écho de justes accusations portées en leur temps contre Yuan « résident de Chine en Corée en 1894 » qui contribua pour une grande part à l'ouverture de la crise sino-japonaise par ses mesures arbitraires et maladroitement.

Ce ne fut pas en effet Li Hong Tchang le grand responsable de la guerre sino-japonaise, mais son protégé Yuan, car en dehors même de la ligne de conduite qu'il suivit à Séoul, celui-ci trouva moyen d'induire complètement en erreur les autorités chinoises et de présenter dans les rapports qu'il envoya au pouvoir central la situation sous un jour absolument autre qu'elle l'était en réalité.

Un aussi mauvais début de carrière ne devait pas cependant lui être préjudiciable. L'empereur Kouang Siu lui ayant accordé toute sa confiance l'invita en 1898 à collaborer à sa politique de réformes « Votre serviteur rendra fidèlement les services d'un cheval ou d'un chien tant qu'il lui restera un souffle », lui répliqua Yuan.

Or, tout le monde sait comment il s'acquitta de sa tâche. Sentant tout le prix que Tseu Hi attacherait à connaître les projets de l'empereur, Yuan les lui fit dévoiler et reçut en récompense la vice-royauté du Tche-li et plus tard une place au grand Conseil.

En 1908, l'empereur mourant eut encore, paraît-il, la force de dessiner un caractère, « Yuan », demandant par là à ses frères, parmi lesquels se trouvait le prince Tchouen, de ne pas oublier sa longue agonie et de tirer vengeance de l'auteur responsable de sa déchéance. Aussi, lorsque Tseu Hi fit désigner le successeur de Kouang Siu, et proposa dans ce but le fils du prince Tchouen, ce dernier devant être régent de l'empire, Yuan sentit combien sa situation allait devenir dangereuse. Il s'opposa en pleine séance du grand Conseil aux vues de l'impératrice. « Vous pensez, lui dit celle-ci, que je suis vieille et que je radote ; mais vous devriez savoir que lorsque j'ai décidé quelque chose, rien ne peut m'empêcher de l'exécuter. »

L'étoile de Yuan pâlisait. L'impératrice mourut sur ces entrefaites. Le prince Tchouen, devenu régent de l'empire, n'hésita pas à sacrifier celui qui avait si indignement trompé son malheureux frère.

Yuan, une fois très haut fonctionnaire, s'était cependant bien entouré ; il avait une nombreuse et intelligente clientèle dont il savait tirer parti ; acquis malgré sa trahison aux idées de réformes, il passait pour un esprit ouvert aux choses nouvelles. A l'issue des troubles de 1900 et plus tard comme vice-roi de la province de Tche-li, il avait rendu à la Cour des services inestimables.

Lorsqu'il reçut du prince régent l'ordre de retourner dans ses terres et qu'il prit à la gare de Pékin le train pour sa province d'origine, le Henan, pas un seul fonctionnaire chinois ne vint le saluer à son départ. Personne, pas même l'un de ses nombreux amis, ne fit cette démarche de courtoisie. C'est assez dire que l'on considérait son rôle politique comme terminé.

Yuan vécut de 1909 à 1911 dans la retraite la plus absolue, mûrissant sans nul doute quelque projet de vengeance à l'encontre de cette dynastie mandchoue qui, après l'avoir élevé au faite des honneurs, le précipitait dans l'oubli.

Les circonstances le servirent d'ailleurs admirablement. Après que la révolution eut éclaté, il fut rappelé au pouvoir par le trône ; il semblait être en effet, tant au regard, des Chinois que des étrangers, le seul homme capable d'endiguer le mouvement antidynastique. Il l'endigua du reste mais à son profit.

Fortement ballotté par les divers courants politiques qui, durant plusieurs mois, se heurtèrent avec violence et se laissant aller du côté des uns ou des autres suivant les nouvelles bonnes ou mauvaises qui arrivaient des provinces en ébullition, Yuan comprit finalement la situation. Les partis nouveaux étaient sur le point de l'emporter. Il parut dès lors décidé à soutenir sinon le parti mandchou tout au moins le jeune empereur. Il fit faire amende honorable à la Cour qui s'accusa devant la nation de n'avoir pas suffisamment compris l'intérêt du peuple. Il obtint la démission de son ennemi personnel le prince régent et après avoir abaissé tous ceux qui l'avaient accablé deux ans auparavant fit tomber l'édifice impérial à la garde duquel il était préposé.

Les révolutionnaires ne pouvaient plus que lui offrir la présidence de la nouvelle république chinoise qu'il accepta.

*
*
*

En tombant, l'édifice impérial écrasa la caste mandchoue et ses privilèges.

Le livre de MM. Bland et Backhouse ne donne pas des renseignements très détaillés sur cette caste. Cependant, au cours du chapitre XXIV nous lisons ce qui suit : « Tseu Hi comprit l'immense supériorité des forces matérielles du monde occidental ; elle s'était aussi rendu compte des forces intellectuelles et politiques que l'instruction et les moyens de communication créaient sans cesse parmi son peuple ; c'est avec ces forces, elle le comprenait, que les

Mandchous épuisés et ignorants auraient tôt ou tard à compter. Les édits sur cette question délicate nous montrent à n'en pas douter qu'elle apercevait nettement les dangers qui menaçaient la domination des Mandchous. Elle voyait que leurs privilèges de classe, leur droit de toucher des tributs et tous les autres bénéfices de la souveraineté que les fondateurs de la dynastie avaient conquis à la pointe de l'épée et par la force des circonstances étaient maintenant devenus un anachronisme. »

Or, qu'ils fussent nobles et apparentés de près ou de loin à la famille impériale ou que d'origine plus modeste, ils eussent été ou fussent encore titulaires de fonctions administratives, en général, plus honorifiques qu'importantes, les Mandchous vivaient en fait au crochet de la nation, touchant à la caisse du palais des pensions qui leur permettaient de tenir très honorablement leur rang. Ils étaient tous d'une ignorance complète et Tseu Hi s'en rendait tellement bien compte qu'après 1900 elle autorisa les membres du clan impérial et les nobles à envoyer leurs fils à l'étranger pour faire leurs études. Ils étaient en outre pervertis à la façon des gens qui, n'ayant rien à faire, sont bien forcés de passer leur temps à quelque chose, d'un orgueil et presque d'une outrecuidance à nulle autre pareille.

Il ne faut donc pas s'étonner que les partis nouveaux, au cours de leur lutte contre la dynastie, aient plus particulièrement visé, dès la deuxième moitié du XIX^e siècle, cette caste ruineuse pour les finances publiques, inutile et corrompue ; celle-ci chercha d'ailleurs à se défendre et crut dans son entendement limité qu'en aiguillant l'opposition chinoise sur le xénophobie, elle trouverait là dérivatif suffisant aux ardeurs généreuses de ses adversaires, et pour elle la certitude du *statu quo*. Le xénophobie, nous le trouvons déjà en 1861, lorsque Sou Chouen et ses complices, non contents d'écarter Tseu Hi du pouvoir, formèrent le projet de massacrer tous les Européens résidant à Pékin. Ce sentiment n'alla ensuite qu'en grandissant. Plus la presse chinoise battit en brèche les privilèges mandchous, plus la Chine du Sud s'agita et réclama des mesures libérales, plus les Mandchous cherchèrent à lancer le peuple sur l'étranger. En 1898, l'empereur était acquis à la réforme. Un de ceux qui s'inféoda à la caste détestée, le grand eunuque Li sachant que l'abolition des eunuques réclamée par toute la nation n'était qu'une question de jours, mit tout en œuvre pour faire échouer les projets de son souverain. Et il y arriva. Les mesures énergiques prises par le parti mandchou à l'encontre des réformistes ne manquèrent pas de soulever dans le Sud une tempête d'indignation. Le mouvement réactionnaire, disait-on, est un mouvement antichinois qui doit avoir pour conséquence la nomination des Mandchous à toutes les hautes fonctions. Devant cette levée de boucliers, il convenait d'agir et le grand eunuque Li, appui et conseiller des réactionnaires, des Kang Yi, des Yu Lou, mit tout son crédit au service du fameux dérivatif, c'est-à-dire de l'agitation antiétrangère dont les conséquences n'allaient pas tarder à se manifester par l'attaque des légations dans la capitale chinoise.

Vaincue en 1900 (l'agitation xénophobe s'était d'ailleurs limitée aux provinces situées au nord du fleuve Yang-Tseu), la caste mandchoue fut privée de ses membres les plus influents condamnés à la peine de mort ou exilés ainsi que de Li Lien Yi, dont le zèle dut se ralentir par ordre supérieur. Elle perdit aussi l'appui de l'impératrice qui lui porta pour sa part un coup terrible en autorisant les mariages mixtes entre Chinois et Mandchous en vue de la fusion de ces deux races.

Elle essaya toutefois de créer à nouveau des divisions et suscita une assez forte agitation à l'occasion de la loi des libertés constitutionnelles, mais lorsque la révolution de 1911 éclata, de tous ceux qui la composaient, les uns

envoyés à l'ennemi reculèrent et se couvrirent de ridicule, les autres s'enfuirent sur les concessions étrangères, à l'abri des surprises de la politique ; ceux qui restèrent à Pékin ne furent bons qu'à fomenter des complots et à méditer des assassinats, bref à augmenter le gâchis. Lorsque celui-ci fut à son comble, les derniers réactionnaires n'avaient plus qu'à se soustraire aux responsabilités et qu'à disparaître. Leur cause était perdue et avec elle celle du pouvoir impérial.

*
* *

La grande loi du fatalisme eut sa part d'influence sur les événements auxquels se trouvèrent mêlés les différents personnages dont il vient d'être parlé.

Les Chinois se préoccupent évidemment peu d'où ils viennent ni où ils vont. Guidés par les êtres supérieurs, ils remplissent, inconscients, le rôle qui leur a été destiné, puis disparaissent de la vie. Que les hommes soient comblés par la bonne fortune, qu'ils soient accablés par la mauvaise, peu leur importe. Ce qu'il faut considérer en ce monde, ce n'est pas les hommes pris individuellement, mais les hommes pris comme les anneaux d'une chaîne sans fin dans la merveilleuse continuité de leur effort.

C'est ainsi que lorsque tel ou tel des personnages qui vécurent sous le règne de Tseu Hi se vit irrémédiablement devant la mort, il n'hésita pas un seul instant. La mort le sollicitait ; son rôle était terminé. Il acceptait avec courage le sort qui l'attendait.

MM. Bland et Backhouse narrent au chapitre XXI de leur livre avec quelle dignité moururent les chefs du mouvement boxeur. « Nous avons vu, pour notre part, nous rendant un matin au ministère des communications, toute une bande de révolutionnaires qui, venant d'attenter à la vie du prince régent, était conduite au lieu du supplice. Ces gens se faisaient remarquer par leur admirable sang-froid et disaient à la foule qui les regardait passer : « Notre mort n'est rien. D'autres feront ce que nous n'avons pas pu faire. »

« A l'exemple et au même titre que leurs sujets, l'impératrice Tseu Hi et l'empereur Kouang Siu remplirent eux aussi le rôle que le destin leur attribua. Mais ce destin a parfois des contrastes singuliers.

« Alors que les funérailles de Tseu Hi eurent lieu par une matinée froide et grise du mois de novembre 1909 sans trop de faste ni d'apparat et qu'il semblait que quelque chose de la vieille Chine s'en allait (n'assistait-on pas plutôt aux funérailles de la dynastie Ta Tsing et de l'organisation qui depuis l'an 1616 régissait l'empire) ; par contre, les funérailles de Kouang Siu se déroulèrent par une de ces belles matinées du mois de mai, toute de soleil et de clarté, au milieu d'un faste éblouissant que rehaussait encore la présence d'ambassades extraordinaires étrangères venues pour la circonstance à Pékin.

« Sans doute nous accompagnions la dépouille mortelle d'un souverain qui n'avait eu des idées de réformes que pour ne pas pouvoir les mettre en exécution, mais il nous parut que ces idées allaient lui survivre, aussi belles que le soleil qui dorait à ce moment l'étoffe de soie jaune dont était recouvert son cercueil, aussi fécondes que les richesses qu'il emportait avec lui, aussi durables que la pierre du tombeau qui ne tarderait pas à se fermer sur son corps.

« Les funérailles de l'empereur marquaient le commencement d'une ère nouvelle. »

GASTON BRADIER,

Ex-professeur à l'Université impériale de Pékin.

ANNONCES DE LIVRES NOUVEAUX (1)

Topographie pratique de reconnaissance et d'exploration, suivie de notions élémentaires pratiques de géodésie et d'astronomie de campagne, avec 149 figures dans le texte (3^e édition). Un volume de 405 pages. Lavauzelle, éditeurs, 10, rue Danton, Paris. Prix avec fascicule annexe formant atlas : 10 francs.

Toute pénétration coloniale, qu'on la décore du nom de « pacifique » ou qu'on lui laisse son caractère de conquête, exige l'emploi de cartes topographiques que chacun souhaite avoir aussi complètes et aussi exactes que possible.

Néanmoins, ce n'est ordinairement qu'après d'assez longues années d'occupation d'un pays que l'on songe à en faire faire la carte régulière par des idoines. Jusque-là, les seuls documents utilisés et utilisables sont les croquis topographiques, levés d'itinéraires, croquis panoramiques, etc., faits par les officiers.

Il est donc nécessaire que tout officier servant ou appelé à servir aux colonies sache faire convenablement de la topographie pratique. On s'exagère souvent les difficultés à vaincre pour obtenir des résultats dans cet ordre d'idées. La crainte de ces difficultés paralyse souvent de bonnes volontés qui, sans cela, ne demanderaient qu'à s'exercer pour le plus grand bénéfice de tous.

C'est pourquoi c'est rendre un véritable service aux officiers servant aux colonies que de leur signaler l'ouvrage ci-après, dont la troisième édition vient de paraître et qui leur est spécialement destiné : *Topographie pratique de reconnaissance et d'exploration, suivie de notions élémentaires pratiques de géodésie et d'astronomie de campagne*, par M. de Larminat, directeur de la Société générale d'études et de travaux topographiques.

Nous aurons fait le meilleur éloge de cet excellent travail en disant qu'il a été couronné par l'Académie des sciences.

La Motoculture, par G. JULIEN. Un volume petit in-8°, illustré de nombreuses gravures, broché, 6 francs (Hachette et C^{ie}, Paris).

Il devient de plus en plus indispensable, pour les nations du vieux monde, d'obtenir de leurs terres de culture le maximum de rendement, sous peine de se voir à la merci, au point de vue de l'alimentation, des pays étrangers dont justement chaque année les exportations diminuent.

Bien des sciences contribuent à accroître la fertilité du sol, depuis la botanique, la chimie, la biologie jusqu'à l'électroculture et l'agrobiologie. Et voici que des ressources insoupçonnées nous arrivent du côté de la puissance motrice, avec les machines agricoles automobiles. Du même coup naissait une méthode agricole nouvelle : *La Motoculture*.

On peut dire que l'auteur de ce livre, dont l'érudition se double d'un sens exact des exigences de l'heure, est le parrain de cette science qui touche à la fois à la mécanique et à l'agrobiologie. Sous ces auspices elle développe ici ses enseignements avec une logique et une clarté qui frapperont les moins prévenus des lecteurs.

Ce livre a sa place marquée au château, à la ferme, à l'école, à l'atelier du constructeur ; et, nous ajouterons même dans les exploitations rurales des colonies et pays neufs où le recours aux moyens scientifiques est plus nécessaire peut-être que partout ailleurs.

SOMMAIRES DES REVUES DU MOIS

Questions Diplomatiques et Coloniales (1^{er} déc. 1912). — Commandant de THOMASSON : Le développement de la crise orientale. — GABRIEL LOUIS-JARAY : En Vieille-Serbie. — D'Uskub à Prichtina et Mitrovitza.

Revue des Français (20 déc. 1912). — BIARD D'AUNET : Ce qui se passe dans le monde. — RENÉ GONNARD : L'Autriche et la paix dans les Balkans. — Capitaine Z. : La crise du recrutement des officiers. — ALBERT CIM : Nos écrivains et leurs locutions favorites. — PIERRE DE COUBERTIN : La crise de l'histoire de France. — ALFRED DE TARDE : La vie littéraire. — M. WEISSEN-SZUMLANSKA : Exilés d'Arabie. — DANIEL ZOLLA : La part des propriétaires dans la production agricole de la France. — Bibliographie. — Le Petit mois.

(1) Les livres à annoncer doivent être envoyés à M. Robert de Caix, 15, avenue de Tourville.

Le Gérant : A. MARTIAL.

TABLE DES MATIÈRES

PUBLIÉES DANS

L'Asie Française

ANNÉE 1912



GÉNÉRALITÉS

Comité de l'Asie Française. — Liste des souscripteurs, 5, 89, 169, 361, 457, 505. — Souscription nationale en faveur de la Faculté de médecine de Beyrouth, 49. — Conférence du professeur RAPHAËL BLANCHARD sur la Faculté de médecine française de Beyrouth, 50. — Conférence de M. VICTOR BÉRARD sur la France dans le Levant, 50. — Conférence de M. ROBERT DE CAIX sur les intérêts français et la révolution chinoise, 91. — Conférence de M. CHARLES PRÊTRE sur la femme et l'enfant au pays d'Annam, 171. — Conférence du Dr LEGENDRE, sur la révolution chinoise, 362. — Conférence de M. JEAN RODES sur l'évolution et la révolution en Chine, 213. — Conférence de M. KHAÏRALLAH sur la Syrie et le Liban, 506. — L'œuvre de JEAN DUPUIS, 512. — Le dîner annuel du Comité, 209. — Déjeuner en l'honneur de la mission Legendre, 213.

Nécrologie. — La mort de M. Henri Malan, 240 et 279. — La mort de M. Jean Dupuis, 502, 511.

Divers. — La deuxième conférence internationale de l'opium, par M. ROBERT DALCAN, 16. — Après la conférence internationale de l'opium, 63.

Variétés. — Instantanés d'Extrême-Orient, par M. HENRI MYLES, 119. — Le génie de Phudong, par M. E. LANGLET, 152. — Balthazar, type d'interprète arménien, par M. FERNAND ANGINIEUR, 276. — L'installation d'un génie dans une pagode annamite, par M. E. LANGLET, 432.

Nominations officielles. — 47, 86, 131, 166, 208, 255, 294, 356, 402, 456, 503, 534.

Bibliographie. — 48, 87, 132, 167, 256, 357, 403, 456, 504, 535.

ASIE FRANÇAISE

Articles. — La dernière phase du problème de l'alcool en Indochine, par M. ROBERT DALCAN, 97. — Le futur emprunt de 90 millions de l'Indochine, 109. — Les chemins de fer en Indochine; quelques chiffres, 111. — La question de l'alcool indigène au Tonkin et dans le Nord-Annam, par M. CH. FOURNIER-VAILLY, 137. — L'évolution économique et sociale au pays d'Annam, 149. — L'unité de pensée et l'unité d'action nécessaires en Indochine, par M. CH. FOURNIER-VAILLY, 223. — La question de l'alcool en Indochine, par M. ROBERT DALCAN et CH. FOURNIER-VAILLY, 232. — La réorganisation des services de l'Indochine, par M. CH. FOURNIER-VAILLY, 262. — Décret portant réorganisation du personnel des services civils de l'Indochine, 263. — L'emprunt indochinois devant la Chambre, par M. ROBERT DALCAN, 272. — L'enseignement

indigène en Indochine, 311. — Le projet du général Pennequin, 371. — Le Conseil du gouvernement de l'Indochine, par M. ROBERT DALCAN, 410.

Chroniques. — La stabilisation de la piastre, 33, 122. — La réapparition du Dé-tham, 34. — Un syndicat d'initiative sud-indochinois, 74, 439. — La question de la sapèque, 75, 438. — La réforme de la législation minière, 76. — Les nouveaux services maritimes d'Extrême-Orient, 76. — La situation financière, 76. — La naturalisation des indigènes, 122. — La modification du taux de l'intérêt légal, 122. — L'application des lois ouvrières, 123. — Les tabacs indochinois et la régie française, 123. — Les principales caractéristiques du budget général de l'Indochine en 1912, 154. — La connaissance des langues, 157 et 281.

— Les recettes budgétaires, 194. — Les télégrammes en quocngu, 194. — Le nouveau directeur des douanes et régies, 194. — Une modification dans le ressort des sections de la Cour d'appel, 194. — Le renforcement des digues du fleuve Rouge, 194. — La mort de M. Henri Malan, 240. — Les services maritimes, 240. — La contrebande de l'opium par navires de commerce, 242, 485. — Le groupe de l'enseignement indochinois en France, 242. — Les caisses locales des retraites, 244. — Les obsèques de M. Malan, secrétaire général de l'Indochine, 279. — Un conflit entre magistrats et douaniers, 281. — Un contrôle des matières d'or et d'argent, 344. — La connaissance des langues dans la magistrature, 345. — Le personnel des douanes et régies, 345. — L'assassinat d'un Européen dans le Bac-Giang, 345. — L'attaque du poste de Quang-thua, 388. — L'enseignement secondaire français au collège Paul-Bert, 388. — Les conséquences de la reprise de la culture de l'opium, 388. — La navigation et le mouvement commercial de l'Indochine en 1911, 435. — Les examens des langues indigènes, 440. — L'avenir de l'industrie frigorifique en Indochine, 440. — Une exposition permanente des produits indochinois à Changhaï, 441. — La répartition des dépenses des budgets indochinois, 482. — Le système métrique en Indochine, 486. — Les distilleries du Tonkin et du Nord-Annam, 528. — Les services civils, 528. — Le tutoiement des indigènes, 528. — Répression des délits des fonctionnaires indigènes, 528.

Les incidents de Mongtze, 35. — La suppression des budgets provinciaux au Tonkin, 76. — Une importante réforme judiciaire, 122. — L'emprunt de la Chambre de commerce de Haïphong, 196. — Le mouvement commercial du port de Haïphong en 1911, 241. — La voie d'accès du port de Haïphong, 242. — La pêche maritime

au Tonkin, 282. — L'exportation du maïs tonkinois 282. — Un douanier assassiné au Tonkin, 344. — La question du chemin de fer de Long-tchéou, 387. — La réorganisation de la région forestière au Tonkin, 437. — Les services maritimes postaux Haïphong-Hongkong, 438. — Le recensement des indigènes et l'état-civil au Tonkin, 439. — Un remède à l'envasement du port de Haïphong, 483. — Les recettes du chemin de fer du Yunnan en 1911, 484.

L'abolition des châtiments corporels en Annam, 158. — Une surprenante circulaire, 246. — Une première société anonyme annamite, 344. — La réorganisation judiciaire de l'Annam, 486. — Un typhon en Annam, 486.

La session extraordinaire du Conseil colonial de Cochinchine, 34. — La vente de l'alcool indigène en Cochinchine, 157. — Le projet d'emprunt de la Cochinchine, 194. — Le crédit agricole en Cochinchine, 195. — Les travaux en régie en Cochinchine, 243. — La crise commerciale en Cochinchine, 282. — Les Français aux Conseils de province en Cochinchine, 343. — Le ravitaillement en riz de la Cochinchine, 343. — Fonctionnaires et employés de commerce, 345. — Le Conseil colonial de Cochinchine, 386. — Le discours du lieutenant-gouverneur, 386. — Les travaux en régie en Cochinchine, 389. — La réorganisation de la municipalité de Cholon, 389. — La sériciculture en Cochinchine, 389. — La réglementation de la bijouterie indigène en Cochinchine, 441. — Une œuvre hospitalière en péril, 441. — L'achèvement du chemin de fer de Phaurang à Xomgon, 485.

L'organisation de l'enseignement au Cambodge, 29. — Le coton cambodgien, 283.

Le régime du sel à Kouang-Tchéou-ouane, 122.

SIAM, CHINE ET JAPON

Siam. — *Articles.* — La question monétaire au Siam, 417.

Chroniques. — Le couronnement du roi de Siam, 35. — Service du cadastre, 36. — Les chemins de fer siamois pendant l'année 1910, 37. — Le Siam adopte notre système métrique, 79. — Ecole royale de médecine, 79. — Une tentative révolutionnaire, 123, 158. — Chemins de fer, 124, 198. — Manœuvres des Tigres de la jungle, 124. — L'aviation au Siam, 125. — Mouvement dans les ministères, 158, 198. — Le complot contre le roi, 196. — Contrôle financier, 198. — Bénéfices de navigation et de chemin de fer, 199. — Ferme des jeux, 199. — Caisse d'épargne, 199. — Les lois militaires. Une interview du ministre de la Guerre, 246. — Municipalités, 247. — Réorganisation de l'Instruction publique, 284. — Main-d'œuvre laotienne pour les travaux de chemins de fer, 285. — Les sujets anglais et la juridiction siamoise, 285. — Arrivée à Bangkok du nouveau ministre de France, 391. — Etat d'avancement des travaux de la ligne sud, 390. — L'Université de Bangkok, 391.

Chine. — *Articles.* — Lettre de Chine, par M. JEAN RODES, 6. — La révolution chinoise, par M. ALBERT MAYBON, 9, 59, 525. — La deuxième conférence internationale de l'opium, par M. ROBERT DALCAN, 16. — Après la conférence internationale de l'opium, 63. — La question des emprunts chinois, 102, 133, 174, 219, 271, 299, 367, 471, 520.

— En Chine : la révolution à Canton, par M. JEAN RODES, 106. — La Russie et la question Mongole, 135. — La politique chinoise au Tibet et au Yunnan et l'avenir des relations anglo-chinoises, par M. CHARLES MOUREY, 190. — La position internationale des annexes de la Chine, par M. KATAPHRONÈTE, 301. — La question du Tibet, 371. — La situation dans les dépendances extérieures de la Chine, par M. KAT, 415. — Le traité russo-mongol du 3 novembre 1912, par M. KAT, 439.

Chroniques. — La mission Legendre, 39. — La révolution : l'attitude des puissances, 125. — Les dépendances extérieures et la révolution, 125, 203, 287, 350. — Le drapeau de la République, 124. — Une cérémonie traditionaliste, 126. — Le féminisme et la révolution chinoise, 126. — Les colonies chinoises de l'Asie méridionale, 126. — La situation intérieure, 159, 287, 348, 396. — L'insurrection du Tibet, 160. — Quelques opinions sur la révolution chinoise, 200. — La question de Mongolie, 201. — La situation au Tibet, 202. — L'anarchie au Kouang-toung, 202. — La retraite de Tang Chao Yi, 249. — Les désordres, 250. — La situation en Mongolie, au Turkestan et au Tibet, 251. — Les défenses allemandes de Tsing-tao, 252. — La future assemblée nationale, 253. — Le Dr Morrison nommé conseiller politique, 349. — Nomination d'un conseiller militaire français, 349. — Les affaires de Mongolie, 397. — Un nouveau ministre des Affaires étrangères, 397. — Un épisode du soulève-

ment des Tibétains dans les Marches, 398. — Le prince Henri de Prusse à Kiào-tchéou. Une opinion de la presse anglaise sur Kiào-tchéou, 431. — La future assemblée nationale, 530. — La question du Tibet, 531.

La question de l'opium, 161, 203, 253, 289, 350, 530. — Le nouveau timbre-poste chinois, 161. — La transcription des sons chinois, 161. — L'achèvement de la ligne de Tien-tsin-Poukoou, 250. — Le projet du chemin de fer de Lang-tchéou, 252. — Le développement commercial et industriel de la Chine nouvelle, 252. — La question de l'emprunt chinois, 444. — Le chemin de fer de Kai-fong-fou à Houang-fou, 447. — Un recensement officiel de la population de la Chine, 449. — Le costume européen en Chine. Débouché pour les chapeaux et les chaussures, 450. — Achat des mines du Chantoung par la Compagnie allemande des chemins de fer du Chantoung, 452, 494. — L'influence allemande en Chine, d'après la presse germanique, 490. — Le régime des marques de fabrique et de commerce en Chine, 494. — Projet de création en Europe d'une banque nationale chinoise, 495.

Japon. — *Articles.* — Moutsou Hito, par M. ROBERT DE CAIX, 257. — Les relations russo-japonaises, 260. — Le changement de règne au Japon, 297. — La mentalité japonaise. A propos du « Harakiri », par M. JEAN DE VALJOIE, 461. — La situation financière et économique du Japon, 464.

Chroniques. — Le Japon et la révolution chinoise, 40. — L'ouverture de la session de la Diète, 82. — L'exportation du riz coréen, 127. — La population de la Corée, 127. — Une nouvelle banque franco-japonaise, 127, 289. — Le Mexique et le Japon, 161, 204. — Grèves de marins, 161, 289. — Le prix du riz, 253. — Les chemins de fer en Corée, 289. — Les entreprises industrielles en 1911, 289. — Les Japonais en Mandchourie, 290. — La mission du prince Katsoura, 351. — Le prince Katsoura et les Genrô, 351. — Le corps d'occupation de Corée, 351. — Le Japon et la politique américaine à l'égard du canal de Panama, 351. — L'affaire de la baie de la Magdalena, 351. — Les chemins de fer, 351. — Les funérailles de l'empereur Meiji Tenno, 495. — Les premiers actes de la politique du Meiji, 497. — Changement de ministère, 531.

ASIE RUSSE

Articles. — La Russie et la question mongole, 135, 522. — Au Turkestan russe, M. E. TARIS, 381.

Chroniques. — Le chemin de fer de l'Amour, 129. — La

colonisation chinoise et l'Extrême-Orient russe, 165. — Les projets de chemins de fer, 254. — Le coton au Turkestan, 254.

LEVANT

Souscription nationale en faveur de la Faculté de médecine de Beyrouth, 49.

Articles. — La canonnade italienne de Beyrouth, 113. — Le conflit italo-turc et l'opinion musulmane, par M. H. MARCHAND, 116. — Les chemins de fer français en Syrie et le gouvernement ottoman, 146. — Un emprunt ottoman, 177. — La Russie, la Turquie et la Perse, 178. — La nomination d'un nouveau gouverneur général du Liban et le statut libanais, 179, 519. — La soie au Caucase, par M. E. TARIS, 275. — L'Angleterre et le chemin de fer de Bagdad, 310. — La nomination du nouveau gouverneur général du Liban, 370. — La crise orientale : la guerre dans les Balkans, 409. — L'état actuel des problèmes ethnographiques au Caucase, par M. E. TARIS, 427. — La répercussion de la guerre balkanique et les intérêts français en Turquie d'Asie, 458. — La crise orientale et les relations entre la France et la Turquie, par M. Robert de Caix, 515.

Chroniques. — La situation politique à Constantinople, 39. — Les capitaux français dans l'empire ottoman, 79. — L'influence française en Syrie, 81. — Les chemins de fer de Bagdad, 124, 248, 200, 391. — Réorganisation administrative ottomane, 199. — La nomination du nouveau gouverneur général du Liban, 248, 286, 345, 442, 489. — Les officiers étrangers et la gendarmerie ottomane, 346. — La contrebande des armes et les droits français de Mascate, 347. — La question des chemins de fer d'Anatolie, 347. — Le massacre d'Arménie, 391. — L'école biblique de Jérusalem et l'influence française en

Orient, 391. — L'escadre italienne devant Beyrouth. L'insécurité au Liban, 394. — L'archevêque maronite de Beyrouth, chevalier de la Légion d'honneur, 395. — La colonisation sioniste, 395. — Activité allemande en Syrie et Palestine. Fondation d'une école et d'un journal, 443. — Les revendications arabes et la presse de Beyrouth, 443. — Inauguration des nouveaux bâtiments de la Faculté française de médecine de Beyrouth, 487, 529. — La guerre balkanique et la Turquie d'Asie, 487.

Perse. — *Articles.* — La Russie et le problème des chemins de fer en Perse, par M. MICHEL PAVLOVITCH, 19. — La situation dans le golfe Persique et les intérêts anglais, par M. JACQUES BARTH, 64. — La Russie, la Turquie et la Perse, 178. — La situation en Perse, par M. H. VIOLLET, 192. — Le Transpersan, par M. M. S., 235. — L'Angleterre et la Russie en Asie, par M. R. C. 364.

Chroniques. — La fin du conflit russo-persan, les événements de Tebriz, 40. — Le successeur de M. Shuster, 42. — La situation dans le Sud : attaque d'un consul anglais, 43. — Mort d'un des chefs du chiisme, 43. — La politique ottomane; la frontière turco-persane, 44, 162, 254, 402, 500. — Le chemin de fer transpersan, 44, 85, 128, 205, 291, 353, 401. — La politique anglo-russe, 82, 127, 162. — Le retour en Amérique de M. Shuster, interviews et discours, 84. — Le retour en exil de Mohamed Ali, 127. — Les relations anglo-persanes : déclarations de M. Asquith et de sir E. Grey, 128. — La situation intérieure, 163, 204, 253, 290, 352, 399, 452, 500, 532. — Le nouveau ministre d'Angleterre : un *Livre Bleu*, 164, 292.

— Déclarations de M. Sazonof, 205. — La question financière, 353. — Littérature persane : un ouvrage de M. Shuster, un article de la *Rassegna Nazionale* et de *l'Economist*, 453. — Ispahan et les routes du Sud, 501. — Le commerce anglo-russe : voies de communication, 501.

ASIE ANGLAISE

Articles. — Le transfert à Delhi de la capitale des Indes, par M. CHARLES-EUDES BONIN, 22. — L'Université musulmane indienne, par M. H. MARCHAND, 70. — En Afghanistan, par M. C. M., 238. — L'exploration du Haut-Assam, par M. CHARLES-EUDES BONIN, 239. — L'île de Chypre sous l'administration anglaise, par M. EDMOND HIPPEAU, 373.

Chroniques. — Straits settlements, 45, 293, 402. — Etats confédérés malais, 46, 293. — Mariages précoces dans les Indes, 47. — Documents démographiques, 129. — La révolution chinoise et l'opinion publique à Singapour, 130. — La colonisation chinoise et l'Extrême-Orient russe, 165. — La situation financière de l'Inde, 206. — Du Tibet aux Indes par le pays des Mishmis, 207. — Les coulis hindous dans la Malaisie britannique, 254. — Les déclarations de M. Montagu aux Communes, 355. — Remaniements territoriaux et administratifs, 455.

AUSTRALASIE

Articles. — L'Océanie française et le canal de Panama, par M. J. GOULVEN, 475.

Chroniques. — Philippines, 257. — Les relations commerciales des Philippines avec les Etats-Unis, 207.

CARTES

Les chemins de fer en Perse, 19, 236. — Plan de Calcutta, 24. — Carte stratégique de l'Inde, 26. — Plan de Delhi, 29. — Chemins de fer de Syrie, 147. — Plan de la ville de Damas, 148. — Carte schématique du Liban, 183. — Chypre, 377. — Le Caucase, 431.

BIBLIOGRAPHIE

Le royaume des neiges (Etats himalayens), par M. CHARLES-EUDES BONIN, 48, 405. — Faut-il transformer l'armée française, par M. le lieutenant-colonel DEBON, 48. — Au pays sacré des anciens Turcs et des Mongols, par M. le commandant BOUILLANE DE LACOSTE, 87. — Manuel international de transcription des sons de la langue mandarine, par M. MARTIN-FORTRIS, 88. — Le peuple japonais, par M. JULES ARNOUX, 132. — Propos d'un colonial, par M. le général FAMIN, 132. — L'Europe et la politique britannique (1882-1911), par M. ERNEST LÉMONON, 132. — Les produits coloniaux, par MM. G. CAPUS et D. BOIS, 167. — Carte de Chine extraite de l'atlas VIVIEN DE SAINT-MARTIN et SCHRADER, 167. — L'Indochine publiée par le commissariat de l'Indochine à l'Exposition internationale de Roubaix en 1911, 167. — L'armée coloniale dans une guerre franco-allemande, par M. J. VALLADE, 167. — Recherches sur les musulmans chinois, par M. le commandant D'OLLONE, 167. — Histoire des Arabes, par M. CLÉMENT HUART, 256. — Le régime douanier de l'Indochine, par M. RENÉ FERRY, 256. — L'Inde britannique, par M. JOSEPH CHAILLEY, 357. — La Syrie, par M. KHAÏRALLAH, 360. — Les jungles moï, par la mission HENRI MAÏTRE, 403. — A travers l'Inde, par M. le capitaine CLAUDE LAFONTAINE, 456. — Les manœuvres impériales allemandes de 1912, par M. le commandant DE THOMASSON, 456. — Les Barmécides, par M. L. BOUVAT, 504. — Tseu Hi, impératrice de Chine, par MM. BLAND et BACKHOUSE, 535.



COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre; GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député; marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France;

Trésorier : M. CHARLES GEORGES-PICOT, ancien inspecteur des finances;

Secrétaires généraux { Comte DE LABRY;
Baron L. DE CONTENSON.

Membres :

MM.

Adam, député ;
Général d'Amade ;
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;
Aynard, député, régent de la Banque de France ;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Bapst, ministre plénipotentiaire ;
Beau, ministre plénipotentiaire ;
Philippe Berthelot, ministre plénipotentiaire ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
Bertin, membre de l'Institut ;
Benoit-Oriol, ancien député ;
Bons d'Anty, consul général de France ;
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
Prince Roland Bonaparte ;
De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
Paul Bourde ;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
Casenave, ministre plénipotentiaire ;
Comte Jean de Castellane ;
J. Chailley, député ;
Chavannes, membre de l'Institut ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
Charles-Roux, ancien député ;
Chastenet, député ;
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;
Baron Denys Cochin, député ;
Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;
Henri Cordier, de l'Institut ;
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
Delafosse, député ;
C. Depincé ;
Deschanel, de l'Académie Française, député ;
Descos, ministre de France à Belgrade ;
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;
Dubail, ministre plénipotentiaire ;
E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;
Finot, anc. dir. de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;
Henri Froidevaux ;
C. Gabiat, ancien député ;
Georges Gaulis ;
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;
Amiral Gervais ;
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
Jean Gout, consul général ;
Grandidier, de l'Institut ;
Guileysse, ancien ministre ;
Harmand, ambassadeur de France ;

J. Haussmann, receveur des finances ;

Prince d'Hénin, sénateur ;

Henry ;

Lucien Hubert, député ;

Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;

Lieutenant-colonel Jouinot-Gambetta ;

Raymond Kœhlin ;

Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;

Général de Lacroix ;

Charles Lallemand, de l'Institut, inspecteur général des mines ;

Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;

Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;

A. Lebon, ancien ministre ;

Général Lebon ;

Leclère, ingénieur en chef des mines ;

Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;

Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;

Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;

Pierre Leroy-Beaulieu, député ;

Colonel Levé ;

Raphaël Georges Lévy,

M^{me} Massieu, explorateur ;

Claudius Madrolle, explorateur ;

Marmottant, avoué ;

Louis Marin, député ;

Mège, ancien député ;

Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;

Marcel Monnier, explorateur ;

Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;

Baron de Neufize ;

Baron Hély d'Oissel, ancien député ;

Comte d'Ormesson ;

Maurice Ordinaire, ancien député ;

Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;

Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;

Ed. Payen ;

D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;

De Peyerimhoff de Fontenelle ;

René Pinon ;

Ch. Prévot, sénateur ;

Raiberti, député ;

L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;

P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;

Baron Roulleaux-Dugage, député ;

Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;

Albin Rozet, député ;

Saint-Germain, sénateur ;

Sallandrouze de la Mornaix ;

A. Salles, inspecteur des Colonies.

Christian Schefer ;

Le P. Scheil, de l'Institut ;

Spronck, député ;

Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;

Siegfried, sénateur, ancien ministre ;

S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;

Steeg ;

Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;

André Tardieu ;

Commandant de Thomasson ;

Général de Torcy ;

J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;

P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman.

Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa douzième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, la plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances: de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,
EUG. ETIENNE.
GUILLAIN.
DE MOUSTIER.
DE REVERSEAUX.

Le président,
EMILE SENART.

DÉTACHER ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION AU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de $\left\{ \begin{array}{l} 25 \text{ à } 300 \text{ francs} \text{ a la qualité d'Adhérent.} \\ 300 \text{ à } 1000 \text{ — a le titre de Donateur.} \\ 1000 \text{ et au-dessus — Bienfaiteur.} \end{array} \right.$

Je soussigné (Nom et qualité)

adresse,

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en $\left\{ \begin{array}{l} \text{un mandat (1)} \\ \text{un chèque} \end{array} \right.$

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile⁽¹⁾

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr. Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.
N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

Si vous voulez faire de la



PHOTOGRAPHIE

ou du

CINÉMATOGRAPHE

Adressez-vous au Constructeur

TÉLÉPHONE
213-11

G. MENDEL

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR
PARIS

10
ET 10 BIS
BOULEVARD
BONNE-NOUVELLE
PARIS

ADRESSE TÉLÉGRAPH.
Photociné

LE MEILLEUR MARCHÉ DU MONDE
MODÈLES SPÉCIAUX POUR LES COLONIES



MANUFACTURE FRANÇAISE DE CINÉMATOGRAPHES ET FILMS

GEORGES MENDEL

Constructeur breveté

10 BIS B^D Bonne Nouvelle, PARIS

TÉLÉPHONE 213-11

NOUVEAU CINÉMATOGRAPHE BREVETÉ S.D.C.

L'HISTORIOGRAPH N°1

PEUT SE PLACER DEVANT N'IMPORTE QUELLE LANTERNE DE PROJECTION

Complet 115^{fr}

"Le Sans Rival"

NOUVEL APPAREIL pour la FERROTYPHE

(PHOTOGRAPHIE sur 130 EMULSIONNÉE SENSIBLE)

Cinéma chantant

LE NOUVEL APPAREIL DE SYNCHRONISME

S'ADAPTE SUR N'IMPORTE QUEL CINÉMATOGRAPHE 500'

VOULEZ VOUS GAGNER 100 FRANCS PAR JOUR

LE CINE ZOOTROPE BREVETÉ S.D.C.

NOUVEL APPAREIL VISIBILE EN PLEIN JOUR

Pour 31 ou 22 personnes

LES FILMS

GEO-MENDEL ASSURENT LE SUCCES

LE GÉNÉRATEUR TRIOMPHANT 65'

LE CINE ZOOTROPE PARTOUT

Le Gramo TONNENT à AIR COMPRIMÉ

TRANSFORMATION DE N'IMPORTE QUEL CINÉMATOGRAPHE 175'



Catalogue franco sur demande 10 bis, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS



Marque déposée

CRÉSYL-JEYES

DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 p. 100, Deux cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Éviers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom " JEYES "

BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1^{ER} ARR.)

Vêtements
& Equipements
Coloniaux

Imperméabilité
= garantie =



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR
DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.
ACCOUCHEMENTS, CHIRURGIE, MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100^e. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).
INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES, DIARRHÉES
GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTERIES, PESTE, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un peu d'eau
ou tasse de tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES { BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique
{ ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR)
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE

Remplace l'IODOFORME

S^{te} de l'ANIODOL, 32, Rue des Mathurins, PARIS et toutes Drogueries et Pharmacies.
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

La REVUE des FRANÇAIS

Fondée en 1906 par MM. Pierre de Coubertin et Gaston Bordat, et tout récemment transformée, paraît le 25 de chaque mois sur environ 120 pages et contient un luxueux supplément illustré : *Le Petit Mois*.

L'énumération de ses rubriques les plus importantes et de quelques-uns de ses collaborateurs montre son désir d'être la revue nationale, traitant de tout ce qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, affecte l'intérêt général des Français, et encourageant tout effort vers une France plus grande, mieux comprise et mieux appréciée.

Le Mois comprend : *Ce qui se passe dans le Monde* (Biard d'Aunet). — *La France vue de France* (E. Levasseur, de l'Institut; Pierre Baudin, sénateur; Georges Blondel; Daniel Bellet; Léon de Seilhac). — *Points de vue français* (Yves Guyot, ancien ministre; Léopold Mabileau; d'Estournelles de Constant, sénateur; etc.). — *La France à l'étranger* (Jh. Chailley, député; Jules Harmand, ambassadeur; etc.). — *Questions coloniales* (Pierre de Coubertin; etc.). — *La France vue du dehors* (A.-D. Xénopol; Maurice Wilmotte; Miss Betham-Edwards; A.-R. Colquhoun; etc.). — *La pensée française* (Henri Joly, de l'Institut; Ernest Seillière; etc.). — *Agriculture* (Daniel dan; etc.). — *Sciences* (Edmond Perrier, de l'Institut). — *Art et littérature* (Alfred de Tarde; Henri Van deputte; André Beaunier; etc.). — *Voyages* (Otto Nordenskiöld; G. Parmentier; Jean Charcot; G. Grandidier; etc.). — *Variétés*. — *Nouvelles*. — *Théâtre*. — *Sports*; etc...

Le Petit Mois abondamment illustré comprend : *Les événements en images*. — *Pages de Monsieur*. — *Pages de Madame*. — *Nos Chambres de Commerce*. — *Le grand commerce parisien*. — *Pages coloniales*. — *Arts, Bouquins, Curiosités*. — *Voyages et villégiatures*. — *Théâtres*. — *Sports*; etc., etc...

France et Colonies { La livraison, franco, 1 franc; Etranger, 1 fr. 25.
Abonnement d'essai de trois mois, 2 francs; Etranger, 2 fr. 50.
Abonnement annuel, 12 francs; Etranger, 15 francs.

Bureaux de la "REVUE DES FRANÇAIS", 56, rue de l'Université, PARIS

La REVUE DES FRANÇAIS ne publie que de l'inédit.

EN VOYAGE - EN EXCURSION - AUX COLONIES

LES

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

permettent de transformer instantanément toute eau potable en

EAU ALCALINE ET GAZEUSE

LES

Comprimés Vichy-Etat

fabriqués avec les

SELS VICHY-ÉTAT

contiennent tous les principes actifs des

EAUX de VICHY-ÉTAT

CÉLESTINS

GRANDE-GRILLE

HOPITAL

SE MÉFIER des IMITATIONS



LES

Comprimés Vichy-Etat

ne se vendent qu'en

FLACONS de

100 COMPRIMÉS

marqués **2 francs**

3 à 5 comprimés pour un verre

12 à 15 comprimés pour un litre

EXIGER LA MARQUE :

VICHY-ÉTAT

Abonnez-vous à l'essai à la

REVUE DES FRANÇAIS

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

qui joint, à l'intérêt d'une Revue sérieuse de tout premier rang, l'agrément d'un luxueux supplément-magazine illustré, unique en son genre.

France et Colonies $\left\{ \begin{array}{l} \text{Essai de trois mois. . . 2 fr.} \\ \text{Abonnement annuel. 12 fr.} \end{array} \right.$

56, rue de l'Université, PARIS.

Fabrique de Perles et de Verroteries Coloniales
SPÉCIALITÉS POUR L'AFRIQUE

AD. SCHWENK

& Jacob H. Jeiteles Sohn

87-89, Rue Réaumur, 87-89. — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE

EXPOSITION UNIVERSELLE CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables - Corail imitation - Ambre
vrai et imitation - Perles argentées
Cornaline imitation - Oregos - Pennès, etc.

Djigidas. — Baïaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis
Amulettes. — Bracelets. — Bagues. — Colliers.

Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans
le « Bulletin du Comité de l'Asie Française »
s'adresser à M. PRUDHON, 50, rue Saint-
Lambert (XV°).

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Relations avec l'Espagne et le Portugal

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1° Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, *via* Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation: réductions variant de 20 à 40 %, suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2° Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3° Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère *via* Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et *via* Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4° Des billets d'aller et retour 1^{re} et 2^e classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :

1° Du 12 mars au 15 mai 1910, des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1^{re} classe, de 119 francs en 2^e classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1^{re} classe, de 164 francs en 2^e classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

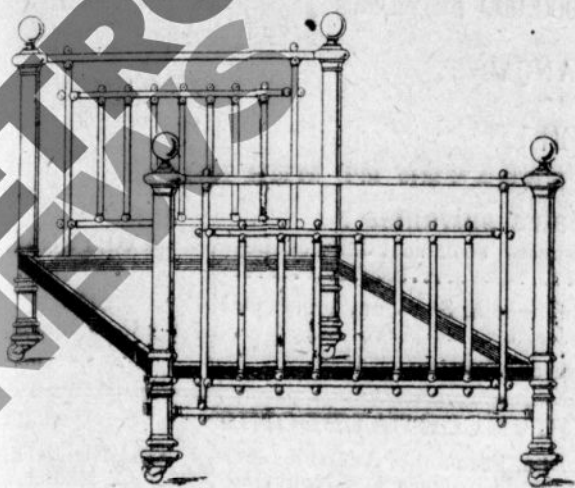
2° Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3° Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtellerault, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.

Adresse télégraphique : FLEM-PARIS

Adresse téléphonique : 422-17. 314-22



Fabrique de **MATÉRIEL COLONIAL** ET DE CAMPEMENT

Tentes, Lits, Tables et Meubles pliants
Malles et Cantines en bois et en tôles d'acier
Pharmacies de voyage, etc. Tarif A. E. C. envoyé franco

PROCÉDÉ DE FILTRATION ET D'ÉPURATION DES EAUX du D^r LAMBERT

Ancien directeur de l'Institut Pasteur de Saïgon
par les poudres « Manganites ».

Tarif et notice spéciale sur demande.

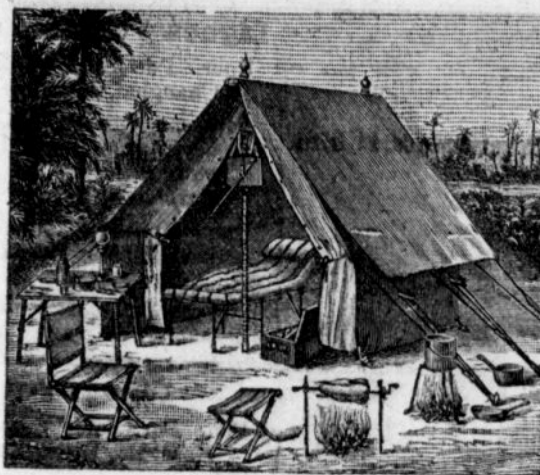
MAISONS **FLEM & PICOT** RÉUNIES R. HENRY, Ing. E.C.P. & F. POISSON, SUCC.

Maison principale : 40-42, rue Louis-Blanc, Paris
Succursale : 5, rue Richelieu (Opéra), Paris

LITS MÉTALLIQUES LITS - SOMMIERS - MOUSTIQUAIRES PLIANTS et DÉMONTABLES GENRE ANGLAIS

Albums et Tarifs A. E. C. envoyés sur demande

Demander les conditions spéciales
pour MM. les Membres et Adhérents du Comité de l'Asie Française.



Eau de Table Gazeuse Idéale

VALS SAINT-JEAN

Eau de régime

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

Billets simples, valables 45 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après : Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Sansoun, etc.

Billets d'aller et retour valables 120 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M.; le trajet de

Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

De Paris aux ports au delà de Suez,
ou vice versa.

Billets d'aller et retour

« Paris-Marseille » (ou vice versa), 1^{re}, 2^e et 3^e classes. Valables un an, délivrés conjointement avec les billets d'aller et retour de passage de ou pour Marseille aux voyageurs partant de Paris pour les ports au delà de Suez ou de ces ports pour Paris.

Prix : 1^{re} classe : 144 fr. 80, 2^e classe : 104 fr. 25, 3^e classe : 67 fr. 95 (via (Dijon-Lyon, ou Nevers-Lyon, ou Nevers-Clermont).

Ces billets sont émis par la Compagnie des Messageries maritimes et par les Chargeurs Réunis.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Lignes Postales et Commerciales de MÉDITERRANÉE ET MER NOIRE

Du 26 Février 1912 aux dates suivantes :

Jeudi	29 Févr.	midi	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Jaffa et Beyrouth (1).....	PORTUGAL C. Mouret.
Samedi	2 Mars	4 h. s.	Pour Calamata, Le Pirée, Smyrne, Constantinople, Samsoun, Trébizonde et Batoum (1).....	SINAI C. Biémont

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.

Lignes Postales d'AUSTRALIE ET NOUVELLE-CALÉDONIE

Mercredi	6 Mars	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides).....	CALÉDONIEN C. Melber.
----------	--------	----------	---	--------------------------

Lignes Postales des INDES, CHINE ET JAPON

Dimanche	10 Mars	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.....	VILLE-de-la-CIOTAT C. Eschenauer.
			<i>Correspondances : à Colombo avec l'Armand-Béhic pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haiphong ; 2° pour Bangkok.</i>	
Dimanche	24	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.....	SALAZIE C. A. Tivollet.
			<i>Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haiphong ; 2° pour Bangkok.</i>	

Lignes Postales de l'Océan Indien

Dimanche	10 Mars	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice.....	MELBOURNE * C. Riquier, l. de v.
			<i>Correspondances : 1° à Majunga pour Naméla, Morondava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban ; 2° à Diégo-Suarez pour Vohémar et Maroantsetra.</i>	
Lundi	25	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice.....	OXUS * C. Broc, l. de v.
			<i>Correspondances : 1° à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsumudu, Mohély, Moroni, Dar-ès-Salam, Zanzibar ; 2° à Tamatave pour Vatomandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Durban.</i>	

DÉPARTS DE BORDEAUX

Lignes Postales de l'Océan Atlantique

Mercredi	6 Mars	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Aires (2).....	MAGELLAN C. Dupuy-Fromy, l. de v.
Mercredi	20	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Aires (2) (3).....	CORDILLÈRE C. Richard, l. de v.

(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.

(2) Par transbordement à Buenos-Aires pour Rosario, pour marchandises seulement.

(3) Et pour Santiago et Valparaiso (Chili) par transit à travers la Cordillère, en service combiné avec la Compagnie Nationale de Transports « Express Villalonga » pour passagers seulement.

DÉPARTS DE MARSEILLE, DU HAVRE ET DE LONDRES

Ligne Commerciale de LONDRES (marchandises seulement)

Vendredi	1 ^{er} Mars		De Marseille pour le Havre et Londres.....	NORMAND C. Musseau.
Dimanche	3		De Londres pour Marseille.....	CRIMÉE
Lundi	4		Du Havre pour Marseille.....	C. Baretge.
Dimanche	10		De Londres pour le Havre et Marseille.....	DANUBE
Lundi	11		Du Havre pour Marseille.....	C. Baye.

DÉPARTS D'ANVERS ET DE MARSEILLE

Ligne Commerciale d'EXTRÊME-ORIENT

Lundi	1 ^{er} Avril		D'Anvers { Pour Port-Saïd, Suez, Colombo, Yokohama, Kobé, Moji, Shanghai, Hankow.....	KOUANG-SI C. Embry.
-------	-----------------------	--	---	------------------------

DÉPARTS DE DUNKERQUE, LE HAVRE, MARSEILLE

Ligne Commerciale de l'INDOCHINE

Mardi	13 Février		De Dunkerque {	GANGE * C. Imbert.
Samedi	17		Du Havre { Pour Colombo, Saïgon, Tourane, Haiphong.....	
Jeudi	29		De Marseille {	

* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut;
 Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre;
 GULLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député;
 marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France;
 Trésorier : M. CHARLES GEORGES-PICOT, ancien inspecteur des finances;

Secrétaires généraux { Comte DE LABRY;
 Baron L. DE CONTENSON.

Membres :

MM.

Adam, député ;
 Général d'Amade ;
 Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
 Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;
 Aynard, député, régent de la Banque de France ;
 Marquis de Barthélemy, explorateur ;
 Bapst, ministre plénipotentiaire ;
 Beau, ministre plénipotentiaire ;
 Philippe Berthelot, ministre plénipotentiaire ;
 Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
 Bertin, membre de l'Institut ;
 Benoit-Oriol, ancien député ;
 Bons d'Anty, consul général de France ;
 De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
 Prince Roland Bonaparte ;
 De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
 Paul Bourde ;
 Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
 Casenave, ministre plénipotentiaire ;
 Comte Jean de Castellane ;
 J. Chailley, député ;
 Chavannes, membre de l'Institut ;
 Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
 Charles-Roux, ancien député ;
 Chastenet, député ;
 A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;
 Baron Denys Cochin, député ;
 Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;
 Henri Cordier, de l'Institut ;
 Baron de Courcel, ambassadeur de France ;
 J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
 Delafosse, député ;
 C. Depincé ;
 Deschanel, de l'Académie Française, député ;
 Descos, ministre de France à Belgrade ;
 J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
 Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;
 Dubail, ministre plénipotentiaire ;
 E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;
 Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
 Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;
 Finot, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient ;
 Henri Froidevaux ;
 C. Gabiat, ancien député ;
 Georges Gaulis ;
 A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;
 Amiral Gervais ;
 Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
 Jean Gout, consul général ;
 Grandidier, de l'Institut ;
 Guieysse, ancien ministre ;
 Harmand, ambassadeur de France ;

J. Haussmann, receveur des finances ;
 Prince d'Hénin, sénateur ;
 Henry ;
 Lucien Hubert, député ;
 Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
 Lieutenant-colonel Jouinot-Gambetta ;
 Raymond Kœchlin ;
 Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
 Général de Lacroix ;
 Charles Lallemand, de l'Institut, inspecteur général des mines ;
 Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
 Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;
 A. Lebon, ancien ministre ;
 Général Lebon ;
 Leclère, ingénieur en chef des mines ;
 Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
 Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;
 Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;
 Pierre Leroy-Beaulieu, député ;
 Colonel Levé ;
 Raphaël Georges Lévy,
 M^{me} Massieu, explorateur ;
 Claudius Madrolle, explorateur ;
 Marmottant, avoué ;
 Louis Marin, député ;
 Mége, ancien député ;
 Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;
 Marcel Monnier, explorateur ;
 Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
 Baron de Neufize ;
 Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
 Comte d'Ormesson ;
 Maurice Ordinaire, ancien député ;
 Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;
 Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;
 Ed. Payen ;
 D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;
 De Peyerimhoff de Fontenelle ;
 René Pinon ;
 Ch. Prévot, sénateur ;
 Raiberti, député ;
 L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;
 P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
 Baron Roulleaux-Dugage, député ;
 Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;
 Albin Rozet, député ;
 Saint-Germain, sénateur ;
 Sallandrouze de la Mornaix ;
 A. Salles, inspecteur des Colonies.
 Christian Schefer ;
 Le P. Scheil, de l'Institut ;
 Spronck, député ;
 Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;
 Stegfried, sénateur, ancien ministre ;
 S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
 Steeg ;
 Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;
 André Tardieu ;
 Commandant de Thomasson ;
 Général de Torcy ;
 J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
 P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman.
 Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



CRÉSYL-JEYES



DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif, — Le plus puissant

Refuser tous PRODUITS dits similaires

Marque déposée

Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 p. 100, Deux cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Éviers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom " JEYES "

BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1^{ER} ARR.)

Vêtements
& Equipements
Coloniaux

Imperméabilité
= garantie =



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR
DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.
ACCOUCHEMENTS, CHIRURGIE, MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100^e. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES, DIARRHÉES
GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTERIES, PESTE, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un peu d'eau
ou tasse de tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES { BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique
{ ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR)
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE

Remplace l'IODOFORME

S^{te} de l'ANIODOL, 32, Rue des Mathurins. PARIS et toutes Drogueries et Pharmacies.
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

La REVUE des FRANÇAIS

Fondée en 1906 par MM. Pierre de Coubertin et Gaston Bordat, et tout récemment transformée, paraît le 25 de chaque mois sur environ 120 pages et contient un luxueux supplément illustré : *Le Petit Mois*.

L'énumération de ses rubriques les plus importantes et de quelques-uns de ses collaborateurs montre son désir d'être la revue nationale, traitant de tout ce qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, affecte l'intérêt général des Français, et encourageant tout effort vers une France plus grande, mieux comprise et mieux appréciée.

Le Mois comprend : *Ce qui se passe dans le Monde* (Biard d'Aunet). — *La France vue de France* (E. Levasseur, de l'Institut; Pierre Baudin, sénateur; Georges Blondel; Daniel Bellet; Léon de Seilhac). — *Points de vue français* (Yves Guyot, ancien ministre; Léopold Mabillean; d'Estournelles de Constant, sénateur; etc.). — *La France à l'étranger* (Jh. Chailley, député; Jules Harmand, ambassadeur; etc.). — *Questions coloniales* (Pierre de Coubertin; etc.). — *Questions extérieures* (Gaston Bordat; Ernest Lémonon; Pierre de Coubertin; etc.). — *La France vue du dehors* (A.-D. Xénopol; Maurice Wilmotte; Miss Betham-Edwards; A.-R. Colquhoun; etc.). — *La pensée française* (Henri Joly, de l'Institut; Ernest Seillière; etc.). — *Agriculture* (Daniel Zolla). — *Armée* (général H. Langlois; général Niox; etc.). — *Marine* (vice-amiral Besson; commandant Sauvaire-Jourdan; etc.). — *Sciences* (Edmond Perrier, de l'Institut). — *Art et littérature* (Alfred de Tarde; Henri Vandeputte; André Beaunier; etc.). — *Voyages* (Otto Nordenskiöld; G. Parmentier; Jean Charcot; G. Grandidier; etc.). — *Variétés*. — *Nouvelles*. — *Théâtre*. — *Sports*; etc...

Le Petit Mois abondamment illustré comprend : *Les événements en images*. — *Pages de Monsieur*. — *Pages de Madame*. — *Nos Chambres de Commerce*. — *Le grand commerce parisien*. — *Pages coloniales*. — *Arts, Bouquins, Curiosités*. — *Voyages et villégiatures*. — *Théâtres*. — *Sports*; etc., etc...

France et Colonies { La livraison, franco, 1 franc; Etranger, 1 fr. 25.
Abonnement d'essai de trois mois, 2 francs; Etranger, 2 fr. 50.
Abonnement annuel, 12 francs; Etranger, 15 francs.

Bureaux de la "REVUE DES FRANÇAIS", 56, rue de l'Université, PARIS
La REVUE DES FRANÇAIS ne publie que de l'inédit.

EN VOYAGE - EN EXCURSION - AUX COLONIES

LES

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

permettent de transformer instantanément toute eau potable en

EAU ALCALINE ET GAZEUSE

LES

Comprimés Vichy-Etat

fabriqués avec les

SELS VICHY-ÉTAT

contiennent tous les principes actifs des

EAUX de VICHY-ÉTAT

CÉLESTINS

GRANDE-GRILLE

HOPITAL

SE MÉFIER des IMITATIONS



LES

Comprimés Vichy-Etat

ne se vendent qu'en

FLACONS de

100 COMPRIMÉS

marqués **2 francs**

3 à 5 comprimés pour un verre

12 à 15 comprimés pour un litre

EXIGER LA MARQUE :

VICHY-ÉTAT

Abonnez-vous à l'essai à la

REVUE DES FRANÇAIS

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

qui joint, à l'intérêt d'une Revue sérieuse de tout premier rang, l'agrément d'un luxueux supplément-magazine illustré, unique en son genre.

France et Colonies } *Essai de trois mois.. 2 fr.*
 } *Abonnement annuel. 12 fr.*

56, rue de l'Université, PARIS.

Fabrique de Perles et de Verroteries Coloniales
SPÉCIALITÉS POUR L'AFRIQUE

AD. SCHWENK

& Jacob H. Jeiteles Sohn

87-89, Rue Réaumur, 87-89. — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891
MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889
LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
EXPOSITION UNIVERSELLE CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables - Corail imitation - Ambre
vrai et imitation - Perles argentées
Cornaline imitation - Oregos - Pennès, etc.
Djiguidas. — Baïaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis
Amulettes. — Bracelets. — Bagues. — Colliers.
Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans
le « Bulletin du Comité de l'Asie Française »
s'adresser à M. PRUDHON, 50, rue Saint-
Lambert (XV^e).

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Relations avec l'Espagne et le Portugal

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1° Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, *via* Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation: réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2° Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3° Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère *via* Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et *via* Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4° Des billets d'aller et retour 1^{re} et 2^e classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :

1° Du 12 mars au 15 mai 1910, des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1^{re} classe, de 119 francs en 2^e classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1^{re} classe, de 164 francs en 2^e classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

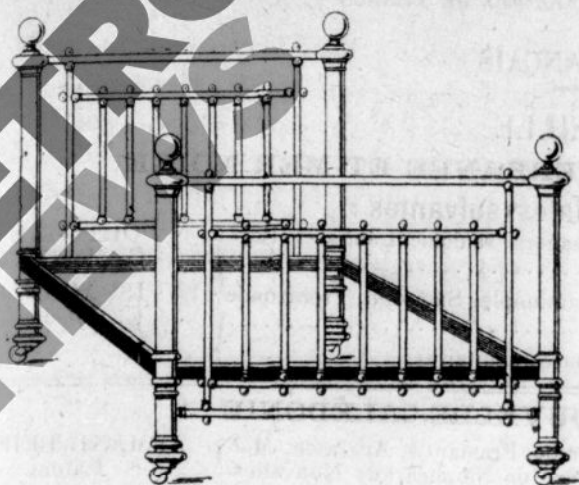
2° Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3° Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtellerault, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.

Adresse télégraphique : FLEM-PARIS

Adresse téléphonique : 422-17, 314-22



Fabrique de MATÉRIEL COLONIAL ET DE CAMPEMENT

Tentes, Lits, Tables et Meubles pliants
Malles et Cantines en bois et en tôles d'acier
Pharmacies de voyage, etc. Tarif A. E. C. envoyé franco

PROCÉDÉ DE FILTRATION ET D'ÉPURATION DES EAUX du D^r LAMBERT

Ancien directeur de l'Institut Pasteur de Saïgon
par les poudres « Manganites ».

Tarif et notice spéciale sur demande.

MAISONS FLEM & PICOT RÉUNIES
R. HENRY, Ing. E.C.P. & F. POISSON, SUCC.

Maison principale : 40-42, rue Louis-Blanc, Paris
Succursale : 5, rue Richelieu (Opéra), Paris

LITS MÉTALLIQUES
LITS - SOMMIERS - MOUSTIQUAIRES
PLIANTS et DÉMONTABLES GENRE ANGLAIS

Albums et Tarifs A. E. C. envoyés sur demande

Demander les conditions spéciales
pour MM. les Membres et Adhérents du Comité de l'Asie Française.



Eau de Table Gazeuse Idéale

VALS SAINT-JEAN

Eau de régime

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

L'Orient et l'Égypte, via Marseille.

Billets simples, valables 45 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de P.-L.-M., et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes, Fraissinet et Paquet, pour l'un quelconque des ports ci-après : Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Sansoun, etc.

Billets d'aller et retour valables 120 jours, 1^{re} et 2^e classes, délivrés à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les Agences des Compagnies des Messageries maritimes et Paquet pour les ports indiqués ci-dessus.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M.; le trajet de

Paris à Marseille peut être effectué, soit par la Bourgogne, soit par le Bourbonnais.

De Paris aux ports au delà de Suez,
ou vice versa.

Billets d'aller et retour

« Paris-Marseille » (ou vice versa), 1^{re}, 2^e et 3^e classes. Valables un an, délivrés conjointement avec les billets d'aller et retour de passage de ou pour Marseille aux voyageurs partant de Paris pour les ports au delà de Suez ou de ces ports pour Paris.

Prix : 1^{re} classe : 144 fr. 80, 2^e classe : 104 fr. 25, 3^e classe : 67 fr. 95 (via (Dijon-Lyon, ou Nevers-Lyon, ou Nevers-Clermont).

Ces billets sont émis par la Compagnie des Messageries maritimes et par les Chargeurs Réunis.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Lignes Postales et Commerciales de MÉDITERRANÉE ET MER NOIRE

Du 29 Janvier 1912 aux dates suivantes :

Judi	1 ^{er} Févr.	midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Jaffa et Beyrout (1).....	PORTUGAL C. Mouret. ISPAHAN C. Cousin.
Samedi	3	4 h. s.	Pour Calamata, Le Pirée, Smyrne, Constantinople, Samsoun, Trébizonde et Batoum (1).....	
				(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.

Lignes Postales d'AUSTRALIE ET NOUVELLE-CALÉDONIE

Mercredi	7 Févr.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides).....	ARMAND-BÉHIC C. Lafont.
----------	---------	----------	---	----------------------------

Lignes Postales des INDES, CHINE ET JAPON

Dimanche	11 Févr.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.....	AUSTRALIEN C. Aillaud,
			Correspondances : à Colombo avec l'Armand-Béhic pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1 ^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong ; 2 ^o pour Bangkok.	
Dimanche	25	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.....	POLYVÉSIE C. X.
			Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1 ^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong ; 2 ^o pour Bangkok.	

Lignes Postales de l'Océan Indien

Samedi	10 Févr.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice.....	ADOUR * C. Mouton.
			Correspondances : 1 ^o à Majunga pour Naméla, Moroundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez ; 2 ^o à Diégo-Suarez pour Vohémar.	
Dimanche	25	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice.....	DJEMNAH * C. Durrande. c. de v.
			Correspondances : 1 ^o à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar ; 2 ^o à Tamatave pour Valomandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Tuléar.	

DÉPARTS DE BORDEAUX

Lignes Postales de l'Océan Atlantique

Mercredi	7 Févr.	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Ayres (2) (3).....	CHILI C. Bourge.
Mercredi	21	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (2) (3).....	ATLANTIQUE C. Lidin, l. de v.
(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.				
(2) Par transbordement à Buenos-Aires pour Rosario, pour marchandises seulement.				
(3) Et pour Santiago et Valparaiso (Chili) par transit à travers la Cordillère, en service combiné avec la Compagnie Nationale de Transports « Express Villalonga » pour passagers seulement.				

DÉPARTS DE MARSEILLE, DU HAVRE ET DE LONDRES

Ligne Commerciale de LONDRES (marchandises seulement)

Vendredi	2 Févr.		De Marseille pour le Havre et Londres.....	BRETON C. Martino. DANUBE C. Baye. NORMAND C. Musseau.
Lundi	5		Du Havre pour Marseille.....	
Dimanche	11		De Londres pour le Havre et Marseille.....	
Lundi	12		Du Havre pour Marseille.....	

DÉPARTS D'ANVERS ET DE MARSEILLE

Ligne Commerciale d'EXTRÊME-ORIENT

Judi	1 ^{er} Févr.		D'Anvers	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Colombo, Yokohama, Kobé, Moji, Chinwintao, Changhaï, Hankow.....	HIMALAYA C. Sanguy.
Dimanche	11		De Marseille		

DÉPARTS DE DUNKERQUE, LE HAVRE, MARSEILLE

Ligne Commerciale de l'INDOCHINE

Samedi	13 Janv.		De Dunkerque	Pour Colombo, Saïgon, Cam-Ranh, Tourane, Haïphong..	EUPHRATE * C. Hénon.
Mercredi	17		Du Havre		
Mardi	30		De Marseille		
Mardi	30		De Toulon		

* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut ;
 Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ;
 GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ;
 marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;
 Trésorier : M. CHARLES GEORGES-PICOT, ancien inspecteur des finances ;

Secrétaires généraux { Comte DE LABRY ;
 Baron L. DE CONTENSON.

Membres :

MM.

Adam, député ;
 Général d'Amade ;
 Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
 Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;
 Aynard, député, régent de la Banque de France ;
 Marquis de Barthélemy, explorateur ;
 Bapst, ministre plénipotentiaire ;
 Beau, ministre plénipotentiaire ;
 Philippe Berthelot, ministre plénipotentiaire ;
 Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
 Bertin, membre de l'Institut ;
 Benoit-Oriol, ancien député ;
 Bons d'Anty, consul général de France ;
 De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
 Prince Roland Bonaparte ;
 De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
 Paul Bourde ;
 Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
 Casenave, ministre plénipotentiaire ;
 Comte Jean de Castellane ;
 J. Challey, député ;
 Chavannes, membre de l'Institut ;
 Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
 Charles-Roux, ancien député ;
 Chastenot, député ;
 A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;
 Baron Denys Cochin, député ;
 Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;
 Henri Cordier, de l'Institut ;
 Baron de Courcel, ambassadeur de France ;
 J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
 Delafosse, député ;
 C. Depincé ;
 Deschanel, de l'Académie Française, député ;
 Descos, ministre de France à Belgrade ;
 J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
 Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;
 Dubail, ministre plénipotentiaire ;
 E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;
 Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
 Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;
 Finot, anc. dir. de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;
 Henri Froidevaux ;
 C. Gabiat, ancien député ;
 Georges Gaulis ;
 A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;
 Amiral Gervais ;
 Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
 Jean Gout, consul général ;
 Grandidier, de l'Institut ;
 Guieysse, ancien ministre ;
 Harmand, ambassadeur de France ;
 J. Haussmann, receveur des finances ;

Prince d'Hénin, sénateur ;
 Henry ;
 Lucien Hubert, député ;
 Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
 Lieutenant-colonel Jouinot-Gambetta ;
 Raymond Kœchlin ;
 Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
 Général de Lacroix ;
 Charles Lallemand, de l'Institut, inspecteur général des mines ;
 Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
 Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;
 A. Lebon, ancien ministre ;
 Général Lebon ;
 Leclère, ingénieur en chef des mines ;
 Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
 Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;
 Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;
 Pierre Leroy-Beaulieu, député ;
 Colonel Levé ;
 Raphaël Georges Lévy, M^{me} Massieu, explorateur ;
 Claudius Madrolle, explorateur ;
 Marmottant, avoué ;
 Louis Marin, député ;
 Mège, ancien député ;
 Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;
 Marcel Monnier, explorateur ;
 Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
 Baron de Neufzize ;
 Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
 Comte d'Ormesson ;
 Maurice Ordinaire, ancien député ;
 Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;
 Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;
 Ed. Payen ;
 D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;
 De Peyerimhoff de Fontenelle ;
 René Pinon ;
 Ch. Prévot, sénateur ;
 Raiberti, député ;
 L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;
 A. Ribot, de l'Académie française ;
 P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
 Baron Roulleaux-Dugage, député ;
 Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;
 Albin Rozet, député ;
 Saint-Germain, sénateur ;
 Sallandrouze de la Mornaix ;
 A. Salles, inspecteur des Colonies ;
 Christian Schefer ;
 Le P. Scheil, de l'Institut ;
 Spronck, député ;
 Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;
 Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
 S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
 Steeg ;
 Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;
 André Tardieu ;
 Commandant de Thomasson ;
 Général de Torcy ;
 J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
 P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman ;
 Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa douzième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne déteignons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances: de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

DE REVERSEAUX.

Le président,

EMILE SENART.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION AU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de $\left\{ \begin{array}{l} 25 \text{ à } 300 \text{ francs} \text{ a la qualité d'Adhérent.} \\ 300 \text{ à } 1000 \text{ — a le titre de Donateur.} \\ 1000 \text{ et au-dessus — Bienfaiteur.} \end{array} \right.$

Je soussigné (Nom et qualité) _____

adresse _____

souscrit au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de _____

que veuillez trouver inclus en $\left\{ \begin{array}{l} \text{un mandat (1)} \\ \text{un chèque} \end{array} \right.$

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile⁽¹⁾

SIGNATURE : _____

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr. Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.
N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

DÉTACHER ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

Si vous voulez faire de la

PHOTOGRAPHIE

ou du

CINÉMATOGRAPHE

Adressez-vous au Constructeur



TÉLÉPHONE
213-11

G. MENDEL

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR
PARIS

10
ET 10 BIS
BOULEVARD
BONNE-NOUVELLE
PARIS

ADRESSE TÉLÉGRAPH.
Photociné

LE MEILLEUR MARCHÉ DU MONDE
MODÈLES SPÉCIAUX POUR LES COLONIES



MANUFACTURE FRANÇAISE DE CINÉMATOGRAPHES ET FILMS

GEORGES MENDEL

constructeur breveté

10 BIS B^D Bonne Nouvelle, PARIS

NOUVEAU CINÉMATOGRAPHE BREVETÉ S.G.D.G.
"L'HISTORIOGRAPH" N°1
PEUT SE PLACER DEVANT N'IMPORTE QUELLE LANTERNE DE PROJECTION

Complet 115^{fr}

"Le Sans Rival"

NOUVEL APPAREIL pour la FERROTYPHE
(PHOTOGRAPHIE sur TOLE EMULSIONNÉE SENSIBLE)

Cinéma Chantant
ACCUMULATEUR
LE NOUVEL APPAREIL DE SYNCHRONISME
S'ADAPTE SUR N'IMPORTE QUEL CINÉMATOGRAPHE 500^{fr}

VOULEZ-VOUS GARNER 100 FRANCS PAR JOUR
GARANTIE RAPIDEMENT N'IMPORTE QUEL
LE CINEZOOTROPE BREVETÉ S.G.D.G.
NOUVEL APPAREIL VISIBLE EN PLEIN JOUR
Pour 10 ou 22 programmes

TÉLÉPHONE
213-11

LES FILMS
GEO-MENDEL
ASSURENT LE SUCCÈS

ENVOI FRANCO
du
CATALOGUE SPECIAL

LE GÉNÉRATEUR "TRIOMPHANT" 65^{fr}
et LAMPE "LE BLOUSSANTE" 90^{fr}

CINÉMATOGRAPHE PARTOUT
Le Gramo^{fr} Tonnerre
A AIR COMPRIMÉ

TRANSFORMATION DE N'IMPORTE QUEL CINÉMATOGRAPHE
175^{fr}



Catalogue franco sur demande 10 bis, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS



CRÉSYL-JEYES



DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif, — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires

Marque déposée

Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 p. 100, Deux cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Épiers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom " JEYES "

BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1^{ER} ARR.)

Vêtements

& Equipements

Coloniaux

Imperméabilité

— garantie —



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR
DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.
ACCOUCHEMENTS, CHIRURGIE, MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100^e. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES, DIARRHÉES
GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTERIES, PESTE, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un peu d'eau ou tasse de tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES { BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique
{ ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR)
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE

Remplace l'iodoforme

S^{te} de l'ANIODOL, 32, Rue des Mathurins, PARIS et toutes Drogueries et Pharmacies.
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

La REVUE des FRANÇAIS

Fondée en 1906 par MM. Pierre de Coubertin et Gaston Bordat, et tout récemment transformée, paraît le 25 de chaque mois sur environ 120 pages et contient un luxueux supplément illustré : *Le Petit Mois*.

L'énumération de ses rubriques les plus importantes et de quelques-uns de ses collaborateurs montre son désir d'être la revue nationale, traitant de tout ce qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, affecte l'intérêt général des Français, et encourageant tout effort vers une France plus grande, mieux comprise et mieux appréciée.

Le Mois comprend : *Ce qui se passe dans le Monde* (Biard d'Aunet). — *La France vue de France* (E. Levasseur, de l'Institut; Pierre Baudin, sénateur; Georges Blondel; Daniel Bellet; Léon de Seillhac). — *Points de vue français* (Yves Guyot, ancien ministre; Léopold Mabileau; d'Estournelles de Constant, sénateur; etc.). — *La France à l'étranger* (Jh. Chailley, député; Jules Harmand, ambassadeur; etc.). — *Questions coloniales* (Pierre de Coubertin; etc.). — *La France vue du dehors* (A.-D. Xénopol; Maurice Wilmette; Miss Betham-Edwards; A.-R. Colquhoun; etc.). — *La pensée française* (Henri Joly, de l'Institut; Ernest Seillière; etc.). — *Agriculture* (Daniel dan; etc.). — *Sciences* (Edmond Perrier, de l'Institut). — *Art et littérature* (Alfred de Tarde; Henri Vandeputte; André Beaudouin; etc.). — *Voyages* (Otto Nordenskiöld; G. Parmentier; Jean Charcot; G. Grandidier; etc.). — *Variétés*. — *Nouvelles*. — *Théâtre*. — *Sports*; etc...

Le Petit Mois abondamment illustré comprend : *Les événements en images*. — *Pages de Monsieur*. — *Pages de Madame*. — *Nos Chambres de Commerce*. — *Le grand commerce parisien*. — *Pages coloniales*. — *Arts, Bouquins, Curiosités*. — *Voyages et villégiatures*. — *Théâtres*. — *Sports*; etc., etc...

France et Colonies { La livraison, franco, 1 franc; Etranger, 1 fr. 25.
Abonnement d'essai de trois mois, 2 francs; Etranger, 2 fr. 50.
Abonnement annuel, 12 francs; Etranger, 15 francs.

Bureaux de la "REVUE DES FRANÇAIS", 56, rue de l'Université, PARIS

La REVUE DES FRANÇAIS ne publie que de l'inédit.

EN VOYAGE - EN EXCURSION - AUX COLONIES

LES

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

permettent de transformer instantanément toute eau potable en

EAU ALCALINE ET GAZEUSE

LES

Comprimés Vichy-Etat

fabriqués avec les

SELS VICHY-ÉTAT

contiennent tous les principes actifs des

Eaux de VICHY-ÉTAT

CÉLESTINS

GRANDE-GRILLE

HOPITAL

SE MÉFIER des IMITATIONS



LES

Comprimés Vichy-Etat

ne se vendent qu'en

FLACONS de

100 COMPRIMÉS

marqués **2 francs**

3 à 5 comprimés pour un verre

12 à 15 comprimés pour un litre

EXIGER LA MARQUE :

VICHY-ÉTAT

Abonnez-vous à l'essai à la

REVUE DES FRANÇAIS

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

qui joint, à l'intérêt d'une Revue sérieuse de tout premier rang, l'agrément d'un luxueux supplément-magazine illustré, unique en son genre.

France et Colonies { *Essai de trois mois*.. 2 fr.
 { *Abonnement annuel*. 12 fr.

56, rue de l'Université, PARIS.

Fabrique de Perles et de Verroteries Coloniales
SPÉCIALITÉS POUR L'AFRIQUE

AD. SCHWENK

& Jacob H. Jeiteles Sohn

87-89, Rue Réaumur, 87-89. — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1894

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE

EXPOSITION UNIVERSELLE CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables - Corail imitation - Ambre
vrai et imitation - Perles argentées
Cornaline imitation - Oregos - Pennès, etc.

Djigidas. — Baiaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis
Amulettes. — Bracelets. — Bagues. — Colliers.

Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans
le « Bulletin du Comité de l'Asie Française »
s'adresser à M. PRUDHON, 50, rue Saint-
Lambert (XV^e).

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne, Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Relations avec l'Espagne et le Portugal

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1^o Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, *via* Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation: réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2^o Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3^o Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère *via* Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et *via* Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4^o Des billets d'aller et retour 1^{re} et 2^e classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :

1^o Du 12 mars au 15 mai 1910, des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1^{re} classe, de 119 francs en 2^e classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1^{re} classe, de 164 francs en 2^e classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

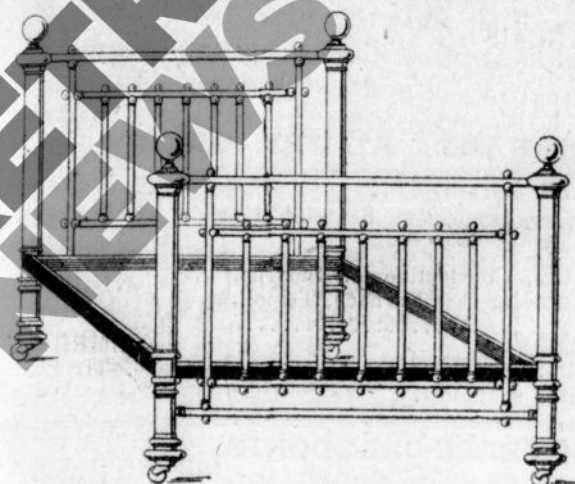
2^o Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3^o Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtelleraut, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.

Adresse télégraphique : FLEM-PARIS

Adresse téléphonique : 422-17. 314-22



Fabrique de **MATÉRIEL COLONIAL** ET DE CAMPEMENT

Tentes, Lits, Tables et Meubles pliants
Malles et Cantines en bois et en tôles d'acier
Pharmacies de voyage, etc. Tarif A. E. C. envoyé franco

PROCÉDÉ DE FILTRATION ET D'ÉPURATION DES EAUX
du **D^r LAMBERT**

Ancien directeur de l'Institut Pasteur de Saïgon
par les poudres « Manganites ».

Tarif et notice spéciale sur demande.

MAISONS FLEM & PICOT RÉUNIES
R. HENRY, Ing. E.C.P. & F. POISSON, SUCC.

Maison principale : 40-42, rue Louis-Blanc, Paris
Succursale : 5, rue Richelieu (Opéra), Paris

LITS MÉTALLIQUES
LITS - SOMMIERS - MOUSTIQUAIRES
PLIANTS et DÉMONTABLES GENRE ANGLAIS

Albums et Tarifs A. E. C. envoyés sur demande

Demander les conditions spéciales
pour MM. les Membres et Adhérents du Comité de l'Asie Française.



Eau de Table Gazeuse Idéale

VALS SAINT-JEAN

Eau de régime

Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission
des maladies par ces eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger

ACADÉMIE DES SCIENCES
1^{er} PRIX MONTYON

HORS CONCOURS
Exposition Univers., Paris 1900
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY
Exposition coloniale de Marseille 1906

155, Faubourg Poissonnière
PARIS



COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Lignes Postales et Commerciales de MÉDITERRANÉE ET MER NOIRE

Du 1^{er} Avril 1912 aux dates suivantes :

Jeudi	4 Avril	midi	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Beyrouth (1).	ÉQUATEUR C. Léréquier.
Jeudi	4	4 h. s.	Pour Naples, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Smyrne, Rhodes, Beyrouth, Lattaquié, Alexandrette, Marsina, Larnaca, Tripoli, Beyrouth, Jaffa, Caïffa et Beyrouth (1).....	NIGER C. Mourard.
Samedi	6	4 h. s.	Pour Patras, Syra, Salonique, Constantinople et Odessa (1)..... (1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.	MEMPHIS C. Tivolle.

Lignes Postales d'AUSTRALIE ET NOUVELLE-CALÉDONIE

Mercredi	3 Avril	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides).....	SYDNEY C. Gary.
----------	---------	----------	---	--------------------

Lignes Postales des INDES, CHINE ET JAPON

Dimanche	7 Avril	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama..... Correspondances : à Colombo avec le Sydney pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1 ^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong ; 2 ^o pour Bangkok.	ERNEST-SIMONS C. Girard, I. de v.
Dimanche	21	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama..... Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta ; à Singapore pour Batavia ; à Saïgon : 1 ^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong ; 2 ^o pour Bangkok.	NÈRA C. X.

Lignes Postales de l'Océan Indien

Mercredi	10 Avril	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice..... Correspondances : 1 ^o à Majunga pour Naméla, Moroundava, Ambohibé, Tuléar, Beïra, Lourenço-Marquez ; 2 ^o à Diégo-Suarez pour Vo-hémar.	NATAL * C. Liparelli.
Jeudi	25	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice..... Correspondances : 1 ^o à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni, Zanzibar ; 2 ^o à Tamatave pour Valomandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Tuléar.	ADOUR * C. Mouton.

DÉPARTS DE BORDEAUX

Lignes Postales de l'Océan Atlantique

Mercredi	3 Avril	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Aires (2).....	AMAZONE C. Magnen.
Mercredi	17	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Aires (2).....	CHILI C. Bourge.

(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.
(2) Par transbordement à Buenos-Aires pour Rosario, pour marchandises seulement.

DÉPARTS DE MARSEILLE, DU HAVRE ET DE LONDRES

Ligne Commerciale de LONDRES (marchandises seulement)

Jeudi	4 Avril		De Marseille pour le Havre et Londres.....	NORMAND C. Musseau.
Dimanche	7		De Londres pour le Havre et Marseille.....	BASQUE C. Malivat.
Lundi	8		Du Havre pour Marseille.....	DANUBE C. Baye.
Dimanche	14		De Londres pour le Havre et Marseille.....	
Lundi	15		Du Havre pour Marseille.....	

DÉPARTS D'ANVERS ET DE MARSEILLE

Ligne Commerciale d'EXTRÊME-ORIENT

Lundi	1 ^{er} Avril		D'Anvers } Pour Port-Saïd, Suez, Colombo, Yokohama, Kobé, Moji, Chinwangtoa, Shanghai, Hankow.....	YUNNAN C. Lévêque.
-------	-----------------------	--	--	-----------------------

DÉPARTS DE DUNKERQUE, LE HAVRE, MARSEILLE

Ligne Commerciale de l'INDOCHINE

Samedi	13	Avril	De Dunkerque	Pour Djibouti, Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong....	LOUQSOR * C. Fabre.
Mercredi	17		Du Havre		
Mardi	30		De Marseille		

* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut ;
 Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ;
 GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ;
 marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;
 Trésorier : M. CHARLES GEORGES-PICOT, ancien inspecteur des finances ;

Secrétaires généraux { Comte DE LABRY ;
 Baron L. DE CONTENSON.

Membres :
 MM.

Adam, député ;
 Général d'Amade ;
 Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
 Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;
 Aynard, député, régent de la Banque de France ;
 Marquis de Barthélemy, explorateur ;
 Bapst, ministre plénipotentiaire ;
 Beau, ministre plénipotentiaire ;
 Philippe Berthelot, ministre plénipotentiaire ;
 Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
 Bertin, membre de l'Institut ;
 Benoit-Oriol, ancien député ;
 Bons d'Anty, consul général de France ;
 De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
 Prince Roland Bonaparte ;
 De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
 Paul Bourde ;
 Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
 Casenave, ministre plénipotentiaire ;
 Comte Jean de Castellane ;
 J. Chailley, député ;
 Chavannes, membre de l'Institut ;
 Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
 Charles-Roux, ancien député ;
 Chastenot, député ;
 A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;
 Baron Denys Cochin, député ;
 Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;
 Henri Cordier, de l'Institut ;
 Baron de Courcel, ambassadeur de France ;
 J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
 Delafosse, député ;
 C. Depincé ;
 Deschanel, de l'Académie Française, député ;
 Descos, ministre de France à Belgrade ;
 J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
 Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;
 Dubail, ministre plénipotentiaire ;
 E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;
 Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
 Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnaire ;
 Finot, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient ;
 Henri Froidevaux ;
 G. Gabiat, ancien député ;
 Georges Gaulis ;
 A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;
 Amiral Gervais ;
 Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
 Jean Gout, consul général ;
 Grandidier, de l'Institut ;
 Guieysse, ancien ministre ;
 Harmand, ambassadeur de France ;
 J. Haussmann, receveur des finances ;

Prince d'Hénin, sénateur ;
 Henry ;
 Lucien Hubert, député ;
 Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
 Lieutenant-colonel Jouinot-Gambetta ;
 Raymond Kœchlin ;
 Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
 Général de Lacroix ;
 Charles Lallemand, de l'Institut, inspecteur général des mines ;
 Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
 Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;
 A. Lebon, ancien ministre ;
 Général Lebon ;
 Leclère, ingénieur en chef des mines ;
 Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
 Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;
 Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;
 Pierre Leroy-Beaulieu, député ;
 Colonel Levé ;
 Raphaël Georges Lóvy, M^{me} Massieu, explorateur ;
 Claudius Madrolle, explorateur ;
 Marmottant, avoué ;
 Louis Marin, député ;
 Mège, ancien député ;
 Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;
 Marcel Monnier, explorateur ;
 Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
 Baron de Neufize ;
 Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
 Comte d'Ormesson ;
 Maurice Ordinaire, ancien député ;
 Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;
 Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;
 Ed. Payen ;
 D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;
 De Peyerimhoff de Fontenelle ;
 René Pinon ;
 Ch. Prévot, sénateur ;
 Raiberti, député ;
 L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;
 A. Ribot, de l'Académie française ;
 P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
 Baron Roulleaux-Dugage, député ;
 Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;
 Albin Rozet, député ;
 Saint-Germain, sénateur ;
 Sallandrouze de la Mornaix ;
 A. Salles, inspecteur des Colonies.
 Christian Schefer ;
 Le P. Scheil, de l'Institut ;
 Spronck, député ;
 Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et Cie du Creusot ;
 Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
 S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
 Steeg ;
 Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;
 André Tardieu ;
 Commandant de Thomasson ;
 Général de Torcy ;
 J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
 P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman.
 Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa douzième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

DE REVERSEAUX.

Le président,

EMILE SENART.

DÉTACHER ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION AU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de { 25 à 300 francs a la qualité d'Adhérent.
300 à 1000 — a le titre de Donateur.
1000 et au-dessus — Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

adresse

souscrit au Comité de l'Asie Française la somme de

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)
un chèque

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile⁽¹⁾

SIGNATURE :

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr. Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.
N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

Si vous voulez faire de la

PHOTOGRAPHIE

ou du

CINÉMATOGRAPHE

Adressez-vous au Constructeur



TÉLÉPHONE
213-11

G. MENDEL

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR
PARIS

10
ET 10 BIS
BOULEVARD
BONNE-NOUVELLE
PARIS

ADRESSE TÉLÉGRAPH.
Photociné

LE MEILLEUR MARCHÉ DU MONDE

MODÈLES SPÉCIAUX POUR LES COLONIES



MANUFACTURE FRANÇAISE DE CINÉMATOGRAPHES ET FILMS

GEORGES MENDEL

constructeur breveté
10^{BIS} B^D Bonne Nouvelle, PARIS

TÉLÉPHONE
213-11

NOUVEAU CINÉMATOGRAPHE BREVETÉ S.C.D.C.
INDIVISIBILE... LA SIMPLICITÉ ET SES PERFECTIONNEMENTS
"L'HISTORIOGRAPH" N°1
PEUT SE PLACER DEVANT N'IMPORTE QUELLE LANTERNE
DE PROJECTION

Complet 115^{fr}
"Le Sans Rival"
NOUVEL APPAREIL pour la FERROTYPIC
(PHOTOGRAPHIE sur TOLE EMULSIONNÉE SENSIBLE)

Cinéma Chantant
PUISSANT... SIMPLE
ACCUMULATEUR

LE NOUVEL APPAREIL DE SYNCHRONISME
S'ADAPTE SUR N'IMPORTE QUEL CINÉMATOGRAPHE 500!
VOULEZ-VOUS GAGNER 100 FRANCS PAR JOUR
EXPLOITÉS RAPIDEMENT N'IMPORTE QU
LE CINÉZOOTROPE BREVETÉ S.G.D.G.
NOUVEL APPAREIL VISIBLE en PLEIN JOUR
Pour 10 ou 22 personnes

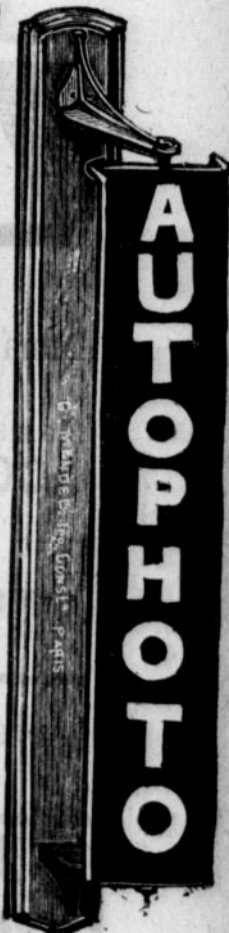
LES FILMS
GEO-MENDEL
ASSURENT LE SUCCÈS

ENVOI FRANCO
du
CATALOGUE SPÉCIAL
sur demande

LE GÉNÉRATEUR TRIOMPHANT 65^{fr}
ET LAMPE L'ÉBLOISSANTE 90^{fr}

CINÉMATOGRAPHE PARTOUT
Le Gramo" Tonnerre
A AIR COMPRIMÉ

TRANSFORMATION DE N'IMPORTE QUEL CINÉMATOGRAPHE 175^{fr}



Catalogue franco sur demande 10 bis, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS



CRÉSYL-JEYES



DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif, — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires

Marque déposée

Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.
EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — **MÉDAILLE D'OR** (la seule décernée aux Désinfectants)

Le **CRÉSYL-JEYES** est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 p. 100, *Deux cuillerées à café par litre d'eau*, il *détruit rapidement tous les microbes* et les germes infectieux de toute nature, et *fait disparaître* immédiatement les miasmes et les *mauvaises odeurs*.

Le **CRÉSYL-JEYES** est le *préventif* le plus sûr contre *Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie*, etc. Indispensable pour *assainir* les *Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Étoiers, Puisards*, etc.

Le **CRÉSYL-JEYES** éloigne ou détruit *Rats, Souris, Cancrelas*, détruit les *Larves de Moustiques*.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom "JEYES"

BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1^{ER} ARR.)

Vêtements
& Equipements
Coloniaux

Imperméabilité
= garantie =



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR
DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.
ACCOUCHEMENTS, CHIRURGIE, MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100^e. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les **ÉPIDÉMIES**

Utile dans **PLAIES** de toute nature, **FIÈVRES, DIARRHÉES**
GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTERIES, PESTE, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un peu d'eau ou tasse de tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES { **BACTÉRICIDE 23.40** } sur le Bacille typhique
{ **ANTISEPTIQUE 52.85** } (établies par M. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR)
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL **INSOLUBLE**
Remplace l'IODOFORME

S^{te} de l'ANIODOL, 32, Rue des Mathurins, PARIS et toutes Drogueries et Pharmacies.
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

EN VOYAGE - EN EXCURSION - AUX COLONIES

LES

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

permettent de transformer instantanément toute eau potable en

EAU ALCALINE ET GAZEUSE

LES

Comprimés Vichy-Etat

fabriqués avec les

SELS VICHY-ÉTAT

contiennent tous les principes actifs des

EAUX de VICHY-ÉTAT

CÉLESTINS

GRANDE-GRILLE

HOPITAL

SE MÉFIER des IMITATIONS



LES

Comprimés Vichy-Etat

ne se vendent qu'en

FLACONS de

100 COMPRIMÉS

marqués 2 francs

3 à 5 comprimés pour un verre
12 à 15 comprimés pour un litre

EXIGER LA MARQUE:

VICHY-ÉTAT

Fabrique de Perles et de Verroteries Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

AD. SCHWENK

& Jacob H. Jeiteles Sohn

87-89, Rue Réaumur, 87-89. — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE

EXPOSITION UNIVERSELLE CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables - Corail imitation - Ambre

vrai et imitation - Perles argentées

Cornaline imitation - Oregos - Pennès, etc.

Djigidas. — Baïaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis

Amulettes. — Bracelets. — Bagues. — Colliers.

Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le « Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (XV^e).

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, révision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Livret-Guide illustré des réseaux est-algérien et oranais.

L'Administration des chemins de fer de l'Etat fait éditer un Livret-Guide illustré de ses réseaux algériens.

Le Livret-Guide artistique dont la couverture, en couleurs, reproduit l'une des œuvres du maître Dinet, est composé de 43 pages de description, illustrées de plusieurs autres œuvres du maître et de 50 similigravures, ainsi que d'une carte en couleurs des réseaux est-algérien et oranais.

Il est mis en vente au prix de 0 fr. 40 dans les bibliothèques des gares du réseau de l'Etat, dans ses bureaux de ville et les principales agences de voyages de Paris.

Ce Livret-Guide est également adressé franco, à domicile, contre l'envoi de sa valeur, en timbres-poste, au secrétariat de la direction (publicité), 20, rue de Rome, à Paris.

Les grandes légendes de Bretagne en cartes postales.

L'Administration des chemins de fer de l'Etat vient de faire paraître, sous forme de pochette, les *Grandes Légendes de Bretagne* en cartes postales illustrées.

La pochette contenant 10 légendes et 10 cartes postales détachables est mise en vente au prix de 0 fr. 50 dans les bibliothèques des gares du réseau de l'Etat ou adressée, franco, à domicile, contre l'envoi de cette somme, en timbres-poste, au secrétariat de la direction (publicité), 20, rue de Rome, à Paris.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Voyages circulaires à prix réduits en Provence et aux Pyrénées.

Prix : 1^{er}, 2^e et 3^e parcours, 68 fr. en 1^{re} classe ; 51 fr. en 2^e classe. 4^e, 5^e, 6^e et 7^e parcours, 91 fr. en 1^{re} classe ; 68 fr. en 2^e classe. 8^e parcours, 114 fr. en 1^{re} classe, 87 fr. en 2^e classe.

Le 8^e parcours peut, au moyen de billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits de ou pour Marseille, s'étendre de Marseille sur le littoral jusqu'à Hyères, Cannes, Nice ou Menton, etc., au choix du voyageur.

Durée : 20 jours pour les sept premiers parcours et 25 jours pour le huitième.

Faculté de prolongation moyennant supplément 10 %.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Service bi-hebdomadaire. Paris-Madrid-Algésiras-Tanger. Trajet en 53 heures.

Le service rapide entre Paris, Madrid, Algésiras et Tanger qui fonctionne actuellement une fois par semaine et dont l'importance s'accroît avec le développement des affaires au Maroc, deviendra bi-hebdomadaire à dater du 6 janvier prochain au départ de Madrid.

Ce service est constitué, on le sait, entre Paris et Madrid

et Algésiras, par un wagon-lit direct. Les horaires seront les suivants à partir de la date ci-dessus :

A l'aller : Départ de Paris quai d'Orsay, les lundi et vendredi, à midi 16 ; arrivée à Madrid-Nord les mardi et samedi à 2 h. 12 soir ; départ de Madrid Atocha les mardi et samedi à 8 h. 20 soir ; arrivée à Algésiras les mercredi et dimanche à 2 heures soir.

Au retour : Départ d'Algésiras les jeudi et lundi à 3 h. 5 soir, arrivée à Madrid-Atocha les vendredi et mardi à 9 h. 5 matin ; départ de Madrid-Nord les vendredi et mardi à 8 heures soir, arrivée à Paris quai-d'Orsay les samedi et mercredi à 9 h. 33 soir.

Entre Algésiras et Tanger : traversée en 2 heures et demie environ.

Relations avec l'Espagne et le Portugal

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1^o Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, *via* Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples ; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation ; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation ; réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2^o Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3^o Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère *via* Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et *via* Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4^o Des billets d'aller et retour 1^{re} et 2^e classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :

1^o Du 12 mars au 15 mai 1910, des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1^{re} classe, de 119 francs en 2^e classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1^{re} classe, de 164 francs en 2^e classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

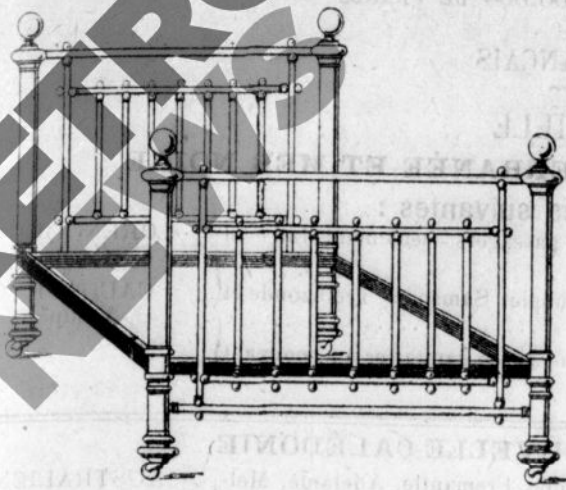
2^o Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3^o Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtelleraut, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.

Adresse télégraphique : FLEM-PARIS

Adresse téléphonique : 422-17, 314-22



Fabrique de **MATÉRIEL COLONIAL** ET DE CAMPEMENT

Tentes, Lits, Tables et Meubles pliants
Malles et Cantines en bois et en tôles d'acier
Pharmacies de voyage, etc. Tarif **A. E. C.** envoyé franco

PROCÉDÉ DE FILTRATION ET D'ÉPURATION DES EAUX
du **D^r LAMBERT**

Ancien directeur de l'Institut Pasteur de Saigon
par les poudres « Manganites ».

Tarif et notice spéciale sur demande.

MAISONS FLEM & PICOT RÉUNIES
R. HENRY, Ing. E.C.P. & F. POISSON, SUCC.

Maison principale : 40-42, rue Louis-Blanc, Paris
Succursale : 5, rue Richelieu (Opéra), Paris

LITS MÉTALLIQUES
LITS - SOMMIERS - MOUSTIQUAIRES
PLIANTS et DÉMONTABLES GENRE ANGLAIS

Albums et Tarifs **A. E. C.** envoyés sur demande

Demander les conditions spéciales
pour MM. les Membres et Adhérents du Comité de l'Asie Française.



Eau de Table Gazeuse Idéale

VALS SAINT-JEAN

Eau de régime

Filtre Pasteurisateur Mallié
RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission
des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES
1^{er} PRIX MONTYON
HORS CONCOURS
Exposition Univers., Paris 1900
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY
Exposition coloniale de Marseille 1906

455, Faubourg Poissonnière
PARIS



COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Lignes Postales et Commerciales de MÉDITERRANÉE ET MER NOIRE

Du 6 Mai 1912 aux dates suivantes :

Jendredi	9 Mai	midi.	} Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Jaffa et Beyrouth (1).	} ORÉNOQUE C. Combes.
Samedi	11 —	4 h. s.		

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires ou pouvant résulter du conflit italo-turc.

Lignes Postales d'AUSTRALIE ET NOUVELLE-CALÉDONIE

Mercredi	29 Mai	11 h. m.	} Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides).....	} AUSTRALIEN C. Ainaud.
----------	--------	----------	---	----------------------------

Lignes Postales des INDES, CHINE ET JAPON

Dimanche	19 Mai	11 h. m.	} Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.....	} Océanien C. Mages.
Dimanche	2 Juin	11 h. m.	} Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.....	} POLYNÉSIE C. Dorise.

Lignes Postales de l'Océan Indien

Vendredi	10 Mai	11 h. m.	} Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice.....	} DJEMNAH * C. Durrande. c. de f.
Samedi	25 —	11 h. m.	} Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice.....	} MELBOURNE * C. Riquier, l. de v.

DÉPARTS DE BORDEAUX

Lignes Postales de l'Océan Atlantique

Mercredi	15 Mai	1 h. s.	} Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Aires (2).....	} MAGELLAN C. Dupuy-Fromy, l. de v.
Mercredi	29 —	1 h. s.		

(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.
(2) Par transbordement à Buenos-Aires pour Rosario, pour marchandises seulement.

DÉPARTS DE MARSEILLE, DU HAVRE ET DE LONDRES

Ligne Commerciale de LONDRES (marchandises seulement)

Vendredi	10 Mai	} De Marseille pour le Havre et Londres.....	} MÉDOC C. Pernot. BASQUE C. Malivat. CRIMÉE C. Baretge.	
Dimanche	12 —			} De Londres pour le Havre et Marseille.....
Lundi	13 —			} Du Havre pour Marseille.....
Dimanche	19 —			} De Londres pour le Havre et Marseille.....
Lundi	20 —			} Du Havre pour Marseille.....

DÉPARTS D'ANVERS ET DE MARSEILLE

Ligne Commerciale d'EXTRÊME-ORIENT

Samedi	1 ^{er} Juin	} D'Anvers	} Pour Port-Saïd, Suez, Colombo, Yokohama, Kobé, Moji, Chinwangtao, Shanghai.....	} MEINAM C. Peroneille.
Mardi	11 —			

DÉPARTS DE DUNKERQUE, LE HAVRE, MARSEILLE

Ligne Commerciale de l'INDOCHINE

Lundi	13 Mai	} De Dunkerque	} Pour Djibouti, Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong....	} EL-KANTARA * C. Lassince.	
Vendredi	17 —				} Du Havre
Jendredi	30 —				} De Marseille
Jendredi	30 —				} De Toulon

* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut ;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ; GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ; marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;

Trésorier : M. CHARLES GEORGES-PICOT, ancien inspecteur des finances ;

Secrétaires généraux { Comte DE LABRY ;
Baron L. DE CONTENSON.

Membres :

MM.

Adam, député ;
Général d'Amade ;
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;
Aynard, député, régent de la Banque de France ;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Bapst, ministre plénipotentiaire ;
Beau, ministre plénipotentiaire ;
Philippe Berthelot, ministre plénipotentiaire ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
Bertin, membre de l'Institut ;
Benoit-Oriol, ancien député ;
Bons d'Anty, consul général de France ;
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
Prince Roland Bonaparte ;
De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
Paul Bourde ;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
Casenave, ministre plénipotentiaire ;
Comte Jean de Castellane ;
J. Chailley, député ;
Chavannes, membre de l'Institut ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
Charles-Roux, ancien député ;
Chastenot, député ;
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;
Baron Denys Cochin, député ;
Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;
Henri Cordier, de l'Institut ;
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
Delafosse, député ;
G. Depincé ;
Deschanel, de l'Académie Française, député ;
Descos, ministre de France à Belgrade ;
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;
Dubail, ministre plénipotentiaire ;
E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;
Finot, anc. dir. de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;
Henri Froidevaux ;
C. Gabiat, ancien député ;
Georges Gaulis ;
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;
Amiral Gervais ;
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
Jean Gout, consul général ;
Grandidier, de l'Institut ;
Guieysse, ancien ministre ;
Harmand, ambassadeur de France ;
J. Haussmann, receveur des finances ;

Prince d'Hénin, sénateur ;

Henry ;

Lucien Hubert, député ;

Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;

Lieutenant-colonel Jouinot-Gambetta ;

Raymond Kœchlin ;

Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;

Général de Lacroix ;

Charles Lallemand, de l'Institut, inspecteur général des mines ;

Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;

Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;

A. Lebon, ancien ministre ;

Général Lebon ;

Leclère, ingénieur en chef des mines ;

Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;

Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;

Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;

Pierre Leroy-Beaulieu, député ;

Colonel Levé ;

Raphaël Georges Lévy,

M^{me} Massieu, explorateur ;

Claudius Madrolle, explorateur ;

Marmottant, avoué ;

Louis Marin, député ;

Mège, ancien député ;

Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;

Marcel Monnier, explorateur ;

Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;

Baron de Neuffize ;

Baron Hély d'Oissel, ancien député ;

Comte d'Ormesson ;

Maurice Ordinaire, ancien député ;

Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;

Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;

Ed. Payen ;

D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;

De Peyerimhoff de Fontenelle ;

René Pinon ;

Ch. Prévot, sénateur ;

Raiberti, député ;

L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;

A. Ribot, de l'Académie française ;

P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;

Baron Roulleaux-Dugage, député ;

Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;

Albin Rozet, député ;

Saint-Germain, sénateur ;

Sallandrouze de la Mornaix ;

A. Salles, inspecteur des Colonies.

Christian Schefer ;

Le P. Scheil, de l'Institut ;

Spronck, député ;

Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;

Siegfried, sénateur, ancien ministre ;

S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;

Stegg ;

Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;

André Tardieu ;

Commandant de Thomasson ;

Général de Torcy ;

J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;

P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman.

Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa douzième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tenu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne déteignons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

DE REVERSEAUX.

Le président,

EMILE SENART.

DÉTACHER ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de { 25 à 300 francs a la qualité d'Adhérent.
300 à 1000 — a le titre de Donateur.
1000 et au-dessus — Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité)

adresse,

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)
un chèque

SIGNATURE :

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile⁽¹⁾

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr. Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires. N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

Si vous voulez faire de la

PHOTOGRAPHIE

ou du

CINÉMATOGRAPHE

Adressez-vous au Constructeur

G. MENDEL

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR
PARIS

10
ET 10 BIS
BOULEVARD
BONNE-NOUVELLE
PARIS

LE MEILLEUR MARCHÉ DU MONDE

MODÈLES SPÉCIAUX POUR LES COLONIES

TÉLÉPHONE
213-11

ADRESSE TÉLÉGRAPH.
Photociné

CINEMA

MANUFACTURE FRANÇAISE DE CINÉMATOGRAPHES ET FILMS

GEORGES MENDEL
constructeur breveté
10 BIS B^D Bonne Nouvelle, PARIS

TÉLÉPHONE 213-11

LES FILMS
GEO. MENDEL
ASSURENT LE SUCCÈS

NOUVEAU CINÉMATOGRAPHE BREVETÉ S.C.D.C.
LE HISTORIOGRAPHE N°1
LE NOUVEAU APPAREIL DE SYNCHRONISME
LE CINEZOOTROPE BREVETÉ S.G.D.G.
NOUVEAU APPAREIL pour la FERROTYPIC

Le Sans Rival
Le Gramo Tonnerre

NOUVEAU APPAREIL de SYNCHRONISME
VOULEZ-VOUS CACHER VOTRE PARLOIR
LE CINEZOOTROPE BREVETÉ S.G.D.G.
NOUVEAU APPAREIL pour la FERROTYPIC

LE GÉNÉRAL pour TRIOMPHE 65
LE LAMPÉ pour COLOUSANT 90
CINÉMATOGRAPHE PARTOUT
Le Gramo Tonnerre
A.A.R. COMPRIMÉ

AUTOPHOHO

Catalogue franco sur demande 10 bis, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS



Marque déposée

CRÉSYL-JEYES

DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 p. 100, Deux cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Épiers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom " JEYES "

BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1^{ER} ARR.)

Vêtements

& Equipements

Coloniaux

Imperméabilité

— garantie —



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR
DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.
ACCOUCHEMENTS, CHIRURGIE, MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100^e. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES, DIARRHÉES,
GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTERIES, PESTE, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un peu d'eau ou tasse de tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES { BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique
{ ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR)
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE

Remplace l'IODOFORME

S^{te} de l'ANIODOL, 32, Rue des Mathurins, PARIS et toutes Drogueries et Pharmacies.
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

EN VOYAGE - EN EXCURSION - AUX COLONIES

LES

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

permettent de transformer instantanément toute eau potable en

EAU ALCALINE ET GAZEUSE

LES

Comprimés Vichy-État

fabriqués avec les

SELS VICHY-ÉTAT

contiennent tous les principes actifs des

EAUX de VICHY-ÉTAT

CÉLESTINS

GRANDE-GRILLE

HOPITAL

SE MÉFIER des IMITATIONS



LES

Comprimés Vichy-État

ne se vendent qu'en

FLACONS de

100 COMPRIMÉS

marqués **2 francs**

3 à 5 comprimés pour un verre

12 à 15 comprimés pour un litre

EXIGER LA MARQUE:

VICHY-ÉTAT

Fabrique de Perles et de Verroteries Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

AD. SCHWENK

& Jacob H. Jeiteles Sohn

87-89, Rue Réaumur, 87-89. — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE

EXPOSITION UNIVERSELLE CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables - Corail imitation - Ambre
vrai et imitation - Perles argentées

Cornaline imitation - Oregos - Pennès, etc.

Djigidas. — Baïaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis
Amulettes. — Bracelets. — Bagues. — Colliers.

Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans
le « Bulletin du Comité de l'Asie Française »
s'adresser à M. PRUDHON, 50, rue Saint-
Lambert (XV^e).

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Livret-Guide illustré des réseaux est-algérien et oranais.

L'Administration des chemins de fer de l'Etat fait éditer un Livret-Guide illustré de ses réseaux algériens.

Le Livret-Guide artistique dont la couverture, en couleurs, reproduit l'une des œuvres du maître Dinot, est composé de 43 pages de description, illustrées de plusieurs autres œuvres du maître et de 50 similigravures, ainsi que d'une carte en couleurs des réseaux est-algérien et oranais.

Il est mis en vente au prix de 0 fr. 40 dans les bibliothèques des gares du réseau de l'Etat, dans ses bureaux de ville et les principales agences de voyages de Paris.

Ce Livret-Guide est également adressé franco, à domicile, contre l'envoi de sa valeur, en timbres-poste, au secrétariat de la direction (publicité), 20, rue de Rome, à Paris.

Les grandes légendes de Bretagne en cartes postales.

L'Administration des chemins de fer de l'Etat vient de faire paraître, sous forme de pochette, les *Grandes Légendes de Bretagne* en cartes postales illustrées.

La pochette contenant 10 légendes et 10 cartes postales détachables est mise en vente au prix de 0 fr. 50 dans les bibliothèques des gares du réseau de l'Etat ou adressée franco, à domicile, contre l'envoi de cette somme, en timbres-poste, au secrétariat de la direction (publicité), 20, rue de Rome, à Paris.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Voyages circulaires à prix réduits en Provence et aux Pyrénées.

Prix : 1^{er}, 2^e et 3^e parcours, 68 fr. en 1^{re} classe ; 51 fr. en 2^e classe. 4^e, 5^e, 6^e et 7^e parcours, 91 fr. en 1^{re} classe ; 68 fr. en 2^e classe. 8^e parcours, 114 fr. en 1^{re} classe, 87 fr. en 2^e classe.

Le 8^e parcours peut, au moyen de billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits de ou pour Marseille, s'étendre de Marseille sur le littoral jusqu'à Hyères, Cannes, Nice ou Menton, etc., au choix du voyageur.

Durée : 20 jours pour les sept premiers parcours et 25 jours pour le huitième.

Faculté de prolongation moyennant supplément 10 %.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Service bi-hebdomadaire. Paris-Madrid-Algésiras-Tanger. Trajet en 53 heures.

Le service rapide entre Paris, Madrid, Algésiras et Tanger qui fonctionne actuellement une fois par semaine et dont l'importance s'accroît avec le développement des affaires au Maroc, deviendra bi-hebdomadaire à dater du 6 janvier prochain au départ de Madrid.

Ce service est constitué, on le sait, entre Paris et Madrid

et Algésiras, par un wagon-lit direct. Les horaires seront les suivants à partir de la date ci-dessus :

A l'aller : Départ de Paris quai d'Orsay, les lundi et vendredi, à midi 16 ; arrivée à Madrid-Nord les mardi et samedi à 2 h. 12 soir ; départ de Madrid-Atocha les mardi et samedi à 8 h. 20 soir ; arrivée à Algésiras les mercredi et dimanche à 2 heures soir.

Au retour : Départ d'Algésiras les jeudi et lundi à 3 h. 5 soir, arrivée à Madrid-Atocha les vendredi et mardi à 9 h. 5 matin ; départ de Madrid-Nord les vendredi et mardi à 8 heures soir, arrivée à Paris quai-d'Orsay les samedi et mercredi à 9 h. 33 soir.

Entre Algésiras et Tanger : traversée en 2 heures et demie environ.

Relations avec l'Espagne et le Portugal

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1^o Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Malaga, Cadix et Gibraltar, *via* Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples ; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation ; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation : réductions variant de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2^o Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3^o Des billets aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère *via* Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et *via* Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4^o Des billets d'aller et retour 1^{re} et 2^e classes pour Lisbonne-Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villaformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Alba, Fregeneda.

Validité 30 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :

1^o Du 12 mars au 15 mai 1910, des billets aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 francs en 1^{re} classe, de 119 francs en 2^e classe.

Pour Séville : de 222 francs en 1^{re} classe, de 164 francs en 2^e classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

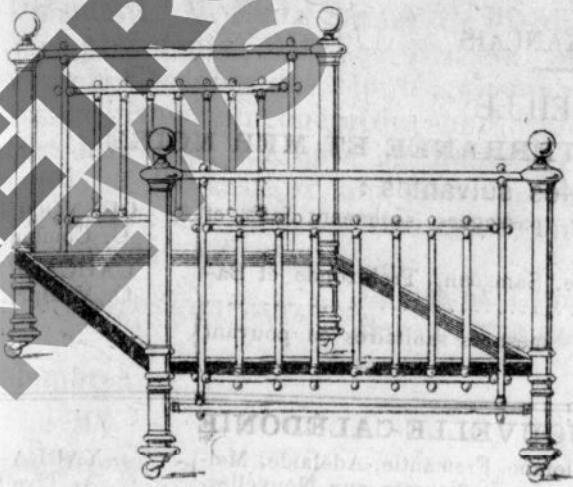
2^o Des billets demi-circulaires espagnols, comportant six itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3^o Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtellerault, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.

Adresse télégraphique : FLEM-PARIS

Adresse téléphonique : 422-17. 314-22



Fabrique de **MATÉRIEL COLONIAL** ET DE CAMPEMENT

Tentes, Lits, Tables et Meubles pliants
Malles et Cantines en bois et en tôles d'acier
Pharmacies de voyage, etc. Tarif A. E. C. envoyé franco

PROCÉDÉ DE FILTRATION ET D'ÉPURATION DES EAUX du D^r LAMBERT

Ancien directeur de l'Institut Pasteur de Saïgon
par les poudres « Manganites ».

Tarif et notice spéciale sur demande.

MAISONS **FLEM & PICOT** RÉUNIES R. HENRY, Ing. E.C.P. & F. POISSON, SUCC.

Maison principale : 40-42, rue Louis-Blanc, Paris
Succursale : 5, rue Richelieu (Opéra), Paris

LITS MÉTALLIQUES LITS - SOMMIERS - MOUSTIQUAIRES PLIANTS et DÉMONTABLES GENRE ANGLAIS

Albums et Tarifs A. E. C. envoyés sur demande

Demander les conditions spéciales
pour MM. les Membres et Adhérents du Comité de l'Asie Française.



Eau de Table Gazeuse Idéale

VALS SAINT-JEAN

Eau de régime

Filtre Pasteurisateur Mallié RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission
des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES
1^{er} PRIX MONTYON
HORS CONCOURS
Exposition Univers., Paris 1900
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY
Exposition coloniale de Marseille 1906

455, Faubourg Poissonnière
PARIS



COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Lignes Postales et Commerciales de MÉDITERRANÉE ET MER NOIRE

Du 3 Juin 1912 aux dates suivantes :

Jeu	6 Juin	midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Jaffa et Beyrouth (1).	ORÉNOQUE C. Combin.
Samedi	8 —	4 h. s.	Pour Le Pirée, Smyrne, Constantinople, Samsoun, Trébizonde et Batoum (1).....	CAUCASE C. Vaulpré.

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires ou pouvant résulter du conflit italo-turc.

Lignes Postales d'AUSTRALIE ET NOUVELLE-CALÉDONIE

Mercredi	26 Juin	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides).....	YARRA C. A. Tivolte.
----------	---------	----------	---	-------------------------

Lignes Postales des INDES, CHINE ET JAPON

Dimanche	16 Juin	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.....	ARMAND-BÉHIC C. Lafont.
			Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.	
Dimanche	30 —	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.....	CALÉDONIEN C. Melber.
			Correspondances : à Colombo avec le Yarra pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.	

Lignes Postales de l'OCÉAN INDIEN

Lundi	10 Juin	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice.....	OXUS * C. Broc. I. de v.
			Correspondances : 1° à Majunga pour Naméla, Morondava, Ambohibé, Tuléar, Bera, Lourenço-Marquez; 2° à Diégo-Suarez pour Vo-hémar.	
Mardi	25 —	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice.....	NATAL * C. Liparelli.
			Correspondances : 1° à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsumudu, Mohély, Moroni, Zanzibar; 2° à Tamatave pour Vatomandry, Mahanoro, Mananjary, Farafangana, Fort-Dauphin, Tuléar.	

DÉPARTS DE BORDEAUX

Lignes Postales de l'OCÉAN ATLANTIQUE

Mercredi	12 Juin	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Aires (2).....	AMAZONE C. Magnen.
Mercredi	26 —	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Aires (2).....	CHILI C. Bourge.

(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.
(2) Par transbordement à Buenos-Aires pour Rosario, pour marchandises seulement.

DÉPARTS DE MARSEILLE, DU HAVRE ET DE LONDRES

Ligne Commerciale de LONDRES (marchandises seulement)

Vendredi	7 Juin		De Marseille pour le Havre et Londres.....	MEMPHIS C. M. Tivolte.
Dimanche	9 —		De Londres pour le Havre et Marseille.....	MÉDOC C. Hermieu.
Lundi	10 —		Du Havre pour Marseille.....	BRETON C. Vidal.
Dimanche	16 —		De Londres pour le Havre et Marseille.....	
Lundi	17 —		Du Havre pour Marseille.....	

DÉPARTS D'ANVERS ET DE MARSEILLE

Ligne Commerciale d'EXTRÊME-ORIENT

Mardi	11 Juin		De Marseille { Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Colombo, Singapore, Yokohama, Kobé, Moji, Chinwangtao, Changhaï, Hankow. }	MEINAM C. Peroneille.
-------	---------	--	---	--------------------------

DÉPARTS DE DUNKERQUE, LE HAVRE, MARSEILLE

Ligne Commerciale de l'INDOCHINE

Jeu	13 Juin		De Dunkerque	Pour Colombo, Saïgon, Camranh, Tourane, Haïphong... EUPHRATE * C. Rosati.
Lundi	17 —		Du Havre	
Dimanche	30 —		De Marseille	

* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut;

Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre; GULLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député; marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France;

Trésorier : M. CHARLES GEORGES-PICOT, ancien inspecteur des finances;

Secrétaires généraux { Comte DE LABRY;
Baron L. DE CONTENSON.

Membres :

MM.

Adam, député ;
Général d'Amade ;
Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;
Aynard, député, régent de la Banque de France ;
Marquis de Barthélemy, explorateur ;
Bapst, ministre plénipotentiaire ;
Beau, ministre plénipotentiaire ;
Philippe Berthelot, ministre plénipotentiaire ;
Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
Bertin, membre de l'Institut ;
Benoit-Oriol, ancien député ;
Bons d'Anty, consul général de France ;
De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
Prince Roland Bonaparte ;
De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
Paul Bourde ;
Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
Casenave, ministre plénipotentiaire ;
Comte Jean de Castellane ;
J. Chailley, député ;
Chavannes, membre de l'Institut ;
Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
Charles-Roux, ancien député ;
Chastenot, député ;
A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;
Baron Denys Cochin, député ;
Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;
Henri Cordier, de l'Institut ;
Baron de Courcel, ambassadeur de France ;
J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
Delafosse, député ;
C. Depincé ;
Deschanel, de l'Académie Française, député ;
Descos, ministre de France à Belgrade ;
J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;
Dubail, ministre plénipotentiaire ;
E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;
Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnaire ;
Finot, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient ;
Henri Froidevaux ;
G. Gabiat, ancien député ;
Georges Gaulis ;
A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;
Amiral Gervais ;
Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
Jean Gout, consul général ;
Grandidier, de l'Institut ;
Guieysse, ancien ministre ;
Harmand, ambassadeur de France ;

J. Haussmann, receveur des finances ;

Prince d'Hénin, sénateur ;

Henry ;

Lucien Hubert, député ;

Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;

Lieutenant-colonel Jouinot-Gambetta ;

Raymond Kœchlin ;

Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;

Général de Lacroix ;

Charles Lallemand, de l'Institut, inspecteur général des mines ;

Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;

Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;

A. Lebon, ancien ministre ;

Général Lebon ;

Leclère, ingénieur en chef des mines ;

Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;

Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;

Pierre Leroy-Beaulieu, député ;

Colonel Levé ;

Raphaël Georges Lévy,

M^{me} Massieu, explorateur ;

Claudius Madrolle, explorateur ;

Marmottant, avoué ;

Louis Marin, député ;

Mège, ancien député ;

Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;

Marcel Monnier, explorateur ;

Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;

Baron de Neufelize ;

Baron Hély d'Oissel, ancien député ;

Comte d'Ormesson ;

Maurice Ordinaire, ancien député ;

Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;

Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;

Ed. Payen ;

D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;

De Peyerimhoff de Fontenelle ;

René Pinon ;

Ch. Prévot, sénateur ;

Raiberti, député ;

L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annates de Géographie » ;

A. Ribot, de l'Académie française ;

P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;

Baron Roulleaux-Dugage, député ;

Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;

Albin Rozet, député ;

Saint-Germain, sénateur ;

Sallandrouze de la Mornaix ;

A. Salles, inspecteur des Colonies.

Christian Schefer ;

Le P. Scheil, de l'Institut ;

Spronck, député ;

Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;

Siegfried, sénateur, ancien ministre ;

S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;

Steeg, député, ministre de l'Intérieur ;

Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;

André Tardieu ;

Commandant de Thomasson ;

Général de Torcy ;

J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;

P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman.

Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa douzième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

DE REVERSEAUX.

Le président,

EMILE SENART.

DÉTACHER ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de $\left\{ \begin{array}{l} 25 \text{ à } 300 \text{ francs} \text{ a la qualité d'Adhérent.} \\ 300 \text{ à } 1000 \text{ — a le titre de Donateur.} \\ 1000 \text{ et au-dessus — Bienfaiteur.} \end{array} \right.$

Je soussigné (Nom et qualité) _____

adresse, _____

souscrits au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de _____

que veuillez trouver inclus en $\left\{ \begin{array}{l} \text{un mandat (1)} \\ \text{un chèque} \end{array} \right.$

SIGNATURE : _____

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile⁽¹⁾

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr. Le minimum est seulement de 15 fr pour les officiers et fonctionnaires. N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

Si vous voulez faire de la



PHOTOGRAPHIE

ou du

CINÉMATOGRAPHE

Adressez-vous au Constructeur

TÉLÉPHONE
213-11

G. MENDEL

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR
PARIS

10
ET 10 BIS
BOULEVARD
BONNE-NOUVELLE
PARIS

ADRESSE TÉLÉGRAPH.
Photociné

LE MEILLEUR MARCHÉ DU MONDE
MODÈLES SPÉCIAUX POUR LES COLONIES



MANUFACTURE FRANÇAISE DE CINÉMATOGRAPHES ET FILMS

GEORGES MENDEL

constructeur breveté

10 BIS B^D Bonne Nouvelle, PARIS

NOUVEAU CINÉMATOGRAPHE BREVETÉ S.G.D.G.

"L'HISTORIOGRAPH" N°1

PEUT SE PLACER DEVANT N'IMPORTE QUELLE ANTENNE DE PROJECTION

Complet 115^{fr}

"Le Sans Rival"

NOUVEL APPAREIL pour la FERROTYPÉ

(PHOTOGRAPHIE sur TOILE EMULSIONNÉE SENSIBLE)

Cinéma Chantant

Le NOUVEL APPAREIL de SYNCHRONISME s'ADAPTE sur N'IMPORTE QUEL CINÉMATOGRAPHE 500^{fr}

VOULEZ-VOUS GAGNER 100 FRANCS PAR JOUR EXPLOITÉS RAPIDEMENT N'IMPORTE QU'UN

LE CINEZOOTROPE BREVETÉ S.G.D.G.

NOUVEL APPAREIL VISUEL en PLEIN JOUR pour 10 ou 22 personnes.

TÉLÉPHONE 213-11

LES FILMS

GEO-MENDEL

ASSURENT LE SUCCÈS

ENVOI FRANCO du CATALOGUE SPECIAL

LE GENE RATEUR TRIOMPHANT 65^{fr}

LA LAMPE "LE BLOUSSANT" 90^{fr}

CINÉMATOGRAPHE PARTOUT

Le Gramo "Tonnerre" A AIR COMPRIMÉ

175^{fr}



Catalogue franco sur demande 10 bis, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS



CRÉSYL-JEYES



DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant

Refuser tous PRODUITS dits similaires

Marque déposée

Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 p. 100, Deux cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Éviers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom " JEYES "

BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1^{ER} ARR.)

Vêtements

& Equipements

Coloniaux

Imperméabilité

= garantie =



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR
DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.
ACCOUCHEMENTS, CHIRURGIE, MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100^e. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES, DIARRHÉES
GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTERIES, PESTE, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un peu d'eau ou tasse de tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES { BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique
{ ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR)
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE
Remplace l'IODOFORME

S^{te} de l'ANIODOL, 32, Rue des Mathurins. PARIS et toutes Drogueries et Pharmacies.
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

EN VOYAGE - EN EXCURSION - AUX COLONIES

LES

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

permettent de transformer instantanément toute eau potable en
EAU ALCALINE ET GAZEUSE

LES

Comprimés Vichy-État

fabriqués avec les

SELS VICHY-ÉTAT

contiennent tous les principes actifs des

Eaux de VICHY-ÉTAT

CÉLESTINS

GRANDE-GRILLE

HOPITAL

SE MÉFIER des IMITATIONS



LES

Comprimés Vichy-État

ne se vendent qu'en

**FLACONS de
100 COMPRIMÉS**

marqués **2 francs**

3 à 5 comprimés pour un verre

12 à 15 comprimés pour un litre

EXIGER LA MARQUE :

VICHY-ÉTAT

Fabrique de Perles et de Verroteries Coloniales
SPÉCIALITÉS POUR L'AFRIQUE

AD. SCHWENK

& Jacob H. Jeiteles Sohn

37-39, Rue Réaumur, 37-39. — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE

EXPOSITION UNIVERSELLE CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables - Corail imitation - Ambre
vrai et imitation - Perles argentées
Cornaline imitation - Oregos - Pennès, etc.

Djigidas. — Baïaccas. — Rocaïles. — Charlottes. — Anghésis
Amulettes. — Bracelets. — Bagues. — Colliers.

Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans
le « Bulletin du Comité de l'Asie Française »
s'adresser à M. PRUDHON, 50, rue Saint-
Lambert (XV°).

ACHAT D'IVOIRE BRUT

E. HÉNIN, 175, rue du TEMPLE
Téléphone : 1028-51, PARIS (3^e arrond^t)

Travaux d'Ivoire à Façon

BILLES, BILLARDS et ACCESSOIRES

Tous articles de Jeux

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Livret-Guide illustré des réseaux est-algérien et oranais.

L'Administration des chemins de fer de l'Etat fait éditer un Livret-Guide illustré de ses réseaux algériens.

Le Livret-Guide artistique dont la couverture, en couleurs, reproduit l'une des œuvres du maître Dinet, est composé de 43 pages de description, illustrées de plusieurs autres œuvres du maître et de 50 similigravures, ainsi que d'une carte en couleurs des réseaux est-algérien et oranais.

Il est mis en vente au prix de 0 fr. 40 dans les bibliothèques des gares du réseau de l'Etat, dans ses bureaux de ville et les principales agences de voyages de Paris.

Ce Livret-Guide est également adressé franco, à domicile, contre l'envoi de sa valeur, en timbres-poste, au secrétariat de la direction (publicité), 20, rue de Rome, à Paris.

Les grandes légendes de Bretagne en cartes postales.

L'administration des chemins de fer de l'Etat vient de faire paraître, sous forme de pochette, les *Grandes Légendes de Bretagne* en cartes postales illustrées.

La pochette contenant 10 légendes et 10 cartes postales détachables est mise en vente au prix de 0 fr. 50 dans les bibliothèques des gares du réseau de l'Etat ou adressée franco, à domicile, contre l'envoi de cette somme, en timbres-poste, au secrétariat de la direction (publicité), 20, rue de Rome, à Paris.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Voyages circulaires à prix réduits en Provence et aux Pyrénées.

Prix : 1^{er}, 2^e et 3^e parcours, 68 fr. en 1^{re} classe ; 51 fr. en 2^e classe. 4^e, 5^e, 6^e et 7^e parcours, 91 fr. en 1^{re} classe ; 68 fr. en 2^e classe. 8^e parcours, 114 fr. en 1^{re} classe, 87 fr. en 2^e classe.

Le 8^e parcours peut, au moyen de billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits de ou pour Marseille, s'étendre de Marseille sur le littoral jusqu'à Hyères, Cannes, Nice ou Menton, etc., au choix du voyageur.

Durée : 20 jours pour les sept premiers parcours et 25 jours pour le huitième.

Faculté de prolongation moyennant supplément 10 %.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Service bi-hebdomadaire. Paris-Madrid-Algésiras-Tanger. Trajet en 53 heures.

Le service rapide entre Paris, Madrid, Algésiras et Tanger qui fonctionne actuellement une fois par semaine et dont l'importance s'accroît avec le développement des affaires au Maroc, deviendra bi-hebdomadaire à dater du 6 janvier prochain au départ de Madrid.

Ce service est constitué, on le sait, entre Paris et Madrid

et Algésiras, par un wagon-lit direct. Les horaires seront les suivants à partir de la date ci-dessus :

A l'aller : Départ de Paris quai d'Orsay, les lundi et vendredi, à midi 16 ; arrivée à Madrid-Nord les mardi et samedi à 2 h. 12 soir ; départ de Madrid Atocha les mardi et samedi à 8 h. 20 soir ; arrivée à Algésiras les mercredi et dimanche à 2 heures soir.

Au retour : Départ d'Algésiras les jeudi et lundi à 3 h. 5 soir, arrivée à Madrid-Atocha les vendredi et mardi à 9 h. 5 matin ; départ de Madrid-Nord les vendredi et mardi à 8 heures soir, arrivée à Paris quai-d'Orsay les samedi et mercredi à 9 h. 33 soir.

Entre Algésiras et Tanger : traversée en 2 heures et demie environ.

CHEMIN DE FER DU NORD

Stations balnéaires.

3 heures de Paris. — Le Tréport-Mers, Saint-Valéry-sur-Somme, Le Crotoy, Paris-Plage (Etaples), Boulogne.

3 h. 1/2 de Paris. — Mesnil-Val, Cayeux, Berck, Merlimont (Rang-du-Fliers-Verton), Plages de Quend et de Fort-Mahon (Quend-Fort-Mahon), Plages Sainte-Cécile et Saint-Gabriel (Dennes-Camiers), Le Portel (Boulogne), Wimereux (Mimille Wimereux), Calais.

4 heures de Paris. — Bois-de-Cise, le Bourg-d'Ault et Onival (Eu), Hardelot (Pont-de-Briques), Wissant (Marquise-Rinxent), Dunkerque, Malo-les-Bains, Rosendaël.

4 h. 1/2 de Paris. — Petit-Fort-Philippe (Gravelines), Loon-Plage.

4 heures de Paris. — Audresselles et Ambleteuse (Wimille-Wimereux), Leffrinckouke, Zuydcoote, Bray-Dunes (Thyvelde).

Jusqu'au 31 octobre, toutes les gares délivrent les billets à prix réduits ci-après indiqués :

1^o *Billets de saison* pour familles d'au moins 4 personnes, valables 33 jours (réduction de 50 0/0 à partir de la 4^e personne) ;

2^o *Billets individuels hebdomadaires*, valables 5 jours, du vendredi au mardi et de l'avant-veille au surlendemain des fêtes légales (réduction de 20 à 44 0/0) ;

3^o *Cartes d'abonnement* de 33 jours, sans arrêt en cours de route (réduction de 20 0/0 sur le prix des abonnements ordinaires d'un mois) ;

4^o *Billets d'excursion* du dimanche et jours de fêtes légales (2^e et 3^e classes) individuels ou de famille (réduction de 20 à 65 0/0).

Stations thermales.

Enghien, Pierrefonds, Saint-Amand, Saint-Amand-Thermal, Serqueux (desservant Forges-les-Eaux) :

1^o *Billets de saison* collectifs de famille, valables 33 jours (réduction de 50 0/0 pour chaque membre en sus du troisième) ;

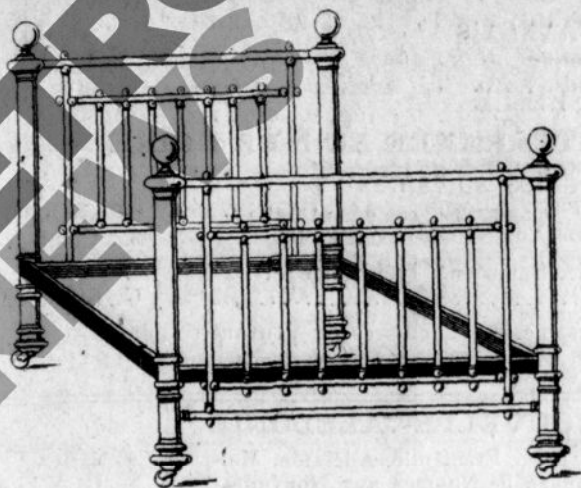
2^o *Billets hebdomadaires*, valables pendant 5 jours ;

3^o *Cartes d'abonnement* de 33 jours.

Jusqu'au 31 octobre, toutes les gares délivrent des billets d'excursion de 1^{re}, 2^e et 3^e classes du dimanche et jours de fêtes légales, à prix réduits, valables pendant une journée pour visiter Pierrefonds et Compiègne ; Coucy-le-Château et la forêt de Saint-Gobain ; Villers-Cotterêts et la forêt ; Chantilly et le musée Condé (jours d'ouverture gratuite du musée, à l'exception des jours de courses.)

Adresse télégraphique : FLEM-PARIS

Adresse téléphonique : 422-17, 314-22



Fabrique de MATÉRIEL COLONIAL ET DE CAMPEMENT

Tentes, Lits, Tables et Meubles pliants
Malles et Cantines en bois et en tôles d'acier
Pharmacies de voyage, etc. Tarif A. E. C. envoyé franco

PROCÉDÉ DE FILTRATION ET D'ÉPURATION DES EAUX

du D^r LAMBERT
Ancien directeur de l'Institut Pasteur de Saïgon
par les poudres « Manganites ».

Tarif et notice spéciale sur demande.

MAISONS FLEM & PICOT RÉUNIES

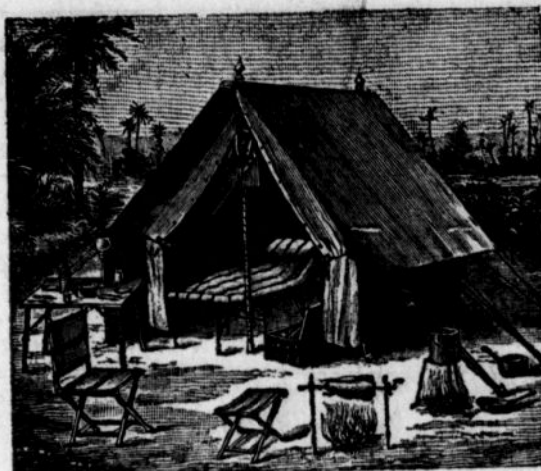
R. HENRY, Ing. E.C.P. & F. POISSON, SUCC.

Maison principale : 40-42, rue Louis-Blanc, Paris
Succursale : 5, rue Richelieu (Opéra), Paris

LITS MÉTALLIQUES
LITS - SOMMIERS - MOUSTIQUAIRES
PLIANTS et DÉMONTABLES GENRE ANGLAIS

Albums et Tarifs A. E. C. envoyés sur demande

Demander les conditions spéciales
pour MM. les Membres et Adhérents du Comité de l'Asie Française.



Eau de Table Gazeuse Idéale

VALS SAINT-JEAN

Eau de régime

Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission
des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES
1^{er} PRIX MONTYON
HORS CONCOURS
Exposition Univers., Paris 1900
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY
Exposition coloniale de Marseille 1906

455, Faubourg Poissonnière
PARIS



COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Lignes Postales et Commerciales de MÉDITERRANÉE ET MER NOIRE

Du 1^{er} Juillet 1912 aux dates suivantes :

Jeudi	4 Juil.	midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Jaffa et Beyrouth (1).	ORÉNOQUE C. Combin.
Samedi	6 —	4 h. s.	Pour Le Pirée, Smyrne, Constantinople, Samsoun, Trébizonde et Batoum (1).....	SINAI C. Biémont.

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires ou pouvant résulter du conflit italo-turc.

Lignes Postales d'AUSTRALIE ET NOUVELLE-CALÉDONIE

Mercredi	24 Juil.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides).....	NÉRA C. X.
----------	----------	----------	---	---------------

Lignes Postales des INDES, CHINE ET JAPON

Dimanche	14 Juil.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Aden, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.....	ERNEST-SIMONS C. X.
			Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1 ^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2 ^o pour Bangkok.	
Dimanche	28 —	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.....	SYDNEY C. Gary.
			Correspondances : à Colombo avec la Néra pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1 ^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2 ^o pour Bangkok.	

Lignes Postales de l'Océan Indien

Mercredi	10 Juil.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice.....	ADOUR * C. Mouton.
			Correspondances : 1 ^o à Majunga pour Naméla, Morundava, Ambohibé, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban.	
Mercredi	24 —	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé, Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice.....	DJEMNAH * C. X.
			Correspondances à Diégo-Suarez : 1 ^o pour les ports de la côte Est de Madagascar, Fort-Dauphin, Tuléar, pour les ports de la côte Ouest jusqu'à Majunga inclus; 2 ^o pour Nossi-Bé, Analalave et Majunga; 3 ^o dix jours après l'arrivée à Diégo-Suarez, départ pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni.	

DÉPARTS DE BORDEAUX

Lignes Postales de l'Océan Atlantique

Mercredi	10 Juil.	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Aires (2).....	ATLANTIQUE C. Lidin, l. de v.
Samedi	27 —	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Aires (2).....	CORDILLÈRE C. Richard, l. de v.

(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.
(2) Par transbordement à Buenos-Aires pour Rosario, pour marchandises seulement.

DÉPARTS DE MARSEILLE, DU HAVRE ET DE LONDRES

Ligne Commerciale de LONDRES (marchandises seulement)

Vendredi	5 Juil.		De Marseille pour le Havre et Londres.....	BRETON C. Vidal.
Dimanche	7 —		De Londres pour le Havre et Marseille.....	NORMAND C. Guérin.
Lundi	8 —		Du Havre pour Marseille.....	MÉDOC C. Hermieu.
Dimanche	14 —		De Londres pour le Havre et Marseille.....	
Lundi	15 —		Du Havre pour Marseille.....	

DÉPARTS D'ANVERS ET DE MARSEILLE

Ligne Commerciale d'EXTRÊME-ORIENT

Lundi	1 ^{er} Juil.		D'Anvers	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Yokohama, Kobé, Moji, Chinwangtao, Changhaï, Hankow.....	PEI-HO C. Gos.
Jeudi	11 —		De Marseille		

DÉPARTS DE DUNKERQUE, LE HAVRE, MARSEILLE

Ligne Commerciale de l'INDOCHINE

Samedi	13 Juil.		De Dunkerque	Pour Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong.....	GANGE * C. X.
Mercredi	17 —		Du Havre		
Mardi	30 —		De Marseille		
Mardi	30 —		De Toulon		

* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut ;
 Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ;
 GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ;
 MARQUIS DE MOUSTIER, député ;
 MARQUIS DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;
 Trésorier : M. CHARLES GEORGES-PICOT, ancien inspecteur des finances ;
 Secrétaires généraux : Comte DE LABRY ;
 BARON L. DE CONTENSON.
 Membres :
 MM.
 Adam, député ;
 Général d'Amade ;
 Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
 Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;
 Aynard, député, régent de la Banque de France ;
 Marquis de Barthélemy, explorateur ;
 Bapst, ministre plénipotentiaire ;
 Beau, ministre plénipotentiaire ;
 Philippe Berthelot, ministre plénipotentiaire ;
 Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
 Bertin, membre de l'Institut ;
 Benoit-Oriol, ancien député ;
 Bons d'Anty, consul général de France ;
 De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
 Prince Roland Bonaparte ;
 De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
 Paul Bourde ;
 Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
 Casenave, ministre plénipotentiaire ;
 Comte Jean de Castellane ;
 J. Chailley, député ;
 Chavannes, membre de l'Institut ;
 Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
 Charles-Roux, ancien député ;
 Chastenet, député ;
 A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;
 Baron Denys Cochin, député ;
 Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;
 Henri Cordier, de l'Institut ;
 Baron de Courcel, ambassadeur de France ;
 J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
 Delafosse, député ;
 C. Depincé ;
 Deschanel, de l'Académie Française, député ;
 Descos, ministre de France à Belgrade ;
 J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
 Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;
 Dubail, ministre plénipotentiaire ;
 E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;
 Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
 Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;
 Finot, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient ;
 Henri Froidevaux ;
 C. Gabiat, ancien député ;
 Georges Gaulis ;
 A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;
 Amiral Gervais ;
 Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
 Jean Gout, consul général ;
 Grandidier, de l'Institut ;
 Guileysse, ancien ministre ;
 Harmand, ambassadeur de France ;

J. Haussmann, receveur des finances ;
 Prince d'Hénin, sénateur ;
 Henry ;
 Lucien Hubert, député ;
 Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
 Lieutenant-colonel Jouinot-Gambetta ;
 Raymond Kœchlin ;
 Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
 Général de Lacroix ;
 Charles Lallemand, de l'Institut, inspecteur général des mines ;
 Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
 Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;
 A. Lebon, ancien ministre ;
 Général Lebon ;
 Leclère, ingénieur en chef des mines ;
 Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
 Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;
 Pierre Leroy-Beaulieu, député ;
 Colonel Levé ;
 Raphaël Georges Lévy,
 M^{me} Massieu, explorateur ;
 Claudius Madrolle, explorateur ;
 Marmottant, avoué ;
 Louis Marin, député ;
 Mège, ancien député ;
 Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;
 Marcel Monnier, explorateur ;
 Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
 Baron de Neufize ;
 Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
 Comte d'Ormesson ;
 Maurice Ordinaire, ancien député ;
 Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;
 Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;
 Ed. Payen ;
 D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;
 De Peyerimhoff de Fontenelle ;
 René Pinon ;
 Ch. Prévot, sénateur ;
 Raiberti, député ;
 L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;
 A. Ribot, de l'Académie française ;
 P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
 Baron Roulleaux-Dugage, député ;
 Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;
 Albin Rozet, député ;
 Saint-Germain, sénateur ;
 Sallandrouze de la Mornaix ;
 A. Salles, inspecteur des Colonies.
 Christian Schefer ;
 Le P. Scheil, de l'Institut ;
 Spronck, député ;
 Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;
 Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
 S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
 Steeg, député, ministre de l'Intérieur ;
 Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;
 André Tardieu ;
 Commandant de Thomasson ;
 Général de Torcy ;
 J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
 P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman.
 Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.



Marque déposée

CRÉSYL-JEYES

DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 p. 100, Deux cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Éviers, Puits, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom " JEYES "

BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1^{ER} ARR.)

Vêtements
& Equipements
Coloniaux

Imperméabilité
= garantie =



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR
DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.
ACCOUCHEMENTS, CHIRURGIE, MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100^e. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES, DIARRHÉES
GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTERIES, PESTE, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un peu d'eau ou tasse de tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES { BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique
{ ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR)
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE

Remplace l'iodoforme

St^e de l'ANIODOL, 32, Rue des Mathurins. PARIS et toutes Drogueries et Pharmacies.
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

EN VOYAGE - EN EXCURSION - AUX COLONIES

LES

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

permettent de transformer instantanément toute eau potable en

EAU ALCALINE ET GAZEUSE

LES

Comprimés Vichy-État

fabriqués avec les

SELS VICHY-ÉTAT

contiennent tous les principes actifs des

EAUX de VICHY-ÉTAT

CÉLESTINS

GRANDE-GRILLE

HOPITAL

SE MÉFIER des IMITATIONS



LES

Comprimés Vichy-État

ne se vendent qu'en

FLACONS de

100 COMPRIMÉS

marqués **2 francs**

3 à 5 comprimés pour un verre
12 à 15 comprimés pour un litre

EXIGER LA MARQUE :

VICHY-ÉTAT

Fabrique de Perles et de Verroteries Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

AD. SCHWENK

& Jacob H. Jeiteles Sohn

37-39, Rue Réaumur, 37-39. — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE

EXPOSITION UNIVERSELLE CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables - Corail imitation - Ambre
vrai et imitation - Perles argentées

Cornaline imitation - Oregos - Pennès, etc.

Djigidas. — Baiaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis
Amulettes. — Bracelets. — Bagues. — Colliers.

Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans
le « Bulletin du Comité de l'Asie Française »
s'adresser à M. PRUDHON, 50, rue Saint-
Lambert (XV^e).

ACHAT D'IVOIRE BRUT

E. HÉNIN, 175, rue du TEMPLE
PARIS (3^e arrond^t)

Téléphone : 4028-51

Travaux d'Ivoire à Façon

BILLES, BILLARDS et ACCESSOIRES

Tous articles de Jeux

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Livret-Guide illustré des réseaux est-algérien et oranais.

L'Administration des chemins de fer de l'Etat fait éditer un Livret-Guide illustré de ses réseaux algériens.

Le Livret-Guide artistique dont la couverture, en couleurs, reproduit l'une des œuvres du maître Dinet, est composé de 43 pages de description, illustrées de plusieurs autres œuvres du maître et de 50 similigravures, ainsi que d'une carte en couleurs des réseaux est-algérien et oranais.

Il est mis en vente au prix de 0 fr. 40 dans les bibliothèques des gares du réseau de l'Etat, dans ses bureaux de ville et les principales agences de voyages de Paris.

Ce Livret-Guide est également adressé franco, à domicile, contre l'envoi de sa valeur, en timbres-poste, au secrétariat de la direction (publicité), 20, rue de Rome, à Paris.

Les grandes légendes de Bretagne en cartes postales.

L'administration des chemins de fer de l'Etat vient de faire paraître, sous forme de pochette, les *Grandes Légendes de Bretagne* en cartes postales illustrées.

La pochette contenant 10 légendes et 10 cartes postales détachables est mise en vente au prix de 0 fr. 50 dans les bibliothèques des gares du réseau de l'Etat ou adressée, franco, à domicile, contre l'envoi de cette somme, en timbres-poste, au secrétariat de la direction (publicité), 20, rue de Rome, à Paris.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Voyages circulaires à prix réduits en Provence et aux Pyrénées.

Prix : 1^{er}, 2^e et 3^e parcours, 68 fr. en 1^{re} classe ; 51 fr. en 2^e classe. 4^e, 5^e, 6^e et 7^e parcours, 91 fr. en 1^{re} classe ; 68 fr. en 2^e classe. 8^e parcours, 114 fr. en 1^{re} classe, 87 fr. en 2^e classe.

Le 8^e parcours peut, au moyen de billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits de ou pour Marseille, s'étendre de Marseille sur le littoral jusqu'à Hyères, Cannes, Nice ou Menton, etc., au choix du voyageur.

Durée : 20 jours pour les sept premiers parcours et 25 jours pour le huitième.

Faculté de prolongation moyennant supplément 10 %.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Service bi-hebdomadaire. Paris-Madrid-Algésiras-Tanger. Trajet en 53 heures.

Le service rapide entre Paris, Madrid, Algésiras et Tanger qui fonctionne actuellement une fois par semaine et dont l'importance s'accroît avec le développement des affaires au Maroc, deviendra bi-hebdomadaire à dater du 6 janvier prochain au départ de Madrid.

Ce service est constitué, on le sait, entre Paris et Madrid

et Algésiras, par un wagon-lit direct. Les horaires seront les suivants à partir de la date ci-dessus :

A l'aller : Départ de Paris quai d'Orsay, les lundi et vendredi, à midi 16 ; arrivée à Madrid-Nord les mardi et samedi à 2 h. 12 soir ; départ de Madrid Atocha les mardi et samedi à 8 h. 20 soir ; arrivée à Algésiras les mercredi et dimanche à 2 heures soir.

Au retour : Départ d'Algésiras les jeudi et lundi à 3 h. 5 soir, arrivée à Madrid-Atocha les vendredi et mardi à 9 h. 5 matin ; départ de Madrid-Nord les vendredi et mardi à 8 heures soir, arrivée à Paris quai-d'Orsay les samedi et mercredi à 9 h. 33 soir.

Entre Algésiras et Tanger : traversée en 2 heures et demie environ.

CHEMIN DE FER DU NORD

Stations balnéaires.

3 heures de Paris. — Le Tréport-Mers, Saint-Valéry-sur-Somme, Le Crotoy, Paris-Plage (Etaples), Boulogne.

3 h. 1/2 de Paris. — Mesnil-Val, Cayeux, Berck, Merlimont (Rang-du-Fliers-Verton), Plages de Quend et de Fort-Mahon (Quend-Fort-Mahon), Plages Sainte-Cécile et Saint-Gabriel (Dennes-Camiers), Le Portel (Boulogne), Wimereux (Mimille-Wimereux), Calais.

4 heures de Paris. — Bois-de-Cise, le Bourg-d'Ault et Onival (Eu), Hardelot (Pont-de-Briques), Wissant (Marquise-Rinxent), Dunkerque, Malo-les-Bains, Rosendaël.

4 h. 1/2 de Paris. — Petit-Fort-Philippe (Gravelines), Loon-Plage.

4 heures de Paris. — Audresselles et Ambleteuse (Wimille-Wimereux), Leffrinckouke, Zuydcoote, Bray-Dunes (Bhyvelde).

Jusqu'au 31 octobre, toutes les gares délivrent les billets à prix réduits ci-après indiqués :

1^o *Billets de saison* pour familles d'au moins 4 personnes, valables 33 jours (réduction de 50 0/0 à partir de la 4^e personne) ;

2^o *Billets individuels hebdomadaires*, valables 5 jours, du vendredi au mardi et de l'avant-veille au surlendemain des fêtes légales (réduction de 20 à 44 0/0) ;

3^o *Cartes d'abonnement* de 33 jours, sans arrêt en cours de route (réduction de 20 0/0 sur le prix des abonnements ordinaires d'un mois) ;

4^o *Billets d'excursion* du dimanche et jours de fêtes légales (2^e et 3^e classes) individuels ou de famille (réduction de 20 à 65 0/0).

Stations thermales.

Enghien, Pierrefonds, Saint-Amand, Saint-Amand-Thermal, Serqueux (desservant Forges-les-Eaux) :

1^o *Billets de saison* collectifs de famille, valables 33 jours (réduction de 50 0/0 pour chaque membre en sus du troisième) ;

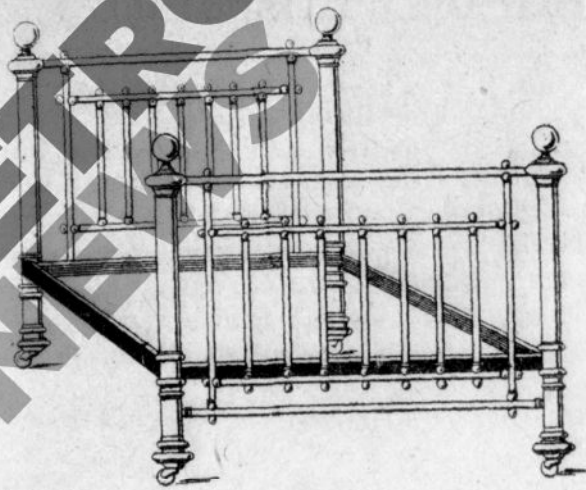
2^o *Billets hebdomadaires*, valables pendant 5 jours ;

3^o *Cartes d'abonnement* de 33 jours.

Jusqu'au 31 octobre, toutes les gares délivrent des billets d'excursion de 1^{re}, 2^e et 3^e classes du dimanche et jours de fêtes légales, à prix réduits, valables pendant une journée pour visiter Pierrefonds et Compiègne ; Coucy-le-Château et la forêt de Saint-Gobain ; Villers-Cotterêts et la forêt ; Chantilly et le musée Condé (jours d'ouverture gratuite du musée, à l'exception des jours de courses.)

Adresse télégraphique : FLEM-PARIS

Adresse téléphonique : 422-17. 314-22



Fabrique de MATÉRIEL COLONIAL ET DE CAMPEMENT

Tentes, Lits, Tables et Meubles pliants
Malles et Cantines en bois et en tôles d'acier
Pharmacies de voyage, etc. Tarif A. E. C. envoyé franco

PROCÉDÉ DE FILTRATION ET D'ÉPURATION DES EAUX
du D^r LAMBERT

Ancien directeur de l'Institut Pasteur de Saïgon
par les poudres « Manganites ».

Tarif et notice spéciale sur demande.

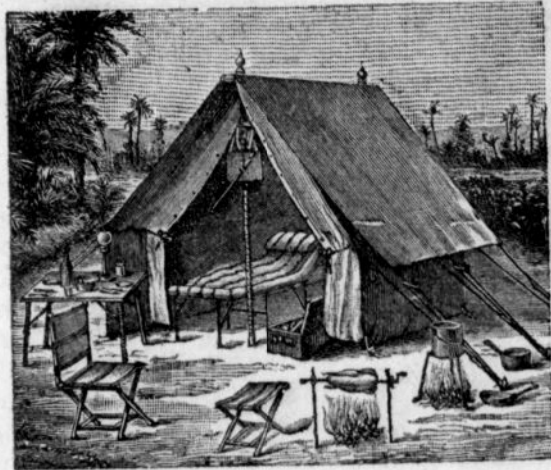
MAISONS FLEM & PICOT RÉUNIES
R. HENRY, Ing. E.C.P. & F. POISSON, SUCC.

Maison principale : 40-42, rue Louis-Blanc, Paris
Succursale : 5, rue Richelieu (Opéra), Paris

LITS MÉTALLIQUES
LITS - SOMMIERS - MOUSTIQUAIRES
PLIANTS et DÉMONTABLES GENRE ANGLAIS

Albums et Tarifs A. E. C. envoyés sur demande

Demander les conditions spéciales
pour MM. les Membres et Adhérents du Comité de l'Asie Française.



Eau de Table Gazeuse Idéale

VALS SAINT-JEAN

Eau de régime

Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission
des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger




ACADÉMIE DES SCIENCES
1^{er} PRIX MONTYON
HORS CONCOURS
Exposition Univers., Paris 1900
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY
Exposition coloniale de Marseille 1906

455, Faubourg Poissonnière
PARIS



**RETRO
NEWS**

MAISON F. HENRY & FILS
RUE DE LA PAIX, 10
PARIS

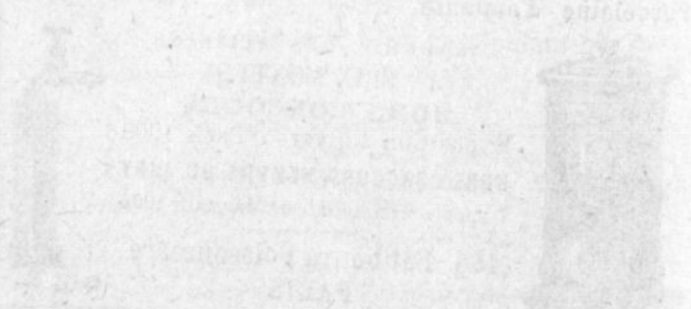


MAISON F. HENRY & FILS
RUE DE LA PAIX, 10
PARIS

EAU DE TOILETTE

SAINT JEAN

EAU DE TOILETTE



MAISON F. HENRY & FILS
RUE DE LA PAIX, 10
PARIS

o
C
a
D
i

A
G
P

A
A
M
E
E
F
M
B
E
B
D
P
D
F
V
C
C
J
C
C
C
C
A

B
V
E
B
J
D
C
D
D
J
E
I
E
D

E
F
H
C
G
A

A
C
J
G
G
B

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut;
 Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre;
 GUILAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre; marquis DE MOUSTIER, député;
 marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France;
 Trésorier : M. CHARLES GEORGES-PICOT, ancien inspecteur des finances;

Secrétaires généraux { Comte DE LABRY;
 Baron L. DE CONTENSON.

Membres :

MM.

Adam, député;
 Général d'Amade;
 Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française;
 Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale;
 Aynard, député, régent de la Banque de France;
 Marquis de Barthélemy, explorateur;
 Barst, ministre plénipotentiaire;
 Beau, ministre plénipotentiaire;
 Philippe Berthelot, ministre plénipotentiaire;
 Marc Bel, ingénieur civil des mines;
 Bertin, membre de l'Institut;
 Benoit-Oriol, ancien député;
 Bons d'Anty, consul général de France;
 De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis;
 Prince Roland Bonaparte;
 De la Boulinière, ministre plénipotentiaire;
 Paul Bourde;
 Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour;
 Casenave, ministre plénipotentiaire;
 Comte Jean de Castellane;
 J. Chailley, député;
 Chavannes, membre de l'Institut;
 Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire;
 Charles-Roux, ancien député;
 Chastenet, député;
 A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine;
 Baron Denys Cochin, député;
 Victor Collin, ministre plénipotentiaire;
 Henri Cordier, de l'Institut;
 Baron de Courcel, ambassadeur de France;
 J. Convert, prés. de la Chambre de commerce du Havre;
 Delafosse, député;
 C. Depincé;
 Deschanel, de l'Académie Française, député;
 Descos, ministre de France à Belgrade;
 J. Develle, ancien ministre, ancien député;
 Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine;
 Dubail, ministre plénipotentiaire;
 E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés;
 Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes;
 Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière;
 Finot, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient;
 Henri Froidevaux;
 C. Gabiat, ancien député;
 Georges Gaulis;
 A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain;
 Amiral Gervais;
 Comte J. de Gontaut-Biron, député;
 Jean Gout, consul général;
 Grandidier, de l'Institut;
 Guéysse, ancien ministre;
 Harmand, ambassadeur de France;

J. Haussmann, receveur des finances;
 Prince d'Hénin, sénateur;
 Henry;
 Lucien Hubert, député;
 Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie;
 Lieutenant-colonel Jouinot-Gambetta;
 Raymond Kœchlin;
 Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale;
 Général de Lacroix;
 Charles Lallemand, de l'Institut, inspecteur général des mines;
 Lavoignat, doyen des notaires de Paris;
 Le Myre de Vilers, ambassadeur de France;
 A. Lebon, ancien ministre;
 Général Lebon;
 Leclère, ingénieur en chef des mines;
 Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade;
 Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut;
 Pierre Leroy-Beaulieu, député;
 Colonel Levé;
 Raphaël Georges Lévy,
 M^{me} Massieu, explorateur;
 Claudius Madrolle, explorateur;
 Marmottant, avoué;
 Louis Marin, député;
 Mège, ancien député;
 Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine;
 Marcel Monnier, explorateur;
 Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial;
 Baron de Neuffize;
 Baron Hély d'Oissel, ancien député;
 Comte d'Ormesson;
 Maurice Ordinaire, ancien député;
 Georges Outrey, ministre plénipotentiaire;
 Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen;
 Ed. Payen;
 D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite;
 De Peyerimhoff de Fontenelle;
 René Pinon;
 Ch. Prévot, sénateur;
 Raiberti, député;
 L. Raveneau, sec. de la réd. des «Annales de Géographie»;
 A. Ribot, de l'Académie française;
 P. Ristelhueber, consul général de France en retraite;
 Baron Roulleaux-Dugage, député;
 Roume, gouverneur général honoraire des Colonies;
 Albin Rozet, député;
 Saint-Germain, sénateur;
 Sallandrouze de la Mornaix;
 A. Salles, inspecteur des Colonies.
 Christian Schefer;
 Le P. Scheil, de l'Institut;
 Spronck, député;
 Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot;
 Siegfried, sénateur, ancien ministre;
 S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine;
 Steeg, député, ministre de l'Intérieur;
 Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française;
 André Tardieu;
 Commandant de Thomasson;
 Général de Torcy;
 J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque;
 P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman.
 Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa douzième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances: de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,
EUG. ETIENNE.
GUILLAIN.
DE MOUSTIER.
DE REVERSEAUX.

Le président,
EMILE SENART

RETRO
NEWS

DÉTACHER ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.



Tél. 2

AMÉZAN

DÉTACHER CE BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

}	25 à 300 francs	a la qualité d'Adhèrent.
	300 à 1000 —	a le titre de Donateur.
	1000 et au-dessus —	Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité) _____

adresse _____

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de _____

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)
un chèque

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile (1)

SIGNATURE :

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr. Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires. N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

Si vous voulez faire de la

PHOTOGRAPHIE

ou du

CINÉMATOGAPHE

Adressez-vous au Constructeur

TÉLÉPHONE
213-11

G. MENDEL

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR
PARIS

10
ET 10 BIS
BOULEVARD
BONNE-NOUVELLE
PARIS

ADRESSE TÉLÉGRAPH.
Photociné

LE MEILLEUR MARCHÉ DU MONDE
MODÈLES SPÉCIAUX POUR LES COLONIES



MANUFACTURE FRANÇAISE DE CINÉMATOGAPHE ET FILMS

GEORGES MENDEL

constructeur breveté
10 BIS B^D Bonne Nouvelle, PARIS

NOUVEAU CINÉMATOGAPHE BREVETÉ S.D.G.
"L'HISTORIOGRAPH" N°1
PEUT SE PLACER DEVANT N'IMPORTE QUELLE LANTERNE DE PROJECTION

Complet 115^F
"Le Sans Rival"
NOUVEL APPAREIL pour la FERROTYPÉ
(PHOTOGRAPHIE sur TOILE EMULSIONNÉE SENSIBLE)

Cinéma chantant
PROJEUR PARMI LES SIMPLÉS
ACCROISSANT

LE NOUVEL APPAREIL DE SYNCHRONISME
S'ADAPTE SUR N'IMPORTE QUEL CINÉMATOGAPHE 500!
VOULEZ-VOUS CACHER 100 FRANCS PAR JOUR
EXPLIQUÉS RAFFINEMENT D'IMPACT DU
LE CINEZOOTROPE BREVETÉ S.D.G.
NOUVEL APPAREIL VISIBLE EN PLEIN JOUR
Pour 10 ou 22 projections

TÉLÉPHONE
213-11

LES FILMS
GEO-MENDEL
ASSURENT LE SUCCÈS

ENVOI FRANCO
DU
CATALOGUE SPECIAL
LES FILMS DE LA MANUFACTURE

LE GÉNÉRATEUR TRIOMPHANT 65^F
ET LAMPE L'ÉBLOUISANTE 90^F
CINÉMATOGAPHE PARTOUT

Le Gramo[®] Tonnerre
A AIR COMPRIMÉ

TRANSFORMATION DE N'IMPORTE QUEL CINÉMATOGAPHE
175^F



Catalogue franco sur demande 10 bis, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS



Marque déposée

CRÉSYL-JEYES

DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 p. 100, Deux cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Épiers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom " JEYES "

BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1^{ER} ARR.)

Vêtements

& Equipements

Coloniaux

Imperméabilité

— garantie —



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR
DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.
ACCOUCHEMENTS, CHIRURGIE, MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100°. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES, DIARRHÉES
GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTERIES, PESTE, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un peu d'eau
ou tasse de tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES { BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique
{ ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR)
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE

Remplace l'IODOFORME

S^{ts} de l'ANIODOL, 32, Rue des Mathurins, PARIS et toutes Drogueries et Pharmacies.
NE RÉPÉTÉ PAS LES CONTREFAÇONS

EN VOYAGE - EN EXCURSION - AUX COLONIES

LES

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

permettent de transformer instantanément toute eau potable en

EAU ALCALINE ET GAZEUSE

LES

Comprimés Vichy-État

fabriqués avec les

SELS VICHY-ÉTAT

contiennent tous les principes actifs des

EAUX de VICHY-ÉTAT

CÉLESTINS

GRANDE-GRILLE

HOPITAL

SE MÉFIER des IMITATIONS



LES

Comprimés Vichy-État

ne se vendent qu'en

FLACONS de

100 COMPRIMÉS

marqués 2 francs

3 à 5 comprimés pour un verre

12 à 15 comprimés pour un litre

EXIGER LA MARQUE :

VICHY-ÉTAT

Fabrique de Perles et de Verroteries Coloniales
SPÉCIALITÉS POUR L'AFRIQUE

AD. SCHWENK

& Jacob H. Jeiteles Sohn

57-59, Rue Réaumur, 57-59. — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891
MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889
LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
EXPOSITION UNIVERSELLE CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables - Corail imitation - Ambre
vrai et imitation - Perles argentées
Cornaline imitation - Oregos - Pennès, etc.
Djigidas. — Baïaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis
Amulettes. — Bracelets. — Bagues. — Colliers.
Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans
le « Bulletin du Comité de l'Asie Française »
s'adresser à M. PRUDHON, 50, rue Saint-
Lambert (XV^e).

ACHAT D'IVOIRE BRUT

E. HÉNIN, 175, rue du TEMPLE PARIS (3^e arrond^t)

Téléphone : 4028-51

Travaux d'Ivoire à Façon

BILLES, BILLARDS et ACCESSOIRES

Tous articles de Jeux

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Livret-Guide illustré des réseaux est-algérien et oranais.

L'Administration des chemins de fer de l'Etat fait éditer un Livret-Guide illustré de ses réseaux algériens.

Le Livret-Guide artistique dont la couverture, en couleurs, reproduit l'une des œuvres du maître Dinet, est composé de 43 pages de description, illustrées de plusieurs autres œuvres du maître et de 50 similigravures, ainsi que d'une carte en couleurs des réseaux est-algérien et oranais.

Il est mis en vente au prix de 0 fr. 40 dans les bibliothèques des gares du réseau de l'Etat, dans ses bureaux de ville et les principales agences de voyages de Paris.

Ce Livret-Guide est également adressé franco, à domicile, contre l'envoi de sa valeur, en timbres-poste, au secrétariat de la direction (publicité), 20, rue de Rome, à Paris.

Les grandes légendes de Bretagne en cartes postales.

L'administration des chemins de fer de l'Etat vient de faire paraître, sous forme de pochette, les *Grandes Légendes de Bretagne* en cartes postales illustrées.

La pochette contenant 10 légendes et 10 cartes postales détachables est mise en vente au prix de 0 fr. 50 dans les bibliothèques des gares du réseau de l'Etat ou adressée franco, à domicile, contre l'envoi de cette somme, en timbres-poste, au secrétariat de la direction (publicité), 20, rue de Rome, à Paris.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Voyages circulaires à prix réduits en Provence et aux Pyrénées.

Prix : 1^{er}, 2^e et 3^e parcours, 68 fr. en 1^{re} classe ; 51 fr. en 2^e classe. 4^e, 5^e, 6^e et 7^e parcours, 91 fr. en 1^{re} classe ; 68 fr. en 2^e classe. 8^e parcours, 114 fr. en 1^{re} classe, 87 fr. en 2^e classe.

Le 8^e parcours peut, au moyen de billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits de ou pour Marseille, s'étendre de Marseille sur le littoral jusqu'à Hyères, Cannes, Nice ou Menton, etc., au choix du voyageur.

Durée : 20 jours pour les sept premiers parcours et 25 jours pour le huitième.

Faculté de prolongation moyennant supplément 10 %.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Service bi-hebdomadaire. Paris-Madrid-Algésiras-Tanger. Trajet en 53 heures.

Le service rapide entre Paris, Madrid, Algésiras et Tanger qui fonctionne actuellement une fois par semaine et dont l'importance s'accroît avec le développement des affaires au Maroc, deviendra bi-hebdomadaire à dater du 6 janvier prochain au départ de Madrid.

Ce service est constitué, on le sait, entre Paris et Madrid

et Algésiras, par un wagon-lit direct. Les horaires seront les suivants à partir de la date ci-dessus :

A l'aller : Départ de Paris quai d'Orsay, les lundi et vendredi, à midi 16 ; arrivée à Madrid-Nord les mardi et samedi à 2 h. 12 soir ; départ de Madrid-Atocha les mardi et samedi à 8 h. 20 soir ; arrivée à Algésiras les mercredi et dimanche à 2 heures soir.

Au retour : Départ d'Algésiras les jeudi et lundi à 3 h. 5 soir, arrivée à Madrid-Atocha les vendredi et mardi à 9 h. 5 matin ; départ de Madrid-Nord les vendredi et mardi à 8 heures soir, arrivée à Paris quai-d'Orsay les samedi et mercredi à 9 h. 33 soir.

Entre Algésiras et Tanger : traversée en 2 heures et demie environ.

CHEMIN DE FER DU NORD

Stations balnéaires.

3 heures de Paris. — Le Tréport-Mers, Saint-Valéry-sur-Somme, Le Crotoy, Paris-Plage (Etaples), Boulogne.

3 h. 1/2 de Paris. — Mesnil-Val, Cayeux, Berck, Merlimont (Rang-du-Fliers-Verton), Plages de Quend et de Fort-Mahon (Quend-Fort-Mahon), Plages Sainte-Cécile et Saint-Gabriel (Dennes-Camiers), Le Portel (Boulogne), Wimereux (Mimille-Wimereux), Calais.

4 heures de Paris. — Bois-de-Cise, le Bourg-d'Ault et Onival (Eu), Hardelot (Pont-de-Briques), Wissant (Marquise-Rinxent), Dunkerque, Malo-les-Bains, Rosendaël.

4 h. 1/2 de Paris. — Petit-Fort-Philippe (Gravelines), Loon-Plage.

4 heures de Paris. — Audresselles et Ambleteuse (Wimille-Wimereux), Leffrinckouke, Zuydcoote, Bray-Dunes (Hyvelde).

Jusqu'au 31 octobre, toutes les gares délivrent les billets à prix réduits ci-après indiqués :

1^o *Billets de saison* pour familles d'au moins 4 personnes, valables 33 jours (réduction de 30 0/0 à partir de la 4^e personne) ;

2^o *Billets individuels hebdomadaires*, valables 5 jours, du vendredi au mardi et de l'avant-veille au surlendemain des fêtes légales (réduction de 20 à 44 0/0) ;

3^o *Cartes d'abonnement* de 33 jours, sans arrêt en cours de route (réduction de 20 0/0 sur le prix des abonnements ordinaires d'un mois) ;

4^o *Billets d'excursion* du dimanche et jours de fêtes légales (2^e et 3^e classes) individuels ou de famille (réduction de 20 à 65 0/0).

Stations thermales.

Enghien, Pierrefonds, Saint-Amand, Saint-Amand-Thermal, Serqueux (desservant Forges-les-Eaux) :

1^o *Billets de saison collectifs* de famille, valables 33 jours (réduction de 50 0/0 pour chaque membre en sus du troisième) ;

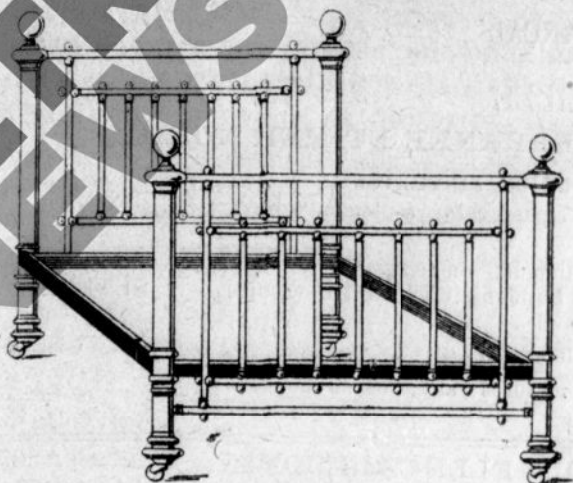
2^o *Billets hebdomadaires*, valables pendant 5 jours ;

3^o *Cartes d'abonnement* de 33 jours.

Jusqu'au 31 octobre, toutes les gares délivrent des billets d'excursion de 1^{re}, 2^e et 3^e classes du dimanche et jours de fêtes légales, à prix réduits, valables pendant une journée pour visiter Pierrefonds et Compiègne ; Coucy-le-Château et la forêt de Saint-Gobain ; Villers-Cotterêts et la forêt ; Chantilly et le musée Condé (jours d'ouverture gratuite du musée, à l'exception des jours de courses.)

Adresse télégraphique : FLEM-PARIS

Adresse téléphonique : 422-17, 314-22



Fabrique de MATÉRIEL COLONIAL ET DE CAMPEMENT

Tentes, Lits, Tables et Meubles pliants
Malles et Cantines en bois et en tôles d'acier
Pharmacies de voyage, etc. Tarif A. E. C. envoyé franco

PROCÉDÉ DE FILTRATION ET D'ÉPURATION DES EAUX du D^r LAMBERT

Ancien directeur de l'Institut Pasteur de Saïgon
par les poudres « Manganites ».

Tarif et notice spéciale sur demande.

MAISONS FLEM & PICOT RÉUNIES

R. HENRY, Ing. E.C.P. & F. POISSON, SUCC.

Maison principale : 40-42, rue Louis-Blanc, Paris
Succursale : 5, rue Richelieu (Opéra), Paris

LITS MÉTALLIQUES

LITS - SOMMIERS - MOUSTIQUAIRES

PLIANTS et DÉMONTABLES GENRE ANGLAIS

Albums et Tarifs A. E. C. envoyés sur demande

Demander les conditions spéciales
pour MM. les Membres et Adhérents du Comité de l'Asie Française.



Eau de Table Gazeuse Idéale

VALS SAINT-JEAN

Eau de régime

Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission
des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES
1^{er} PRIX MONTYON
HORS CONCOURS
Exposition Univers., Paris 1900
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY
Exposition coloniale de Marseille 1906

455, Faubourg Poissonnière
PARIS



COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Lignes Postales et Commerciales de MÉDITERRANÉE ET MER NOIRE

Du 2 Septembre 1912 aux dates suivantes :

Jeu	5 Sept.	midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Beyrouth (1).	CONGO C. Vaulpré.
Jeu	5	4 h. s.	Pour Naples, Le Pirée, Smyrne, Constantinople, Smyrne, Vathy, Beyrouth, Larnaca, Mersina, Alexandrette, Lattaquié, Tripoli, Beyrouth, Jaffa, Caïffa et Beyrouth (1).....	SENÉGAL C. Lévêque.
Sam	7	4 h. s.	Pour Patras, Syra, Salonique, Constantinople et Odessa (1).....	DANUBE C. Pernot.

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires ou pouvant résulter du conflit italo-turc.

Lignes Postales d'AUSTRALIE ET NOUVELLE-CALÉDONIE

Mer	18 Sept.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides).....	POLYNÉSIE C. Lassince.
-----	----------	----------	---	---------------------------

Lignes Postales des INDES, CHINE ET JAPON

Dim	8 Sept.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapour, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.....	MAGELLAN C. Charbonnel, l. de v.
			<i>Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapour pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.</i>	
Dim	22	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapour, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.....	PAUL LEGAT C. Lancelin, l. de v.
			<i>Correspondances : à Colombo avec le Polynésien pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapour pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.</i>	

Lignes Postales de l'OCÉAN INDIEN

Mer	4 Sept.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice.....	MELBOUNE * C. Riquier, l. de v.
			<i>Correspondance à Diégo-Suarez pour les ports de la côte Est de Madagascar, Fort-Dauphin, Tuléar, les ports de la côte Ouest jusqu'à Majunga inclus.</i>	
Mer	18	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé, Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice.....	NATAL * C. Liparelli.
			<i>Correspondances à Diégo-Suarez 1° pour Nossi-Bé, Analalave et Majunga; 2° dix jours après l'arrivée à Diégo-Suarez, départ pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni; 3° pour les ports Est de Madagascar, Fort-Dauphin, Tuléar, les ports de la côte Ouest de Madagascar jusqu'à Majunga inclus.</i>	

DÉPARTS DE BORDEAUX

Lignes Postales de l'OCÉAN ATLANTIQUE

Sam	7 Sept.	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro (1), Santos, Montevideo et Buenos-Aires (2).....	CHILI C. Bourge.
Sam	21	1 h. s.	Pour Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro (1), Montevideo et Buenos-Aires (2).....	ATLANTIQUE C. Lidin, l. de v.

(1) Par transbordement à Rio-Janeiro pour Paranagua, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Pelotas et Porto-Alègre, pour marchandises seulement.
(2) Par transbordement à Buenos-Aires pour Rosario, pour marchandises seulement.

DÉPARTS DE MARSEILLE, DU HAVRE ET DE LONDRES

Ligne Commerciale de LONDRES (marchandises seulement)

Ven	6 Sept.		De Marseille pour le Havre et Londres.....	SIDON C. Cauchois.
Dim	8		De Londres pour le Havre et Marseille.....	MEDOC C. Hermieu
Lun	9		Du Havre pour Marseille.....	BASQUE C. Matival.
Dim	15		De Londres pour le Havre et Marseille.....	
Lun	16		Du Havre pour Marseille.....	

DÉPARTS D'ANVERS ET DE MARSEILLE

Ligne Commerciale d'EXTRÊME-ORIENT

Dim	1 ^{er} Sept.		D'Anvers	Pour Marseille, Port-Saïd, Suez, Djibouti, Colombo, Yokohama, Kobé, Moji, Chinwangtao, Changhaï et éventuellement Hankow.....	HIMALAYA C. Sanguy.
Mer	11		De Marseille		

DÉPARTS DE DUNKERQUE, LE HAVRE, MARSEILLE

Ligne Commerciale de l'INDOCHINE

Mardi	13 Sept.		De Dunkerque	Pour Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong.....	LOUQSOR C. Aubouy.
Sam	17		Du Havre		
			De Marseille		
Ven	30		De Toulon		

* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut ;
 Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ;
 GUILAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ;
 marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;
 Trésorier : M. CHARLES GEORGES-PICOT, ancien inspecteur des finances ;

Secrétaires généraux : Comte DE LABRY ;
 Baron L. DE CONTENSON.

Membres :

MM.

Adam, député ;
 Général d'Amade ;
 Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
 Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;
 Aynard, député, régent de la Banque de France ;
 Marquis de Barthélemy, explorateur ;
 Bapst, ministre plénipotentiaire ;
 Beau, ministre plénipotentiaire ;
 Philippe Berthelot, ministre plénipotentiaire ;
 Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
 Bertin, membre de l'Institut ;
 Benoit-Oriol, ancien député ;
 Bons d'Anty, consul général de France ;
 De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
 Prince Roland Bonaparte ;
 De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
 Paul Bourde ;
 Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
 Casenave, ministre plénipotentiaire ;
 Comte Jean de Castellane ;
 J. Chailley, député ;
 Chavannes, membre de l'Institut ;
 Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
 Charles-Roux, ancien député ;
 Chastenot, député ;
 A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;
 Baron Denys Cochin, député ;
 Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;
 Henri Cordier, de l'Institut ;
 Baron de Courcel, ambassadeur de France ;
 J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
 Delafosse, député ;
 C. Depincé ;
 Deschanel, de l'Académie Française, député ;
 Descos, ministre de France à Belgrade ;
 J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
 Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;
 Dubail, ministre plénipotentiaire ;
 E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;
 Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
 Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;
 Finot, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient ;
 Henri Froidevaux ;
 C. Gabiat, ancien député ;
 Georges Gaulis ;
 A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;
 Amiral Gervais ;
 Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
 Jean Gout, consul général ;
 Grandidier, de l'Institut ;
 Guieysse, ancien ministre ;
 Harmand, ambassadeur de France ;

J. Haussmann, receveur des finances ;
 Prince d'Hénin, sénateur ;
 Henry ;
 Lucien Hubert, député ;
 Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
 Lieutenant-colonel Jouinot-Gambetta ;
 Raymond Kœchlin ;
 Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
 Général de Lacroix ;
 Charles Lallemand, de l'Institut, inspecteur général des mines ;
 Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
 Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;
 A. Lebon, ancien ministre ;
 Général Lebon ;
 Leclère, ingénieur en chef des mines ;
 Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
 Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;
 Pierre Leroy-Beaulieu, député ;
 Colonel Levé ;
 Raphaël Georges Lévy,
 M^{me} Massieu, explorateur ;
 Claudius Madrolle, explorateur ;
 Marmottant, avoué ;
 Louis Marin, député ;
 Mège, ancien député ;
 Mellier, président des Eaux et Electricité de l'Indo-Chine ;
 Marcel Monnier, explorateur ;
 Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
 Baron de Neufize ;
 Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
 Comte d'Ormesson ;
 Maurice Ordinaire, ancien député ;
 Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;
 Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;
 Ed. Payen ;
 D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;
 De Peyerimhoff de Fontenelle ;
 René Pinon ;
 Ch. Prévot, sénateur ;
 Raiberti, député ;
 L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;
 A. Ribot, de l'Académie française ;
 P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
 Baron Roulleaux-Dugage, député ;
 Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;
 Albin Rozet, député ;
 Saint-Germain, sénateur ;
 Sallandrouze de la Mornaix ;
 A. Salles, inspecteur des Colonies ;
 Christian Schefer ;
 Le P. Scheil, de l'Institut ;
 Spronck, député ;
 Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;
 Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
 S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
 Steeg, député, ministre de l'Intérieur ;
 Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;
 André Tardieu ;
 Commandant de Thomasson ;
 Général de Torcy ;
 J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
 P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman ;
 Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa douzième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,
EUG. ETIENNE.
GUILLAIN.
DE MOUSTIER.
DE REVERSEAUX.

Le président,
EMILE SENART

DÉTACHER ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité

DÉTACHER CE BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION AU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de } 25 à 300 francs a la qualité d'Adhérent.
300 à 1000 — a le titre de Donateur.
1000 et au-dessus — Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité) _____

adresse, _____

souscrits au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de _____

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)
un chèque

SIGNATURE : _____

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile⁽¹⁾

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr. Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires. N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

Si vous voulez faire de la

PHOTOGRAPHIE

ou du

CINÉMATOGRAPHE

Adressez-vous au Constructeur

G. MENDEL

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR
PARIS

10
ET 10 BIS
BOULEVARD
BONNE-NOUVELLE
PARIS

LE MEILLEUR MARCHÉ DU MONDE

MODÈLES SPÉCIAUX POUR LES COLONIES

TÉLÉPHONE
213-11

ADRESSE TÉLÉGRAPH.
Photociné

CINÉMA

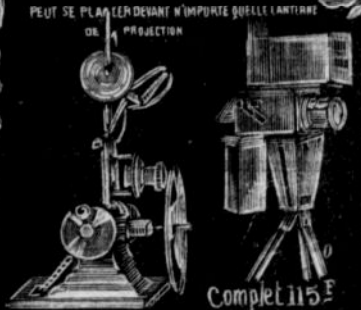
MANUFACTURE FRANÇAISE DE CINÉMATOGRAPHES ET FILMS

GEORGES MENDEL

constructeur breveté

10 BIS B^D Bonne Nouvelle, PARIS

NOUVEAU CINÉMATOGRAPHE BREVETÉ S.G.D.G.
"L'HISTORIOGRAPH" N°1
PEUT SE PLACER DEVANT N'IMPORTE QUELLE LANTERNE DE PROJECTION




Complet 115^{fr}

"Le Sans Rival"

NOUVEL APPAREIL pour la FERROTYPÉ
(PHOTOGRAPHIE sur TOLÉ EMULSIONNÉE SENSIBLE)

Cinéma Chantant
PROJEUR PAR SIMPLE ACCÉLÉRATEUR



LE NOUVEL APPAREIL DE SYNCHRONISME
S'ADAPTE SUR N'IMPORTE QUEL CINÉMATOGRAPHE 500'

VOULEZ-VOUS GAGNER 100 FRANCS PAR JOUR
EXPLOITÉS RAPIDEMENT N'IMPORTE QU'

LE CINÉZOOTROPE BREVETÉ S.G.D.G.
NOUVEL APPAREIL VISIBLE EN PLEIN JOUR
pour 10 ou 22 personnes




LES FILMS de
GEO-MENDEL
ASSURENT LE SUCCÈS

ENVOI FRANCO
du
CATALOGUE SPÉCIAL

LE GÉNÉRATEUR TRIOMPHANT 65'
LAMPES L'ÉBLOUISANTE 90'

CINÉMATOGRAPHE PARTOUT

Le Gramo "Tonnerre"
A AIR COMPRIMÉ



TRANSFORMATION DE N'IMPORTE QUEL CINÉMATOGRAPHE 175'

TÉLÉPHONE 213-11

AUTOHOTO

Catalogue franco sur demande 10 bis, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS



Marque déposée

CRÉSYL-JEYES

DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 p. 100, Deux cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Étoiers, Puits, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom " JEYES "

BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1^{ER} ARR.)

Vêtements

& Equipements

Coloniaux

Imperméabilité

— garantie —



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR
DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.
ACCOUCHEMENTS, CHIRURGIE, MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100°. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES, DIARRHÉES
GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTERIES, PESTE, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un peu d'eau
ou tasse de tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES { BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique
{ ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR)
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE

Remplace l'IODOFORME

S^{te} de l'ANIODOL, 32, Rue des Mathurins. PARIS et toutes Drogueries et Pharmacies.
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

EN VOYAGE - EN EXCURSION - AUX COLONIES

LES

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

permettent de transformer instantanément toute eau potable en

EAU ALCALINE ET GAZEUSE

LES

Comprimés Vichy-État

fabriqués avec les

SELS VICHY-ÉTAT

contiennent tous les principes actifs des

Eaux de VICHY-ÉTAT

CÉLESTINS

GRANDE-GRILLE

HOPITAL

SE MÉFIER des IMITATIONS



LES

Comprimés Vichy-État

ne se vendent qu'en

**FLACONS de
100 COMPRIMÉS**

marqués **2 francs**

**3 à 5 comprimés pour un verre
12 à 15 comprimés pour un litre**

EXIGER LA MARQUE :

VICHY-ÉTAT

Fabrique de Perles et de Verroteries Coloniales
SPÉCIALITÉS POUR L'AFRIQUE

AD. SCHWENK

& Jacob H. Jeiteles Sohn

37-39, Rue Réaumur, 37-39. — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891
MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889
LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
EXPOSITION UNIVERSELLE CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables - Corail imitation - Ambre
vrai et imitation - Perles argentées
Cornaline imitation - Oregos - Pennès, etc.

Djigidas. — Baïaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis
Amulettes. — Bracelets. — Bagues. — Colliers.

Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.

PUBLICITÉ

*Pour tout ce qui concerne la publicité dans
le « Bulletin du Comité de l'Asie Française »
s'adresser à M. PRUDHON, 50, rue Saint-
Lambert (XV^e).*

ACHAT D'IVOIRE BRUT

E. HÉNIN, 175, rue du TEMPLE
PARIS (3^e arrond^t)

Téléphone : 4028-51

Travaux d'Ivoire à Façon

BILLES, BILLARDS et ACCESSOIRES

Tous articles de Jeux

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, révision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Livret-Guide illustré des réseaux est-algérien et oranais.

L'Administration des chemins de fer de l'Etat fait éditer un Livret-Guide illustré de ses réseaux algériens.

Le Livret-Guide artistique dont la couverture, en couleurs, reproduit l'une des œuvres du maître Dinet, est composé de 43 pages de description, illustrées de plusieurs autres œuvres du maître et de 50 similigravures, ainsi que d'une carte en couleurs des réseaux est-algérien et oranais.

Il est mis en vente au prix de 0 fr. 40 dans les bibliothèques des gares du réseau de l'Etat, dans ses bureaux de ville et les principales agences de voyages de Paris.

Ce Livret-Guide est également adressé franco, à domicile, contre l'envoi de sa valeur, en timbres-poste, au secrétariat de la direction (publicité), 20, rue de Rome, à Paris.

Les grandes légendes de Bretagne en cartes postales.

L'administration des chemins de fer de l'Etat vient de faire paraître, sous forme de pochette, les *Grandes Légendes de Bretagne* en cartes postales illustrées.

La pochette contenant 10 légendes et 10 cartes postales détachables est mise en vente au prix de 0 fr. 50 dans les bibliothèques des gares du réseau de l'Etat ou rdersée. franco, à domicile, contre l'envoi de cette somme, en timbres-poste, au secrétariat de la direction (publicité), 20, rue de Rome, à Paris.

CHEMINS DE FER D'ORLEANS, DU MIDI, DU NORD DE L'ESPAGNE, DE MADRID-SARAGOSSE-ALICANTE, ANDALOUS, DU SUD DE L'ESPAGNE ET DE BOBADILLA A ALGESIRAS

Voyages d'automne en Espagne et au Maroc.

Pour faciliter les excursions en Espagne et au Maroc pendant l'automne, saison très favorable pour la visite de ces pays, la Compagnie d'Orléans délivrera du 15 septembre au 31 octobre 1912, au départ de Paris, des billets spéciaux de 1^{re} et 2^e classes, à prix très réduits, permettant d'atteindre Madrid, Cordoue, Séville, Cadix, Grenade, Malaga et Algésiras et comportant dix itinéraires différents.

Validité pour le retour jusqu'au 31 décembre 1912, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

Faculté d'arrêt : en France, à Bordeaux, Bayonne et Hendaye; en Espagne, à tous les points du parcours.

Exemple de l'un des itinéraires précités :

PARIS A ALGESIRAS

Via Bordeaux, Irun, Madrid, Cordoue, Bobadilla.
Aller et Retour

1 ^{re} classe	286 francs
2 ^e classe	209 francs

Les voyageurs munis de billets pour Séville trouveront à cette gare, du 15 septembre au 30 novembre inclus, des billets d'excursions valables 30 jours pour Xérès, Cadix et Grenade (1^{re} classe : 63 pesetas 10; 2^e classe : 47 pesetas 10).

D'Algésiras à Tanger, traversée en 2 heures 1/2 environ

CHEMIN DE FER D'ORLEANS

Service bi-hebdomadaire. Paris-Madrid-Algésiras-Tanger. Trajet en 53 heures.

Le service rapide entre Paris, Madrid, Algésiras et Tanger qui fonctionne actuellement une fois par semaine et dont l'importance s'accroît avec le développement des affaires au Maroc, deviendra bi-hebdomadaire à dater du 6 janvier prochain au départ de Madrid.

Ce service est constitué, on le sait, entre Paris et Madrid et Algésiras, par un wagon-lit direct. Les horaires seront les suivants à partir de la date ci-dessus :

A l'aller : Départ de Paris quai d'Orsay, les lundi et vendredi, à midi 16; arrivée à Madrid-Nord les mardi et samedi à 2 h. 12 soir; départ de Madrid Atocha les mardi et samedi à 8 h. 20 soir; arrivée à Algésiras les mercredi et dimanche à 2 heures soir.

Au retour : Départ d'Algésiras les jeudi et lundi à 3 h. 5 soir, arrivée à Madrid-Atocha les vendredi et mardi à 9 h. 5 matin; départ de Madrid-Nord les vendredi et mardi à 8 heures soir, arrivée à Paris quai-d'Orsay les samedi et mercredi à 9 h. 33 soir.

Entre Algésiras et Tanger : traversée en 2 heures et demie environ.

Facilités de circulation

accordées aux ouvriers agricoles.

Une réduction de 50 % sur le prix des places de 3^e classe du tarif général sera accordée jusqu'au 30 novembre 1912 et sous réserve d'un parcours simple de 100 kilomètres au minimum, soit 200 kilomètres, aller et retour, aux ouvriers agricoles se rendant d'une gare quelconque du réseau d'Orléans à une gare quelconque des sections de Juvisy à Port-de-Piles, *via* Orléans ou *via* Vendôme, Auneau à Bellegarde-Quiers, *via* Pithiviers, Orléans à Malesherbes, à Gien, à Montargis et à Argenton, Tours à Saincaize et à La Châtre, Port-de-Piles à La Châtre *via* Argenton.

Les ouvriers paieront place entière à l'aller, mais lors de leur voyage de retour, qui devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de deux mois, ils seront transportés gratuitement sur présentation d'un certificat visé par le maire de leur commune d'origine et par le maire de la commune où ils auront été employés constatant qu'ils sont ouvriers agricoles.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Voyages circulaires à prix réduits en Provence et aux Pyrénées.

Prix : 1^{er}, 2^e et 3^e parcours, 68 fr. en 1^{re} classe; 51 fr. en 2^e classe. 4^e, 5^e, 6^e et 7^e parcours, 91 fr. en 1^{re} classe; 68 fr. en 2^e classe. 8^e parcours, 114 fr. en 1^{re} classe, 87 fr. en 2^e classe.

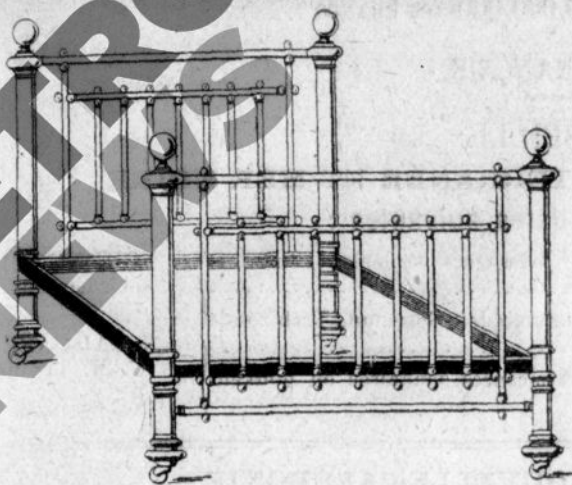
Le 8^e parcours peut, au moyen de billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits de ou pour Marseille, s'étendre de Marseille sur le littoral jusqu'à Hyères, Cannes, Nice ou Menton, etc., au choix du voyageur.

Durée : 20 jours pour les sept premiers parcours et 25 jours pour le huitième.

Faculté de prolongation moyennant supplément 10 %.

Adresse télégraphique : FLEM-PARIS

Adresse téléphonique : 422-17, 314-22



Fabrique de MATÉRIEL COLONIAL ET DE CAMPEMENT

Tentes, Lits, Tables et Meubles pliants
Malles et Cantines en bois et en tôles d'acier
Pharmacies de voyage, etc. Tarif A. E. C. envoyé franco

PROCÉDÉ DE FILTRATION ET D'ÉPURATION DES EAUX
du D^r LAMBERT

Ancien directeur de l'Institut Pasteur de Saïgon
par les poudres « Manganites ».

Tarif et notice spéciale sur demande.

MAISONS FLEM & PICOT RÉUNIES
R. HENRY, Ing. E.C.P. & F. POISSON, SUCC.

Maison principale : 40-42, rue Louis-Blanc, Paris
Succursale : 5, rue Richelieu (Opéra), Paris

LITS MÉTALLIQUES
LITS - SOMMIERS - MOUSTIQUAIRES
PLIANTS et DÉMONTABLES GENRE ANGLAIS

Albums et Tarifs A. E. C. envoyés sur demande

Demander les conditions spéciales
pour MM. les Membres et Adhérents du Comité de l'Asie Française.



Eau de Table Gazeuse Idéale

VALS SAINT-JEAN

Eau de régime

Filtre Pasteurisateur Mallié
RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission
des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES
1^{er} PRIX MONTYON
HORS CONCOURS
Exposition Univers., Paris 1900
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY
Exposition coloniale de Marseille 1906
155, Faubourg Poissonnière
PARIS



COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Lignes Postales et Commerciales de MÉDITERRANÉE ET MER NOIRE

Du 7 Octobre 1912 aux dates suivantes :

Jeu	10 Oct.	midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Juffa et Beyrouth (1).....	ORÉNOQUE C. Combin.
Samedi	12 —	4 h. s.	Pour Calamata, Le Pirée, Smyrne, Constantinople, Samsoun, Trébizonde Batoum (1)..... (1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires ou pouvant résulter du conflit italo-turc.	CAUCASE C. M. Tivolle.

Lignes Postales d'AUSTRALIE ET NOUVELLE-CALÉDONIE

Mercredi	16 Oct.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides).....	ARMAND-BÉHIC C. Lafont.
----------	---------	----------	---	----------------------------

Lignes Postales des INDES, CHINE ET JAPON

Dimanche	20 Oct.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama..... Correspondances : à Colombo avec l'Armand-Béhic pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1 ^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2 ^o pour Bangkok.	ERNEST-SIMONS C. Brunot.
Dimanche	3 Nov.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama..... Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1 ^o pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haïphong; 2 ^o pour Bangkok.	CALÉDONIEN C. X.

Lignes Postales de l'OCÉAN INDIEN

Mercredi	16 Oct.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé, Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice..... Correspondances à Diégo-Suarez : 1 ^o pour Nossi-Bé, Analalave et Majunga; 2 ^o dix jours après l'arrivée à Diégo-Suarez, départ pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni; 3 ^o pour les ports Est de Madagascar, Fort Dauphin, Tuléar, les ports de la côte Ouest de Madagascar jusqu'à Majunga inclus.	DJEMNAH * C. Melber.
Mercredi	30 —	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice..... Correspondance à Majunga pour les ports de la côte Ouest de Madagascar, Tuléar Durban, Fort-Dauphin, les ports de la côte Est de Madagascar. Correspondance à Diégo-Suarez pour les ports de la côte Est de Madagascar, Fort-Dauphin, Lourenço-Marquez, Tuléar, les ports de la côte Ouest de Madagascar jusqu'à Majunga inclus.	SALAZIE * C. Léréquier.

DÉPARTS DE MARSEILLE, DU HAVRE ET DE LONDRES

Ligne Commerciale de LONDRES (marchandises seulement)

Dimanche	6 Oct.		De Londres pour le Havre et Marseille.....	MEMPHIS C. Baye.
Lundi	7 —		Du Havre pour Marseille.....	
Vendredi	11 —		De Marseille pour le Havre et Londres.....	SIDON
Jeu	17 —		De Londres pour le Havre et Marseille.....	C. Cauchois.
Vendredi	18 —		Du Havre pour Marseille.....	MEDOC C. Hermieu

DÉPARTS D'ANVERS ET DE MARSEILLE

Ligne Commerciale d'EXTRÊME-ORIENT

Vendredi	1 ^{er} Novembre	D'Anvers	Pour Port-Saïd, Suez, Colombo, Yokohama, Kobé, Moji, Chinwangtao, Changhaï.....	TUNNAN C. Mourard.
----------	--------------------------	----------	---	-----------------------

DÉPARTS DE DUNKERQUE, LE HAVRE, MARSEILLE

Ligne Commerciale de l'INDOCHINE

Dimanche	13 Oct.		De Dunkerque	Pour Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong.....	EL-KANTARA C. Dorise.
Jeu	17 —		Du Havre		
Mercredi	30 —		De Marseille		
			De Toulon		

* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut ;
 Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ;
 GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ;
 marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;
 Trésorier : M. CHARLES GEORGES-PICOT, ancien inspecteur des finances ;
 Secrétaires généraux { Comte DE LABRY ;
 Baron L. DE CONTENSON.

Membres :

MM.

Adam, député ;
 Général d'Amade ;
 Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
 Aymonier, ancien directeur de l'Ecole Coloniale ;
 Aynard, député, régent de la Banque de France ;
 Marquis de Barthélemy, explorateur ;
 Bapst, ministre plénipotentiaire ;
 Beau, ministre plénipotentiaire ;
 Philippe Berthelot, ministre plénipotentiaire ;
 Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
 Bertin, membre de l'Institut ;
 Benoit-Oriol, ancien député ;
 Bons d'Anty, consul général de France ;
 De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
 Prince Roland Bonaparte ;
 De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
 Paul Bourde ;
 Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
 Casenave, ministre plénipotentiaire ;
 Comte Jean de Castellane ;
 J. Chailley, député ;
 Chavannes, membre de l'Institut ;
 Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
 Charles-Roux, ancien député ;
 Chastenot, député ;
 A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;
 Baron Denys Cochin, député ;
 Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;
 Henri Cordier, de l'Institut ;
 Baron de Courcel, ambassadeur de France ;
 J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
 Delafosse, député ;
 C. Depincé ;
 Deschanel, de l'Académie Française, député ;
 Descos, ministre de France à Belgrade ;
 J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
 Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;
 Dubail, ministre plénipotentiaire ;
 E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;
 Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
 Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;
 Finot, anc. dir. de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;
 Henri Froidevaux ;
 C. Gabiat, ancien député ;
 Georges Gaulis ;
 A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;
 Amiral Gervais ;
 Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
 Jean Gout, consul général ;
 Grandidier, de l'Institut ;
 Guieysse, ancien ministre ;
 Harmand, ambassadeur de France ;

J. Haussmann, receveur des finances ;
 Prince d'Hénin, sénateur ;
 Henry ;
 Lucien Hubert, député ;
 Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
 Lieutenant-colonel Jouinot-Gambetta ;
 Raymond Kœchlin ;
 Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
 Général de Lacroix ;
 Charles Lallemand, de l'Institut, inspecteur général des mines ;
 Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
 Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;
 A. Lebon, ancien ministre ;
 Général Lebon ;
 Leclère, ingénieur en chef des mines ;
 Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
 Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;
 Pierre Leroy-Beaulieu, député ;
 Général Levé ;
 Raphaël Georges Lévy,
 M^{me} Massieu, explorateur ;
 Claudius Madrolle, explorateur ;
 Marmottant, avoué ;
 Louis Marin, député ;
 Mège, ancien député ;
 Mellier, président des Eaux et Electricité de l'Indo-Chine ;
 Marcel Monnier, explorateur ;
 Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
 Baron de Neufize ;
 Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
 Comte d'Ormesson ;
 Maurice Ordinaire, ancien député ;
 Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;
 Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;
 Ed. Payen ;
 D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;
 De Peyerimhoff de Fontenelle ;
 René Pinon ;
 Ch. Prévot, sénateur ;
 Raiberti, député ;
 L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;
 A. Ribot, de l'Académie française ;
 P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
 Baron Roulleaux-Dugage, député ;
 Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;
 Albin Rozet, député ;
 Saint-Germain, sénateur ;
 Sallandrouze de la Mornaix ;
 A. Salles, inspecteur des Colonies.
 Christian Schefer ;
 Le P. Scheil, de l'Institut ;
 Spronck, député ;
 Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;
 Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
 S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
 Steeg, député, ministre de l'Intérieur ;
 Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;
 André Tardieu ;
 Commandant de Thomasson ;
 Général de Torcy ;
 J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
 P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman.
 Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa douzième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qu. s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

DE REVERSEAUX.

Le président,

EMILE SENART

DÉTACHER ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION AU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de $\left\{ \begin{array}{l} 25 \text{ à } 300 \text{ francs} \\ 300 \text{ à } 1000 \text{ —} \\ 1000 \text{ et au-dessus} \end{array} \right.$ a la qualité d'Adhérent.
a le titre de Donateur.
Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité) _____

adresse, _____

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de _____

que veuillez trouver inclus en $\left\{ \begin{array}{l} \text{un mandat } (1) \\ \text{un chèque} \end{array} \right.$

SIGNATURE : _____

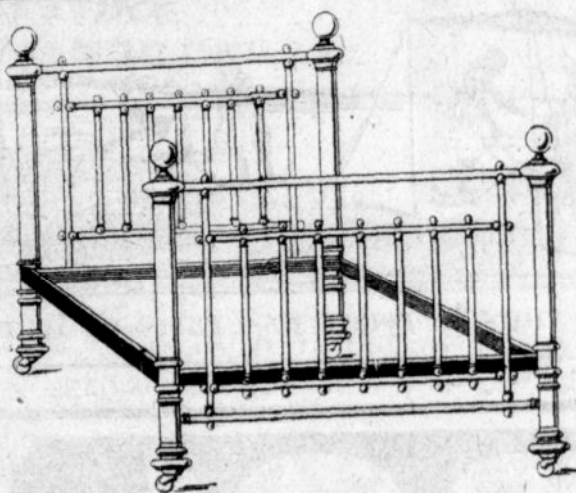
que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile⁽¹⁾

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr. Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires.
N.-B. — Les souscripteurs inscrits, avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

Adresse télégraphique : FLEM-PARIS

Adresse téléphonique : 422-17. 314-22



Fabrique de MATÉRIEL COLONIAL ET DE CAMPEMENT

Tentes, Lits, Tables et Meubles pliants
Malles et Cantines en bois et en tôles d'acier
Pharmacies de voyage, etc. Tarif A. E. C. envoyé franco

PROCÉDÉ DE FILTRATION ET D'ÉPURATION DES EAUX
du D^r LAMBERT

Ancien directeur de l'Institut Pasteur de Saïgon
par les poudres « Manganites ».

Tarif et notice spéciale sur demande.

MAISONS FLEM & PICOT RÉUNIES
R. HENRY, Ing. E.C.P. & F. POISSON, SUCG.

Maison principale : 40-42, rue Louis-Blanc, Paris
Succursale : 5, rue Richelieu (Opéra), Paris

LITS MÉTALLIQUES
LITS - SOMMIERS - MOUSTIQUAIRES
PLIANTS et DÉMONTABLES GENRE ANGLAIS

Albums et Tarifs A. E. C. envoyés sur demande

Demander les conditions spéciales
pour MM. les Membres et Adhérents du Comité de l'Asie Française.





CRÉSYL-JEYES



DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires

Marque déposée

Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 p. 100, Deux cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Éviers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom " JEYES "

BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1^{ER} ARR.)

Vêtements
& Equipements
Coloniaux

Imperméabilité
= garantie =



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR

DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.

ACCOUCHEMENTS, CHIRURGIE, MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100^e. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES, DIARRHÉES

GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTERIES, PESTE, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un peu d'eau ou tasse de tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES { BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique
{ ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR)
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE
Remplace l'iodoforme

S^{te} de l'ANIODOL, 32, Rue des Mathurins. PARIS et toutes Drogueries et Pharmacies.
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

EN VOYAGE - EN EXCURSION - AUX COLONIES

LES

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

permettent de transformer instantanément toute eau potable en

EAU ALCALINE ET GAZEUSE

LES

Comprimés Vichy-État

fabriqués avec les

SELS VICHY-ÉTAT

contiennent tous les principes actifs des

EAUX de VICHY-ÉTAT

CÉLESTINS

GRANDE-GRILLE

HOPITAL

SE MÉFIER des IMITATIONS



LES

Comprimés Vichy-État

ne se vendent qu'en

FLACONS de

100 COMPRIMÉS

marqués 2 francs

3 à 5 comprimés pour un verre

12 à 15 comprimés pour un litre

EXIGER LA MARQUE :

VICHY-ÉTAT

Fabrique de Perles et de Verroteries Coloniales
SPÉCIALITÉS POUR L'AFRIQUE

AD. SCHWENK

& Jacob H. Jeitelés Sohn

37-39, Rue Réaumur, 37-39. — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1894

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE

EXPOSITION UNIVERSELLE CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables - Corail imitation - Ambre
vrai et imitation - Perles argentées
Cornaline imitation - Oregos - Pennès, etc.

Djigidas. — Baïaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis
Amulettes. — Bracelets. — Bagues. — Colliers.

Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans
le « Bulletin du Comité de l'Asie Française »
s'adresser à M. PRUDHON, 50, rue Saint-
Lambert (XV^e).

ACHAT D'IVOIRE BRUT

E. HÉNIN, 175, rue du TEMPLE
Téléphone : 1028 51, PARIS (3^e arrond^t)

Travaux d'Ivoire à Façon

BILLES, BILLARDS et ACCESSOIRES

Tous articles de Jeux

Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission
des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée S.G.D.G. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES

1^{er} PRIX MONTYON

HORS CONCOURS

Exposition Univers., Paris 1900

HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY

Exposition coloniale de Marseille 1906

155, Faubourg Poissonnière
PARIS



Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Livret-Guide illustré des réseaux est-algérien et oranais.

L'Administration des chemins de fer de l'Etat fait éditer un Livret-Guide illustré de ses réseaux algériens.

Le Livret-Guide artistique dont la couverture, en couleurs, reproduit l'une des œuvres du maître Dinet, est composé de 43 pages de description, illustrées de plusieurs autres œuvres du maître et de 50 similigravures, ainsi que d'une carte en couleurs des réseaux est-algérien et oranais.

Il est mis en vente au prix de 0 fr. 40 dans les bibliothèques des gares du réseau de l'Etat, dans ses bureaux de ville et les principales agences de voyages de Paris.

Ce Livret-Guide est également adressé franco, à domicile, contre l'envoi de sa valeur, en timbres-poste, au secrétariat de la direction (publicité), 20, rue de Rome, à Paris.

Les grandes légendes de Bretagne en cartes postales.

L'administration des chemins de fer de l'Etat vient de faire paraître, sous forme de pochette, les *Grandes Légendes de Bretagne* en cartes postales illustrées.

La pochette contenant 10 légendes et 10 cartes postales détachables est mise en vente au prix de 0 fr. 50 dans les bibliothèques des gares du réseau de l'Etat ou adressée franco, à domicile, contre l'envoi de cette somme, en timbres-poste, au secrétariat de la direction (publicité), 20, rue de Rome, à Paris.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS, DU MIDI, DU NORD DE L'ESPAGNE, DE MADRID-SARAGOSSE-ALICANTE, ANDALOUS, DU SUD DE L'ESPAGNE ET DE BOBADILLA A ALGESIRAS

Voyages d'automne en Espagne et au Maroc.

Pour faciliter les excursions en Espagne et au Maroc pendant l'automne, saison très favorable pour la visite de ces pays, la Compagnie d'Orléans délivrera du 15 septembre au 31 octobre 1912, au départ de Paris, des billets spéciaux de 1^{re} et 2^e classes, à prix très réduits, permettant d'atteindre Madrid, Cordoue, Séville, Cadix, Grenade, Malaga et Algésiras et comportant dix itinéraires différents.

Validité pour le retour jusqu'au 31 décembre 1912, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

Faculté d'arrêt : en France, à Bordeaux, Bayonne et Hendaye; en Espagne, à tous les points du parcours.

Exemple de l'un des itinéraires précités :

PARIS A ALGESIRAS

Via Bordeaux, Irun, Madrid, Cordoue, Bobadilla, Aller et Retour

1 ^{re} classe	286 francs
2 ^e classe.....	209 francs

Les voyageurs munis de billets pour Séville trouveront à cette gare, du 15 septembre au 30 novembre inclus, des billets d'excursions valables 30 jours pour Xérès, Cadix et Grenade (1^{re} classe: 63 pesetas 10; 2^e classe: 47 pesetas 10).

D'Algésiras à Tanger, traversée en 2 heures 1/2 environ.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Service bi-hebdomadaire. Paris-Madrid-Algésiras-Tanger. Trajet en 53 heures.

Le service rapide entre Paris, Madrid, Algésiras et Tanger qui fonctionne actuellement une fois par semaine et dont l'importance s'accroît avec le développement des affaires au Maroc, deviendra bi-hebdomadaire à dater du 6 janvier prochain au départ de Madrid.

Ce service est constitué, on le sait, entre Paris et Madrid et Algésiras, par un wagon-lit direct. Les horaires seront les suivants à partir de la date ci-dessus :

A l'aller : Départ de Paris quai d'Orsay, les lundi et vendredi, à midi 16; arrivée à Madrid-Nord les mardi et samedi à 2 h. 12 soir; départ de Madrid Atocha les mardi et samedi à 8 h. 20 soir; arrivée à Algésiras les mercredi et dimanche à 2 heures soir.

Au retour : Départ d'Algésiras les jeudi et lundi à 3 h. 5 soir, arrivée à Madrid-Atocha les vendredi et mardi à 9 h. 5 matin; départ de Madrid-Nord les vendredi et mardi à 8 heures soir, arrivée à Paris quai-d'Orsay les samedi et mercredi à 9 h. 33 soir.

Entre Algésiras et Tanger : traversée en 2 heures et demie environ.

Facilités de circulation

accordées aux ouvriers agricoles.

Une réduction de 50 % sur le prix des places de 3^e classe du tarif général sera accordée jusqu'au 30 novembre 1912 et sous réserve d'un parcours simple de 100 kilomètres au minimum, soit 200 kilomètres, aller et retour, aux ouvriers agricoles se rendant d'une gare quelconque du réseau d'Orléans à une gare quelconque des sections de Juvisy à Port-de-Piles, *via* Orléans ou *via* Vendôme, Auneau à Bellegarde-Quiers, *via* Pithiviers, Orléans à Malesherbes, à Gien, à Montargis et à Argenton, Tours à Saincaize et à La Châtre, Port-de-Piles à La Châtre *via* Argenton.

Les ouvriers paieront place entière à l'aller, mais lors de leur voyage de retour, qui devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de deux mois, ils seront transportés gratuitement sur présentation d'un certificat visé par le maire de leur commune d'origine et par le maire de la commune où ils auront été employés constatant qu'ils sont ouvriers agricoles.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Voyages circulaires à prix réduits en Provence et aux Pyrénées.

Prix : 1^{er}, 2^e et 3^e parcours, 68 fr. en 1^{re} classe; 51 fr. en 2^e classe. 4^e, 5^e, 6^e et 7^e parcours, 91 fr. en 1^{re} classe; 68 fr. en 2^e classe. 8^e parcours, 114 fr. en 1^{re} classe, 87 fr. en 2^e classe.

Le 8^e parcours peut, au moyen de billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits de ou pour Marseille, s'étendre de Marseille sur le littoral jusqu'à Hyères, Cannes, Nice ou Menton, etc., au choix du voyageur.

Durée : 20 jours pour les sept premiers parcours et 25 jours pour le huitième.

Faculté de prolongation moyennant supplément 10 %.

Si vous voulez faire de la

PHOTOGRAPHIE

ou du

CINÉMATOGRAPHE

Adressez-vous au Constructeur

G. MENDEL

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR
PARIS

**10
ET 10 BIS
BOULEVARD
BONNE-NOUVELLE
PARIS**

ADRESSE TÉLÉGRAPH.

Photociné

TÉLÉPHONE
213-11

LE MEILLEUR MARCHÉ DU MONDE
MODÈLES SPÉCIAUX POUR LES COLONIES

CINÉMA

MANUFACTURE FRANÇAISE DE CINÉMATOGRAPHES ET FILMS

GEORGES MENDEL
constructeur breveté
10^{BIS} B^D Bonne Nouvelle, PARIS

TÉLÉPHONE 213-11

LES FILMS
GEO-MENDEL
ASSURENT LE SUCCÈS

NOUVEAU CINÉMATOGRAPHE BREVETÉ S.C.D.C.
"L'HISTORIOGRAPH" N°1
PEUT SE PLACER DEVANT N'IMPORTE QUELLE LANTERNE DE PROJECTION

Cinéma chantant
Le NOUVEL APPAREIL DE SYNCHRONISME
S'ADAPTE SUR N'IMPORTE QUEL CINÉMATOGRAPHE 500!
VOULEZ-VOUS CACHER 100 FRANCS PAR JOUR
EXPLOITEZ RAPIDEMENT N'IMPORTE QUEL
LE CINÉZOOTROPE BREVETÉ S.G.D.G.
NOUVEL APPAREIL VISIBLE EN PLEIN JOUR
POUR 10 ou 22 personnes

LE GÉNÉRATEUR TRIOMPHANT 65
ET LAMPE L'ÉBLOISSANTE 90
CINÉMATOGRAPHE PARTOUT
Le Gramo "Tonnerre"
A AIR COMPRIMÉ

NOUVEL APPAREIL pour la FERROTYPIC
(PHOTOGRAPHIE sur TOILE EMULSIONNÉE SENSIBLE)

175^F

AUTOPHOTO

Catalogue franco sur demande 10 bis, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS

Eau de Table Gazeuse Idéale

**VALS
SAINT-JEAN**

Eau de régime

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

Du 4 Novembre 1912 aux dates suivantes :

DÉPARTS DE MARSEILLE

Lignes Postales et Commerciales de MÉDITERRANÉE ET MER NOIRE

Jeu	7 Nov.	midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Juffa et Beyrouth (1).....	CORDILLÈRE C. Auméran.
Samedi	9 —	4 h. s.	Pour Calamata, Le Pirée, Smyrne, Constantinople, Samsoun, Trébizonde et Batoum (1).....	ISPAHAN C. Cousin.

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires ou pouvant résulter du conflit balkanique.

Lignes Postales d'AUSTRALIE ET NOUVELLE-CALÉDONIE

Mercredi	13 Nov.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa.....	SYDNEY C. Rat.
----------	---------	----------	--	-------------------

Lignes Postales des INDES, CHINE ET JAPON

Dimanche	17 Nov.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.....	AMAZONE C. Girard, l. de v.
			<i>Correspondances : à Colombo avec le Sydney pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haï-phong; 2° pour Bangkok.</i>	
Dimanche	1 ^{er} Déc.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.....	DUMBEA C. Sellier, c. de f.
			<i>Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quinhon, Tourane et Haï-phong; 2° pour Bangkok.</i>	

Lignes Postales de l'Océan Indien

Mercredi	13 Nov.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé, Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice.....	OXUS * C. Broc, l. de v.
			<i>Correspondances à Diégo-Suarez : 1° pour Nossi-Bé, Analalave et Majunga; 2° dix jours après l'arrivée à Diégo-Suarez, départ pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni.</i>	
Mercredi	27 —	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice.....	MELBOURNE * C. Riquier, l. de v.
			<i>Correspondance à Diégo-Suarez pour les ports de la côte Est de Madagascar, Fort-Dauphin, Tuléar, les ports de la côte Ouest de Madagascar jusqu'à Majunga inclus.</i>	

DÉPARTS DE MARSEILLE, DU HAVRE ET DE LONDRES

Ligne Commerciale de LONDRES (marchandises seulement)

Dimanche	3 Nov.		De Londres pour le Havre et Marseille.....	SIDON C. Cauchos.
Lundi	4 —		Du Havre pour Marseille.....	
Vendredi	8 —		De Marseille pour le Havre et Londres.....	NORMAND C. Guérin. BRETON C. Schwab.
Jeu	14 —		De Londres pour le Havre et Marseille.....	
Vendredi	15 —		Du Havre pour Marseille.....	

DÉPARTS D'ANVERS ET DE MARSEILLE

Ligne Commerciale d'EXTRÊME-ORIENT

Vendredi	1 ^{er} Novembre		D'Anvers	Pour Port-Saïd, Suez, Colombo, Yokohama, Kobé, Moji, Chinwangtao, Changhaï.....	YUNNAN C. Pietri.
Lundi	11 —		De Marseille		

DÉPARTS DE DUNKERQUE, LE HAVRE, MARSEILLE

Ligne Commerciale de l'INDOCHINE

Mercredi	13 Nov.		De Dunkerque	Pour Djibouti, Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong....	EUPHRATE C. Rosati.
Dimanche	17 —		Du Havre		
Samedi	30 —		De Marseille		

* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut ;
 Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ;
 GUILLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ;
 marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;
 Trésorier : M. CHARLES GEORGES-PICOT, ancien inspecteur des finances ;

Secrétaires généraux { Comte DE LABRY ;
 Baron L. DE CONTENSON.

Membres :

MM.

Adam, député ;
 Général d'Amade ;
 Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
 Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;
 Aynard, député, régent de la Banque de France ;
 Marquis de Barthélemy, explorateur ;
 Bapst, ministre plénipotentiaire ;
 Beau, ministre plénipotentiaire ;
 Philippe Berthelot, ministre plénipotentiaire ;
 Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
 Bertin, membre de l'Institut ;
 Benoit-Oriol, ancien député ;
 Bons d'Anty, consul général de France ;
 De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
 Prince Roland Bonaparte ;
 De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
 Paul Bourde ;
 Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
 Casenave, ministre plénipotentiaire ;
 Comte Jean de Castellane ;
 J. Chailley, député ;
 Chavannes, membre de l'Institut ;
 Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
 Charles-Roux, ancien député ;
 Chastenot, député ;
 A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;
 Baron Denys Cochin, député ;
 Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;
 Henri Cordier, de l'Institut ;
 Baron de Courcel, ambassadeur de France ;
 J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
 Delafosse, député ;
 C. Depincé ;
 Deschanel, de l'Académie Française, député ;
 Descos, ministre de France à Belgrade ;
 J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
 Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;
 Dubail, ministre plénipotentiaire ;
 E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;
 Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
 Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;
 Finot, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient ;
 Henri Froidevaux ;
 C. Gabiat, ancien député ;
 Georges Gaulis ;
 A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;
 Amiral Gervais ;
 Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
 Jean Gout, consul général ;
 Grandidier, de l'Institut ;
 Guieysse, ancien ministre ;
 Harmand, ambassadeur de France ;

J. Haussmann, receveur des finances ;
 Prince d'Hénin, sénateur ;
 Henry ;
 Lucien Hubert, député ;
 Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
 Lieutenant-colonel Jouinot-Gambetta ;
 Raymond Kœchlin ;
 Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
 Général de Lacroix ;
 Charles Lallemand, de l'Institut, inspecteur général des mines ;
 Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
 Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;
 A. Lebon, ancien ministre ;
 Général Lebon ;
 Leclère, ingénieur en chef des mines ;
 Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
 Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;
 Pierre Leroy-Beaulieu, député ;
 Général Levé ;
 Raphaël Georges Lévy,
 M^{me} Massieu, explorateur ;
 Claudius Madrolle, explorateur ;
 Marmottant, avoué ;
 Louis Marin, député ;
 Mège, ancien député ;
 Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;
 Marcel Monnier, explorateur ;
 Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
 Baron de Neufville ;
 Baron Hély d'Oissel, ancien député ;
 Comte d'Ormesson ;
 Maurice Ordinaire, ancien député ;
 Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;
 Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;
 Ed. Payen ;
 D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;
 De Peyerimhoff de Fontenelle ;
 René Pinon ;
 Ch. Prévot, sénateur ;
 Raiberti, député ;
 L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;
 A. Ribot, de l'Académie française ;
 P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
 Baron Roulleaux-Dugage, député ;
 Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;
 Albin Rozet, député ;
 Saint-Germain, sénateur ;
 Sallandrouze de la Mornaix ;
 A. Salles, inspecteur des Colonies.
 Christian Schefer ;
 Le P. Scheil, de l'Institut ;
 Spronck, député ;
 Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;
 Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
 S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
 Steeg, député, ministre de l'Intérieur ;
 Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;
 André Tardieu ;
 Commandant de Thomasson ;
 Général de Torcy ;
 J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
 P. de Vauréal, admin des Phares de l'Empire ottoman.
 Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa douzième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, là plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,

EUG. ETIENNE.

GUILLAIN.

DE MOUSTIER.

DE REVERSEAUX.

Le président,

EMILE SENART

DÉTACHER ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresser au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de { 25 à 300 francs a la qualité d'Adhérent.
300 à 1000 — a le titre de Donateur.
1000 et au-dessus — Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité) _____

adresse _____

souscris au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de _____

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)
un chèque

que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile⁽¹⁾

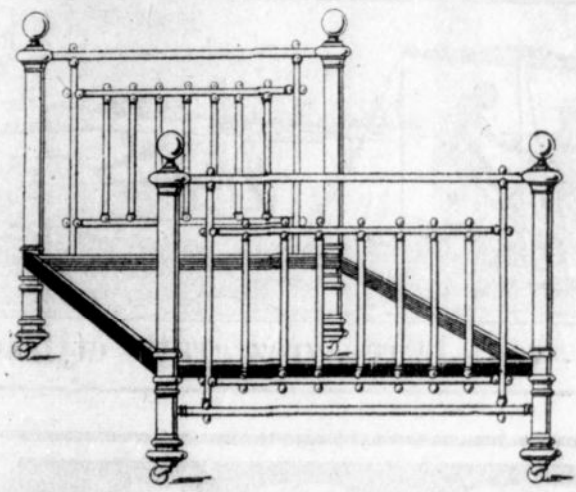
SIGNATURE : _____

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr. Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires. N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

Adresse télégraphique : FLEM-PARIS

Adresse téléphonique : 422-17, 314-22



Fabrique de MATÉRIEL COLONIAL ET DE CAMPEMENT

Tentes, Lits, Tables et Meubles pliants
Malles et Cantines en bois et en tôles d'acier
Pharmacies de voyage, etc. Tarif A. E. C. envoyé franco

PROCÉDÉ DE FILTRATION ET D'ÉPURATION DES EAUX du D^r LAMBERT

Ancien directeur de l'Institut Pasteur de Saïgon
par les poudres « Manganites ».

Tarif et notice spéciale sur demande.

MAISONS FLEM & PICOT RÉUNIES
R. HENRY, Ing. E. C. P. & F. POISSON, SUCC.

*Maison principale : 40-42, rue Louis-Blanc, Paris
Succursale : 5, rue Richelieu (Opéra), Paris*

LITS MÉTALLIQUES
LITS - SOMMIERS - MOUSTIQUAIRES
PLIANTS et DÉMONTABLES GENRE ANGLAIS

Albums et Tarifs A. E. C. envoyés sur demande

*Demander les conditions spéciales
pour MM. les Membres et Adhérents du Comité de l'Asie Française.*



GUIDES MADROLLE

Ouvrages sur les pays d'Extrême-Orient
Editions française et anglaise.

- CHINE DU NORD. Corée. 2^e édit. 15 fr.
- CHINE DU SUD. Philippines. 2^e édit. 15 fr.
- INDOCHINE. 2^e édit. En préparation.
- PÉKIN et ses environs. Edit. 1911. 5 fr.

- CHANG-HAI et la vallée du fleuve Bleu,
Edit. 1911. 5 fr.
- HANOI et ses environs. Edit. 1911. 3 fr.
- CORÉE. Edit. 1911. 2 fr.
- RUDIMENTS de la langue chinoise, par A. Vis-
SIÈRE. 2 fr.

Dépôt au Comité de l'Asie Française
21, Rue Cassette, à PARIS. — Téléphone : 732-84



CRÉSYL-JEYES



DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif, — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires

Marque déposée

Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 p. 100, Deux cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Éviers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom " JEYES "

BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1^{ER} ARR.)

Vêtements
& Equipements
Coloniaux

Imperméabilité
= garantie =



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^e à l'INSTITUT PASTEUR

DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.

ACCOUCHEMENTS, CHIRURGIE, MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100^e. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans **PLAIES** de toute nature, **FIÈVRES, DIARRHÉES**
GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTERIES, PESTE, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un peu d'eau ou tasse de tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES { BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique
{ ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M. FOUARD, Ch^e à l'INSTITUT PASTEUR)
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL **INSOLUBLE**
Remplace l'IODOFORME

S^{te} de l'ANIODOL, 32, Rue des Mathurins, PARIS et toutes Drogueries et Pharmacies.
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

EN VOYAGE - EN EXCURSION - AUX COLONIES

LES

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

permettent de transformer instantanément toute eau potable en

EAU ALCALINE ET GAZEUSE

LES

Comprimés Vichy-Etat

fabriqués avec les

SELS VICHY-ÉTAT

contiennent tous les principes actifs des

EAUX de VICHY-ÉTAT

CÉLESTINS

GRANDE-GRILLE

HOPITAL

SE MÉFIER des IMITATIONS



LES

Comprimés Vichy-Etat

ne se vendent qu'en

FLACONS de

100 COMPRIMÉS

marqués 2 francs

3 à 5 comprimés pour un verre

12 à 15 comprimés pour un litre

EXIGER LA MARQUE :

VICHY-ÉTAT

Fabrique de Perles et de Verroteries Coloniales
SPÉCIALITÉS POUR L'AFRIQUE

AD. SCHWENK

& Jacob H. Jeiteles Sohn

87-89, Rue Réaumur, 87-89. — PARIS

Fabrique à G. blonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1894

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE

EXPOSITION UNIVERSELLE CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables - Corail imitation - Ambre
vrai et imitation - Perles argentées

Cornaline imitation - Oregos - Pennès, etc.

Djiguidas. — Baiaccas — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis
Amulettes. — Bracelets. — Bagues. — Coilliers.

Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans
le « Bulletin du Comité de l'Asie Française »
s'adresser à M. PRUDHON, 50, rue Saint-
Lambert (XV^e).

ACHAT D'IVOIRE BRUT

E. HÉNIN, 175, rue du TEMPLE PARIS (3^e arrond^t)

Téléphone : 4028-51

Travaux d'Ivoire à Façon

BILLES, BILLARDS et ACCESSOIRES

Tous articles de Jeux

Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission
des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiaute, Brevetée S.G.D.G. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES

1^{er} PRIX MONTYON

HORS CONCOURS

Exposition Univers., Paris 1900

HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY

Exposition coloniale de Marseille 1906

155, Faubourg Poissonnière
PARIS



Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, révision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne. Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Livret-Guide illustré des réseaux est-algérien et oranais.

L'Administration des chemins de fer de l'Etat fait éditer un Livret-Guide illustré de ses réseaux algériens.

Le Livret-Guide artistique dont la couverture, en couleurs, reproduit l'une des œuvres du maître Dinet, est composé de 43 pages de description, illustrées de plusieurs autres œuvres du maître et de 50 similigravures, ainsi que d'une carte en couleurs des réseaux est-algérien et oranais.

Il est mis en vente au prix de 0 fr. 40 dans les bibliothèques des gares du réseau de l'Etat, dans ses bureaux de ville et les principales agences de voyages de Paris.

Ce Livret-Guide est également adressé franco, à domicile, contre l'envoi de sa valeur, en timbres-poste, au secrétariat de la direction (publicité), 20, rue de Rome, à Paris.

Les grandes légendes de Bretagne en cartes postales.

L'Administration des chemins de fer de l'Etat vient de faire paraître, sous forme de pochette, les *Grandes Légendes de Bretagne* en cartes postales illustrées.

La pochette contenant 10 légendes et 10 cartes postales détachables est mise en vente au prix de 0 fr. 50 dans les bibliothèques des gares du réseau de l'Etat ou rdressée, franco, à domicile, contre l'envoi de cette somme, en timbres-poste, au secrétariat de la direction (publicité), 20, rue de Rome, à Paris.

CHEMINS DE FER D'ORLEANS, DU MIDI, DU NORD DE L'ESPAGNE, DE MADRID-SARAGOSSE-ALICANTE, ANDALOUS, DU SUD DE L'ESPAGNE, ET DE BOBADILLA A ALGESIRAS

Voyages d'automne en Espagne et au Maroc.

Pour faciliter les excursions en Espagne et au Maroc pendant l'automne, saison très favorable pour la visite de ces pays, la Compagnie d'Orléans délivrera du 15 septembre au 31 octobre 1912, au départ de Paris, des billets spéciaux de 1^{re} et 2^e classes, à prix très réduits, permettant d'atteindre Madrid, Cordoue, Séville, Cadix, Grenade, Malaga et Algésiras et comportant dix itinéraires différents.

Validité pour le retour jusqu'au 31 décembre 1912, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

Faculté d'arrêt : en France, à Bordeaux, Bayonne et Hendaye; en Espagne, à tous les points du parcours.

Exemple de l'un des itinéraires précités :

PARIS A ALGESIRAS

Via Bordeaux, Irun, Madrid, Cordoue, Bobadilla.
Aller et Retour

1 ^{re} classe	286 francs
2 ^e classe.....	209 francs

Les voyageurs munis de billets pour Séville trouveront à cette gare, du 15 septembre au 30 novembre inclus, des billets d'excursions valables 30 jours pour Xérès, Cadix et Grenade (1^{re} classe : 63 pesetas 10; 2^e classe : 47 pesetas 10).

D'Algésiras à Tanger, traversée en 2 heures 1/2 environ.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Service bi-hebdomadaire. Paris-Madrid-Algésiras-Tanger. Trajet en 53 heures.

Le service rapide entre Paris, Madrid, Algésiras et Tanger qui fonctionne actuellement une fois par semaine et dont l'importance s'accroît avec le développement des affaires au Maroc, deviendra bi-hebdomadaire à dater du 6 janvier prochain au départ de Madrid.

Ce service est constitué, on le sait, entre Paris et Madrid et Algésiras, par un wagon-lit direct. Les horaires seront les suivants à partir de la date ci-dessus :

A l'aller : Départ de Paris quai d'Orsay, les lundi et vendredi, à midi 16; arrivée à Madrid-Nord les mardi et samedi à 2 h. 12 soir; départ de Madrid Atocha les mardi et samedi à 8 h. 20 soir; arrivée à Algésiras les mercredi et dimanche à 2 heures soir.

Au retour : Départ d'Algésiras les jeudi et lundi à 3 h. 5 soir, arrivée à Madrid-Atocha les vendredi et mardi à 9 h. 5 matin; départ de Madrid-Nord les vendredi et mardi à 8 heures soir, arrivée à Paris quai-d'Orsay les samedi et mercredi à 9 h. 33 soir.

Entre Algésiras et Tanger : traversée en 2 heures et demie environ.

Facilités de circulation

accordées aux ouvriers agricoles.

Une réduction de 50 % sur le prix des places de 3^e classe du tarif général sera accordée jusqu'au 30 novembre 1912 et sous réserve d'un parcours simple de 100 kilomètres au minimum, soit 200 kilomètres, aller et retour, aux ouvriers agricoles se rendant d'une gare quelconque du réseau d'Orléans à une gare quelconque des sections de Juvisy à Port-de-Piles, *via* Orléans ou *via* Vendôme, Auneau à Bellegarde-Quiers, *via* Pithiviers, Orléans à Malesherbes, à Gien, à Montargis et à Argenton, Tours à Saincaize et à La Châtre, Port-de-Piles à La Châtre *via* Argenton.

Les ouvriers paieront place entière à l'aller, mais lors de leur voyage de retour, qui devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de deux mois, ils seront transportés gratuitement sur présentation d'un certificat visé par le maire de leur commune d'origine et par le maire de la commune où ils auront été employés constatant qu'ils sont ouvriers agricoles.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Voyages circulaires à prix réduits en Provence et aux Pyrénées.

Prix : 1^{er}, 2^e et 3^e parcours, 68 fr. en 1^{re} classe; 51 fr. en 2^e classe. 4^e, 5^e, 6^e et 7^e parcours, 91 fr. en 1^{re} classe; 68 fr. en 2^e classe. 8^e parcours, 114 fr. en 1^{re} classe, 87 fr. en 2^e classe.

Le 8^e parcours peut, au moyen de billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits de ou pour Marseille, s'étendre de Marseille sur le littoral jusqu'à Hyères, Cannes, Nice ou Menton, etc., au choix du voyageur.

Durée : 20 jours pour les sept premiers parcours et 25 jours pour le huitième.

Faculté de prolongation moyennant supplément 10 %.

Révolution dans l'Art de la Projection !



Je fais moi même mon **ÉLECTRICITÉ** !
J'obtiens une projection DE 2^m.20 × 2^m
Je passe **TOUTES** les vues
du monde

le " **CINÉMA-SCOLAIRE-ÉLECTRIC** "
produit son Électricité

PARTOUT - POUR TOUS

Aucun danger

SIMPLICITÉ DE MANŒUVRE

APPAREIL DE HAUTE PRÉCISION passant et embobinant des films de 300 mètres, objectif grande luminosité, cône et condensateur livré avec sa source électrique, prêt à fonctionner avec 300 mètres de films, franco en tous pays. **450** francs.

Adresser demandes :

GEO MENDEL, Constr.

10 & 10^{bis}, Boul. Bonne-Nouvelle, PARIS

Téléphone : 213-11 — Adr. télégr. : Photociné.

Le " **CINÉMA SCOLAIRE ÉLECTRIC** " est
L'Attraction la plus sensationnelle

" Films-Stock " sujets variés : d'éducation, voyages, drames, féeries, comiques etc., en vente à 0 fr. 30 le mètre,

Eau de Table Gazeuse Idéale

**VALS
SAINT-JEAN**

Eau de régime

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

Du 2 Décembre 1912 aux dates suivantes :

DÉPARTS DE MARSEILLE

Lignes Postales et Commerciales de MÉDITERRANÉE ET MER NOIRE

Judi	5 Déc.	midi.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, et pour passagers seulement Juffa et Beyrouth (1).....	CORDILLÈRE C. Aumérat.	
Samedi	7 —	4 h. s.			Pour Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Samsoun, Trébizonde et Batoum (1).....
				(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires ou pouvant résulter du conflit balkanique.	SINAI C. Pernot.

Lignes Postales d'AUSTRALIE ET NOUVELLE-CALÉDONIE

Mercredi	11 Déc.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. (Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides).....	YARRA * C. Cazal.
----------	---------	----------	---	----------------------

Lignes Postales des INDES, CHINE ET JAPON

Dimanche	15 Déc.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.....	NÈRA * C. Fsbre.
			Correspondances : à Colombo avec le Yarra pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapore pour Batavia; à Saïgon pour Bangkok.	
Dimanche	29 —	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama.....	MAGELLAN * C. Charbonnel, l. de v.
			Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon pour Bangkok.	

Lignes Postales de l'OCÉAN INDIEN

Mercredi	11 Déc.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé, Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice.....	NATAL * C. X.
			Correspondances à Diégo-Suarez : pour Nossi-Bé, Analalave et Majunga.	
Mercredi	25 —	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice.....	ADGUR * C. X.

DÉPARTS DE MARSEILLE, DU HAVRE ET DE LONDRES

Ligne Commerciale de LONDRES. (marchandises seulement)

Vendredi	6 Déc.		De Marseille pour le Havre et Londres.....	BRETON C. Schwab.
Dimanche	8 —		De Londres pour le Havre et Marseille.....	
Lundi	9 —		Du Havre pour Marseille.....	SIDON C. Cauchois.
Dimanche	15 —		De Londres pour le Havre et Marseille.....	
Lundi	16 —		Du Havre pour Marseille.....	BASQUE C. Vidal.

DÉPARTS D'ANVERS ET DE MARSEILLE

Ligne Commerciale d'EXTRÊME-ORIENT

Dimanche	1 ^{er} Décembre		D'Anvers	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Colombo, Yokohama, Kobé, Moji, Changhaï.....	MEINAM C. Péronille.
Mercredi	14 —		De Marseille		

DÉPARTS DE DUNKERQUE, LE HAVRE, MARSEILLE

Ligne Commerciale de l'INDOCHINE

Vendredi	13 Déc.		De Dunkerque	Pour Djibouti, Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong....	GANGE * C. Gary.
Mardi	17 —		Du Havre		
Lundi	30 —		De Marseille		

* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Président : M. EMILE SENART, de l'Institut ;
 Vice-présidents : MM. EUG. ETIENNE, vice-président de la Chambre des députés, ancien ministre ;
 GULLAIN, inspecteur général des ponts et chaussées, ancien ministre ; marquis DE MOUSTIER, député ;
 marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France ;
 Trésorier : M. CHARLES GEORGES-PICOT, ancien inspecteur des finances ;

Secrétaires généraux { Comte DE LABRY ;
 Baron L. DE CONTENSON.

Membres :

MM.

Adam, député ;
 Général d'Amade ;
 Prince d'Arenberg, de l'Institut, ancien député, Président du Comité de l'Afrique Française ;
 Aymonier, ancien directeur de l'École Coloniale ;
 Aynard, député, régent de la Banque de France ;
 Marquis de Barthélemy, explorateur ;
 Bapst, ministre plénipotentiaire ;
 Beau, ministre plénipotentiaire ;
 Philippe Berthelot, ministre plénipotentiaire ;
 Marc Bel, ingénieur civil des mines ;
 Bertin, membre de l'Institut ;
 Benoit-Oriol, ancien député ;
 Bons d'Anty, consul général de France ;
 De Billy, administrateur des Chargeurs Réunis ;
 Prince Roland Bonaparte ;
 De la Boulinière, ministre plénipotentiaire ;
 Paul Bourde ;
 Vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour ;
 Casenave, ministre plénipotentiaire ;
 Comte Jean de Castellane ;
 J. Challey, député ;
 Chavannes, membre de l'Institut ;
 Comte du Chaylard, ministre plénipotentiaire ;
 Charles-Roux, ancien député ;
 Chastenot, député ;
 A. Chaumier, président du Comité du Commerce et de l'Industrie de l'Indo-Chine ;
 Baron Denys Cochin, député ;
 Victor Collin, ministre plénipotentiaire ;
 Henri Cordier, de l'Institut ;
 Baron de Courcel, ambassadeur de France ;
 J. Couvert, prés. de la Chambre de commerce du Havre ;
 Delafosse, député ;
 G. Depincé ;
 Deschanel, de l'Académie Française, député ;
 Descos, ministre de France à Belgrade ;
 J. Develle, ancien ministre, ancien député ;
 Paul Doumer, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine ;
 Dubail, ministre plénipotentiaire ;
 E. Duboc, adm. de la Société de sauvetage des naufragés ;
 Dubochet, ancien député, président de la Chambre de commerce de Nantes ;
 Esnault-Pelterie, président de l'Association Cotonnière ;
 Finot, anc. dir. de l'École Française d'Extrême-Orient ;
 Henri Froidevaux ;
 C. Gabiat, ancien député ;
 Georges Gaulis ;
 A. Gérard, administrateur de la Société des Manufactures de Saint-Gobain ;
 Amiral Gervais ;
 Comte J. de Gontaut-Biron, député ;
 Jean Gout, consul général ;
 Grandidier, de l'Institut ;
 Guieysse, ancien ministre ;
 Harmand, ambassadeur de France ;

J. Haussmann, receveur des finances ;
 Prince d'Hénin, sénateur ;
 Henry ;
 Lucien Hubert, député ;
 Baron Hulot, secrét. général de la Société de Géographie ;
 Lieutenant-colonel Jouinot-Gambetta ;
 Raymond Kœchlin ;
 Paul Labbé, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale ;
 Général de Lacroix ;
 Charles Lallemand, de l'Institut, inspecteur général des mines ;
 Lavoignat, doyen des notaires de Paris ;
 Le Myre de Vilers, ambassadeur de France ;
 A. Lebon, ancien ministre ;
 Général Lebon ;
 Leclère, ingénieur en chef des mines ;
 Pierre Lefèvre-Pontalis, Secrétaire d'ambassade ;
 Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut ;
 Pierre Leroy-Beaulieu, député ;
 Général Levé ;
 Raphaël Georges Lévy,
 M^{me} Massieu, explorateur ;
 Claudius Madrolle, explorateur ;
 Marmottant, avoué ;
 Louis Marin, député ;
 Mège, ancien député ;
 Mellier, président des Eaux et Électricité de l'Indo-Chine ;
 Marcel Monnier, explorateur ;
 Charles Mourey, chef de service à l'Office colonial ;
 Baron de Neufize ;
 Baron Hély d'Oïssel, ancien député ;
 Comte d'Ormesson ;
 Maurice Ordinaire, ancien député ;
 Georges Outrey, ministre plénipotentiaire ;
 Colonel Vicomte de la Panouse, délégué général du Comité pour le littoral méditerranéen ;
 Ed. Payen ;
 D. Pérouse, Inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite ;
 De Peyerimhoff de Fontenelle ;
 René Pinon ;
 Ch. Prévot, sénateur ;
 Raiberti, député ;
 L. Raveneau, sec. de la réd. des « Annales de Géographie » ;
 A. Ribot, de l'Académie française ;
 P. Ristelhueber, consul général de France en retraite ;
 Baron Roulleaux-Dugage, député ;
 Roume, gouverneur général honoraire des Colonies ;
 Albin Rozet, député ;
 Saint-Germain, sénateur ;
 Sallandrouze de la Mornaix ;
 A. Salles, inspecteur des Colonies.
 Christian Schefer ;
 Le P. Scheil, de l'Institut ;
 Spronck, député ;
 Eugène Schneider, gérant des établissements Schneider et C^{ie} du Creusot ;
 Siegfried, sénateur, ancien ministre ;
 S. Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine ;
 Steeg, député, ministre de l'Intérieur ;
 Auguste Terrier, secrét. général du Comité de l'Afrique Française ;
 André Tardieu ;
 Commandant de Thomasson ;
 Général de Torcy ;
 J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;
 P. de Vauréal, admin. des Phares de l'Empire ottoman.
 Richard Waddington, sénateur, président de la Chambre de commerce de Rouen.

L'ŒUVRE DU COMITÉ

Le Comité de l'Asie Française entre dans sa douzième année.

Les événements qui se sont succédé depuis 1901 ont justifié sa création et son programme. Jamais depuis les temps modernes, les affaires d'Asie n'ont joué un rôle plus important dans la politique universelle. La dernière guerre d'Extrême-Orient a altéré, pour un temps tout au moins, jusqu'à l'équilibre européen. Dans le Levant, les rivalités d'influences s'accroissent; il conviendra, dès lors, que notre politique y soit plus que jamais vigilante et active. En même temps, dans toute l'Asie, de la Chine à la Perse, des tendances nouvelles qui s'imposent à l'attention et commandent l'attitude des Européens, dominateurs ou simples commerçants, tendent à modifier les situations anciennes.

C'est assez dire l'importance qu'il y a pour notre pays à être impartialement instruit des mouvements de ce monde qu'entraîne une évolution rapide. Le Comité de l'Asie Française s'est efforcé de répondre à ce besoin selon le programme que lui traçait son fondateur, M. Eugène Etienne, lorsqu'il disait que le Comité devait se proposer de devenir « le Centre réunissant les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux qu'exige une action raisonnée et suivie en présence des problèmes asiatiques ». Il a tendu sans cesse, comme l'annonçait cet exposé, à « réaliser, en ce qui concerne l'Asie, la nécessaire émancipation intellectuelle du pays », qui, trop longtemps, n'a été renseigné sur l'Asie que par des organisations inféodées à nos concurrents, à nos rivaux. Nous avons fait de notre mieux pour mettre des informations impartiales et continues à la disposition du public, soit directement, soit par l'intermédiaire de la grande presse quotidienne qui s'est inspirée à plusieurs reprises de notre *Bulletin* et de nos Conférences. Nous voudrions faire encore plus à l'avenir.

L'éveil d'aspirations et d'inquiétudes nouvelles en Asie confirme ce souci d'une politique éclairée, fondée sur une observation sympathique aux indigènes, qui s'affirmait dans notre programme et s'est affirmé de plus en plus dans notre *Bulletin*. Notre président le déclarait dès la première heure : « En Indo-Chine, nous avons à rendre inébranlable notre domination en assurant la prospérité économique du pays et surtout la collaboration consentie, bienveillante des indigènes avec leurs maîtres politiques français... L'Indo-Chine française ne saurait vivre que si elle devient une force vivante, autonome, capable de faire équilibre aux autres forces qui vont naître et grandir peu à peu dans la transformation de l'Extrême-Orient. » Ces paroles paraissent

presque prophétiques si l'on songe aux événements qui se sont succédé en Asie depuis 1901. Plus que jamais une bonne politique indigène, toujours profondément pénétrée de justice et de bienveillance, jamais suspecte d'hésitation ni de faiblesse, doit être au premier plan de nos préoccupations. Les efforts que nous ferons pour qu'elle soit de plus en plus appliquée ne seront pas rendus superflus par la sympathie, trop souvent verbale et superficielle, que rencontre partout en France ce principe politique. Souvent les bonnes intentions trop faibles se brisent aux difficultés pratiques : l'absence d'observation sérieuse et sincère, l'insuffisance, chez quelques agents, de la haute culture intellectuelle, surtout de la dignité et de l'énergie morales; la prédominance de préoccupations fiscales dont la sanction est moins grave, mais plus immédiate; parfois la résistance d'intérêts particuliers qui essaient de confondre leur satisfaction avec l'œuvre coloniale que doit accomplir cette personnalité durable qu'est la France. S'il est vrai que la période de la conquête est close, il reste assurément à faire à ceux qui veulent que notre domination s'inspire toujours du sentiment de nos responsabilités et du souci de l'avenir national.

Les mêmes scrupules, la même politique fondée sur une observation attentive et une sympathie véritable doivent nous guider dans notre effort pour développer notre influence et étendre des affaires dans les pays d'Asie dont nous ne détenons pas la domination. Ajoutons qu'ils servent l'intérêt du contribuable français; car seule la politique coloniale qui s'en inspire est à la fois aussi peu onéreuse et aussi féconde que possible.

Telles sont les idées qu'une œuvre d'information et de doctrine comme notre Comité doit s'efforcer de répandre dans le public. Il nous est permis de penser que ces renseignements et les conclusions qu'ils imposent auront leur prix même pour un personnel politique auquel son instabilité et la fascination des luttes intérieures rendent plus difficile une action extérieure systématique et suivie.

Cette œuvre désintéressée et patriotique, sous des formes variées — politique et économique ici, la plus purement scientifique — embrasse toute l'Asie. Ses exigences augmentent avec la complexité des circonstances : de précieux concours l'ont fait vivre et grandir pendant six années. Puissent-ils continuer à la développer, de plus en plus nombreux et efficaces, dans l'avenir!

Les vice-présidents,
EUG. ETIENNE.
GUILLAIN.
DE MOUSTIER.
DE REVERSEAUX.

Le président,
EMILE SENART

DÉTACHER ce BULLETIN DE SOUSCRIPTION et l'adresse au Trésorier du Comité après l'avoir rempli.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION AU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, rue Cassette. — PARIS

Toute personne qui souscrit une somme de

25 à 300 francs	a la qualité d'Adhérent.
300 à 1000	a le titre de Donateur.
1000 et au-dessus	Bienfaiteur.

Je soussigné (Nom et qualité) _____

adresse _____

souscrit au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE la somme de _____

que veuillez trouver inclus en { un mandat (1)
un chèque

SIGNATURE :

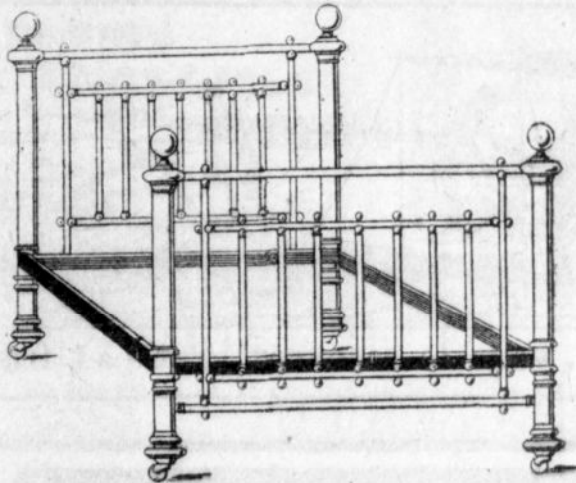
que M. le Trésorier voudra bien faire encaisser à mon domicile⁽¹⁾

On peut souscrire au Comité de l'Asie Française une somme quelconque, mais le Bulletin ne sera servi gratuitement pendant un an qu'aux personnes ayant versé au moins 20 fr. Le minimum est seulement de 15 fr. pour les officiers et fonctionnaires. N.-B. — Les souscripteurs inscrits avant 1907 jouissent du privilège de maintenir leur cotisation au chiffre antérieur.

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.

Adresse télégraphique : FLEM-PARIS

Adresse téléphonique : 422-17, 314-22



Fabrique de MATÉRIEL COLONIAL ET DE CAMPEMENT

Tentes, Lits, Tables et Meubles pliants
Malles et Cantines en bois et en tôles d'acier
Pharmacies de voyage, etc. Tarif A. E. C. envoyé franco

PROCÉDÉ DE FILTRATION ET D'ÉPURATION DES EAUX du Dr LAMBERT

Ancien directeur de l'Institut Pasteur de Saïgon
par les poudres « Manganites ».

Tarif et notice spéciale sur demande.

MAISONS FLEM & PICOT RÉUNIES

R. HENRY, Ing. E. C. P. & F. POISSON, SUCC.

Maison principale : 40-42, rue Louis-Blanc, Paris
Succursale : 5, rue Richelieu (Opéra), Paris

LITS MÉTALLIQUES LITS - SOMMIERS - MOUSTIQUAIRES PLIANTS et DÉMONTABLES GENRE ANGLAIS

Albums et Tarifs A. E. C. envoyés sur demande

Demander les conditions spéciales
pour MM. les Membres et Adhérents du Comité de l'Asie Française.



GUIDES MADROLLE

Ouvrages sur les pays d'Extrême-Orient
Editions française et anglaise.

CHINE DU NORD. Corée. 2 ^e édit.	15 fr.
CHINE DU SUD. Philippines. 2 ^e édit.	15 fr.
INDOCHINE. 2 ^e édit. En préparation.	
PÉKIN et ses environs. Edit. 1911.	5 fr.

CHANG-HAI et la vallée du fleuve Bleu, Edit. 1911.	5 fr.
HANOI et ses environs. Edit. 1911.	3 fr.
CORÉE. Edit. 1911.	2 fr.
RUDIMENTS de la langue chinoise, par A. VIS- SIÈRE.	2 fr.

Dépôt au Comité de l'Asie Française

21, Rue Cassette, à PARIS. — Téléphone : 732-84



Marque déposée

CRÉSYL-JEYES

DESINFECTANT ANTISEPTIQUE

Ni toxique ni corrosif. — Le plus puissant
Refuser tous PRODUITS dits similaires



Marque déposée

ADOPTÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉE. — LA PRÉFECTURE DE LA SEINE
LA PLUPART DES SERVICES D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION. — HOPITAUX, LYCÉES, COLLÈGES, PENSIONNATS, ETC.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

GRAND PRIX (Collectivité vétérinaire). — MÉDAILLE D'OR (la seule décernée aux Désinfectants)

Le CRÉSYL-JEYES est le plus efficace et le plus sûr des désinfectants antiseptiques. Employé en émulsions à 1 p. 100, Deux cuillerées à café par litre d'eau, il détruit rapidement tous les microbes et les germes infectieux de toute nature, et fait disparaître immédiatement les miasmes et les mauvaises odeurs.

Le CRÉSYL-JEYES est le préventif le plus sûr contre Peste, Choléra, Typhus, Diphtérie, etc. Indispensable pour assainir les Habitations, Navires, Magasins, Entrepôts, Épiers, Puisards, etc.

Le CRÉSYL-JEYES éloigne ou détruit Rats, Souris, Cancrelas, détruit les Larves de Moustiques.

ENVOI FRANCO sur demande d'une intéressante Brochure contenant des Rapports scientifiques, mode d'emploi et prix-courants.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS SANITAIRES ET ANTISEPTIQUES, 35, rue des Francs-Bourgeois, 35. — PARIS

Exiger sur tous les récipients : flacons, bidons, boîtes, les marques et cachets de la Société, ainsi que le nom " JEYES "

BACHES & TENTES PLISSON 37, rue de Viarmes PARIS (1^{ER} ARR.)

Vêtements

& Equipements

Coloniaux

Imperméabilité

= garantie =



Demandez le Grand CATALOGUE PLISSON, vous le recevrez gratis et franco.

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

Demandez l'étude faite par M. E. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR

DÉSODORISANT UNIVERSEL

Sans Mercure, ni Cuivre — Ne tache pas — Ni Toxique, ni Caustique.

ACCOUCHEMENTS, CHIRURGIE, MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100°. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage externe).

INDISPENSABLE contre les ÉPIDÉMIES

Utile dans PLAIES de toute nature, FIÈVRES, DIARRHÉES

GASTRO-ENTÉRITES, DYSENTERIES, PESTE, CHOLÉRA

Se prend à l'intérieur à la dose de 1 cuillerée à café à une grande cuillerée dans un peu d'eau ou tasse de tisane, pour désinfecter le tube digestif dont il rétablit les fonctions.

PUISSANCES { BACTÉRICIDE 23.40 } sur le Bacille typhique
{ ANTISEPTIQUE 52.85 } (établies par M. FOUARD, Ch^{te} à l'INSTITUT PASTEUR)
Celle du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE

Remplace l'IODOFORME

S^{te} de l'ANIODOL, 32, Rue des Mathurins. PARIS et toutes Drogueries et Pharmacies.
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

EN VOYAGE - EN EXCURSION - AUX COLONIES

LES

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

permettent de transformer instantanément toute eau potable en

EAU ALCALINE ET GAZEUSE

LES

Comprimés Vichy-État

fabriqués avec les

SELS VICHY-ÉTAT

contiennent tous les principes actifs des

Eaux de VICHY-ÉTAT

CÉLESTINS

GRANDE-GRILLE

HOPITAL

SE MÉFIER des IMITATIONS



LES

Comprimés Vichy-État

ne se vendent qu'en

FLACONS de

100 COMPRIMÉS

marqués **2 francs**

3 à 5 comprimés pour un verre

12 à 15 comprimés pour un litre

EXIGER LA MARQUE :

VICHY-ÉTAT

COMPTOIR DES POUTRELLES

80, rue Taitbout. — PARIS

GRAND PRIX

Exposition Coloniale de Marseille 1906

HORS CONCOURS et MEMBRE DU JURY

AUX EXPOSITIONS SUIVANTES :

Exposition maritime Internationale de Bordeaux 1907

Exposition Internationale de Nancy 1909

Exposition Internationale de Clermont-Ferrand 1910

Exposition de Roubaix 1911

Exposition du Mans 1911

BUREAU DE VENTE POUR LA FRANCE & LES COLONIES FRANÇAISES

Des profils I de 80 à 308 m/m et U de 80 à 300 m/m, fer ou acier

DES USINES FRANÇAISES

Service de consultations techniques dirigé par M. DUPLAIX, ingénieur des Arts et Manufactures, professeur du Cours de Constructions métalliques à l'École Centrale, chargé de donner, à titre gracieux, tous renseignements utiles pour l'emploi rationnel et économique des fers à planchers.

AVANTAGES ESSENTIELS DES PLANCHERS MÉTALLIQUES

Exécution rapide par tous temps et en toute sécurité. — Facilité de modifier ultérieurement sans danger les dispositions intérieures des bâtiments, de pratiquer des ouvertures pour cages d'escaliers, ascenseurs, etc...

Qualités de solidité, de durée, d'insonorité, d'hygiène et d'incombustibilité, répondant à toutes les exigences de l'architecture moderne.

Envoi de l'album sur demande

Direction : **M. A. LONGUEVAL**, Directeur
80, rue Taitbout, à Paris

Adresse télégraphique : REFPLANCHER-PARIS

ACHAT D'IVOIRE BRUT

E. HÉNIN, 175, rue du TEMPLE
PARIS (3^e arrond^t)

Téléphone : 1028-51

Travaux d'Ivoire à Façon

BILLES, BILLARDS et ACCESSOIRES

Tous articles de Jeux

Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Breveté s.g.d.g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES

1^{er} PRIX MONTYON

HORS CONCOURS

Exposition Univers., Paris 1900

HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY

Exposition coloniale de Marseille 1906

155, Faubourg Poissonnière
PARIS



Pour être membre adhérent au Comité de l'Asie Française, il suffit de verser une cotisation annuelle d'au moins 25 francs.

Pour toutes recherches dans les Bibliothèques et Archives, copies et classements de documents, revision de textes, mise au point, corrections d'épreuves, rédaction de comptes rendus-traductions, etc., s'adresser à l'Association des Secrétaires de rédaction, 46, rue Vivienne, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Livret-Guide illustré des réseaux est-algérien et oranais.

L'Administration des chemins de fer de l'Etat fait éditer un Livret-Guide illustré de ses réseaux algériens.

Le Livret-Guide artistique dont la couverture, en couleurs, reproduit l'une des œuvres du maître Dinet, est composé de 43 pages de description, illustrées de plusieurs autres œuvres du maître et de 50 similigravures, ainsi que d'une carte en couleurs des réseaux est-algérien et oranais.

Il est mis en vente au prix de 0 fr. 40 dans les bibliothèques des gares du réseau de l'Etat, dans ses bureaux de ville et les principales agences de voyages de Paris.

Ce Livret-Guide est également adressé franco, à domicile, contre l'envoi de sa valeur, en timbres-poste, au secrétariat de la direction (publicité), 20, rue de Rome, à Paris.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS, DU MIDI, DU NORD DE L'ESPAGNE, DE MADRID-SARAGOSSE-ALICANTE, ANDALOUS, DU SUD DE L'ESPAGNE ET DE BOBADILLA A ALGESIRAS

Voyages d'automne en Espagne et au Maroc.

Pour faciliter les excursions en Espagne et au Maroc pendant l'automne, saison très favorable pour la visite de ces pays, la Compagnie d'Orléans délivrera du 15 septembre au 31 octobre 1912, au départ de Paris, des billets spéciaux de 1^{re} et 2^e classes, à prix très réduits, permettant d'atteindre Madrid, Cordoue, Séville, Cadix, Grenade, Malaga et Algésiras et comportant dix itinéraires différents.

Validité pour le retour jusqu'au 31 décembre 1912, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

Faculté d'arrêt : en France, à Bordeaux, Bayonne et Hendaye; en Espagne, à tous les points du parcours.

Exemple de l'un des itinéraires précités :

PARIS A ALGESIRAS

Via Bordeaux, Irun, Madrid, Cordoue, Bobadilla.
Aller et Retour

1 ^{re} classe	286 francs
2 ^e classe.....	209 francs

Les voyageurs munis de billets pour Séville trouveront à cette gare, du 15 septembre au 30 novembre-inclus, des billets d'excursions valables 30 jours pour Xérès, Cadix et Grenade (1^{re} classe: 63 pesetas 10; 2^e classe: 47 pesetas 10).

D'Algésiras à Tanger, traversée en 2 heures 1/2 environ.

PUBLICITÉ

Pour tout ce qui concerne la publicité dans le « Bulletin du Comité de l'Asie Française » s'adresser à M. PRUDHON, 50, rue Saint-Lambert (xv^e).

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Service bi-hebdomadaire. Paris-Madrid-Algésiras-Tanger. Trajet en 53 heures.

Le service rapide entre Paris, Madrid, Algésiras et Tanger qui fonctionne actuellement une fois par semaine et dont l'importance s'accroît avec le développement des affaires au Maroc, deviendra bi-hebdomadaire à dater du 6 janvier prochain au départ de Madrid.

Ce service est constitué, on le sait, entre Paris et Madrid et Algésiras, par un wagon-lit direct. Les horaires seront les suivants à partir de la date ci-dessus :

A l'aller : Départ de Paris quai d'Orsay, les lundi et vendredi, à midi 16; arrivée à Madrid-Nord les mardi et samedi à 2 h. 12 soir; départ de Madrid Atocha les mardi et samedi à 8 h. 20 soir; arrivée à Algésiras les mercredi et dimanche à 2 heures soir.

Au retour : Départ d'Algésiras les jeudi et lundi à 3 h. 5 soir, arrivée à Madrid-Atocha les vendredi et mardi à 9 h. 5 matin; départ de Madrid-Nord les vendredi et mardi à 8 heures soir, arrivée à Paris quai-d'Orsay les samedi et mercredi à 9 h. 33 soir.

Entre Algésiras et Tanger : traversée en 2 heures et demie environ.

CHEMINS DE FER DU MIDI

Voyages circulaires à prix réduits en Provence et aux Pyrénées.

Prix : 1^{er}, 2^e et 3^e parcours, 68 fr. en 1^{re} classe; 51 fr. en 2^e classe. 4^e, 5^e, 6^e et 7^e parcours, 91 fr. en 1^{re} classe; 68 fr. en 2^e classe. 8^e parcours, 114 fr. en 1^{re} classe, 87 fr. en 2^e classe.

Le 8^e parcours peut, au moyen de billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits de ou pour Marseille, s'étendre de Marseille sur le littoral jusqu'à Hyères, Cannes, Nice ou Menton, etc., au choix du voyageur.

Durée: 20 jours pour les sept premiers parcours et 25 jours pour le huitième.

Faculté de prolongation moyennant supplément 10 %.

Fabrique de Perles et de Verroteries Coloniales

SPECIALITÉS POUR L'AFRIQUE

AD. SCHWENK

& Jacob H. Jeiteles Sohn

87-89, Rue Réaumur, 87-89. — PARIS

Fabrique à Gablonz (Bohême)

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION COLONIALE, BRUXELLES 1891

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1889

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE

EXPOSITION UNIVERSELLE CHICAGO 1893

Perles dorées inaltérables - Corail imitation - Ambre vrai et imitation - Perles argentées
Cornaline imitation - Oregos - Pennès, etc.

Djigidas. — Baïaccas. — Rocailles. — Charlottes. — Anghésis
Amulettes. — Bracelets. — Bagues. — Colliers.

Chapelets musulmans. — Épingles à coiffures, etc.

Révolution dans l'Art de la Projection !



Je fais moi même mon ÉLECTRICITÉ !
 J'obtiens une projection DE 2^m.20 × 2^m
 Je passe TOUTES les vues
 du monde

le "CINÉMA-SCOLAIRE-ÉLECTRIC"
 produit son Électricité
PARTOUT - POUR TOUS

Aucun danger

SIMPLICITÉ DE MANŒUVRE

APPAREIL DE HAUTE PRÉCISION passant et embobinant des films de 300 mètres, objectif grande luminosité, cône et condensateur livré avec sa source électrique, prêt à fonctionner avec 300 mètres de films, franco en tous pays. **450** francs.

Adresser demandes:

GEO MENDEL, Constr.

10 & 10^{bis}, Boul. Bonne-Nouvelle, PARIS

Téléphone : 213-11 — Adr. télégr. : Photociné.

Le "CINÉMA SCOLAIRE ÉLECTRIC" est
L'Attraction la plus sensationnelle

" Films-Stock " sujets variés : d'éducation, voyages, drames, féeries, comiques etc., en vente à 0 fr. 30 le mètre,

Eau de Table Gazeuse Idéale

**VALS
 SAINT-JEAN**

Eau de régime

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 45.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

Du 6 Janvier 1913 aux dates suivantes :

DÉPARTS DE MARSEILLE

Lignes Postales et Commerciales de MÉDITERRANÉE ET MER NOIRE

Jeudi	9 Janv.	4 h. s.	Pour Naples, Le Pirée, Smyrne, Constantinople, Smyrne, Rhodes, Beyrouth, Jattaquié, Alexandrette, Mersina, Larnaca, Tripoli, Beyrouth, Juffa, Caïffa et Beyrouth (1).....	SÉNÉGAL C. X.
Vendredi	10	— 11 h. m.	Pour Alexandrie, et pour passagers seulement Beyrouth.....	LOTUS C. Combin.
Samedi	11	— 4 h. s.	Pour Patras, Salonique, Constantinople et Odessa (1).....	DANUBE C. Christol.

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires ou pouvant résulter du conflit balkanique.

Lignes Postales d'AUSTRALIE ET NOUVELLE-CALÉDONIE

Mercredi	8 Janv.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa.....	AUSTRALIEN C. Costa.
----------	---------	----------	--	-------------------------

Lignes Postales des INDES, CHINE ET JAPON

Dimanche	12 Janv.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama..... Correspondances : à Colombo avec l'Australien pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie; à Singapore pour Batavia; à Saïgon pour Bangkok, à Saïgon pour le Tonkin avec les paquebots de la grande ligne.	PAUL-LECAT* C. Lancelin, I. de v.
Dimanche	26	— 11 h. m.	Pour Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapore, Saïgon, Hong-Kong, Changhaï, Kobé et Yokohama..... Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapore pour Batavia; à Saïgon pour Bangkok, à Saïgon pour le Tonkin avec les paquebots de la grande ligne.	NÉRA C. Cousin.

Lignes Postales de l'Océan Indien

Jeudi	9 Janv.	11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Mombasa, Zanzibar, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice..... Correspondances 1° à Majunga pour les ports de la côte Ouest de Madagascar, Tuléar, Lourenço-Marquez, Durban, pour les ports de la côte Est de Madagascar; 2° à Diégo-Suarez pour les ports de la côte Est de Madagascar, Fort-Dauphin, Durban, Lourenço-Marquez, les ports de la côte Ouest de Madagascar	OcéAVIEN* C. Mages.
Jeudi	23	— 11 h. m.	Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé, Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice..... Correspondances à Diégo-Suarez 1° pour Nossi-Bé, Analalave et Majunga, 2° dix jours après l'arrivée à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Amalalave, Majunga, Mayotte, Mutsamudu, Mohély, Moroni.	DJEMNAH* C. Melber.

DÉPARTS DE MARSEILLE, DU HAVRE ET DE LONDRES

Ligne Commerciale de LONDRES (marchandises seulement)

Jeudi	9 Janv.	De Marseille pour le Havre et Londres.....	BRETON C. Mourard. MÉDOC C. Amen BASQUE C. Vidal.
Jendi	9	— De Londres pour le Havre et Marseille.....	
Vendredi	10	— Du Havre pour Marseille.....	
Dimanche	19	— De Londres pour le Havre et Marseille.....	
Lundi	20	— Du Havre pour Marseille.....	

DÉPARTS D'ANVERS ET DE MARSEILLE

Ligne Commerciale d'EXTRÊME-ORIENT

Mercredi	1 ^{er} Janv.	D'Anvers } Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Colombo, Singapour, De Marseille } Yokohama, Kobé, Moji, Changhaï.....	PEI-HO C. Cos.
Samedi	11		

DÉPARTS DE DUNKERQUE, LE HAVRE, MARSEILLE

Ligne Commerciale de l'INDOCHINE

Lundi	13 Janv.	De Dunkerque } Du Havre } De Marseille } Pour Djibouti, Colombo, Saïgon, Tourane, Haiphong.... De Toulon }	SONTAY* C. Vallat.
Vendredi	17		
Jeudi	30		
Jeudi	30		

* Les départs ont lieu du Môle de la Pinède.

L'Asie Française



BULLETIN MENSUEL
DU
COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Indochine — Levant — Extrême-Orient

FÉVRIER 1912

AU SIÈGE DU COMITÉ
PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS
TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro : 2 fr. 25

GRANDS RUE

CHAMPAGNE
DEUTZ & GELDERMANN
 Maison Fondée en 1838
 à A.Y. (Marne)



Extra Dry 1898 8 fr. 50
 Jockey-Club grand vin 1/2 sec... 7 fr. 50
 Sillery supérieur... 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises.
 Dépôts
 Dosage et bouchage
 spéciaux pour les
 pays
 tropicaux.

Construction et Installation de Machines
POUR TOUTES LES INDUSTRIES DU LAIT

A. GAULIN

Ingénieur-Constructeur, 170, r. Michel-Bizot, PARIS



Liège, Milan, Londres,
 Saragosse, Bruxelles,
 Buenos-Aires et Turin

GRAND PRIX

Nombreuses références

Envoi franco
 du Catalogue général.

NE PARTEZ PAS EN VOYAGE
 sans emporter un flacon de

NEPTUNIA

Comprimés contre toutes les nausées, Mal de Mer, Malaises en chemin de fer, Bateaux, Ascensions en montagnes et en aéroplanes, etc. Suppression de toutes les fatigues.

Le Docteur PIERRHUGUES, 30, Rue Vieille-du-Temple, à Paris, enverra le traitement et l'ordonnance contre 6 francs.

FUSILS GUINARD



EXCELLENTS
 BON MARCHÉ
 Voir les modèles nouveaux
 — 1909 —
 SPÉCIALITÉ D'ARMES
 POUR
 COLONS & EXPLORATEURS

Étab^{ts} GUINARD & C^{ie}, Armuriers brevetés
 8, avenue de l'Opéra. — PARIS

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS
 Capital : 200 millions de francs
 ENTIÈREMENT VERSÉS
 SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère
 SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir
 Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

41 bureaux de Quartier dans Paris, 16 bureaux de Banlieue 180 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat
 Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

12 Agences à l'Étranger
 Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :
 14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 à 11 mois 1/2.....	1 1/2 %
de 1 à 2 ans	2 %
de 2 à 4 ans	3 %

JUMELLES A PRISMES "ULTIMUS"
 L. HOËL, 74, rue des Archives, PARIS



Les meilleures
 Les moins chères
 Extra-lumineuses

ETUI A BOUSSE
 avec passant ceinturon.

Grossiss^{es} : 6 8 10 fois
 90 fr 95 fr 105 fr

NOTICE envoyée franco sur demande.

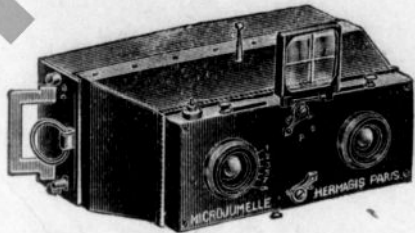
58, Boulevard de la Villette
 PARIS

Bornibus
 Sa
MOUTARDE
 Ses CORNICHONS Mère Marianne

**SPÉCIALITÉ
D'APPAREILS COLONIAUX**

Foldings, Chambres Touriste, Jumelles, Appareils de poche, en bois compensés, en teck, en métal.
Tous formats : 4/2x6, 6 1/2x9, 9x12, 10x15, 13x18, 45x107, 6x13, 8x16.

Produits chimiques en tubes, photo-doses, sténo-doses

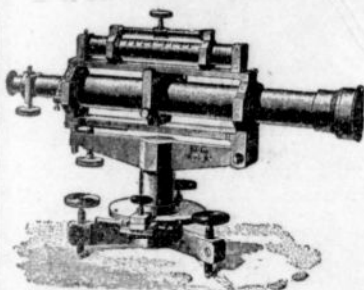


Plaques spéciales
POUR
pays chauds
OBJECTIFS
DE
PRÉCISION

Demander Catalogue N° 32, gratis et franco.

J. Fleury-HERMAGIS, Constructeur
18, Rue Rambuteau, PARIS

BARABAN



L. THOMAS, Succ^r
175, rue Saint-Honoré

CONSTRUCTEUR D'INSTRUMENTS
de Mathématiques,
Géodésie, Topographie
et de Marine.

Envoi franco du Catalogue
illustré.

VÉRITABLES

GRAINS DE SANTÉ
DU DOCTEUR

Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs

LE REMÈDE DE LA

CONSTIPATION



ENVOI GRATUIT
d'Echantillon

T. LEROY, 96, R.d'Amsterdam

PARIS

En Vente dans toutes les Pharmacies.

COMPAGNIE

DU

"SOLEIL"

Société anonyme d'Assurances sur la Vie
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

SEULE des grandes Compagnies françaises
d'Assurances sur la Vie délivrant une

Police
incontestable
universelle

Et avec accumulation de bénéfices.

Capitaux assurés : 580 millions.

Renseignements gratuits

au Siège Social, 44, rue de Chateaudun, PARIS

GUIDES MADROLLE

Ouvrages sur les pays d'Extrême-Orient

Editions française et anglaise.

CHINE DU NORD. Corée. 2 ^e édit.....	15 fr.
CHINE DU SUD. Philippines. 2 ^e édit.....	15 fr.
INDOCHINE. 2 ^e édit. En préparation.	
PÉKIN et ses environs. Edit. 1911.....	5 fr.
CHANG-HAI et la vallée du fleuve Bleu, Edit. 1911.....	5 fr.
HANOI et ses environs. Edit. 1911.....	3 fr.
CORÉE. Edit. 1911.....	2 fr.
RUDIMENTS de la langue chinoise, par A. VIS- SIÈRE.....	2 fr.

Dépôt au Comité de l'Asie Française

21, Rue Cassette, à PARIS. — Téléphone : 732-84

"SUN" VISIBLE



Par la netteté et la précision de son
écriture incomparable, la simplicité
de son mécanisme et la modicité de son
prix, la "SUN" est unique au monde.

BROCHUR. FRANCO

Prix : 375 francs.

Remise au comptant. — Vente à terme.

CIE ELAM'S, 8, rue de Choiseul, PARIS

CASE A LOUER

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C^{IE}

PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

En occasion

Toutes les premières marques de
MACHINES à ECRIRE

Toutes, garanties;
Toutes, avec un rabais de 25 à 75 0/0
NOTRE STOCK DE TOUS MODÈLES EST CONSIDÉRABLE

| A CLIENTÈLE NOTOIRE, MACHINES A L'ESSAI |

La Compagnie RÉAL

59, rue Richelieu, PARIS

C. MAMET et C^{ie}, J.-H. HAENDEL, président

LE
"BLOCK-NOTES"
GAUMONT



Formats :

4,5×6
6,5×9
45×107
6×13

possède toutes les
qualités de légèreté
de précision, d'extrême réduction, de volume
et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste
et entièrement **MÉTALLIQUE** en
fait un appareil **COLONIAL**
par excellence.

Objectifs
complètement
dissimulés
dans le corps
d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la
SOCIÉTÉ DES

Etablissements Gaumont

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.

57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1^{er} arr^t).



LE VERASCOPE RICHARD

Se méfier des imitations.
Exiger la marque authentique.

Le GLYPHOSCOPE

Construit d'une façon irréprochable en matière dure, comme dans le Verascope, le décentrage par torsion ne peut pas se produire et la mise au point est rigoureusement fixe. Seul un appareil rigide établi avec une extrême précision possède ces qualités.

LES TAXIPHOT-S

Brevetés
S. G. D. G.

GRAND CHOIX DE DIAPPOSITIFS 45×107
Plus de 100.000 sujets se projetant directement avec le Taxiphote

L'APPAREIL IDÉAL DES COLONIAUX

LE VÉRASCOPE

Vente au détail :
10, Rue Halévy
(Opéra)

Demander les Notices illustrées :
2, Rue Mélingue, PARIS

RICHARD

Dernier modèle à grande luminosité, Obturateur à rendement maximum avec le Déclencheur "**CHRONOMOS**"

Pour les Débutants

Breveté S. G. D. G. Jumelle stéréoscopique à
plaques 45×107, avec 6 châssis métalliques... **35 fr.**

**L'Asie
Française**

BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Indochine – Levant – Extrême-Orient

MARS 1912

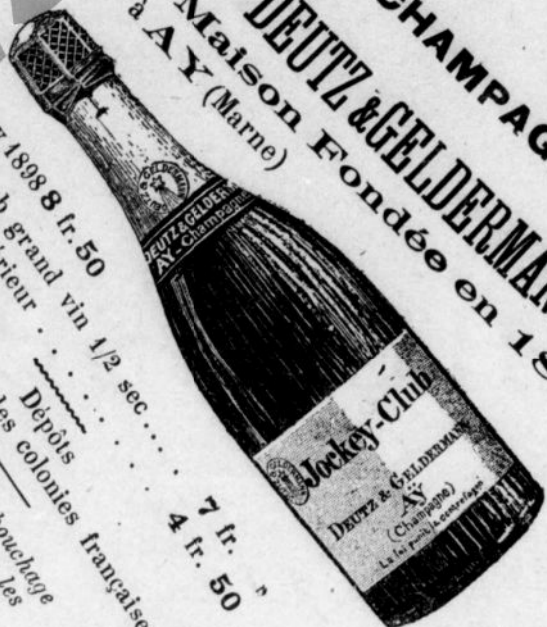
AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. *COMASIE-PARIS*

Le Numéro : 2 fr. 25

CHAMPAGNE
DEUTZ & GELDERMANN
 Maison Fondée en 1835
 à A.Y. (Marne)



Extra Dry 1898 8 fr. 50
 Jockey-Club grand vin 1/2 sec... 7 fr. 50
 Sillery supérieur... 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises.
 Dépôts
 Dosage et bouchage
 spéciaux pour les
 pays
 tropicaux.

Construction et Installation de Machines
POUR TOUTES LES INDUSTRIES DU LAIT

A. GAULIN

Ingénieur-Constructeur, 170, r. Michel-Bizot, PARIS



HOMOGENISATEUR GAULIN

Liège, Milan, Londres,
 Saragosse, Bruxelles,
 Buenos-Aires et Turin

GRAND PRIX

Nombreuses références

Envoi franco
 du Catalogue général.

NE PARTEZ PAS EN VOYAGE
 sans emporter un flacon de

NEPTUNIA

Comprimés contre toutes les nausées, Mal de Mer, Malaises en chemin de fer, Bateaux, Ascensions en montagnes et en aéroplanes, etc. Suppression de toutes les fatigues.

Le Docteur PIERRHUGUES, 30, Rue Vielle-du-Temple, à Paris, enverra le traitement et l'ordonnance contre 6 francs.

FUSILS GUINARD



EXCELLENTS
 BON MARCHÉ
 Voir les modèles nouveaux
 — 1909 —
 SPÉCIALITÉ D'ARMES
 POUR
 COLONS & EXPLORATEURS

Étab^{ts} GUINARD & C^{ie}, Armuriers brevetés
 8, avenue de l'Opéra. — PARIS

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS
 Capital : 200 millions de francs
 ENTièrement VERSÉS
 SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère
 SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

41 bureaux de Quartier dans Paris, 16 bureaux de Banlieue 180 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

12 Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

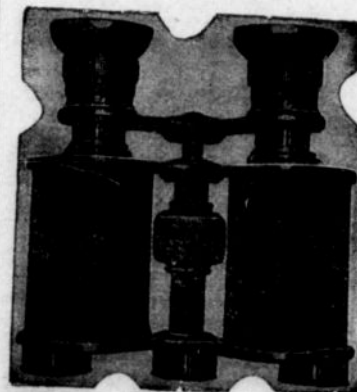
Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 à 11 mois 1/2.....	1 1/2%
de 1 à 2 ans	2%
de 2 à 4 ans	3%

JUMELLES A PRISMES "ULTIMUS"

L. HOËL, 74, rue des Archives, PARIS



Les meilleures
 Les moins chères
 Extra-lumineuses

ETUI A BOUSOLE

avec passant ceinturon.

Grossiss^t : 6 8 10 f o s
 90 fr 95 fr 105 fr

NOTICE envoyée franco sur demande.

58, Boulevard de la Villette
 PARIS

Bornibus
 Sa
MOUTARDE
 Ses CORNICHONS Mère Marianne

**SPÉCIALITÉ
D'APPAREILS COLONIAUX**

Foldings, Chambres Touriste, Jumelles, Appareils de poche, en bois compensés, en teck, en métal.

Tous formats : 4 1/2 x 6, 6 1/2 x 9, 9 x 12, 10 x 15, 13 x 18, 45 x 107, 6 x 13, 8 x 16.

Produits chimiques en tubes, photo-doses, sténo-doses



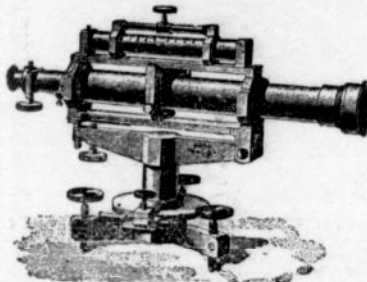
Plaques spéciales
POUR
pays chauds

OBJECTIFS
DE
PRÉCISION

Demander Catalogue N° 32, gratis et franco.

J. Fleury-HERMAGIS, * Constructeur
18, Rue Rambuteau, PARIS

BARABAN



L. THOMAS, Succ^r
175, rue Saint-Honoré

CONSTRUCTEUR D'INSTRUMENTS
de Mathématiques,
Géodésie, Topographie
et de Marine.

Envoi franco du Catalogue
illustré.

**VÉRITABLES
GRAINS DE SANTÉ
DU DOCTEUR
Purgatifs FRANCK Dépuratifs
LE REMÈDE DE LA
CONSTIPATION**



**ENVOI GRATUIT
d'Echantillon**

T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam

PARIS

En Vente dans toutes les Pharmacies.

COMPAGNIE

DU

"SOLEIL"

Société anonyme d'Assurances sur la Vie

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

**SEULE des grandes Compagnies françaises
d'Assurances sur la Vie délivrant une**

**Police
incontestable
universelle**

Et avec accumulation de bénéfices.

Capitaux assurés : 580 millions.

Renseignements gratuits

au Siège Social, 44, rue de Chateaudun, PARIS

GUIDES MADROLLE

Ouvrages sur les pays d'Extrême-Orient

Editions française et anglaise.

CHINE DU NORD. Corée. 2 ^e édit.	15 fr.
CHINE DU SUD. Philippines. 2 ^e édit.	15 fr.
INDOCHINE. 2 ^e édit. En préparation.	
PÉKIN et ses environs. Edit. 1911.	5 fr.
CHANG-HAI et la vallée du fleuve Bleu, Edit. 1911.	5 fr.
HANOI et ses environs. Edit. 1911.	3 fr.
CORÉE. Edit. 1911.	2 fr.
RUDIMENTS de la langue chinoise, par A. Vis- SIÈRE.	2 fr.

Dépôt au Comité de l'Asie Française

21, Rue Cassette, à PARIS. — Téléphone : 732-84



"SUN" VISIBLE

Par la netteté et la précision de son
écriture incomparable, la simplicité
de son mécanisme et la modicité de son
prix, la "SUN" est unique au monde.

BROCHURE FRANCO

Prix : **375 francs.**

Remise au comptant. — Vente à terme.

CIE ELLAM'S, 8, rue de Choiseul, PARIS

CASE A LOUER

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C^{IE}

PAPIERS · PRODUITS

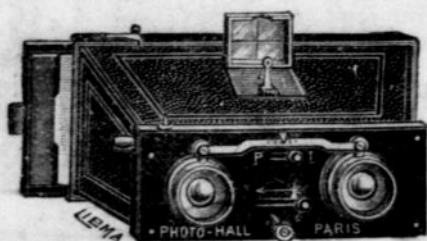
22, Rue de Chateaudun, PARIS

PHOTO-HALL

5, rue Scribe (Près de l'Opéra). — PARIS (9^e)

La plus importante fabrique d'appareils et accessoires photographiques pour amateurs. Vente au comptant, en compte courant ou avec facilités de paiement.

Voir les conditions dans le Catalogue Général envoyé gratuitement et franco sur demande.



LES " PERFECT-STEREO "

Petites jumelles gainées maroquin pour plaques stéréoscopiques sur verre formats 45 × 107 ou 6 × 13.

N° 1	45 × 107	avec objectifs achromatiques	Fr. 33
—	—	rectilignes Balbrecht	« 58
N° 2	—	—	« 98
—	—	anastigmat Photo-Hall	« 180
N° 2 bis	—	—	« 195
—	—	Tessar Zeiss	« 310
N° 3	6 × 13	achromatiques	« 39
—	—	rectilignes Balbrecht	« 75
N° 4	—	—	« 125
—	—	anastigmat Photo-Hall	« 210
N° 5	—	—	« 235
—	—	Tessar Zeiss	« 370

FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE

LE " BLOCK-NOTES " GAUMONT



Formats :

4,5 × 6

6,5 × 9

45 × 107

6 × 13

possède toutes les qualités de légèreté de précision, d'extrême réduction, de volume et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste et entièrement MÉTALLIQUE en fait un appareil COLONIAL par excellence.

Objectifs complètement dissimulés dans le corps d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la

SOCIÉTÉ DES

Etablissements Gaumont

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.

57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1^{er} arr^t).

L'APPAREIL IDÉAL DES COLONIAUX

LE VÉRASCOPE

Vente au détail :
10, Rue Halévy
(Opéra)

Demander les Notices illustrées :
25, Rue Mélingue, PARIS

RICHARD



LE VERASCOPE RICHARD

E. ALIX RC

Se méfier des imitations.
Exiger la marque authentique.

Dernier modèle à grande luminosité, Obturateur à rendement maximum avec le Déclencheur " CHRONOMOS "

Pour les Débutants

Le GLYPHOSCOPE Breveté S. G. D. G. Jumelle stéréoscopique à plaques 45 × 107, avec 6 châssis métalliques... **35 fr.**

Construit d'une façon irréprochable, en matière dure, comme dans le Verascope, le décentrage par torsion ne peut pas se produire et la mise au point est rigoureusement fixe. Seul un appareil rigide établi avec une extrême précision possède ces qualités.

LES TAXIPHOTES Brevetés S. G. D. G. **GRAND CHOIX DE DIAPOSITIFS 45 × 107** Plus de 100.000 sujets se projetant directement avec le Taxiphote

L'Asie Française

BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Indochine – Levant – Extrême-Orient

AVRIL 1912

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro : 2 fr. 25

CHAMPAGNE
DEUTZ & GELDERMANN
 Maison Fondée en 1838
 à A.Y. (Marne)



Extra Dry 1898 8 fr. 50
 Jockey-Club grand vin 1/2 sec... 7 fr. 50
 Sillery supérieur... 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises.
 Dépôts
 Dosage et bouchage
 spéciaux pour les
 pays
 tropicaux.

Construction et Installation de Machines
POUR TOUTES LES INDUSTRIES DU LAIT

A. GAULIN

Ingénieur-Constructeur, 170, r. Michel-Bizot, PARIS



HOMOGENISATEUR GAULIN

Liège, Milan, Londres,
 Saragosse, Bruxelles,
 Buenos-Aires et Turin

GRAND PRIX

Nombreuses références

Envoi franco
 du Catalogue général.

NE PARTEZ PAS EN VOYAGE
 sans emporter un flacon de

NEPTUNIA

Comprimés contre toutes les nausées, Mal de Mer, Malaises en chemin de fer, Bateaux, Ascensions en montagnes et en aéroplanes, etc. Suppression de toutes les fatigues.

Le Docteur PIERRHUGUES, 30, Rue Vieille-du-Temple, à Paris, enverra le traitement et l'ordonnance contre 6 francs.

FUSILS GUINARD



EXCELLENTS
 BON MARCHÉ
 Voir les modèles nouveaux
 — 1909 —
 SPÉCIALITÉ D'ARMES
 POUR
 COLONS & EXPLORATEURS

Étab^{ts} GUINARD & C^{ie}, Armuriers brevetés
 8, avenue de l'Opéra. — PARIS

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS
 Capital : 200 millions de francs
 ENTIÈREMENT VERSÉS
 SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère
 SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

41 bureaux de Quartier dans Paris, 16 bureaux de Banlieue 180 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

12 Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 à 11 mois 1/2.....	1 1/2 %
de 1 à 2 ans	2 %
de 2 à 4 ans	3 %

JUMELLES A PRISMES "ULTIMUS"

L. HOËL, 74, rue des Archives, PARIS



Les meilleures
 Les moins chères
 Extra-lumineuses

ETUI A BOUSSOLE
 avec passant ceinturon.

Grosses :	6	8	10 fois
	90 fr	95 fr	105 fr

NOTICE envoyée franco sur demande.

58, Boulevard de la Villette
 PARIS

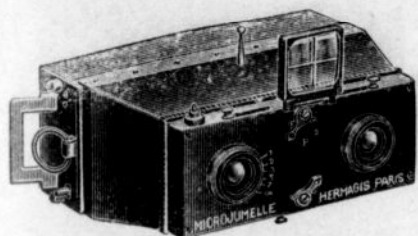
Bornibus
 Sa
MOUTARDE
 Ses CORNICHONS Mère Marianne

**SPÉCIALITÉ
D'APPAREILS COLONIAUX**

Foldings, Chambres Touriste, Jumelles, Appareils de poche, en bois compensés, en teck, en métal.

Tous formats : 4/2x6, 6 1/2x9, 9x12, 10x15, 13x18, 45x107, 6x13, 8x16.

Produits chimiques en tubes, photo-doses, sténo-doses



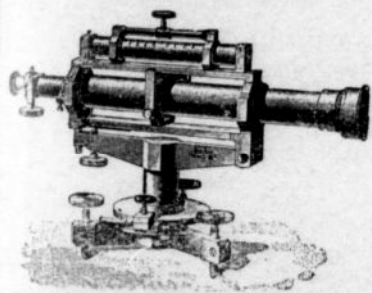
Plaques spéciales
POUR
pays chauds

OBJECTIFS
DE
PRÉCISION

Demander Catalogue N° 32, gratis et franco.

J. Fleury-HERMAGIS, Constructeur
18, Rue Rambuteau, PARIS

BARABAN



L. THOMAS, Succ^r
175, rue Saint-Honoré

CONSTRUCTEUR D'INSTRUMENTS
de Mathématiques,
Géodésie, Topographie
et de Marine.

Envoi franco du Catalogue
illustré.

VÉRITABLES
GRAINS DE SANTÉ
DU DOCTEUR
Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs
LE REMÈDE DE LA
CONSTIPATION
ENVOI GRATUIT
d'Echantillon
T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam
PARIS
En Vente dans toutes les Pharmacies.

GUIDES MADROLLE

Ouvrages sur les pays d'Extrême-Orient

Editions française et anglaise.

CHINE DU NORD. Corée. 2 ^e édit.....	15 fr.
CHINE DU SUD. Philippines. 2 ^e édit.....	15 fr.
INDOCHINE. 2 ^e édit. En préparation.	
PÉKIN et ses environs. Edit. 1911.....	5 fr.
CHANG-HAI et la vallée du fleuve Bleu, Edit. 1911.....	5 fr.
HANOI et ses environs. Edit. 1911.....	3 fr.
CORÉE. Edit. 1911.....	2 fr.
RUDIMENTS de la langue chinoise, par A. Vis- SIÈRE.....	2 fr.

Dépôt au Comité de l'Asie Française

21, Rue Cussette, à PARIS. — Téléphone : 722-84

COMPAGNIE

DU

"SOLEIL"

Société anonyme d'Assurances sur la Vie

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

SEULE des grandes Compagnies françaises
d'Assurances sur la Vie délivrant une

Police

incontestable

universelle

Et avec accumulation de bénéfices.

Capitaux assurés : 580 millions.

Renseignements gratuits

au Siège Social, 44, rue de Chateaudun, PARIS



"SUN" VISIBLE

Par la netteté et la précision de son
écriture incomparable, la simplicité
de son mécanisme et la modicité de son
prix, la "SUN" est unique au monde.

BROCHURE FRANCO

Prix : 375 francs.

Remise au comptant. — Vente à terme.

CIE ELLAM'S, 8, rue de Choiseul, PARIS

CASE A LOUER

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C^{IE}

PAPIERS · PRODUITS

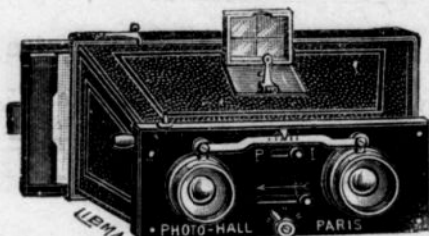
22, Rue de Chateaudun, PARIS

PHOTO-HALL

5, rue Scribe (Près de l'Opéra). — PARIS (9^e)

La plus importante fabrique d'appareils et accessoires photographiques pour amateurs. Vente au comptant, en compte courant ou avec facilités de paiement.

Voir les conditions dans le Catalogue Général envoyé gratuitement et franco sur demande.



LES " PERFECT-STEREO "

Petites jumelles gainées maroquin pour plaques stéréoscopiques sur verre formats 45 × 107 ou 6 × 13.

N° 1	45 × 107	avec objectifs achromatiques	Fr. 33
—	—	rectilignes Balbrecht	« 58
N° 2	—	—	« 98
—	—	anastigmat Photo-Hall	« 180
N° 2 bis	—	—	« 195
—	—	Tessar Zeiss	« 310
N° 3	6 × 13	achromatiques	« 39
—	—	rectilignes Balbrecht	« 75
N° 4	—	—	« 125
—	—	anastigmat Photo-Hall	« 210
N° 5	—	—	« 235
—	—	Tessar Zeiss	« 370

FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE

LE " BLOCK-NOTES " GAUMONT



Formats :

4,5 × 6

6,5 × 9

45 × 107

6 × 13

possède toutes les qualités de légèreté

de précision, d'extrême réduction, de volume et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste et entièrement MÉTALLIQUE en fait un appareil COLONIAL par excellence.

Objectifs complètement dissimulés dans le corps d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la

SOCIÉTÉ DES

Etablissements Gaumont

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.

57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1^{er} arr^t).

L'APPAREIL IDÉAL DES COLONIAUX



LE VERASCOPE RICHARD

E. ALIX & C^o

Se méfier des imitations. Exiger la marque authentique.

LE VÉRASCOPE

Vente au détail :
10, Rue Halévy
(Opéra)

Demander les Notices illustrées :
25, Rue Mélingue, PARIS

RICHARD

Dernier modèle à grande luminosité, Obturateur à rendement maximum avec le Déclencheur " CHRONOMOS "

Pour les Débutants

Le GLYPHOSCOPE Breveté S. G. D. G. Jumelle stéréoscopique à plaques 45 × 107, avec 6 châssis métalliques... **35 fr.**

Construit d'une façon irréprochable, en matière dure, comme dans le Vérascoppe, le décentrage par torsion ne peut pas se produire et la mise au point est rigoureusement fixe. Seul un appareil rigide établi avec une extrême précision possède ces qualités.

LES TAXIPHOTES Brevetés S. G. D. G. **GRAND CHOIX DE DIAPPOSITIFS 45 × 107** Plus de 100.000 sujets se projetant directement avec le Taxiphote

L'Asie Française

BULLETIN MENSUEL
DU
COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Indochine — Levant — Extrême-Orient

MAI 1912

AU SIÈGE DU COMITÉ
PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS
TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro : 2 fr. 25



CHAMPAGNE
DEUTZ & GELDERMANN
 Maison Fondée en 1838
 à A.Y. (Marne)



Extra-Dry 1898 8 fr. 50
 Jockey-Club grand vin 1/2 sec... 7 fr. 50
 Sillery supérieur... 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises.
 Dépôts
 Dosage et bouchage
 spéciaux pour les
 pays
 tropicaux.

Construction et Installation de Machines
POUR TOUTES LES INDUSTRIES DU LAIT

A. GAULIN

Ingénieur-Constructeur, 170, r. Michel-Bizot, PARIS



Liège, Milan, Londres,
 Saragosse, Bruxelles,
 Buenos-Aires et Turin

GRAND PRIX

Nombreuses références

Envoi franco
 du Catalogue général.

NE PARTEZ PAS EN VOYAGE
 sans emporter un flacon de

NEPTUNIA

Comprimés contre toutes les nausées, Mal de Mer, Malaises en chemin de fer, Bateaux, Ascensions en montagnes et en aéroplanes, etc. Suppression de toutes les fatigues.

Le Docteur PIERRHUGUES, 30, Rue Vielle-du-Temple, à Paris, enverra le traitement et l'ordonnance contre 6 francs.

FUSILS GUINARD



EXCELLENTS
 BON MARCHÉ
 Voir les modèles nouveaux
 — 1909 —
 SPÉCIALITÉ D'ARMES
 POUR
 COLONS & EXPLORATEURS

Étab^{ts} GUINARD & C^{ie}, Armuriers brevetés
 8, avenue de l'Opéra. — PARIS

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS
 Capital : 200 millions de francs
 ENTIÈREMENT VERSÉS
 SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère
 SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

41 bureaux de Quartier dans Paris, 16 bureaux de Banlieue 180 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

12 Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 à 11 mois 1/2.....	1 1/2 %
de 1 à 2 ans	2 %
de 2 à 4 ans	3 %

JUMELLES A PRISMES "ULTIMUS"

L. HOËL, 74, rue des Archives, PARIS



Les meilleures
 Les moins chères
 Extra-lumineuses

ETUI A BOUSSOLE

avec passant ceinturon.

Grosses : 6 8 10 fols
 90 fr 95 fr 105 fr

NOTICE envoyée franco sur demande.

58, Boulevard de la Villette
 PARIS

Bornibus
 Sa
MOUTARDE

Ses CORNICHONS Mère Marianne

SPÉCIALITÉ D'APPAREILS COLONIAUX

Foldings, Chambres Touriste, Jumelles, Appareils de poche, en bois compensés, en teck, en métal.

Tous formats : 4/2×6, 6 1/2×9, 9×12, 10×15, 13×18, 45×107, 6×13, 8×16.

Produits chimiques en tubes, photo-doses, sténo-doses

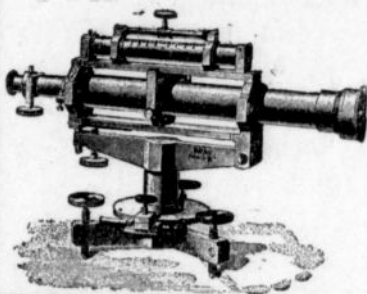


Plaques spéciales
POUR
pays chauds
~~~~~  
OBJECTIFS  
DE  
PRÉCISION

Demander Catalogue N° 32, gratis et franco.

J. Fleury-HERMAGIS, Constructeur  
18, Rue Rambuteau, PARIS

## BARABAN



L. THOMAS, Succ<sup>r</sup>  
175, rue Saint-Honoré

CONSTRUCTEUR D'INSTRUMENTS  
de Mathématiques,  
Géodésie, Topographie  
et de Marine.

Envoi franco du Catalogue  
illustré.

## Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission  
des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée S.G.D.G. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES  
1<sup>er</sup> PRIX MONTYON  
HORS CONCOURS  
Exposition Univers., Paris 1900  
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY  
Exposition coloniale de Marseille 1906

455, Faubourg Poissonnière  
PARIS



## GUIDES MADROLLE

Ouvrages sur les pays d'Extrême-Orient

Editions française et anglaise.

|                                                            |        |
|------------------------------------------------------------|--------|
| CHINE DU NORD. Corée. 2 <sup>e</sup> édit.....             | 15 fr. |
| CHINE DU SUD. Philippines. 2 <sup>e</sup> édit.....        | 15 fr. |
| INDOCHINE. 2 <sup>e</sup> édit. En préparation.            |        |
| PÉKIN et ses environs. Edit. 1911.....                     | 5 fr.  |
| CHANG-HAI et la vallée du fleuve Bleu,<br>Edit. 1911.....  | 5 fr.  |
| HANOI et ses environs. Edit. 1911.....                     | 3 fr.  |
| CORÉE. Edit. 1911.....                                     | 2 fr.  |
| RUDIMENTS de la langue chinoise, par A. VIS-<br>SIÈRE..... | 2 fr.  |

Dépôt au Comité de l'Asie Française

21, Rue Cassette, à PARIS. — Téléphone : 732-84

## "SUN" VISIBLE



Par la netteté et la précision de son  
écriture incomparable, la simplicité  
de son mécanisme et la modicité de son  
prix, la "SUN" est unique au monde.

BROCHURE FRANCO

Prix : 375 francs.

Remise au comptant. — Vente à terme.

C<sup>IE</sup> ELLAM'S, 8, rue de Choiseul, PARIS

VÉRITABLES

## GRAINS DE SANTÉ

DU DOCTEUR

Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs

LE REMÈDE DE LA

## CONSTIPATION



ENVOI GRATUIT  
d'Echantillon

T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam

PARIS

En Vente dans toutes les Pharmacies.

CASE A LOUER

# PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



## GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

### PAPIERS · PRODUITS

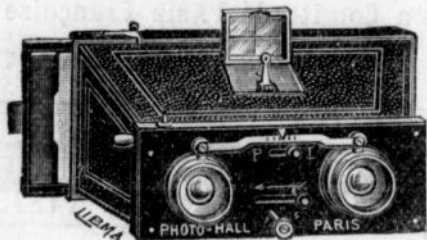
22, Rue de Chateaudun, PARIS

## PHOTO-HALL

5, rue Scribe (Près de l'Opéra). — PARIS (9<sup>e</sup>)

La plus importante fabrique d'appareils et accessoires photographiques pour amateurs. Vente au comptant, en compte courant ou avec facilités de paiement.

Voir les conditions dans le Catalogue Général envoyé gratuitement et franco sur demande.



### LES " PERFECT-STEREO "

Petites jumelles gainées maroquin pour plaques stéréoscopiques sur verre formats 45 × 107 ou 6 × 13.

|          |          |                                   |        |
|----------|----------|-----------------------------------|--------|
| N° 1     | 45 × 107 | avec objectifs achromatiques..... | Fr. 33 |
| —        | —        | rectilignes Balbrecht.....        | « 58   |
| N° 2     | —        | —                                 | « 98   |
| —        | —        | anastigmat Photo-Hall.....        | « 180  |
| N° 2 bis | —        | —                                 | « 195  |
| —        | —        | Tessar Zeiss.....                 | « 310  |
| N° 3     | 6 × 13   | achromatiques.....                | « 39   |
| —        | —        | rectilignes Balbrecht.....        | « 75   |
| N° 4     | —        | —                                 | « 125  |
| —        | —        | anastigmat Photo-Hall.....        | « 210  |
| N° 5     | —        | —                                 | « 235  |
| —        | —        | Tessar Zeiss.....                 | « 370  |

FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE

## LE " BLOCK-NOTES " GAUMONT



Formats :

4,5 × 6

6,5 × 9

45 × 107

6 × 13

possède toutes les qualités de légèreté de précision, d'extrême réduction, de volume et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste et entièrement MÉTALLIQUE en fait un appareil COLONIAL par excellence.

Objectifs complètement dissimulés dans le corps d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la

SOCIÉTÉ DES

### Etablissements Gaumont

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.

57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1<sup>er</sup> arr<sup>t</sup>).



LE VERASCOPE RICHARD

S. G. D. G.

Se méfier des imitations. Exiger la marque authentique.

**Le GLYPHOSCOPE** Breveté S. G. D. G. Jumelle stéréoscopique à plaques 45 × 107, avec 6 châssis métalliques... **35 fr.**

Construit d'une façon irréprochable, en matière dure, comme dans le Vérascoppe, le décentrage par torsion ne peut pas se produire et la mise au point est rigoureusement fixe. Seul un appareil rigide établi avec une extrême précision possède ces qualités.

**LES TAXIPHOTES** Brevetés S. G. D. G. **GRAND CHOIX DE DIAPOSITIFS 45 × 107** Plus de 100.000 sujets se projetant directement avec le Taxiphote

L'Appareil idéal des Coloniaux

## LE VÉRASCOPE

Vente au détail :  
10, Rue Halévy  
(Opéra)

Demander les Notices illustrées :  
25, Rue Mélingue, PARIS

### RICHARD

Dernier modèle à grande luminosité, Obturateur à rendement maximum avec le Déclencheur " CHRONOMOS "

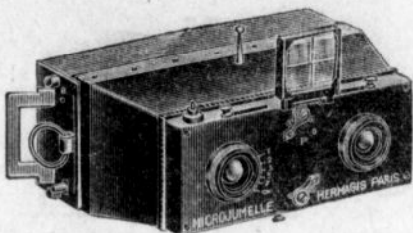
Pour les Débutants

**SPÉCIALITÉ  
D'APPAREILS COLONIAUX**

Foldings, Chambres Touriste, Jumelles, Appareils de poche, en bois compensés, en teck, en métal.

Tous formats : 4/2x6. 6 1/2x9, 9x12, 10x15, 13x18, 45x107, 6x13, 8x16.

Produits chimiques en tubes, photo-doses, sténo-doses



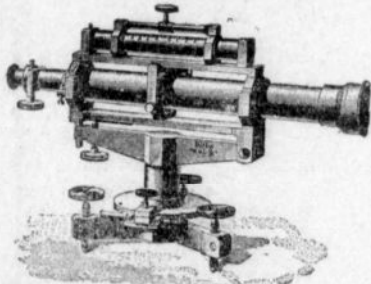
Plaques spéciales  
POUR  
pays chauds

OBJECTIFS  
DE  
PRÉCISION

Demandez Catalogue N° 32, gratis et franco.

**J. Fleury-HERMAGIS, \*** Constructeur  
18, Rue Rambuteau, PARIS

**BARABAN**



**L. THOMAS, SUCC<sup>r</sup>**  
175, rue Saint-Honoré

CONSTRUCTEUR D'INSTRUMENTS  
de Mathématiques,  
Géodésie, Topographie  
et de Marine.

Envoi franco du Catalogue  
illustré.

**VÉRITABLES  
GRAINS DE SANTÉ  
DU DOCTEUR  
Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs  
LE REMÈDE DE LA  
**CONSTIPATION**  
ENVOI GRATUIT  
d'Echantillon  
T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam  
PARIS  
En Vente dans toutes les Pharmacies.**

**COMPAGNIE**

DU

**"SOLEIL"**

Société anonyme d'Assurances sur la Vie

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

SEULE des grandes Compagnies françaises  
d'Assurances sur la Vie délivrant une

**Police  
incontestable  
universelle**

Et avec accumulation de bénéfices.

Capitaux assurés : 580 millions.

Renseignements gratuits

au Siège Social, 44, rue de Chateaudun, PARIS

**LE FUSIL CORSE**

Carabine à deux coups tirant la cartouche réglementaire du fusil Gras.

Cette arme, construite sur les ordres du ministère de la Guerre pour l'armement de la gendarmerie Corse, convient parfaitement pour la grande chasse.

Bien que moins étendue que celle de la carabine express, sa portée est cependant considérable puisqu'elle est, en somme, égale à celle du fusil Gras dont elle emploie la munition.

Voici ce que l'officier, chargé du rapport après les essais, y avait inséré, entre autres, ce qui fixera exactement sur la valeur réelle de l'arme.

Extrait du rapport :

« On a pu constater que la justesse de l'arme était comparable à celle du fusil modèle 1874 et l'écart horizontal des points moyens assez insignifiant pour que, malgré le croisement apparent des deux canons, à la distance de 200 mètres, on puisse considérer leur tir comme absolument parallèle.

« De la déclaration des tireurs habiles, qui ont manié l'arme et ont dans les tirs d'adresse brûlé environ 160 cartouches, il résulte que le spécimen présenté est comparable, pour les portées de 50 à 200 mètres, aux meilleures carabines françaises ou étrangères dont ils ont eu l'occasion de se servir.

« Les résultats ont été supérieurs à ce qui avait été imposé dans le projet de marché. »

Ce fusil affecte la forme et disposition des modèles à T<sup>e</sup> anglais et est pourvu d'une hausse, rayé avec soin et cédé aujourd'hui au prix de 260 francs.

**Marius BERGER,**  
62, rue d'Annonay, SAINT-ÉTIENNE, Loire.

**GUIDES MADROLLE**

Ouvrages sur les pays d'Extrême-Orient

Editions française et anglaise.

|                                                             |        |
|-------------------------------------------------------------|--------|
| CHINE DU NORD. Corée. 2 <sup>e</sup> édit. ....             | 15 fr. |
| CHINE DU SUD. Philippines. 2 <sup>e</sup> édit. ....        | 15 fr. |
| INDOCHINE. 2 <sup>e</sup> édit. En préparation.             |        |
| PÉKIN et ses environs. Edit. 1911. ....                     | 5 fr.  |
| CHANG-HAI et la vallée du fleuve Bleu,<br>Edit. 1911. ....  | 5 fr.  |
| HANOI et ses environs. Edit. 1911. ....                     | 3 fr.  |
| CORÉE. Edit. 1911. ....                                     | 2 fr.  |
| RUDIMENTS de la langue chinoise, par A. VIS-<br>SIÈRE. .... | 2 fr.  |

Dépôt au Comité de l'Asie Française

24, Rue Cassette, à PARIS. — Téléphone : 732-84

# PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



## GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C.<sup>IE</sup>

### PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

En occasion

Toutes les premières marques de  
**MACHINES à ECRIRE**

Toutes, garanties;  
Toutes, avec un rabais de 25 à 75 0/0  
NOTRE STOCK DE TOUS MODÈLES EST CONSIDÉRABLE

| A CLIENTÈLE NOTOIRE, MACHINES A L'ESSAI |

**La Compagnie RÉAL**

59, rue Richelieu, PARIS

C. MAMET et C<sup>ie</sup>, J.-H. HAENDEL, président

LE  
"BLOCK-NOTES"  
GAUMONT



Formats :

4,5×6  
6,5×9  
45×107  
6×13

possède toutes les  
qualités de légèreté  
de précision, d'extrême réduction, de volume  
et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste  
et entièrement MÉTALLIQUE en  
fait un appareil COLONIAL  
par excellence.

Objectifs  
complètement  
dissimulés  
dans le corps  
d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la  
**SOCIÉTÉ DES**

**Etablissements Gaumont**

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.

57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1<sup>er</sup> arr<sup>t</sup>).

L'APPAREIL IDÉAL DES COLONIAUX

## LE VÉRASCOPE

Vente au détail :  
10, Rue Halévy  
(Opéra)

Demander les Notices illustrées :  
25, Rue Mélingue, PARIS

### RICHARD



S. ALIX & C.

Se méfier des imitations.  
Exiger la marque authentique.

Pour les Débutants

### Le GLYPHOSCOPE

Breveté S. G. D. G. Jumelle stéréoscopique à  
plaques 45×107, avec 6 châssis métalliques... **35 fr.**

Construit d'une façon irréprochable, en matière dure, comme dans le Verascope, le décentrage par torsion ne peut pas se produire  
et la mise au point est rigoureusement fixe. Seul un appareil rigide établi avec une extrême précision possède ces qualités.

### LES TAXIPHOTES

Brevetés  
S. G. D. G.

Plus de 100.000 sujets se projetant directement avec le Taxiphote

# L'Asie Française

BULLETIN MENSUEL  
DU  
COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Indochine — Levant — Extrême-Orient

JUIN 1912

AU SIÈGE DU COMITÉ  
PARIS 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS  
732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro : 2 fr. 25



**CHAMPAGNE**  
**DEUTZ & GELDERMANN**  
 Maison Fondée en 1838  
 à A.Y. (Marne)



Extra Dry 1898 8 fr. 50  
 Jockey-Club grand vin 1/2 sec... 7 fr.  
 Sillery supérieur... 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises.  
 Dépôts  
 Dosage et bouchage  
 spéciaux pour les  
 pays  
 tropicaux.

Construction et Installation de Machines  
**POUR TOUTES LES INDUSTRIES DU LAIT**

**A. GAULIN**

Ingénieur-Constructeur, 170, r. Michel-Bizot, PARIS



HOMOGENISEUR GAULIN

Liège, Milan, Londres,  
 Saragosse, Bruxelles,  
 Buenos-Aires et Turin

**GRAND PRIX**

Nombreuses références

Envoi franco  
 du Catalogue général.

**NE PARTEZ PAS EN VOYAGE**  
 sans emporter un flacon de

**NEPTUNIA**

Comprimés contre toutes les nausées, Mal de Mer, Malaises en chemin de fer, Bateaux, Ascensions en montagnes et en aéroplanes, etc. Suppression de toutes les fatigues.

Le Docteur PIERRHUGUES, 30, Rue Vieille-du-Temple, à Paris, enverra le traitement et l'ordonnance contre 6 francs.

**FUSILS GUINARD**



EXCELLENTS  
 BON MARCHÉ  
 Voir les modèles nouveaux  
 — 1909 —  
 SPÉCIALITÉ D'ARMES  
 POUR  
 COLONS & EXPLORATEURS

Étab<sup>ts</sup> GUINARD & C<sup>ie</sup>, Armuriers brevetés  
 8, avenue de l'Opéra. — PARIS

**COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE**  
**DE PARIS**  
 Capital : 200 millions de francs  
 ENTIÈREMENT VERSÉS  
 SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère  
 SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

**Opérations du Comptoir**  
 Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

41 bureaux de Quartier dans Paris, 16 bureaux de Banlieue 180 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat  
 Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

12 Agences à l'Étranger  
 Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Egypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :  
 14, rue Bergère; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.  
 INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

|                         |        |
|-------------------------|--------|
| de 6 à 11 mois 1/2..... | 1 1/2% |
| de 1 à 2 ans.....       | 2%     |
| de 2 à 4 ans.....       | 3%     |

**JUMELLES A PRISMES "ULTIMUS"**  
 L. HOËL, 74, rue des Archives, PARIS



Les meilleures  
 Les moins chères  
 Extra-lumineuses

ETUI A BOUSSOLE  
 avec passant ceinturon.

Grosses : 6 8 10 fois  
 90 fr 95 fr 105 fr

NOTICE envoyée franco sur demande.

58, Boulevard de la Villette  
 PARIS

**Bornibus**  
 Sa  
**MOUTARDE**  
 Ses CORNICHONS Mère Marianne

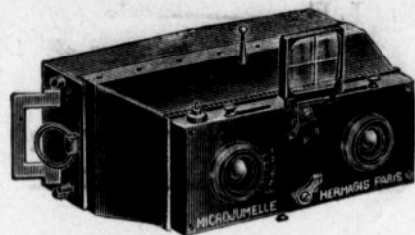


**SPÉCIALITÉ  
D'APPAREILS COLONIAUX**

Foldings, Chambres Touriste, Jumelles, Appareils de poche, en bois compensés, en teck, en métal.

Tous formats : 4/2x6, 6 1/2x9, 9x12, 10x15, 13x18, 45x107, 6x13, 8x16.

Produits chimiques en tubes, photo-doses, sténo-doses



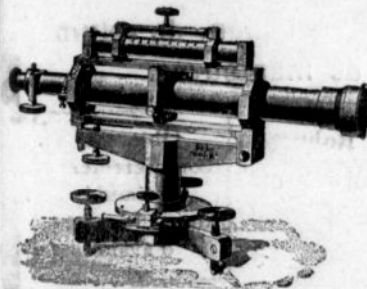
Plaques spéciales  
POUR  
pays chauds

OBJECTIFS  
DE  
PRÉCISION

Demander Catalogue N° 32, gratis et franco.

J. Fleury-HERMAGIS, \*, Constructeur  
18, Rue Rambuteau, PARIS

**BARABAN**



L. THOMAS, Succ<sup>r</sup>  
175, rue Saint-Honoré

CONSTRUCTEUR D'INSTRUMENTS  
de Mathématiques,  
Géodésie, Topographie  
et de Marine.

Envoi franco du Catalogue  
illustré.

**VÉRITABLES**  
**GRAINS DE SANTÉ**  
DU DOCTEUR  
Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs  
LE REMÈDE DE LA  
**CONSTIPATION**  
ENVOI GRATUIT  
d'Echantillon  
T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam  
PARIS  
En Vente dans toutes les Pharmacies.

**COMPAGNIE**

DU

**" SOLEIL "**

Société anonyme d'Assurances sur la Vie

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

SEULE des grandes Compagnies françaises  
d'Assurances sur la Vie délivrant une

**Police**  
**incontestable**  
**universelle**

Et avec accumulation de bénéfices.

Capitaux assurés : 580 millions.

Renseignements gratuits

au Siège Social, 44, rue de Chateaudun, PARIS

**GUIDES MADROLLE**

Ouvrages sur les pays d'Extrême-Orient

Editions française et anglaise.

|                                                            |        |
|------------------------------------------------------------|--------|
| CHINE DU NORD. Corée. 2 <sup>e</sup> édit.....             | 15 fr. |
| CHINE DU SUD. Philippines. 2 <sup>e</sup> édit.....        | 15 fr. |
| INDOCHINE. 2 <sup>e</sup> édit. En préparation.            |        |
| PÉKIN et ses environs. Edit. 1911.....                     | 5 fr.  |
| CHANG-HAI et la vallée du fleuve Bleu,<br>Edit. 1911.....  | 5 fr.  |
| HANOI et ses environs. Edit. 1911.....                     | 3 fr.  |
| CORÉE. Edit. 1911.....                                     | 2 fr.  |
| RUDIMENTS de la langue chinoise, par A. Vis-<br>SIÈRE.. .. | 2 fr.  |

Dépôt au Comité de l'Asie Française

24, Rue Cassette, à PARIS. — Téléphone : 732-84

**CASE A LOUER**

# PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



## GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

### PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

En occasion

Toutes les premières marques de  
**MACHINES à ECRIRE**

Toutes, garanties;  
Toutes, avec un rabais de 25 à 75 0/0  
NOTRE STOCK DE TOUS MODÈLES EST CONSIDÉRABLE

| A CLIENTÈLE NOTOIRE, MACHINES A L'ESSAI |

**La Compagnie RÉAL**

59, rue Richelieu, PARIS  
C. MAMET et C<sup>ie</sup>, J.-H. HAENDEL, président

LE  
"BLOCK-NOTES"  
GAUMONT



Formats :

4,5×6  
6,5×9  
45×107  
6×13

possède toutes les  
qualités de légèreté  
de précision, d'extrême réduction, de volume  
et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste  
et entièrement MÉTALLIQUE en  
fait un appareil COLONIAL  
par excellence.

Objectifs  
complètement  
dissimulés  
dans le corps  
d'avant.

Catalogue général, franco sur demande adressée à la  
**SOCIÉTÉ DES**

**Etablissements Gaumont**

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.  
57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1<sup>er</sup> arr<sup>t</sup>).



LE VERASCOPE RICHARD

Se méfier des imitations.  
Exiger la marque authentique.

L'APPAREIL IDÉAL DES COLONIAUX

## LE VÉRASCOPE

Vente au détail :  
10, Rue Halévy  
(Opéra)

Demander les Notices illustrées :  
25, Rue Mélingue, PARIS

### RICHARD

Dernier modèle à grande luminosité, Obturateur à rendement  
maximum avec le Déclencheur "CHRONOMOS"

Pour les Débutants

**Le GLYPHOSCOPE** Breveté S. G. D. G. Jumelle stéréoscopique à  
plaques 45×107, avec 6 châssis métalliques... **35 fr.**

Construit d'une façon irréprochable, en matière dure, comme dans le Vérascope, le décentrage par torsion ne peut pas se produire  
et la mise au point est rigoureusement fixe. Seul un appareil rigide établi avec une extrême précision possède ces qualités.

**LES TAXIPHOTES** Brevetés S. G. D. G. Plus de 100.000 sujets se projetant directement avec le Taxiphote  
**GRAND CHOIX DE DIPOSITIFS 45×107**

Paris. — Imprimerie Levé, 17, rue Cassette

# L'Asie Française



BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Indochine — Levant — Extrême-Orient

JUILLET 1912

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro : 2 fr. 25

**CHAMPAGNE**  
**DEUTZ & GELDERMANN**  
 Maison Fondée en 1838  
 à AY (Marne)



Extra-Dry 1898 8 fr. 50  
 Jockey-Club grand vin 1/2 sec... 7 fr. 50  
 Sillery supérieur... 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises.  
 Dépôts  
 Dosage et bouchage  
 spéciaux pour les  
 pays  
 tropicaux.

Construction et Installation de Machines  
**POUR TOUTES LES INDUSTRIES DU LAIT**

**A. GAULIN**

Ingénieur-Constructeur, 170, r. Michel-Bizot, PARIS



Liège, Milan, Londres,  
 Saragosse, Bruxelles,  
 Buenos-Aires et Turin

**GRAND PRIX**

Nombreuses références

Envoi franco  
 du Catalogue général.

**NE PARTEZ PAS EN VOYAGE**  
 sans emporter un flacon de

**NEPTUNIA**

Comprimés contre toutes les nausées, Mal de Mer, Malaises en chemin de fer, Bateaux, Ascensions en montagnes et en aéroplanes, etc. Suppression de toutes les fatigues.

Le Docteur PIERRHUGUES, 30, Rue Vieille-du-Temple, à Paris, enverra le traitement et l'ordonnance contre 6 francs.

**COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE**

**DE PARIS**  
 Capital : 200 millions de francs  
 ENTIEREMENT VERSÉS  
 SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère  
 SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

**Opérations du Comptoir**  
 Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

**41 bureaux de Quartier dans Paris, 16 bureaux de Banlieue 180 Agences en Province**

**11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat**  
 Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

**12 Agences à l'Étranger**  
 Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

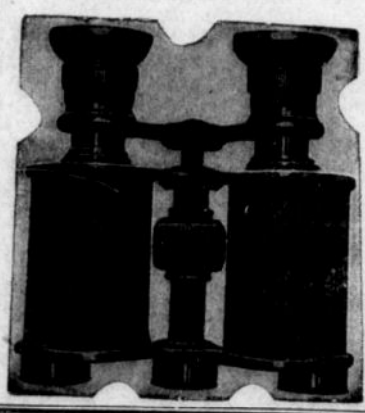
**Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :**  
 14, rue Bergère; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard Saint-Germain  
 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.  
**INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES**

|                         |        |
|-------------------------|--------|
| de 6 à 11 mois 1/2..... | 1 1/2% |
| de 1 à 2 ans .....      | 2%     |
| de 2 à 4 ans .....      | 3%     |

**JUMELLES A PRISMES "ULTIMUS"**

L. HOËL, 74, rue des Archives, PARIS



Les meilleures  
 Les moins chères  
 Extra-lumineuses

**ETUI A BOUSSOLE**  
 avec passant ceinturon.

Groscaies : 6 8 10 fois  
 90 fr 95 fr 105 fr

NOTICE envoyée franco sur demande.

58, Boulevard de la Villette  
 PARIS

**Bornibus**  
 Sa  
**MOUTARDE**

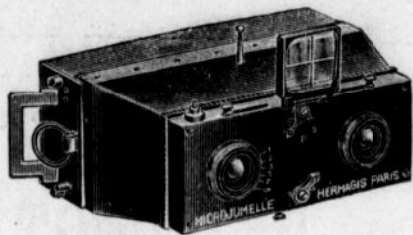
Ses **CORNICHONS** Mère Marianne

**SPÉCIALITÉ  
D'APPAREILS COLONIAUX**

Foldings, Chambres Touriste, Jumelles, Appareils de poche, en bois compensés, en teck, en métal.

Tous formats : 4/2x6, 6 1/2x9, 9x12, 10x15, 13x18, 45x107, 6x13, 8x16.

Produits chimiques en tubes, photo-doses, sténo-doses



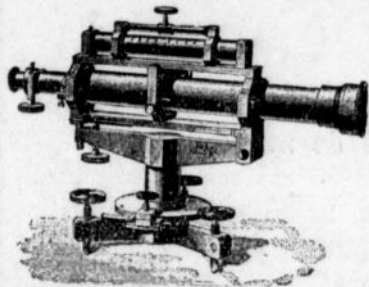
Plaques spéciales  
POUR  
pays chauds

OBJECTIFS  
DE  
PRÉCISION

Demander Catalogue N° 32, gratis et franco.

J. Fleury-HERMAGIS, \*, Constructeur  
18, Rue Rambuteau, PARIS

**BARABAN**



L. THOMAS, Succ<sup>r</sup>  
175, rue Saint-Honoré

CONSTRUCTEUR D'INSTRUMENTS  
de Mathématiques,  
Géodésie, Topographie  
et de Marine.

Envoi franco du Catalogue  
illustré.

**VÉRITABLES**  
**GRAINS DE SANTÉ**  
DU DOCTEUR  
Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs  
**LE REMÈDE DE LA**  
**CONSTIPATION**  
ENVOI GRATUIT  
d'Echantillon  
T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam  
PARIS  
En Vente dans toutes les Pharmacies.

**COMPAGNIE**

DU

**"SOLEIL"**

Société anonyme d'Assurances sur la Vie  
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

SEULE des grandes Compagnies françaises  
d'Assurances sur la Vie délivrant une

**Police**

**incontestable**

**universelle**

Et avec accumulation de bénéfices.

Capitaux assurés : 580 millions.

Renseignements gratuits

au Siège Social, 44, rue de Chateaudun, PARIS

**GUIDES MADROLLE**

Ouvrages sur les pays d'Extrême-Orient

Editions française et anglaise.

|                                                             |        |
|-------------------------------------------------------------|--------|
| CHINE DU NORD. Corée. 2 <sup>e</sup> édit. ....             | 15 fr. |
| CHINE DU SUD. Philippines. 2 <sup>e</sup> édit. ....        | 15 fr. |
| INDOCHINE. 2 <sup>e</sup> édit. En préparation.             |        |
| PÉKIN et ses environs. Edit. 1911. ....                     | 5 fr.  |
| CHANG-HAI et la vallée du fleuve Bleu,<br>Edit. 1911. ....  | 5 fr.  |
| HANOI et ses environs. Edit. 1911. ....                     | 3 fr.  |
| CORÉE. Edit. 1911. ....                                     | 2 fr.  |
| RUDIMENTS de la langue chinoise, par A. Vis-<br>SIÈRE. .... | 2 fr.  |

Dépôt au Comité de l'Asie Française

21, Rue Cassette, à PARIS. — Téléphone : 732-84

**CASE A LOUER**

# PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



## GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

### PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

En occasion

Toutes les premières marques de  
**MACHINES à ECRIRE**

Toutes, garanties;  
Toutes, avec un rabais de 25 à 75 0/0  
NOTRE STOCK DE TOUS MODÈLES EST CONSIDÉRABLE

| A CLIENTÈLE NOTOIRE, MACHINES A L'ESSAI |

**La Compagnie RÉAL**

59, rue Richelieu, PARIS

C. MAMET et C<sup>ie</sup>, J.-H. HAENDEL, président

LE  
"BLOCK-NOTES"  
GAUMONT



Formats :

4,5×6

6,5×9

45×107

6×13

possède toutes les  
qualités de légèreté  
de précision, d'extrême réduction, de volume  
et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste  
et entièrement MÉTALLIQUE en  
fait un appareil COLONIAL  
par excellence.

Objectifs  
complètement  
dissimulés  
dans le corps  
d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la  
SOCIÉTÉ DES

**Etablissements Gaumont**

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.

57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1<sup>er</sup> arr<sup>t</sup>).



LE VERASCOPE RICHARD

S. ALIX & C.

Se méfier des imitations.  
Exiger la marque authentique.

L'APPAREIL IDÉAL DES COLONIAUX

## LE VÉRASCOPE

Vente au détail :  
10, Rue Halévy  
(Opéra)

Demander les Notices illustrées :  
25, Rue Mélingue, PARIS

### RICHARD

Dernier modèle à grande luminosité, Obturateur à rendement  
maximum avec le Déclencheur "CHRONOMOS"

Pour les Débutants

**Le GLYPHOSCOPE** Breveté S. G. D. G. Jumelle stéréoscopique à  
plaques 45×107, avec 6 châssis métalliques... **35 fr.**

Construit d'une façon irréprochable, en matière dure, comme dans le Verascope, le décentrage par torsion ne peut pas se produire  
et la mise au point est rigoureusement fixe. Seul un appareil rigide établi avec une extrême précision possède ces qualités.

**LES TAXIPHOTES** Brevetés S. G. D. G. **GRAND CHOIX DE DIAPPOSITIFS 45×107**  
Plus de 100.000 sujets se projetant directement avec le Taxiphote

# L'Asie Française

*BULLETIN MENSUEL*

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

**Indochine — Levant — Extrême-Orient**

**AOUT 1912**

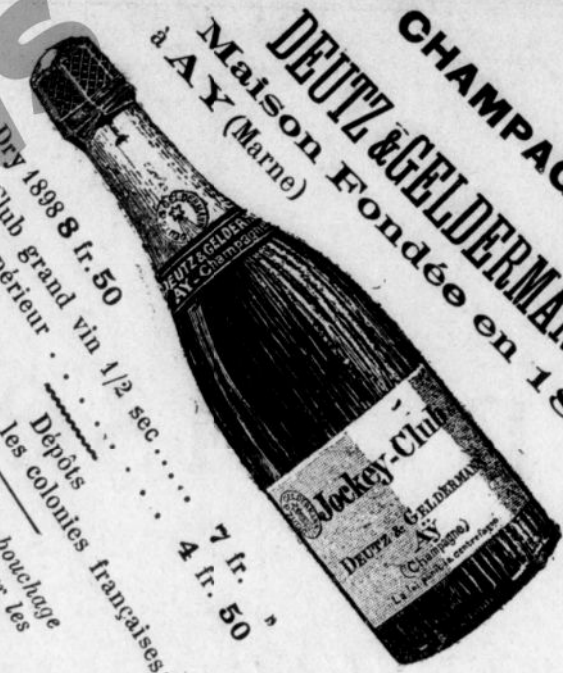
AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro : 2 fr. 25

**CHAMPAGNE**  
**DEUTZ & GELDERMANN**  
 Maison Fondée en 1838  
 à AY (Marne)



Extra Dry 1898 8 fr. 50  
 Jockey-Club grand vin 1/2 sec ..... 7 fr. 50  
 Sillery supérieur ..... 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises.  
 Dépôts  
 Dosage et bouclage  
 spéciaux pour les  
 pays  
 tropicaux.

Construction et Installation de Machines  
**POUR TOUTES LES INDUSTRIES DU LAIT**

**A. GAULIN**

Ingénieur-Constructeur, 170, r. Michel-Bizot, PARIS



Liège, Milan, Londres,  
 Saragosse, Bruxelles,  
 Buenos-Aires et Turin

**GRAND PRIX**

Nombreuses références

Envoi franco  
 du Catalogue général.

**NE PARTEZ PAS EN VOYAGE**  
 sans emporter un flacon de  
**NEPTUNIA**

Comprimés contre toutes les nausées, Mal de Mer, Malaises en chemin de fer, Bateaux, Ascensions en montagnes et en aéroplanes, etc. Suppression de toutes les fatigues.

Le Docteur PIERRHUGUES, 30, Rue Vielle-du-Temple, à Paris, enverra le traitement et l'ordonnance contre 6 francs.

**COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE**

**DE PARIS**  
 Capital : 200 millions de francs  
 ENTièrement VERSÉS  
 SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère  
 SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

**Opérations du Comptoir**

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

41 bureaux de Quartier dans Paris, 16 bureaux de Banlieue 180 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

**12 Agences à l'Étranger**

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Egypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

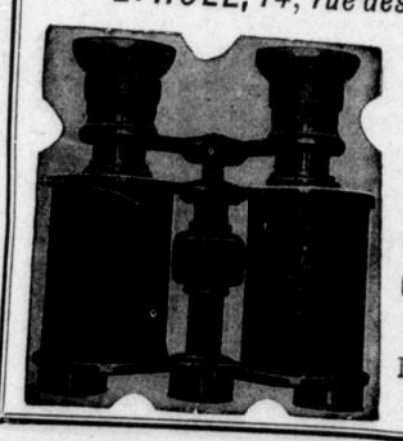
Compartiments depuis CINQ francs par mois.

**INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES**

|                         |         |
|-------------------------|---------|
| de 6 à 11 mois 1/2..... | 1 1/2 % |
| de 1 à 2 ans .....      | 2 %     |
| de 2 à 4 ans .....      | 3 %     |

**JUMELLES A PRISMES "ULTIMUS"**

L. HOËL, 74, rue des Archives, PARIS



Les meilleures  
 Les moins chères  
 Extra-lumineuses

ETUI A BOUSSOLE  
 avec passant ceinturon.

Grosses : 6 8 10 fols  
 90 fr 95 fr 105 fr

NOTICE envoyée franco sur demande.

58, Boulevard de la Villette  
 PARIS

**Bornibus**  
 Sa  
**MOUTARDE**

Ses CORNICHONS Mère Marianne

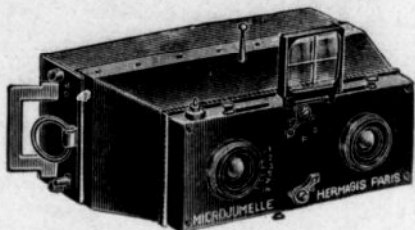


**SPÉCIALITÉ  
D'APPAREILS COLONIAUX**

Foldings, Chambres Touriste, Jumelles, Appareils de poche, en bois compensés, en teck, en métal.

Tous formats : 4/2x6. 6 1/2x9, 9x12, 10x15, 13x18, 45x107, 6x13, 8x16.

Produits chimiques en tubes, photo-doses, sténo-doses



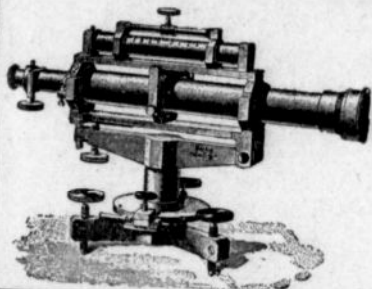
Plaques spéciales  
POUR  
pays chauds

OBJECTIFS  
DE  
PRÉCISION

Demander Catalogue N° 32, gratis et franco.

**J. Fleury-HERMAGIS**, Constructeur  
18, Rue Rambuteau, PARIS

**BARABAN**



L. THOMAS, Succ<sup>r</sup>  
175, rue Saint-Honoré

CONSTRUCTEUR D'INSTRUMENTS  
de Mathématiques,  
Géodésie, Topographie  
et de Marine.

Envoi franco du Catalogue  
illustré.

VÉRITABLES  
**GRAINS DE SANTÉ**

DU DOCTEUR

Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs

LE REMÈDE DE LA

**CONSTIPATION**



ENVOI GRATUIT  
d'Echantillon

T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam

PARIS

En Vente dans toutes les Pharmacies.

COMPAGNIE

DU

" **SOLEIL** "

Société anonyme d'Assurances sur la Vie

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

SEULE des grandes Compagnies françaises  
d'Assurances sur la Vie délivrant une

**Police**

**incontestable**

**universelle**

Et avec accumulation de bénéfices.

Capitaux assurés : 580 millions.

Renseignements gratuits

au Siège Social, 44, rue de Chateaudun, PARIS

**GUIDES MADROLLE**

Ouvrages sur les pays d'Extrême-Orient

Editions française et anglaise.

|                                                             |        |
|-------------------------------------------------------------|--------|
| CHINE DU NORD. Corée. 2 <sup>e</sup> édit. ....             | 15 fr. |
| CHINE DU SUD. Philippines. 2 <sup>e</sup> édit. ....        | 15 fr. |
| INDOCHINE. 2 <sup>e</sup> édit. En préparation.             |        |
| PÉKIN et ses environs. Edit. 1911. ....                     | 5 fr.  |
| CHANG-HAI et la vallée du fleuve Bleu,<br>Edit. 1911. ....  | 5 fr.  |
| HANOI et ses environs. Edit. 1911. ....                     | 3 fr.  |
| CORÉE. Edit. 1911. ....                                     | 2 fr.  |
| RUDIMENTS de la langue chinoise, par A. Vis-<br>SIÈRE. .... | 2 fr.  |

Dépôt au Comité de l'Asie Française

21, Rue Cassette, à PARIS. — Téléphone : 732-84

**CASE A LOUER**

**RETRO NEWS**

**PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES**



**GUILLEMINOT**

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

**PAPIERS · PRODUITS**

22, Rue de Chateaudun, PARIS

**En occasion**

Toutes les premières marques de  
**MACHINES à ECRIRE**

Toutes, garanties;  
Toutes, avec un rabais de 25 à 75 0/0  
NOTRE STOCK DE TOUS MODÈLES EST CONSIDÉRABLE

| A CLIENTÈLE NOTOIRE, MACHINES A L'ESSAI |

**La Compagnie RÉAL**

59, rue Richelieu, PARIS  
C. MAMET et C<sup>ie</sup>, J.-H. HAENDEL, président

LE  
**"BLOCK-NOTES"**  
GAUMONT



Formats:

- 4,5×6
- 6,5×9
- 45×107
- 6×13

possède toutes les  
qualités de légèreté  
de précision, d'extrême réduction, de volume  
et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste  
et entièrement MÉTALLIQUE en  
fait un appareil COLONIAL  
par excellence.

Objectifs  
complètement  
dissimulés  
dans le corps  
d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la  
**SOCIÉTÉ DES**

**Etablissements Gaumont**

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.

57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1<sup>er</sup> arr<sup>t</sup>).

L'APPAREIL IDÉAL DES COLONIAUX



LE VERASCOPE RICHARD

Se méfier des imitations.  
Exiger la marque authentique.

LE **VÉRASCOPE**

Vente au détail :  
10, Rue Halévy  
(Opéra)

Demander les Notices illustrées :  
25, Rue Mélingue, PARIS

**RICHARD**

Dernier modèle à grande luminosité, Obturateur à rendement  
maximum avec le Déclencheur "CHRONOMOS"

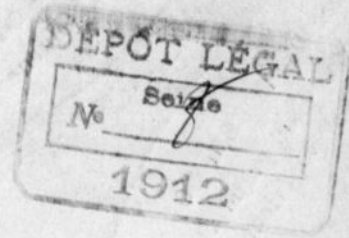
Pour les Débutants

**Le GLYPHOSCOPE** Breveté S. G. D. G. Jumelle stéréoscopique à  
plaques 45×107, avec 6 châssis métalliques... **35 fr.**

Construit d'une façon irréprochable, en matière dure, comme dans le Verascope, le décentrage par torsion ne peut pas se produire  
et la mise au point est rigoureusement fixe. Seul un appareil rigide établi avec une extrême précision possède ces qualités.

**LES TAXIPHOTES** Brevetés S. G. D. G. **GRAND CHOIX DE DIAPOSITIFS 45×107**  
Plus de 100.000 sujets se projetant directement avec le Taxiphote

# L'Asie Française



*BULLETIN MENSUEL*

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

---

**Indochine – Levant – Extrême-Orient**

---

SEPTEMBRE 1912

---

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

*Le Numéro : 2 fr. 25*

**CHAMPAGNE**  
**DEUTZ & GELDERMANN**  
 Maison Fondée en 1838  
 à A.Y. (Marne)



Extra Dry 1898 8 fr. 50  
 Jockey-Club grand vin 1/2 sec... 7 fr.  
 Sillery supérieur... 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises.  
 Dépôts  
 Dosage et bouchage  
 spéciaux pour les  
 pays  
 tropicaux.

Construction et Installation de Machines  
**POUR TOUTES LES INDUSTRIES DU LAIT**

**A. GAULIN**

Ingénieur-Constructeur, 170, r. Michel-Bizot, PARIS



HOMOGENISEUR GAULIN

Liège, Milan, Londres,  
 Saragosse, Bruxelles,  
 Buenos-Aires et Turin

**GRAND PRIX**

Nombreuses références

Envoi franco  
 du Catalogue général.

**NE PARTEZ PAS EN VOYAGE**  
 sans emporter un flacon de

**NEPTUNIA**

Comprimés contre toutes les nausées, Mal de Mer, Malaises en chemin de fer, Bateaux, Ascensions en montagnes et en aéroplanes, etc. Suppression de toutes les fatigues.

Le Docteur PIERRHUGUES, 30, Rue Vielle-du-Temple, à Paris, enverra le traitement et l'ordonnance contre 6 francs.

**COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE**

**DE PARIS**  
 Capital : 200 millions de francs  
 ENTièrement VERSÉS  
 SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère  
 SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

**Opérations du Comptoir**  
 Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

41 bureaux de Quartier dans Paris, 16 bureaux de Banlieue 180 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat  
 Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

12 Agences à l'Étranger  
 Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Egypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :  
 14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.  
**INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES**

|                         |         |
|-------------------------|---------|
| de 6 à 11 mois 1/2..... | 1 1/2 % |
| de 1 à 2 ans .....      | 2 %     |
| de 2 à 4 ans .....      | 3 %     |

**JUMELLES A PRISMES "ULTIMUS"**

L. HOËL, 74, rue des Archives, PARIS



Les meilleures  
 Les moins chères  
 Extra-lumineuses

**ETUI A BOUSSOLE**  
 avec passant ceinturon.

Grosses : 6 8 10 f's  
 90 fr 95 fr 105 fr

NOTICE envoyée franco sur demande.

58, Boulevard de la Villette  
 PARIS

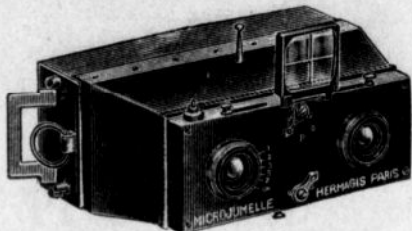
**Bornibus**  
 Sa  
**MOUTARDE**  
 Ses CORNICHONS Mère Marianne

**SPÉCIALITÉ  
D'APPAREILS COLONIAUX**

Foldings, Chambres Touriste, Jumelles, Appareils de poche, en bois compensés, en teck, en métal.

Tous formats : 4 1/2 x 6, 6 1/2 x 9, 9 x 12, 10 x 15, 13 x 18, 15 x 107, 6 x 13, 8 x 16.

Produits chimiques en tubes, photo-doses, sténo-doses



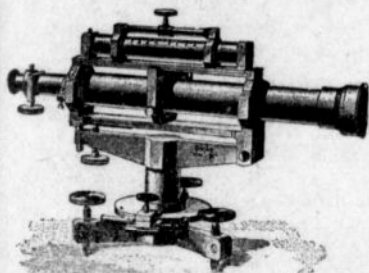
Plaques spéciales  
POUR  
pays chauds

OBJECTIFS  
DE  
PRÉCISION

Demandez Catalogue N° 32, gratis et franco.

J. Fleury-HERMAGIS, \*, Constructeur  
18, Rue Rambuteau, PARIS

**BARABAN**



L. THOMAS, Succ<sup>r</sup>  
175, rue Saint-Honoré

CONSTRUCTEUR D'INSTRUMENTS  
de Mathématiques,  
Géodésie, Topographie  
et de Marine.

Envoi franco du Catalogue  
illustré.

**VÉRITABLES**  
**GRAINS DE SANTÉ**  
DU DOCTEUR  
Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs  
**LE REMÈDE DE LA**  
**CONSTIPATION**  
ENVOI GRATUIT  
d'Echantillon  
T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam  
PARIS  
En Vente dans toutes les Pharmacies.

**COMPAGNIE**

DU  
**" SOLEIL "**

Société anonyme d'Assurances sur la Vie  
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

SEULE des grandes Compagnies françaises  
d'Assurances sur la Vie délivrant une

**Police**  
**incontestable**  
**universelle**

Et avec accumulation de bénéfices.

Capitaux assurés : 580 millions.

Renseignements gratuits  
au Siège Social, 44, rue de Chateaudun, PARIS

**GUIDES MADROLLE**

Ouvrages sur les pays d'Extrême-Orient

Editions française et anglaise.

|                                                             |        |
|-------------------------------------------------------------|--------|
| CHINE DU NORD. Corée. 2 <sup>e</sup> édit. ....             | 15 fr. |
| CHINE DU SUD. Philippines. 2 <sup>e</sup> édit. ....        | 15 fr. |
| INDOCHINE. 2 <sup>e</sup> édit. En préparation.             |        |
| PÉKIN et ses environs. Edit. 1911. ....                     | 5 fr.  |
| CHANG-HAI et la vallée du fleuve Bleu,<br>Edit. 1911. ....  | 5 fr.  |
| HANOI et ses environs. Edit. 1911. ....                     | 3 fr.  |
| CORÉE. Edit. 1911. ....                                     | 2 fr.  |
| RUDIMENTS de la langue chinoise, par A. Vis-<br>SIÈRE. .... | 2 fr.  |

Dépôt au Comité de l'Asie Française

21, Rue Cassette, à PARIS. — Téléphone : 732-84

**CASE A LOUER**

# PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



## GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

### PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

En occasion

Toutes les premières marques de  
**MACHINES à ECRIRE**

Toutes, garanties :  
Toutes, avec un rabais de 25 à 75 0/0  
NOTRE STOCK DE TOUS MODÈLES EST CONSIDÉRABLE

A CLIENTÈLE NOTOIRE, MACHINES A L'ESSAI

**La Compagnie RÉAL**

59, rue Richelieu, PARIS

C. MAMET et C<sup>ie</sup>, J.-H. HAENDEL, président

LE  
" **BLOCK-NOTES** "  
GAUMONT



Formats :

4,5×6  
6,5×9  
45×107  
6×13

possède toutes les  
qualités de légèreté  
de précision, d'extrême réduction, de volume  
et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste  
et entièrement MÉTALLIQUE en  
fait un appareil COLONIAL  
par excellence.

Objectifs  
complètement  
dissimulés  
dans le corps  
d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la

SOCIÉTÉ DES

**Etablissements Gaumont**

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.

57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1<sup>er</sup> arr<sup>l</sup>).

L'APPAREIL IDÉAL DES COLONIAUX



LE VERASCOPE RICHARD

Se méfier des imitations.  
Exiger la marque authentique.

**Le GLYPHOSCOPE** Breveté S. G. D. G. Jumelle stéréoscopique à plaques 45×107, avec 6 châssis métalliques... **35 fr.**

Construit d'une façon irréprochable, en matière dure, comme dans le Vérascopé, le décentrage par torsion ne peut pas se produire et la mise au point est rigoureusement fixe. Seul un appareil rigide établi avec une extrême précision possède ces qualités.

**LES TAXIPHOTES** Brevetés S. G. D. G. **GRAND CHOIX DE DIAPPOSITIFS 45×107**  
Plus de 100.000 sujets se projetant directement avec le Taxiphote



# L'Asie Française

*BULLETIN MENSUEL*

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

**Indochine – Levant – Extrême-Orient**

OCTOBRE 1912

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro : 2 fr. 25

**CHAMPAGNE**  
**DEUTZ & GELDERMANN**  
 Maison Fondée en 1838  
 à AY (Marne)



Extra Dry 1898 8 fr. 50  
 Jockey-Club grand vin 1/2 sec... 7 fr. 50  
 Sillery supérieur... 4 fr. 50

dans toutes les colonies françaises.  
 Dépôts  
 Dosage et bouchage  
 spéciaux pour les  
 pays  
 tropicaux.

Construction et Installation de Machines  
**POUR TOUTES LES INDUSTRIES DU LAIT**

**A. GAULIN**

Ingénieur-Constructeur, 170, r. Michel-Bizot, PARIS



HOMOGENISATEUR GAULIN

Liège, Milan, Londres,  
 Saragosse, Bruxelles,  
 Buenos-Aires et Turin

**GRAND PRIX**

Nombreuses références

Envoi franco  
 du Catalogue général.

**NE PARTEZ PAS EN VOYAGE**  
 sans emporter un flacon de

**NEPTUNIA**

Comprimés contre toutes les nausées, Mal de Mer, Malaises en chemin de fer, Bateaux, Ascensions en montagnes et en aéroplanes, etc. Suppression de toutes les fatigues.

Le Docteur PIERRHUGUES, 30, Rue Vielle-du-Temple, à Paris, enverra le traitement et l'ordonnance contre 6 francs.

**COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE**

**DE PARIS**  
 Capital : 200 millions de francs  
 ENTièrement VERSÉS  
 SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère  
 SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

**Opérations du Comptoir**

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

41 bureaux de Quartier dans Paris, 16 bureaux de Banlieue 180 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

12 Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

|                         |        |
|-------------------------|--------|
| de 6 à 11 mois 1/2..... | 1 1/2% |
| de 1 à 2 ans.....       | 2%     |
| de 2 à 4 ans.....       | 3%     |

**JUMELLES A PRISMES "ULTIMUS"**

L. HOËL, 74, rue des Archives, PARIS



Les meilleures  
 Les moins chères  
 Extra-lumineuses

ETUI A BOUSSE

avec passant ceinturon.

Grosses : 6 8 10 (to s)  
 90 fr 95 fr 105 fr

NOTICE envoyée franco sur demande.

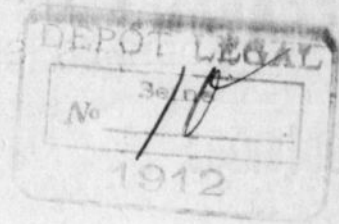
58, Boulevard de la Villette  
 PARIS

**Bornibus**  
 Sa  
**MOUTARDE**

Ses CORNICHONS Mère Marianne



# L'Asie Française



*BULLETIN MENSUEL*

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

---

**Indochine – Levant – Extrême-Orient**

---

**NOVEMBRE 1912**

---

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

*Le Numéro : 2 fr. 25*

# APPAREILS DE PRÉCISION MODÈLES SPÉCIAUX

POUR LES  
**Colonies**



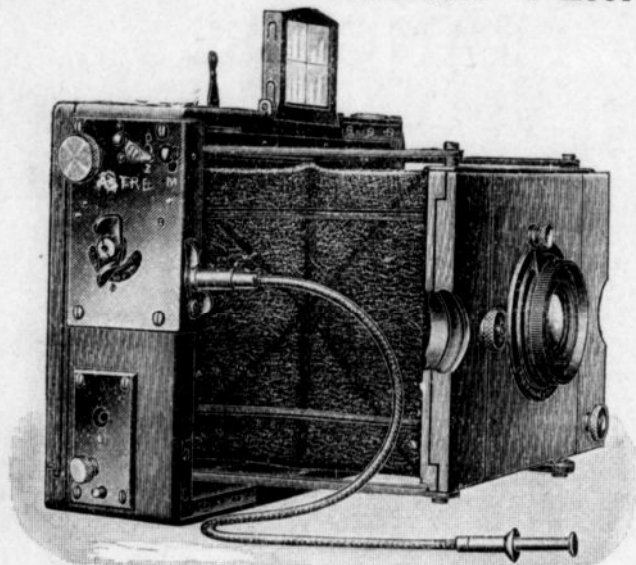
POUR LES  
**Pays chauds**

## JUMELLES APPAREILS DE POCHE CHAMBRES TOURISTE

:: :: en bois composés, en teck, en métal :: ::  
Tous formats depuis  $4\frac{1}{2} \times 6$  jusqu'au  $13 \times 18$

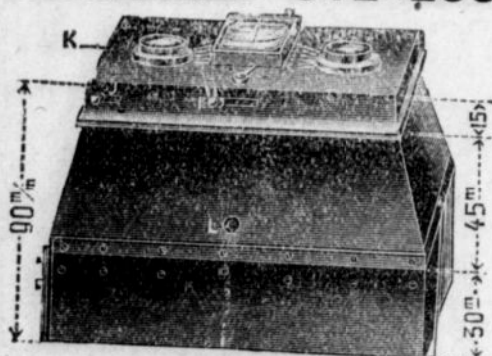
**PRODUITS CHIMIQUES PURS**  
en photo-doses, tubes, concentrés, etc...  
**PLAQUES, PAPIERS, PELLICULES**  
Emulsions spéciales pour les pays chauds

## APPAREILS FOCAL PLANE



Construit en bois de teck très sec et imprégné recouvert d'une double épaisseur de vernis. Ferrure cuivre. Soufflet et abat-jour en cuir spécial imprégné résistant aux piqûres des insectes. Obturateur de plaques "Breveté" rétable de l'extérieur. Vitesses jusqu'à 1/2500° de seconde. Peut être livré en  $9 \times 12$ ,  $10 \times 15$  ou  $13 \times 18$  avec châssis magasin, film pack ou châssis double spéciaux. **NOUVEAUTE**

## JUMELLES STÉRÉOSCOPIQUES



Modèle  
Idéal  
des  
**Coloniaux**

Modèle de haute précision construit tout en aluminium poli et verni et spécialement recommandé pour les colonies. Magasin système breveté et indérégtable.

Peut être livrée en tous formats.

|                      |         |           |           |
|----------------------|---------|-----------|-----------|
| POIDS                | 45x107  | 6x13      | 9x12      |
| Y COMPRIS LE MAGASIN | 850 gr. | 1.450 gr. | 1.850 gr. |

DEMANDER CATALOGUE N° 26

de 250 pages comprenant tout ce qui concerne la photographie.

**M<sup>CE</sup> LEDOUX**

Successeur de Em. TARGET et LEDOUX

26 et 28, Rue Saint-Gilles, PARIS (3<sup>e</sup>)

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 200 millions de francs  
ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

## Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

41 bureaux de Quartier dans Paris, 16 bureaux de Banlieue 180 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

12 Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Egypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

|                         |        |
|-------------------------|--------|
| de 6 à 11 mois 1/2..... | 1 1/2% |
| de 1 à 2 ans .....      | 2%     |
| de 2 à 4 ans .....      | 3%     |

Construction et Installation de Machines  
POUR TOUTES LES INDUSTRIES DU LAIT

# A. GAULIN

Ingénieur-Constructeur, 170, r. Michel-Bizot, PARIS



Liège, Milan, Londres,  
Saragosse, Bruxelles,  
Buenos-Aires et Turin

**GRAND PRIX**

Nombreuses références

Envoi franco  
du Catalogue général.

58, Boulevard de la Villette  
PARIS

# Bornibus

Sa  
**MOUTARDE**

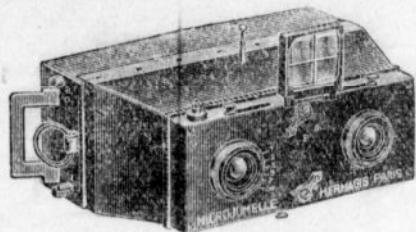
Ses CORNICHONS Mère Marianne

**SPÉCIALITÉ  
D'APPAREILS COLONIAUX**

Foldings, Chambres Touriste, Jumelles, Appareils de poche, en bois compensés, en teck, en métal.

Tous formats : 4/2x6, 6 1/2x9, 9x12, 10x15, 13x18, 45x107, 6x13, 8x16.

Produits chimiques en tubes, photo-doses, sténo-doses

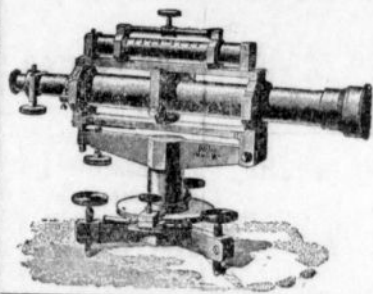


Plaques spéciales  
POUR  
pays chauds  
OBJECTIFS  
DE  
PRÉCISION

Demander Catalogue N° 32, gratis et franco.

J. Fleury-HERMAGIS, Constructeur  
18, Rue Rambuteau, PARIS

**BARABAN**



L. THOMAS, Succ<sup>r</sup>  
175, rue Saint-Honoré

CONSTRUCTEUR D'INSTRUMENTS  
de Mathématiques,  
Géodésie, Topographie  
et de Marine.

Envoi franco du Catalogue  
illustré.

**CHAMPAGNE**  
**DEUTZ & GELDERMANN**  
Maison Fondée en 1838  
à AY (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50  
Jockey-Club grand vin 1/2 sec...  
Sillery supérieur...  
dans toutes les colonies françaises.  
Depôts  
Dosage et bouchage  
spéciaux pour les  
pays  
tropicaux.

7 fr.  
4 fr. 50

NE PARTEZ PAS EN VOYAGE  
sans emporter un flacon de

**NEPTUNIA**

Comprimés contre toutes les nausées, Mal de Mer, Malaises en chemin de fer, Bateaux, Ascensions en montagnes et en aéroplanes, etc. Suppression de toutes les fatigues.

Le Docteur PIERRHUGUES, 30, Rue Vielle-du-Temple, à Paris, enverra le traitement et l'ordonnance contre 6 francs.

**COMPAGNIE**

DU

**"SOLEIL"**

Société anonyme d'Assurances sur la Vie

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

SEULE des grandes Compagnies françaises  
d'Assurances sur la Vie délivrant une

**Police**

**incontestable**

**universelle**

Et avec accumulation de bénéfices.

Capitaux assurés : 580 millions.

Renseignements gratuits

au Siège Social, 44, rue de Chateaudun, PARIS

**LE FUSIL CORSE**

Carabine à deux coups tirant la cartouche réglementaire du fusil Gras.

Cette arme, construite sur les ordres du ministère de la Guerre pour l'armement de la gendarmerie Corse, convient parfaitement pour la grande chasse.

Bien que moins étendue que celle de la carabine express, sa portée est cependant considérable puisqu'elle est, en somme, égale à celle du fusil Gras dont elle emploie la munition.

Voici ce que l'officier, chargé du rapport après les essais, y avait inséré, entre autres, ce qui fixera exactement sur la valeur réelle de l'arme.

Extrait du rapport :

« On a pu constater que la justesse de l'arme était comparable à celle du fusil modèle 1874 et l'écart horizontal des points moyens assez insignifiant pour que, malgré le croisement apparent des deux canons, à la distance de 200 mètres, on puisse considérer leur tir comme absolument parallèle.

« De la déclaration des tireurs habiles, qui ont manié l'arme et ont dans les tirs d'adresse brûlé environ 160 cartouches, il résulte que le spécimen présenté est comparable, pour les portées de 50 à 200 mètres, aux meilleures carabines françaises ou étrangères dont ils ont eu l'occasion de se servir.

« Les résultats ont été supérieurs à ce qui avait été imposé dans le projet de marché. »

Ce fusil affecte la forme et disposition des modèles à T<sup>e</sup> anglais, est pourvu d'une hausse, rayé avec soin et cédé aujourd'hui au prix de 260 francs.

Marius BERGER,

62, rue d'Annonay, SAINT-ETIENNE, Loire.

Sur demande, envoi du tarif des armes les plus modernes.

**VÉRITABLES**  
**GRAINS DE SANTÉ**  
DU DOCTEUR  
Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs  
**LE REMÈDE DE LA**  
**CONSTIPATION**  
ENVOI GRATUIT  
d'Echantillon  
T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam  
PARIS  
En Vente dans toutes les Pharmacies.

RETRO NEWS

PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



**GUILLEMINOT**

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>  
PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

*Je fais que  
de 9 angles*

En occasion

Toutes les premières marques de

**MACHINES à ECRIRE**

Toutes, garanties;  
Toutes, avec un rabais de 25 à 75 0/0

NÔTRE STOCK DE TOUS MODÈLES EST CONSIDÉRABLE

| A CLIENTÈLE NOTOIRE, MACHINES A L'ESSAI |

**La Compagnie RÉAL**

59, rue Richelieu, PARIS

C. MAMET et C<sup>ie</sup>, J.-H. HAENDEL, président

LE

**"BLOCK-NOTES"**

**GAUMONT**



Formats:

- 4,5×6
- 6,5×9
- 45×107
- 6×13

possède toutes les qualités de légèreté de précision, d'extrême réduction, de volume et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste et entièrement MÉTALLIQUE en fait un appareil COLONIAL par excellence.

Objectifs complètement dissimulés dans le corps d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la

**SOCIÉTÉ DES**

**Etablissements Gaumont**

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.

57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1<sup>er</sup> arr<sup>t</sup>).

**JUMELLES A PRISMES "ULTIMUS"**

L. HOËL, 74, rue des Archives, PARIS



Les meilleures  
Les moins chères  
Extra-lumineuses

ETUI A BOUSSOLE  
avec passant ceinturon.

Grosses: 6 8 10 fois  
90 fr 95 fr 105 fr

NOTICE envoyée franco sur demande.

L'APPAREIL IDÉAL DES COLONIAUX

**LE VÉRASCOPE**

Vente au détail :  
10, Rue Halévy  
(Opéra)

Demander les Notices illustrées :  
25, Rue Mélingue, PARIS

**RICHARD**

Dernier modèle à grande luminosité, Obturateur à rendement maximum avec le Déclencheur "CHRONOMOS"

Pour les Débutants



LE VERASCOPE RICHARD

Se méfier des imitations.  
Exiger la marque authentique.

**Le GLYPHOSCOPE** Breveté S. G. D. G. Jumelle stéréoscopique à plaques 45×107, avec 6 châssis métalliques... **35 fr.**

Construit d'une façon irréprochable, en matière dure, comme dans le Verascope, le décentrage par torsion ne peut pas se produire et la mise au point est rigoureusement fixe. Seul un appareil rigide établi avec une extrême précision possède ces qualités.

**LES TAXIPHOTES** Brevetés S. G. D. G. **GRAND CHOIX DE DIAPOSITIFS 45×107**  
Plus de 100.000 sujets se projetant directement avec le Taxiphote

**L'Asie**

**Française**



*BULLETIN MENSUEL*

DU

**COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE**

**Indochine — Levant — Extrême-Orient**

**DÉCEMBRE 1912**

**AU SIÈGE DU COMITÉ**

**PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS**

**TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS**

*Le Numéro : 2 fr. 25*

# APPAREILS DE PRÉCISION

MODÈLES SPÉCIAUX

POUR LES  
**Colonies**



POUR LES  
**Pays chauds**

## JUMELLES APPAREILS DE POCHE CHAMBRES TOURISTE

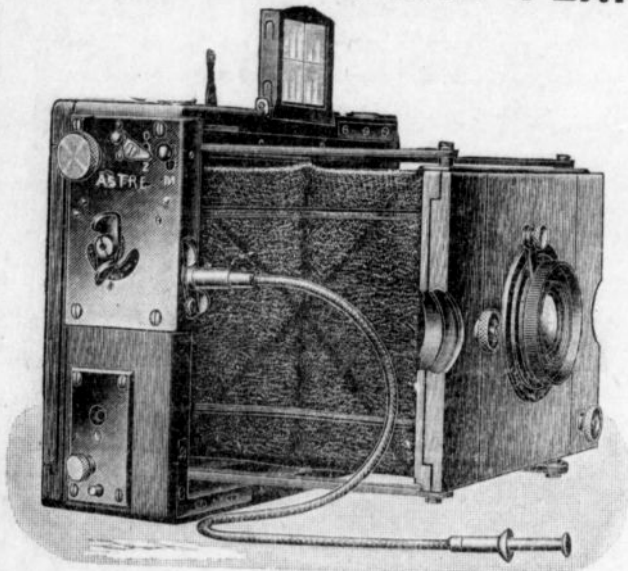
:: :: en bois composés, en teck, en métal :: ::  
Tous formats depuis  $4\frac{1}{2} \times 6$  jusqu'au  $13 \times 18$

## PRODUITS CHIMIQUES PURS

en photo-doses, tubes, concentrés, etc...

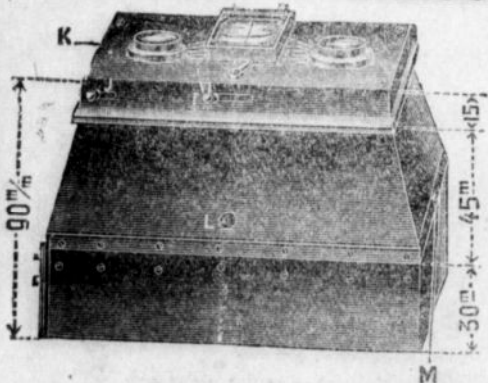
**PLAQUES, PAPIERS, PELLICULES**  
Emulsions spéciales pour les pays chauds

## APPAREILS FOCAL PLANE



Construit en bois de teck très sec et imprégné recouvert d'une double épaisseur de vernis. Ferrure cuivre. Soufflet et abat-jour en cuir spécial imprégné résistant aux piqûres des insectes. Obturateur de plaques "Breveté" réglable de l'extérieur. Vitesses jusqu'à 1/2500<sup>e</sup> de seconde. Peut être livré en  $9 \times 12$ ,  $10 \times 15$  ou  $13 \times 18$  avec châssis magasin, film pack ou châssis double spéciaux. **NOUVEAUTÉ**

## JUMELLES STÉRÉOSCOPIQUES



Modèle  
Idéal  
des  
Coloniaux

Modèle de haute précision construit tout en aluminium poli et verni et spécialement recommandé pour les colonies. Magasin système breveté et indérégable.

Peut être livrée en tous formats.

|                      |         |           |           |
|----------------------|---------|-----------|-----------|
| POIDS                | 45x107  | 6x13      | 9x12      |
| Y COMPRIS LE MAGASIN | 850 gr. | 1.450 gr. | 1.850 gr. |

DEMANDER CATALOGUE N° 26

de 250 pages comprenant tout ce qui concerne la photographie.

**MCE LEDOUX**

Successeur de EM. TARGET et LEDOUX

26 et 28, Rue Saint-Gilles, PARIS (3<sup>e</sup>)

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 200 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

## Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

41 bureaux de Quartier dans Paris, 17 bureaux de Banlieue 180 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

13 Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, La Condamine, Le Caire, Port-Saïd, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

|                         |        |
|-------------------------|--------|
| de 6 à 11 mois 1/2..... | 1 1/2% |
| de 1 à 2 ans .....      | 2%     |
| de 2 à 4 ans .....      | 3%     |

Construction et Installation de Machines  
POUR TOUTES LES INDUSTRIES DU LAIT

# A. GAULIN

Ingénieur-Constructeur, 170, r. Michel-Bizot, PARIS



Liège, Milan, Londres,  
Saragosse, Bruxelles,  
Buenos-Aires et Turin

GRAND PRIX

Nombreuses références

Envoi franco  
du Catalogue général.

58, Boulevard de la Villette

PARIS

# Bornibus

Sa

MOUTARDE

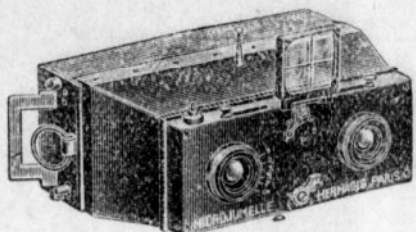
Ses CORNICHONS Mère Marianne

**SPÉCIALITÉ  
D'APPAREILS COLONIAUX**

Foldings, Chambres Touriste, Jumelles, Appareils de poche, en bois compensés, en teck, en métal.

Tous formats : 4/2x6, 6 1/2x9, 9x12, 10x15, 13x18, 45x107, 6x13, 8x16.

Produits chimiques en tubes, photo-doses, sténo-doses



Plaques spéciales  
POUR  
pays chauds

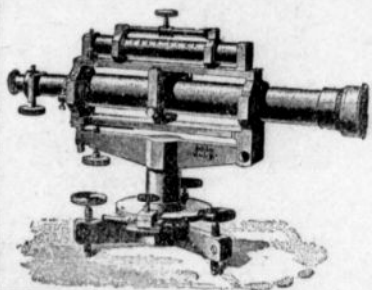
OBJECTIFS  
DE  
PRÉCISION

Demander Catalogue N° 32, gratis et franco.

**J. Fleury-HERMAGIS**, Constructeur  
18, Rue Rambuteau, PARIS

**BARABAN**

L. THOMAS, Succ<sup>r</sup>  
175, rue Saint-Honoré



CONSTRUCTEUR D'INSTRUMENTS  
de Mathématiques,  
Géodésie, Topographie  
et de Marine.

Envoi franco du Catalogue  
illustré.

**CHAMPAGNE**  
**DEUTZ & GELDERMANN**  
Maison Fondée en 1838  
à Aÿ (Marne)

Extra Dry 1898 8 fr. 50  
Jockey-Club grand vin 1/2 sec...  
Sillery supérieur

dans toutes les colonies françaises.  
Dépôts  
Dosage et bouchage  
spéciaux pour les  
pays  
tropicaux.

7 fr.  
4 fr. 50

**NE PARTEZ PAS EN VOYAGE**  
sans emporter un flacon de

**NEPTUNIA**

Comprimés contre toutes les nausées, Mal de Mer, Malaises en chemin de fer, Bateaux, Ascensions en montagnes et en aéroplanes, etc. Suppression de toutes les fatigues.

Le Docteur **PIERRHUGUES**, 30, Rue Vielle-du-Temple, à Paris, enverra le traitement et l'ordonnance contre 6 francs.

**COMPAGNIE**

DU

**"SOLEIL"**

Société anonyme d'Assurances sur la Vie

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

SEULE des grandes Compagnies françaises  
d'Assurances sur la Vie délivrant une

**Police**

**incontestable**

**universelle**

Et avec accumulation de bénéfices.

Capitaux assurés : 580 millions.

Renseignements gratuits

au Siège Social, 44, rue de Chateaudun, PARIS

**LE FUSIL CORSE**

Carabine à deux coups tirant la cartouche réglementaire du fusil Gras.

Cette arme, construite sur les ordres du ministère de la Guerre pour l'armement de la gendarmerie Corse, convient parfaitement pour la grande chasse.

Bien que moins étendue que celle de la carabine express, sa portée est cependant considérable puisqu'elle est, en somme, égale à celle du fusil Gras dont elle emploie la munition.

Voici ce que l'officier, chargé du rapport après les essais, y avait inséré, entre autres, ce qui fixera exactement sur la valeur réelle de l'arme.

Extrait du rapport :

« On a pu constater que la justesse de l'arme était comparable à celle du fusil modèle 1874 et l'écart horizontal des points moyens assez insignifiant pour que, malgré le croisement apparent des deux canons, à la distance de 200 mètres, on puisse considérer leur tir comme absolument parallèle.

« De la déclaration des tireurs habiles, qui ont manié l'arme et ont dans les tirs d'adresse brûlé environ 160 cartouches, il résulte que le spécimen présenté est comparable, pour les portées de 50 à 200 mètres, aux meilleures carabines françaises ou étrangères dont ils ont eu l'occasion de se servir.

« Les résultats ont été supérieurs à ce qui avait été imposé dans le projet de marché. »

Ce fusil affecte la forme et disposition des modèles à T<sup>e</sup> anglais, est pourvu d'une hausse, rayé avec soin et cédé aujourd'hui au prix de 260 francs.

**Marius BERGER**,

62, rue d'Annonay, SAINT-ETIENNE, Loire.

Sur demande, envoi du tarif des armes les plus modernes.

**VÉRITABLES**

**GRAINS DE SANTÉ**  
DU DOCTEUR

Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs

**LE REMÈDE DE LA**

**CONSTIPATION**

**ENVOI GRATUIT**  
d'Echantillon

**T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam**  
**PARIS**

En Vente dans toutes les Pharmacies.

# PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



## GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, Bœsflug & C<sup>ie</sup>

### PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

En occasion

Toutes les premières marques de  
**MACHINES à ECRIRE**

Toutes, garanties;  
Toutes, avec un rabais de 25 à 75 0/0  
NOTRE STOCK DE TOUS MODÈLES EST CONSIDÉRABLE

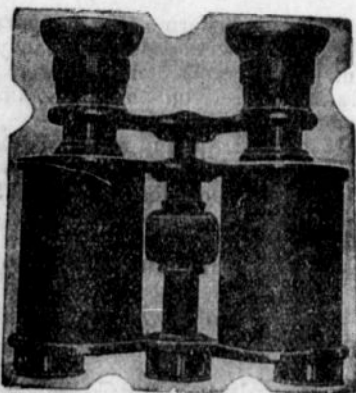
A CLIENTÈLE NOTOIRE, MACHINES A L'ESSAI

**La Compagnie RÉAL**

59, rue Richelieu, PARIS  
C. MAMET et C<sup>ie</sup>, J.-H. HAENDEL, président

**JUMELLES A PRISMES "ULTIMUS"**

L. HOËL, 74, rue des Archives, PARIS



Les meilleures  
Les moins chères  
Extra-lumineuses

ETUI A BOUSSOLE  
avec passant ceinturon.

Grosses: 6 8 10 f o s  
90 fr 95 fr 105 fr

NOTICE envoyée franco  
sur demande.

LE  
"BLOCK-NOTES"  
GAUMONT



Formats:

4,5×6  
6,5×9  
45×107  
6×13

possède toutes les  
qualités de légèreté  
de précision, d'extrême réduction, de volume  
et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste  
et entièrement MÉTALLIQUE en  
fait un appareil COLONIAL  
par excellence.

Objectifs  
complètement  
dissimulés  
dans le corps  
d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la  
SOCIÉTÉ DES

**Etablissements Gaumont**

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.

57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1<sup>er</sup> arr<sup>t</sup>).

L'APPAREIL IDÉAL DES COLONIAUX

LE VÉRASCOPE

Vente au détail :  
10, Rue Halévy  
(Opéra)

Demander les Notices illustrées :  
25, Rue Mélingue, PARIS

**RICHARD**



LE VÉRASCOPE RICHARD

Se méfier des imitations.  
Exiger la marque authentique.

Dernier modèle à grande luminosité, Obturateur à rendement  
maximum avec le Déclencheur "CHRONOMOS."

Pour les Débutants

**Le GLYPHOSCOPE** Breveté S. G. D. G. Jumelle stéréoscopique à  
plaques 45×107, avec 6 châssis métalliques... **35 fr.**

Construit d'une façon irréprochable, en matière dure, comme dans le Vérascope, le décentrage par torsion ne peut pas se produire  
et la mise au point est rigoureusement fixe. Seul un appareil rigide établi avec une extrême précision possède ces qualités.

**LES TAXIPHOTES** Brevetés S. G. D. G. Plus de 100.000 sujets se projetant directement avec le Taxiphote  
**GRAND CHOIX DE DIAPPOSITIFS 45×107**



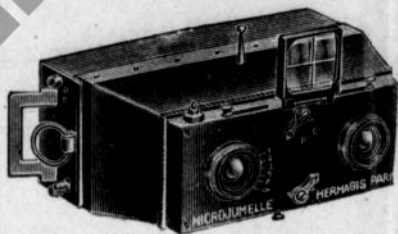
DERNIÈRE NOUVEAUÉ

## LES "MICRO JUMELLES" HERMAGIS

45 x 107 et 6 x 13

Appareils coloniaux par excellence.

### LEURS AVANTAGES :



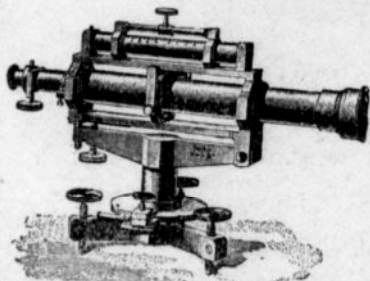
Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1<sup>m</sup> à l'infini. — Obturateur à frein à air indé réglable. — Déclencheur métallique. — Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Erous du Congrès. — Plog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

DEMANDER NOTICE SOCIALE 32

**J. Fleury-HERMAGIS** ✱  
18, Rue Rambuteau, PARIS

CASE A LOUER

## BARABAN



L. THOMAS, SUCC<sup>r</sup>  
17 rue Saint-Honoré

CONDUCTEUR D'INSTRUMENTS  
Mathématiques,  
Géométrie, Topographie  
et de Marine.

Enverano du Catalogue  
illustré.

## "SUN" VISIBLE



Par la netteté et la précision de son écriture incomparable, la simplicité de son mécanisme et la modicité de son prix, la "SUN" est unique au monde.

BROCHURE FRANCO

Prix : 375 francs.

Remise au comptant. — Vente à terme.

**CIE ELLAM'S**, 8, rue de Choiseul, PARIS

## Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES

1<sup>er</sup> PRIX MONTY

HORS CONCOURS

Exposition Univers., 1889

HORS CONCOURS MEMBRE JURY

Exposition coloniale de Mlle 1906

455, Faubourg Poissonnière  
PARIS



CASE A LOUER

CASE A LOUER

# PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES



## GUILLEMINOT

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>

### PAPIERS · PRODUITS

22, Rue de Chateaudun, PARIS

En occasion

Toutes les premières marques de  
**MACHINES à ECRIRE**

Toutes, garanties;  
Toutes, avec un rabais de 25 à 75 0/0  
NOTRE STOCK DE TOUS MODELES EST CONSIDÉRABLE

A CLIENTÈLE NOTOIRE, MACHINES A L'ESSAI

**La Compagnie RÉAL**

59, rue Richelieu, PARIS

C. MAMET et C<sup>ie</sup>, J.-H. HAENDEL, président

**JUMELLES A PRISMES "ULTIMUS"**

L. HOËL, 74, rue des Archives, PARIS



Les meilleures  
Les moins chères  
Extra-lumineuses

ETUI A BOUSSELE  
avec passant ceinturon.

Grossiss<sup>t</sup>: 6 8 10 f<sup>s</sup>  
90 fr 95 fr 105 fr

NOTICE envoyée franco  
sur demande.

LE  
"BLOCK-NOTES"  
GAUMONT



Formats:

4,5×6  
6,5×9  
45×107  
6×13

possède toutes les  
qualités de légèreté  
de précision, d'extrême réduction, de volume  
et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste  
et entièrement MÉTALLIQUE en  
fait un appareil COLONIAL  
par excellence.

Objectifs  
complètement  
dissimulés  
dans le corps  
d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la  
**SOCIÉTÉ DES**

**Etablissements Gaumont**

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.

57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1<sup>er</sup> arr<sup>t</sup>).

L'APPAREIL IDÉAL DES COLONIAUX



Se méfier des imitations.  
Exiger la marque authentique.

**Le GLYPHOSCOPE**

Construit d'une façon irréprochable, en matière dure, comme dans le Vérascoppe, le décentrage par torsion ne peut pas se produire et la mise au point est rigoureusement fixe. Seul un appareil rigide établi avec une extrême précision possède ces qualités.

**LES TAXIPHOTES**

Brevetés  
S. G. D. G.

Plus de 100.000 sujets se projetant directement avec le Taxiphote

**LE VÉRASCOPE**

Vente au détail:  
10, Rue Halévy  
(Opéra)

Demander les Notices illustrées:  
25, Rue Mélingue, PARIS

**RICHARD**

Dernier modèle à grande luminosité, Obturateur à rendement  
maximum avec le Déclencheur "CHRONOMOS"

Pour les Débutants

Breveté S. G. D. G. Jumelle stéréoscopique à  
plaques 45×107, avec 6 châssis métalliques... **35 fr.**

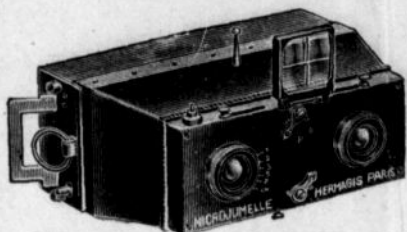
DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

## LES "MICRO JUMELLES" HERMAGIS

45 × 107 et 6 × 13

Appareils coloniaux par excellence.

### LEURS AVANTAGES :



Construction entièrement métallique. — Décentrement des objectifs. — Mise au point facultative de 1<sup>m</sup> à l'infini. — Obturateur à frein à air indéréglable. — Déclencheur métallique.

— Châssis-magasin ou châssis simples indépendants. — Ecrans du Congrès. — Photog. en couleurs sans modification. — Prix réduits au minimum.

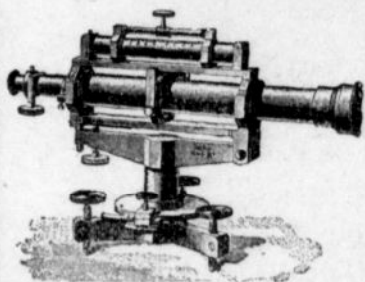
DEMANDER NOTICE SPÉCIALE 32

**J. Fleury-HERMAGIS** ✱

18, Rue Rambuteau, PARIS

## BARABAN

L. THOMAS, SUCC<sup>r</sup>  
175, rue Saint-Honoré



CONSTRUCTEUR D'INSTRUMENTS  
de Mathématiques,  
Géodésie, Topographie  
et de Marine.

Envoi franco du Catalogue  
illustré.

## "SUN" VISIBLE



Par la netteté et la précision de son écriture incomparable, la simplicité de son mécanisme et la modicité de son prix, la "SUN" est unique au monde.

BROCHURE FRANCO

Prix : 375 francs.

Remise au comptant. — Vente à terme.

**C<sup>IE</sup> ELLAM'S, 8, rue de Choiseul, PARIS**

## Filtre Pasteurisateur Mallié

RECONNU SUPÉRIEUR A TOUS LES FILTRES

Le seul pouvant s'opposer à la transmission des maladies par les eaux, d'après les analyses officielles

Porcelaine d'amiante, Brevetée s.g.d.g. France et Etranger



ACADÉMIE DES SCIENCES  
1<sup>er</sup> PRIX MONTYON  
HORS CONCOURS  
Exposition Univers., Paris 1900  
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY  
Exposition coloniale de Marseille 1906

455, Faubourg Poissonnière  
PARIS



## CASE A LOUER

## CASE A LOUER

**RETRO NEWS**

**PLAQUES PHOTOGRAPHIQUES**



**GUILLEMINOT**

R. GUILLEMINOT, BOESPFLUG & C<sup>IE</sup>  
PAPIERS · PRODUITS

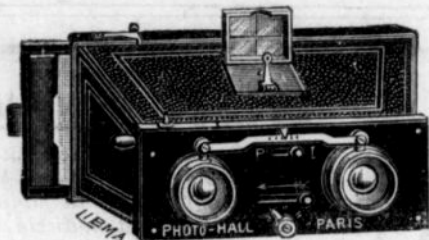
22, Rue de Chateaudun, PARIS

**PHOTO-HALL**

5, rue Scribe (Près de l'Opéra). — PARIS (9<sup>e</sup>)

La plus importante fabrique d'appareils et accessoires photographiques pour amateurs. Vente au comptant, en compte courant ou avec facilités de paiement.

Voir les conditions dans le Catalogue Général envoyé gratuitement et franco sur demande,



**LES " PERFECT-STEREO "**

Petites jumelles gainées maroquin pour plaques stéréoscopiques sur verre formats 45 × 107 ou 6 × 13.

|          |          |                                   |        |
|----------|----------|-----------------------------------|--------|
| N° 1     | 45 × 107 | avec objectifs achromatiques..... | Fr. 33 |
| —        | —        | rectilignes Balbrecht.....        | « 58   |
| N° 2     | —        | — — — — — .....                   | « 98   |
| —        | —        | anastigmat Photo-Hall... ..       | « 180  |
| N° 2 bis | —        | — — — — — .....                   | « 195  |
| —        | —        | — — — — — Tessar Zeiss... ..      | « 310  |
| N° 3     | 6 × 13   | — — — — — .....                   | « 39   |
| —        | —        | rectilignes Balbrecht.....        | « 75   |
| N° 4     | —        | — — — — — .....                   | « 125  |
| —        | —        | anastigmat Photo-Hall... ..       | « 210  |
| N° 5     | —        | — — — — — .....                   | « 235  |
| —        | —        | — — — — — Tessar Zeiss... ..      | « 370  |

FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE

LE " **BLOCK-NOTES** " GAUMONT



Formats :

- 4,5 × 6
- 6,5 × 9
- 45 × 107
- 6 × 13

possède toutes les qualités de légèreté de précision, d'extrême réduction, de volume et de rapidité de manœuvre.

Sa construction très Robuste et entièrement MÉTALLIQUE en fait un appareil COLONIAL par excellence.

Objectifs complètement dissimulés dans le corps d'avant.

Catalogue général franco sur demande adressée à la

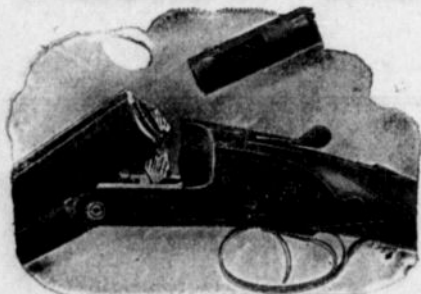
SOCIÉTÉ DES

**Etablissements Gaumont**

ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 de francs.

57, 59, Rue Saint-Roch, PARIS (1<sup>er</sup> arr<sup>t</sup>).

**FUSILS GUINARD**



EXCELLENTS

BON MARCHÉ

Voir les modèles nouveaux

— 1909 —

SPECIALITÉ D'ARMES

POUR

COLONS & EXPLORATEURS

Étab<sup>ts</sup> GUINARD & C<sup>ie</sup>, Armuriers brevetés  
8, avenue de l'Opéra. — PARIS

VÉRITABLES

**GRAINS DE SANTÉ**

DU DOCTEUR

Purgatifs **FRANCK** Dépuratifs

LE REMÈDE DE LA

**CONSTIPATION**



ENVOI GRATUIT  
d'Echantillon

T. LEROY, 96, R. d'Amsterdam  
PARIS

En Vente dans toutes les Pharmacies.

**RETRO  
NEWS**